

Sommaire

Pilotage et organisation de la stratégie de Support Régional.....	3
Animation territoriale	5
Evolution de la plateforme Régionale	12
Développer l'outil CRM de Sant& Numérique	15
Espace Régional Sécurisé et Performant.....	20
Cadre d'Interopérabilité	23
Maintien en condition opérationnelle et poursuite du peuplement ROR.....	25
Synchronisation ROR / ViaTrajectoire	28
Socle d'annuaire régional de l'offre	31
Imagerie Régionale.....	36
Accompagner et déployer les services de Téléconsultation, de télésoin	37
Accompagner et déployer les services de Téléexpertise	40
Maintien en condition opérationnelle et suivi de Via Trajectoire	42
HéliSMUR - Plateforme de Coordination des Moyens Hélicoptères du SAMU	47
ORU : Assurer la collecte et l'analyse de données de qualité relative à l'activité et à l'organisation des soins urgents..	50
ORU : Diffuser et communiquer les données et connaissances extraites de l'entrepôt des données d'urgence	53
ORU : Soutenir les projets innovants relatifs aux urgences	56
Observatoire des données de santé : Création d'un entrepôt de données d'urgences et développement d'une 2ème version	58
Coordination des stratégies d'animation numérique	61
Accompagnement des usagers vers le numérique en santé	64
Accompagnement du secteur sanitaire aux programmes.....	68
Mettre en oeuvre la stratégie d'accompagnement du secteur médico-social vers le numérique	71
Mettre en oeuvre le plan régional de cybersécurité.....	74
Production des indicateurs du SEGUR numérique	78
Favoriser l'usage des services et référentiels Socles.....	81
Déployer la solution Numérique du Service d'Accès aux Soins pour l'ensemble des acteurs de la région	84
Accompagner les EHPAD dans le déploiement et le développement des usages de la Téléconsultation	87
Etude d'opportunité de la Télésurveillance au niveau régional	91
Rétinopathie diabétique - Accompagner le développement des usages du dépistage de la rétinopathie diabétique .	93
Maintenir en condition opérationnelle et assurer une portabilité applicative des services de la plateforme Comedi-e	97
Mise en place d'un service d'accompagnement et de cadrage innovant et répliquable des avant-projets	99
Expérimentation de concepts innovants pour sécuriser la démarche projet	103

Réaliser une étude sur le parcours cancérologique sur le territoire du Hainaut	106
HUBLO - Planning des urgences	109
Construire et déployer un parcours pour outiller le besoin des ETP Numériques.....	111
Piloter le déploiement et le développement des usages du parcours Iatroprev	113
Accompagner le déploiement et le développement des usages du SI Vigilans en région.....	115
Accompagner à l'outillage numérique les acteurs de coordination PRERAC TC-AVC	118
Cadrer et définir l'organisation cible du parcours PCO / TND avec les acteurs métiers de la région	121
Déployer et mettre en œuvre opérationnellement la solution numérique des DAC	124
Favoriser l'équipement des CPTS	127
Etude d'opportunité d'un outillage pour les CeGIDD (IS, MST).....	131
Priorisation des briques métiers en soutien des projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM)	135
Etudier la généralisation du projet ASSURE au niveau régional	138
Réaliser une étude et un schéma directeur d'urbanisation des urgences.....	140
Coordonner la procédure d'achat et accompagner le déploiement de la solution retenue dans le cadre du projet OPTIMED	142
Piloter le développement et porter une réflexion sur la portabilité du Parcours Nutriage	145
PMO - Développer une culture projet au sein des équipes du groupement par le biais d'actions de PMO	148
Professionaliser l'offre de formation à destination des professionnels	153

Pilotage et organisation de la stratégie de Support Régional

1. Contexte



Actuellement, les services rendus au niveau régional sont pilotés en silo, en fonction des industriels fournisseurs, hébergeurs ou opérateurs des solutions.

Les équipes du GIP par ailleurs, apportent un niveau service hétérogène, fonction de niveaux de services historiquement définis, et actuellement peu ou mal outillés.

Dans ce contexte, le pilotage des fournisseurs et de la qualité de service est complexe, chronophage, et en conséquence d'une efficacité relative.

Ces processus sont supportés par deux marchés, et qui arrivent à échéance fin 2023. Dans le cadre du renouvellement de ces marchés, le GIP souhaite revoir sa stratégie de pilotage des services, en implémentant des processus conformes aux bonnes pratiques du secteur, et en outillant ces processus pour améliorer la coordination entre équipes, la qualité de service perçue par les utilisateurs, et le pilotage à des fins d'amélioration continue et de d'évaluation des fournisseurs.

Code projet : MCO_100 MCO des services & Support régional

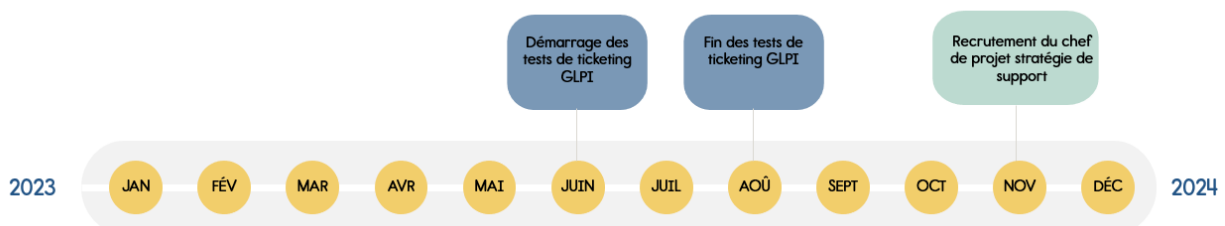
2. Réalisation 2023

Description

Un bilan macro de l'activité de support a été réalisé en avril 2023, permettant de valider une nouvelle stratégie de support globale pour le groupement. Suite à ce bilan, trois opérations ont été lancées :

- Recrutement du chef de projet stratégie de support ;
- Rédaction du CCTP ;
- Test d'une solution de gestion de ticketing interne (GLPI) ;

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Cadrage :

- ▶ Lancement du projet de refonte des processus internes au GIP :
 - Identifier et modéliser les processus existants de support du 30-07-2023 au 04-08-2023 : En cours : Identification en cours, modélisation à faire
 - Lister les nouveaux services qui ont été ajoutés au support depuis le marché initial du 05-08-2023 au 05-08-2023 : Réalisé, document de synthèse versé au dossier projet ;

- Recenser les supports existants au sein de S&N (Predice, ViaT,...) du 28-07-2023 au 28-07-2023 : Réalisé, document de synthèse versé au dossier projet ;

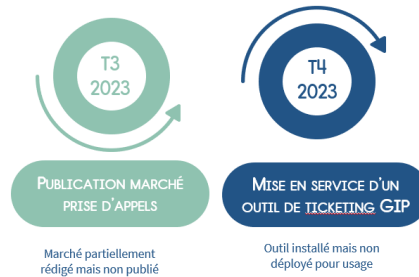
Construction :

- Rédiger marché de support régional du 07-08-2023 au 31-08-2023 : En cours, La base du CCTP a été constituée et les premiers process cibles formalisés. Le titulaire du marché actuel a été rencontré pour mesurer sa capacité à s'adapter à la nouvelle stratégie.

Mission :

- Lancement du recrutement Chef de projet dédié Support du 03-04-2023 au 30-06-2023, Réalisé, Prise de fonction faite le 20/11/2023 ;

Les livrables réalisés



Analyse des écarts

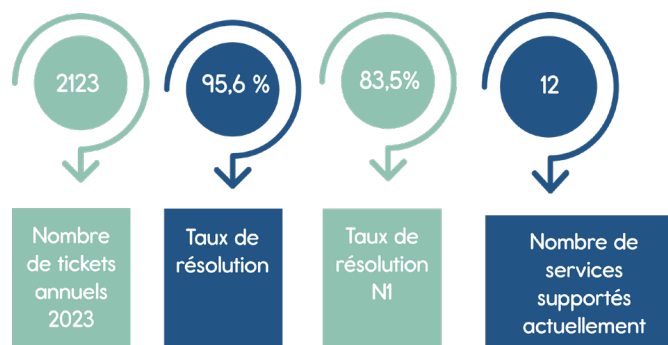
Cadrage :

- Cadrer la stratégie marché ComEarth/GroupAD2M en regard du changement porté par la stratégie du 03-04-2023 au 30-06-2023 : suites aux rencontres menées sur le second semestre, le périmètre a pu être arrêté, et le nouveau marché en cours de construction ;
- Lancement du projet de refonte des processus internes au GIP du 29-07-2023 au 29-07-2023 : un premier état des lieux des macro-processus intégrés dans le support existant a été réalisé en première phase, mais n'a pas été mené avec la granularité aussi fine que souhaité initialement (descente au niveau des processus / chefs de projet). Cette tâche a été lancée fin du second semestre avec l'arrivée du nouveau chef de projet, et actuellement en cours ;

Construction :

- Mise en service d'un outil de ticketing GIP du 02-10-2023 au 29-12-2023 : A lancer, Tests réalisés et outil validé. La mise en service d'une plateforme dédiée pour la solution de ticketing est lancée sur la première brique d'hébergement régionale (en cours) ;

Les chiffres clés



3. Perspective 2024

Phases

Cadrage :

- Cadrer la stratégie marché ComEarth/GroupAD2M en regard du changement porté par la stratégie
- Lancement du projet de refonte des processus internes au GIP

Construction :

- Mise en service d'un outil de ticketing GIP

- ▶ Rédiger, publier et attribuer le nouveau marché de support régional

Jalons

- ▶ Mise en service des processus support et d'un outil de ticketing S&N
- ▶ Attribution du marché prise d'appels

Animation territoriale

1. Contexte



En 2023, l'ambition pour l'animation territoriale était d'élargir et de pérenniser ses missions pour faire des chargés d'accompagnement territorial de véritables moteurs du développement du numérique au plus près des territoires.

En effet, les chargés d'accompagnement ont pour objectifs, à l'échelle de leur territoire de :

- Se positionner comme porte d'entrée sur le numérique en santé pour les acteurs de terrain ;
- Sensibiliser aux objectifs de la feuille de route du numérique en santé et faire en sorte de faciliter l'« embarquement » des acteurs par une meilleure compréhension des enjeux et des moyens disponibles ;
- Recenser, fédérer et dynamiser les acteurs leaders et partenaires du territoire en s'appuyant sur les relais de l'écosystème pour favoriser la communication et l'adhésion ;
- S'assurer que les initiatives de territoire s'inscrivent dans les orientations stratégiques nationales et régionales.

Pour ce faire, les chargés d'accompagnement territorial facilitent l'accès aux ressources et orientent vers les bons interlocuteurs ; ils participent aux instances de territoire et en animent à leur niveau, identifient les besoins, freins et leviers pour faire vivre les projets à l'échelle des territoires, mettent en œuvre une méthodologie de remontée des initiatives et des alertes, font la promotion de kits d'information ou de sensibilisation, réalisent des formations et accompagnent à la conduite du changement.

Ses missions nécessitent une bonne connaissance du territoire, étayée par le suivi des indicateurs et des usages réalisés par les chargés d'accompagnement territorial (cf. Missions « Production des indicateurs du Ségur numérique », « Favoriser l'usage des services et référentiels socles » et « Coordination des stratégies d'animation numérique »). Cette vision territoriale est renforcée par la mise en place d'échanges plus directs avec les Délégations départementales de l'ARS afin de pouvoir mettre en place, autant que de besoin, des plans d'actions dédiés au regard des spécificités de chaque territoire.

Code projet : SEGUR_200 Coordination et animation Segur num

2. Réalisations 2023

Description

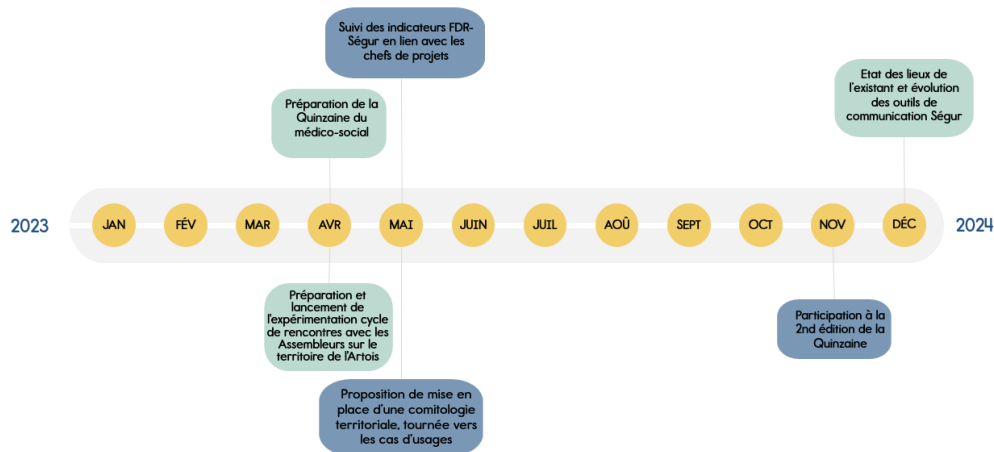
Durant cette année 2023, l'ambition était de poursuivre le déploiement de l'animation territoriale dans la région.

Les actions ont permis de renforcer la mobilisation autour du programme Ségur en insistant sur le suivi des indicateurs en lien avec le chef de projets Ségur (Suivi des ES sur le DMP, MSS, INS, relai des calendriers SONS et SUN-ES, rappel des indicateurs IFAQ, multiplication des actions de promotion de Mon Espace Santé) et en contribuant à l'organisation et à l'animation des deux « Quinzaine du médico-social ».

Conformément aux attentes, l'année 2023 a également été l'occasion de :

- Commencer à promouvoir l'ensemble des sujets de la feuille de route régionale (actions de sensibilisation sur la téléconsultation, contribution aux travaux de l'ORU), même si ce fut dans des proportions moindres qu'envisagées initialement ;
- renforcer la coordination avec les acteurs du territoire (approfondissement des relations avec les CPAM, expérimentation avec les Assembleurs, mise en place d'une comitologie avec le collectif SI et avec l'URPS, présentation des missions aux délégations départementales ARS)

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Construction :

- ▶ Présentation de la stratégie Animation territoriale à l'ARS : 19 janvier 2023
- ▶ Cadrage avec les Assembleurs de l'expérimentation « Cycle de rencontres – Inclusion numérique » sur la CABBALR : du 20 janvier au 15 mars 2023
- ▶ Préparation de la première édition de la Quinzaine du Médico-social et élaboration du cas d'usage « Madame Rolande » : du 23 janvier au 31 mars 2023
- ▶ Evaluation à mi-année de l'action de l'animation territoriale : 5 juin 2023
- ▶ Préparation de l'action « MES en commun(e) » : fin juin à début septembre 2023
- ▶ Préparation de la seconde édition de la Quinzaine du Médico-social : du 15 septembre au 3 novembre 2023

Développement des usages :

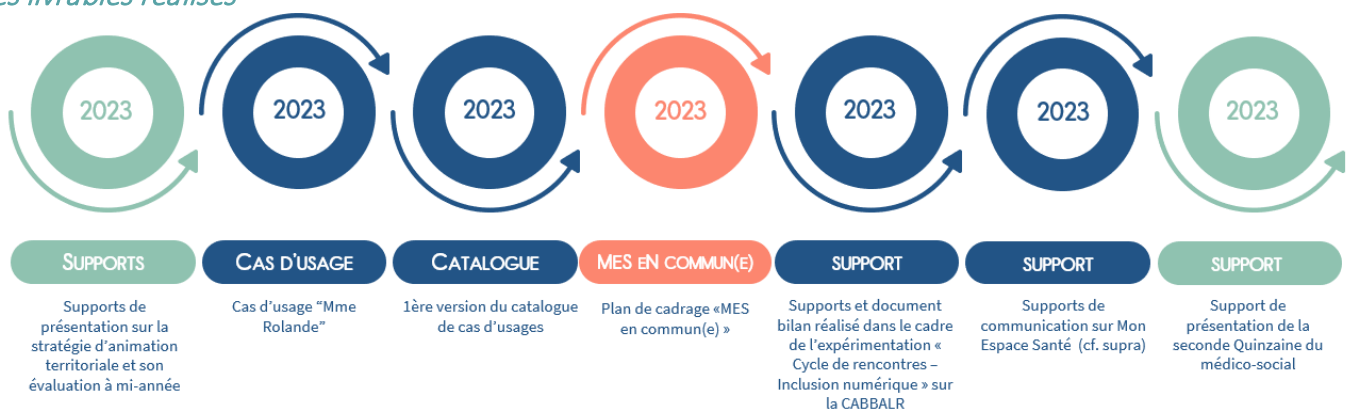
- ▶ Rédaction d'un premier catalogue de cas d'usages : du 30-05-2023 au 20-09-2023
- ▶ Evolution des outils de communication :
 - Création afficheMES#1 du 13-02-2023 au 17-02-2023
 - Création afficheMES#2 du 21-08-2023 au 25-08-2023
 - Création afficheSN#1 du 16-01-2023 au 20-01-2023
 - Création afficheSN#2 du 06-02-2023 au 10-02-2023

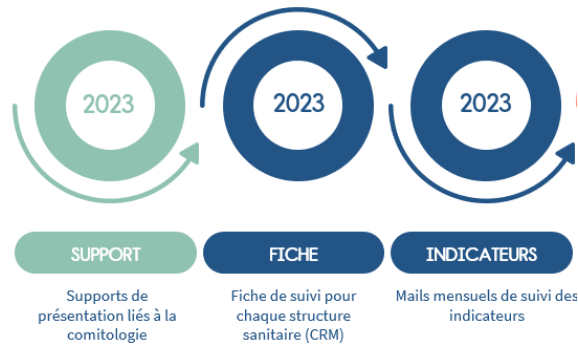
- Création MODOP Activation MES du 28-08-2023 au 08-09-2023
- Mise à jour flyers interne du 02-01-2023 au 09-01-2023
- ▶ GTT InterGRADeS Développement des usages
 - GTT # 1 Animation territoriale : 27/06/2023
 - GTT#2 CRM : 19-09-2023

Exploitation :

- ▶ Comitologie régionale : 16 réunions de la Cellule de coordination de janvier à octobre 2023
- ▶ Comitologie territoriale - CPAM :
 - Point de suivi sur les territoires et partage d'infos entre chargé d'animation et référent CPAM : de manière régulière (comitologie différenciée selon les territoires)
 - Identification d'actions de coordination prioritaires sur le territoire PACTE SAT : 22-09-2022
 - Réunion de cadrage CPAM Hainaut, S&N et URPS : 27-10-2023
- ▶ Comitologie territoriale – URPS :
 - Echanges S&N-URPS Animation territoriale : 02-06-2023
 - Première rencontre équipe URPS / CAT : 22-09-2023
 - 2° rencontre Coordination territoriale URPS / CAT : 01-12-2023
- ▶ Comitologie territoriale-COTER Collectif SI MS :
 - Première rencontre équipe Collectif SI MS / CAT : 27-02-2023
 - 9 COTER pour les territoires Ex-NPC : avril à décembre 2023
 - 9 COTER pour les territoires Ex-Picardie : avril à décembre 2023
 - 27-02-2023 : Clos
- ▶ Rencontres des DD_ARS :
 - Rencontre DD62 : 05-04-2023
 - Participation CTS62 : 29-06-2023
 - RencontreDD59 du 29-11-2023 au 29-11-2023
 - Rencontre DD80 du 08-12-2023 au 08-12-2023
 - Rencontre DD60 initialement prévue le 21-11-2023 décalée en janvier 2024
- ▶ Suivi des indicateurs ES
 - Envoi des indicateurs mensuels : tâche récurrente
 - Relance indicateurs IFAQ : 28-07-2023

Les livrables réalisés



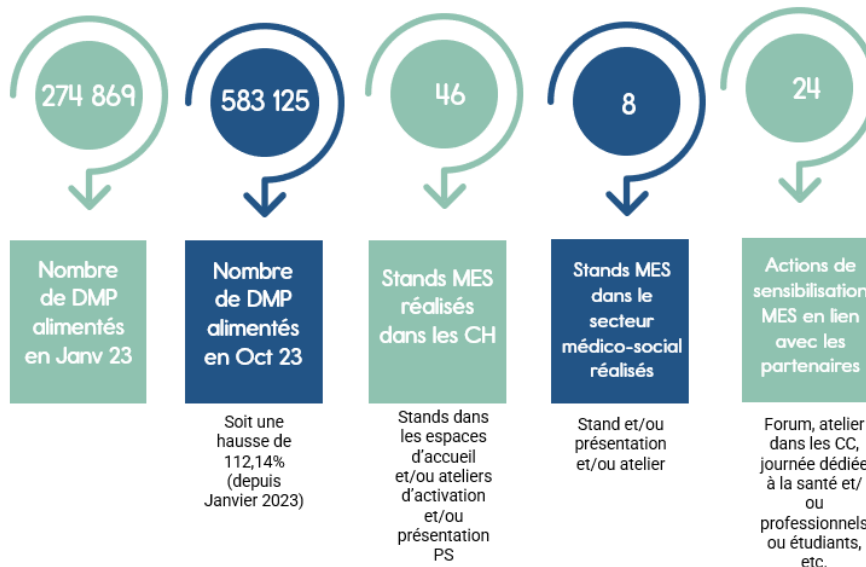


Analyse des écarts

Exploitation :

- Suite à la validation de la comitologie territoriale (Dialogue Territorial sur le Numérique), les premières rencontres seront à lancer en 2024 en fonction de chaque territoire

Les chiffres clés



3. Perspectives 2024

En 2024, les objectifs de l'animation territoriale resteront principalement de :

- Contribuer au développement des usages autour du Ségur en s'appuyant sur une vision « cas d'usage » et en mettant en place une comitologie au plus près des territoires (Dialogue Territorial sur le Numérique)
- Elargir le périmètre de l'animation au-delà du Ségur
- Poursuivre la dynamique partenariale et renforcer la présence de S&N sur le territoire

Mettre en place une stratégie d'accompagnement du secteur ambulatoire

1. Contexte



En 2023, l'ambition était de créer un référent pour le couloir ambulatoire et de le voir décliner une feuille de route dédiée à ce secteur.

Dans ce cadre, le référent avait pour rôle de faire émerger les besoins et les attentes du couloir ambulatoire, sur les services socles comme sur les services régionaux. Pour ce faire, il devait définir un plan d'actions en concertation avec l'URPS et le décliner sur les territoires.

Il participe ainsi à la sensibilisation et à l'accompagnement des acteurs pour faciliter la compréhension des enjeux du numérique et développer les usages, tout en tenant compte des problématiques spécifiques liées au secteur libéral. Il propose notamment des supports ou des modalités de sensibilisation et de communication adaptés à ce public et s'assure de l'émergence d'un catalogue de services au bénéfice de l'ambulatoire.

Code projet : SEGUR_1000 Accompagnement des acteurs de l'ambulatoire

2. Réalisation 2023

Description

Cadrage :

- ▶ Le référent Ambulatoire a pris son poste le 23 mars 2023 et le contact a été pris avec le référent Système d'Information de l'URPS.
- ▶ Rédaction de la FDR :
Afin de décliner opérationnellement la feuille de route ambulatoire, plusieurs rencontres de travail entre l'URPS et le GRADeS se sont tenues pour déterminer une méthode de travail et engager une dynamique de co-construction. Concrètement, chacun des 3 axes identifiés (Ségur, télésanté, services régionaux) a été décliné en objectifs puis en actions concrètes par S&N et l'URPS.
Pour ce faire, le référent a rencontré chaque chef de projet du GRADeS dont les projets impactent les professionnels de santé libéraux. La feuille de route a été validée en CODIR URPS-S&N, puis en CODIR S&N, et présentée à l'ARS en septembre.
Il a été convenu que la feuille de route est évolutive, et non figée, permettant de tenir compte des besoins du terrain et de la vie des projets.

Exploitation :

- ▶ Suivi de la FDR :
Le référent Ambulatoire assure le lien entre l'URPS et les équipes S&N pour la mise en œuvre des projets.
En interne, il rencontre régulièrement les chefs de projet pour connaître l'avancée du projet et les points à éclaircir (notamment avec l'URPS).
Au niveau supra, une comitologie a été définie permettant l'intervention des différentes Institutions mobilisées pour le secteur Ambulatoire:
 - Un comité de suivi de la Feuille de route se tient de façon hebdomadaire entre l'URPS et S&N afin de planifier/lancer les actions, faire le point sur les projets en cours et identifier les éventuels problématiques.
 - Un COPIL URPS et S&N se réunit bimestriellement pour permettre d'échanger sur des points particuliers (en février, en juillet, en septembre et en novembre 2023). Il a été convenu que ce COPIL serait élargi à l'ARS en septembre pour réaliser un point d'étape sur l'avancée de la feuille de route, et en janvier, à l'ARS et à l'Assurance Maladie permettant le bilan et les perspectives annuelles.
 - Un COPIL réunissant les différentes URPS et le GRADeS S&N s'est tenu le 23 novembre 2023 permettant au GRADeS de présenter ses missions et son intérêt pour le déploiement du numérique en santé dans le secteur ambulatoire, avec notamment la création du poste chef de projet ambulatoire.

► Mobilisation du référent sur les actions de sensibilisation et d'accompagnement aux usages des PSL :

Début décembre 2023, le référent ambulatoire a participé au Verif'Segur mené par l'ANS. 5 médecins libéraux se sont rendus disponibles pour réaliser les tests. Les médecins étaient satisfaits de ces tests qui ont permis de mettre en exergue les difficultés et les points d'amélioration des logiciels. Ces tests ont également permis au chef de projet ambulatoire d'objectiver les freins aux usages et de tenir compte de ces échanges dans la formalisation de prochaines sensibilisations.

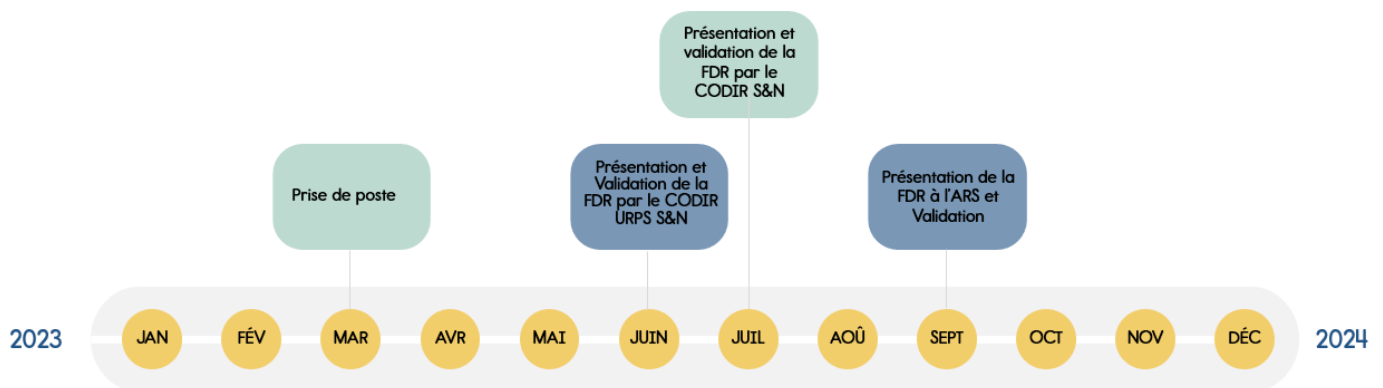
En effet, le référent assure le relai des informations, réalise et/ou veille au contenu des communications à destination des Professionnels de Santé Libéraux sur les projets nationaux et/ou sur les projets plus spécifiquement déployés par S&N.

Le référent participe aux sensibilisations des PSL en territoire ou par le biais de webinaires, sur les 3 axes de la feuille de route: le Segur (les référentiels et services socles, cyber sécurité...), la télésanté, et les services régionaux... Une action de mail phishing à destination des libéraux a été réalisée, un webinaire sur la cybersécurité s'est tenu fin novembre. Le webinaire "Accompagnement à l'inscription au SAS » est prêt et reporté pour 2024.

Pour renforcer l'animation en territoire des Professionnels de Santé Libéraux, et définir les liens et rôle de chacun, les équipes URPS et S&N (chargés d'accompagnement) se sont rencontrées en septembre et décembre 2023.

L'objectif est également de renforcer les liens avec les équipes de l'Assurance Maladie, pour ce faire 2 rencontres se sont tenues fin octobre et début décembre 2023. Pour donner suite, une seconde rencontre est planifiée pour chacune de ces CPAM au 1er trimestre 2024. D'autres rencontres CPAM sont en cours de planification pour début 2024.

Les jalons réalisés



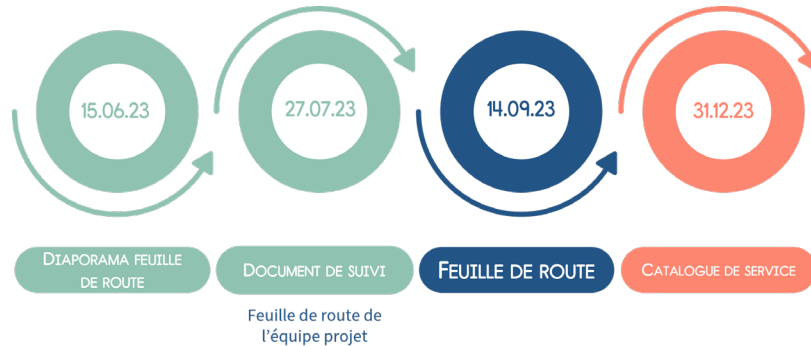
Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

- Rédiger la Feuille de route ambulatoire opérationnelle :
 - Participer aux Ateliers brainstorming : 23-03-2023 au 06-04-2023
 - Consulter les collègues en interne S&N : 12-04-2023 au 28-04-2023
 - Rédiger la FDR en lien avec l'URPS : 23-03-2023 au 13-09-2023
 - Présenter la FDR en CODIR URPS-S&N : 15-06-2023 au 15-06-2023 : Clos
 - Elaborer le document de suivi interne de la FDR : juillet 2023
 - Présenter la FDR à l'ARS du 14-09-2023 au 14-09-2023 : Clos
- Assurer la Comitologie de suivi FDR :
 - Comité de projet hebdomadaire avec l'URPS : du 27-03-2023 au 31-12-2024
 - Comité de projet interne GRADeS avec chaque porteur de projet : en place mais à régulariser
- Sensibiliser les PSL, et accompagner aux usages :
 - Favoriser les liens entre les équipes en territoire S&N et URPS par le biais de rencontres 22-09-2023 et 15-12-2023 : Clos
 - Rencontrer les équipes de l'Assurance Maladie et coordonner les actions vers l'Ambulatoire du 22-09-2023 au 01-06-2024 : première réunion organisée à Valenciennes (territoire Pacte SAT), une seconde avec les CPAM du littoral, d'autres sont planifiées ou en cours de planification pour les autres territoires

- Proposer des supports de communication adaptés aux PSL et participer à leur sensibilisation aux sujets du numérique : premières réalisations sur le thème de la Cybersécurité (SAS en cours).

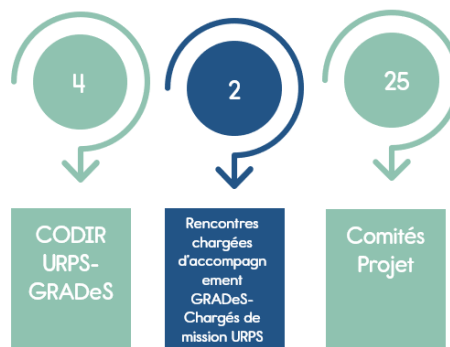
Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Aucuns écarts

Les chiffres clés



3. Perspective 2024

En 2024, l'objectif est de maintenir la bonne dynamique de co-construction avec l'URPS qui s'est mise en place depuis l'arrivée du référent Ambulatoire. De manière concrète, il est prévu de développer et renforcer le développement des usages par la mise en place de webinaires de sensibilisation réguliers et par la remontée des points de blocages par le biais de club utilisateurs.

La construction d'un catalogue de services dédié au secteur ambulatoire doit également permettre de donner plus de visibilité sur l'offre portée à destination du secteur libéral.

Evolution de la plateforme Régionale

1. Contexte



Cette mission a pour but de préparer et organiser l'évolution de la plateforme régionale PREDICE déployée dans la région depuis 2018.

Elle s'inscrit dans le cadre des actions « Convergence » et « Veille/Urbanisation des services régionaux et nationaux » indiquée dans l'avenant 6 du CPOM. Nous proposons dans la suite de redéfinir les objectifs fixés dans cet avenant, le kiosque applicatif étant livré et le cadre d'interopérabilité défini.

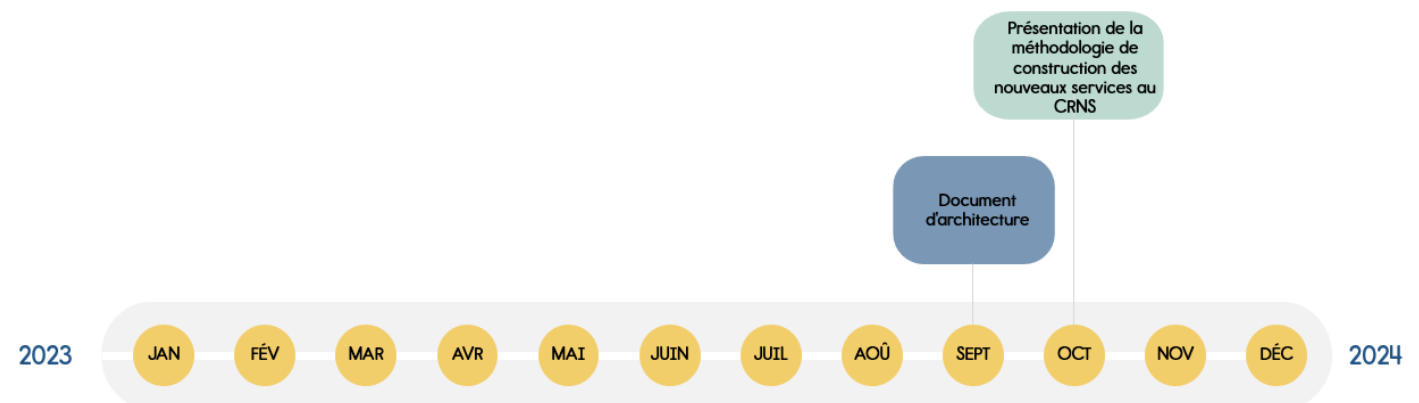
Code projet : COOR_101 Veille/urbanisation services rég et nat

2. Réalisation 2023

Description

- Première cartographie fonctionnelle cible finalisée le 22/09/2023
- Principe d'architecture applicative présenté à la direction le 06/09/2023 et à l'ARS le 14/09/2023
- Architecture de la plateforme d'intégration présentée à la direction le 06/09/2023 et à l'ARS le 14/09/2023
- Création d'un espace partagé SharePoint afin de diffuser en interne les travaux liés à l'urbanisation

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

- ▶ Définition et construction d'une architecture cible
 - Construction de la cartographie fonctionnelle cible du 03-07-2023 au 21-09-2023 : Clos, Première cartographie fonctionnelle cible finalisée le 22/09/2023
 - Construction de la cartographie fonctionnelle existante du 09-05-2023 au 30-06-2023 : Clos, Première cartographie fonctionnelle de l'existant finalisée le 30/06/2023

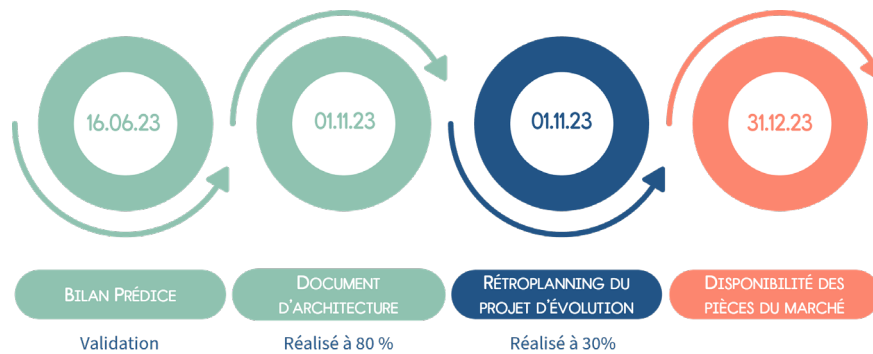


- Définition du cadre d'architecture applicatif du 24-07-2023 au 22-09-2023 : Clos, Principe d'architecture applicative présenté à la direction le 06/09/2023 et à l'ARS le 14/09/2023
- Définition du cadre d'architecture technique du 09-05-2023 au 31-01-2024 : En cours, Cadre d'architecture technique en cours de rédaction. Environnements et criticité des services définis. Il reste la partie sécurité à rédiger
- ▶ Réaliser la cartographie applicative Prédice du 03-07-2023 au 31-12-2023 : En cours, Des fiches applicatives ont été rédigées sur les modules suivants :
 - IdéoConnect
 - IdéoDirectory
 - ODS
 - IdéoIdentity
 - IdéoXDS
- ▶ Créer une cartographie des flux Prédice du 04-09-2023 au 31-03-2024 : En cours, Cartographie des flux démarré et abordée par données. Une vue par application sera ensuite proposée

Cadrage :

- ▶ Réalisation d'un bilan PREDICE du 03-04-2023 au 16-06-2023 : Clos, Bilan réalisé et présenté

Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Toutes les tâches sont réalisées, ou toujours en travail de fond avec un objectif de finalisation fin 2023/ début 2024.

Les chiffres clés

Pas de chiffres clés

3. Perspective 2024

Phases

Mission :

- ▶ Créer une cartographie des flux Prédice : Finalisation du travail de cartographie des flux
- ▶ Réaliser la cartographie applicative Prédice : Suivi et mise à jour de la cartographie applicative livrée en 2023

Jalons

- ▶ Disponibilité des pièces du marché : Le nouvel espace numérique s'orientant vers une construction à partir de plusieurs briques/applications, un ensemble de marchés est à prévoir pour chaque fonctionnalité et non un marché unique pour l'ensemble
- ▶ Rétroplanning du projet d'évolution

Commentaire : Les cartographies applicatives et des flux de Prédice seront certainement à finaliser sur le début d'année afin de prévoir la réversibilité Prédice.

L'année 2024 sera dédiée à deux projets en parallèles : construction du socle du nouvel espace de services numériques, réversibilité des services
Prédictifs utilisés vers ce nouvel espace



Développer l'outil CRM de Sant& Numérique

1. Contexte



L'outil CRM permet aux équipes de Sant& Numérique de piloter les déploiements et les accompagnements. Les objectifs de 2023 étaient de disposer d'une base de donnée à jour, de finaliser les développements de l'animation territoriale et d'étendre en interne l'usage de l'outil à l'ensemble des collaborateurs sur l'ensemble des missions de déploiement et d'accompagnement telles que: cybersécurité, Pôle administratif, Via Trajectoire, SI MS...

Il était également prévu la réalisation de tableau de bord à destination des équipes internes et des acteurs régionaux pour l'ensemble des missions pilotées dans l'outil CRM.

Des formations et un accompagnement aux usages ont été réalisés en continues sur l'année 2023.

Afin de répondre aux besoins des pôles et de l'équipe numérique régionale de l'ARS, nous avons organiser des ateliers permettant de qualifier les paramétrages et développements qui sont mis en œuvre.

Une ouverture de l'usage était prévue sur le mois de septembre 2023 à l'ARS, pour cela des accès spécifiques ont été paramétrés et communiqués. En complément un accompagnement à l'usage sera réalisé auprès des agents ARS identifiés.

Code projet : PROJ_100 Etude et Cadrage

2. Réalisation 2023

Description

L'outil CRM a été ouvert à l'ensemble des collaborateurs de Sant& Numérique et leur permet ainsi de piloter leurs déploiements et leurs accompagnements.

Les développements en lien avec l'utilisation du CRM pour l'équipe d'animation territoriale ont été réalisés.

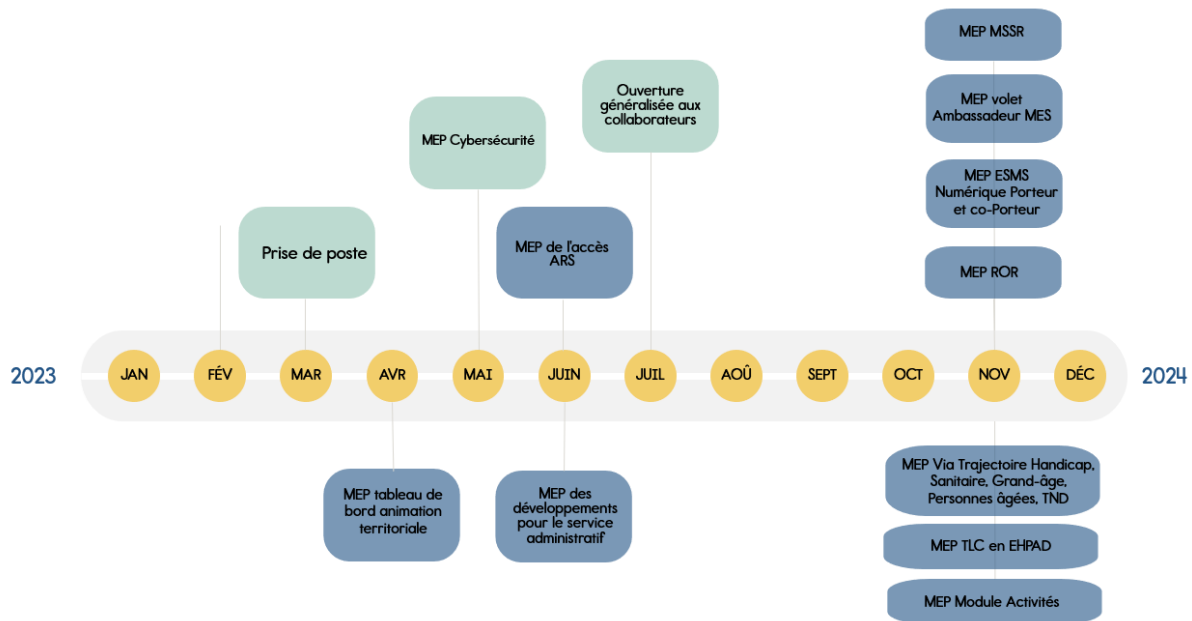
La réalisation de tableau de bord à destination des équipes internes a été produit pour permettre la génération d'indicateurs de pilotage des déploiements et des accompagnements.

Des formations et un accompagnement aux usages ont été réalisés en continue sur l'année 2023 pour permettre une parfaite appropriation de l'outil.

Afin de répondre aux besoins de l'équipe numérique régionale de l'ARS, nous avons construit une application spécifique permettant l'accès à une partie de la donnée et ainsi de partager entre l'ARS et les équipe de Sant& Numérique de l'information.

Un travail sur la qualité de la donnée a été entamée sur cette année et se poursuivra en 2024.

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

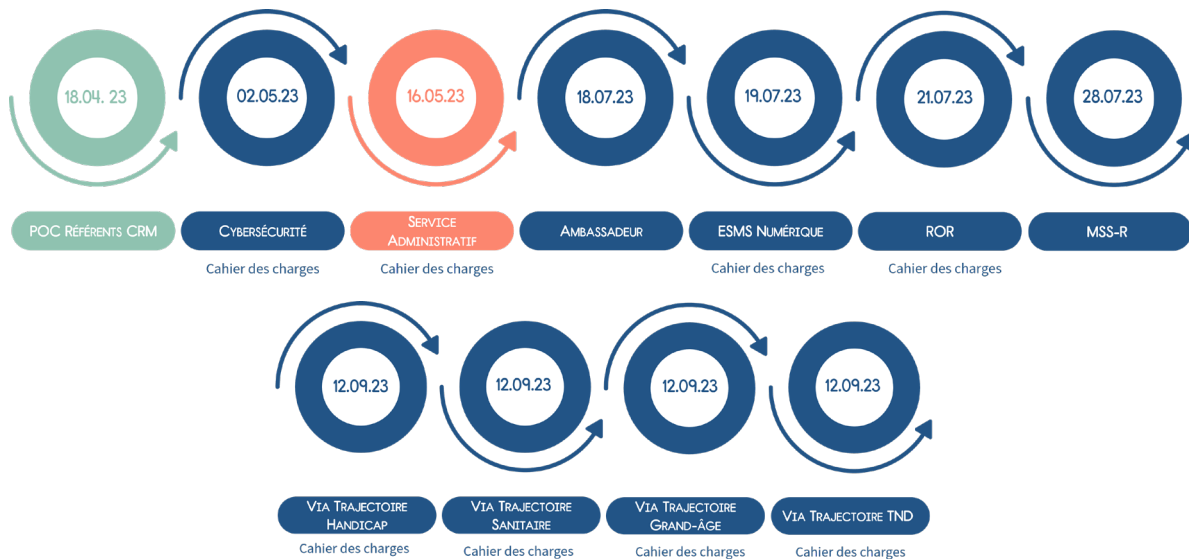
Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

- ▶ Accès ARS
 - Atelier mise en place technique accès ARS du 11-07-2023 au 28-07-2023 : Clos
 - Atelier RGPD accès ARS du 10-05-2023 au 13-09-2023 : Clos
 - Développement accès ARS du 24-05-2023 au 29-06-2023 : Clos
 - MEP accès ARS du 30-06-2023 au 30-06-2023 : Clos
 - Paramétrages accès ARS du 29-08-2023 au 16-10-2023 : Clos, L'accès à l'application spécifique a été mis en production. Un travail d'accès au rapport spécifique réalisé avec Power BI a été mené.
- ▶ Ambassadeur MES:
 - Atelier ambassadeur MES du 13-06-2023 au 18-07-2023 : Clos
 - Validation maquette ambassadeur MES du 18-07-2023 au 18-07-2023, Clos
 - Développement ambassadeur MES du 28-08-2023 au 17-10-2023, Clos
 - MEP le 16-11-2023 : Clos
- ▶ Ambulatoire :
 - Atelier ambulatoire du 13-06-2023 au 08-01-2024 : En cours, des ateliers sont en cours afin de faire évoluer le CRM au pilotage et au suivi du déploiement en lien avec les CPTS
- ▶ Animation territoriale :
 - Atelier animation territoriale du 02-03-2023 au 28-04-2023 : Clos
 - Validation maquette animation territoriale du 16-05-2023 au 16-05-2023 : Clos
 - MEP tableau de bord animation territoriale du 05-04-2023 au 05-04-2023 : Clos
- ▶ Cybersécurité :
 - Atelier Cybersécurité du 16-05-2023 au 16-05-2023 : Clos
 - Développement Cybersécurité du 22-03-2023 au 02-05-2023 : Clos
 - MEP Cybersécurité du 02-05-2023 au 02-05-2023 : Clos
 - Import données Cybersécurité du 02-05-2023 au 01-12-2023 : En cours, Un travail est en cours afin d'importer l'ensemble des actions menées dans le cadre de la cybersécurité
- ▶ ESMS Numérique porteurs et co-porteurs :
 - Atelier ESMS Numérique du 16-05-2023 au 16-05-2023 : Clos
 - Validation maquette ESMS Numérique du 19-07-2023 au 19-07-2023 : Clos
 - Développement ESMS Numérique du 20-07-2023 au 16-11-2023 : Clos

- MEP le 16-11-2023 : Clos
- ▶ **Pilotage :**
 - POC Référent CRM (Key user) du 01-03-2023 au 31-12-2023 : En cours, Un POC est en cours afin de mettre en œuvre un référent CRM dans chaque pôle. Ces référents se font le relais en terme de communication, formation et accompagnement aux usages du CRM
- ▶ **ROR :**
 - Atelier ROR du 08-06-2023 au 05-07-2023 : Clos
 - Validation maquette ROR du 21-07-2023 au 11-10-2023 : Clos
 - Développement ROR du 11-10-2023 au 13-11-2023 : Clos
 - MEP le 16-11-2023 : Clos
- ▶ **Service Administratif :**
 - Atelier pôle Service Administratif du 16-05-2023 au 16-05-2023 : Clos
 - Validation maquette service administratif du 16-05-2023 au 16-05-2023 : Clos
 - Développement service administratif du 22-05-2023 au 29-06-2023 : Clos
 - MEP service administratif du 30-06-2023 au 30-06-2023 : Clos
 - Import données service administratif du 24-07-2023 au 14-12-2023 : En cours, L'import des membres et du statuts des adhésions sera finalisé avant la fin d'année 2023. Il est également prévu de réaliser les formations auprès du service administratif.
- ▶ **TLC en EHPAD**
 - Atelier téléconsultation EHPAD du 21-06-2023 au 12-10-2023 : Clos
 - Validation maquette téléconsultation EHPAD du 12-10-2023 au 12-10-2023 : Clos
 - Développement téléconsultation EHPAD du 12-10-2023 au 13-11-2023 : Clos
 - MEP le 16-11-2023 : Clos
- ▶ **Via Trajectoire (Sanitaire, Grand âge, Handicap et TND) :**
 - Atelier Via Trajectoire du 08-06-2023 au 05-09-2023 : Clos
 - Validation maquette Via Trajectoire du 05-09-2023 au 11-10-2023 : Clos
 - Développement du 12-10-2023 au 13-11-2023 : Clos
 - MEP le 16-11-2023 : Clos
- ▶ **Module Activités :**
 - Etat des lieux du module actuel (rdv, suivi téléphonique ...) du 25-09-2023 au 02-10-2023 : Clos
 - Consolidation des besoins du 02-10-2023 au 06-10-2023 : Clos
 - Réalisation des développements du 09-10-2023 au 13-11-2023 : Clos
 - MEP le 16-11-2023 : Clos

Les livrables réalisés

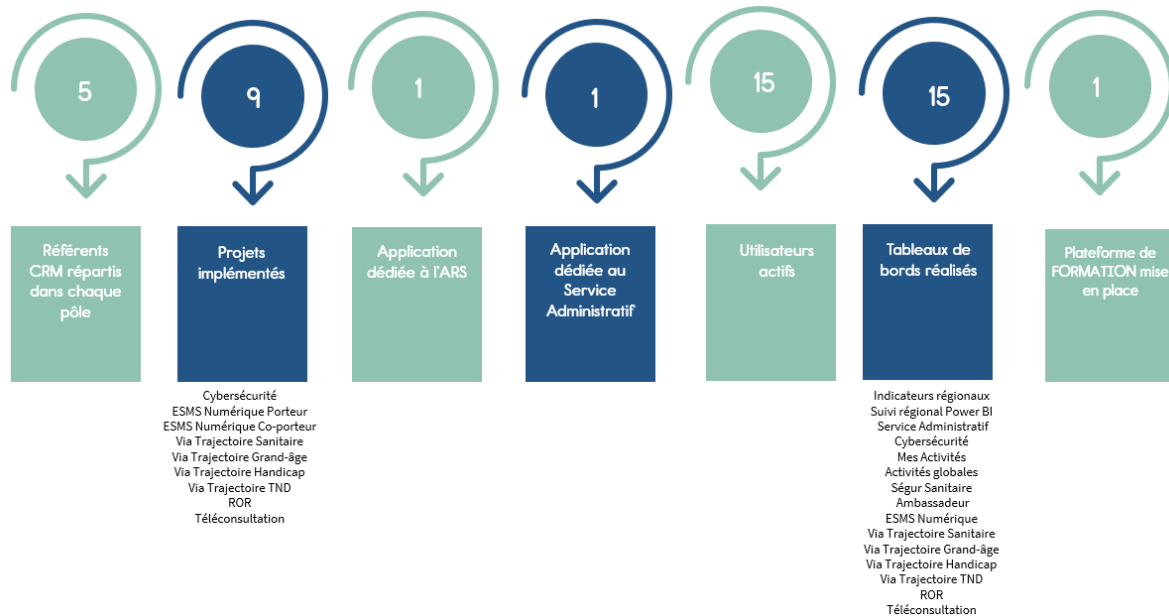


Analyse des écarts

Mission :

- ▶ Service Administratif du 11-07-2023 au 14-12-2023 : Reste l'import des données en lien avec nos membres et les formations utilisateurs à réaliser
- ▶ Ambulatoire : du 24-11-2023 au 08-01-2024 : Reste la validation de la maquette, la réalisation des développements et la MEP

Les chiffres clés



3. Perspective 2024

Phases

Mission :

- ▶ Accès ARS :
 - Droit d'accès aux équipes SI ARS à donner
 - Démonstration et formation au CRM
 - Identification des améliorations
 - Développements en lien avec les améliorations demandées à prévoir
 - Livraison en production
 - Accompagnement aux usages de l'outil

Jalons

- ▶ Suivi des CPTS (Ambulatoire) :
 - Finalisation des développements en lien avec le pilotage des CPTS
 - Mettre en œuvre le tableau de bord associé
 - Import de données
- ▶ Suivi des DAC :
 - Finalisation des développements en lien avec le pilotage des CPTS
 - Mettre en œuvre le tableau de bord associé
 - Import de données
- ▶ Déploiement des Services à Domicile :
 - Recueil du besoin
 - Cahier des charges et maquettage
 - Réalisation des développements

- MEP en production
- Production des tableaux de bords
- ▶ Déploiement du réseau sécurisé InéaConnect :
 - Recueil du besoin
 - Cahier des charges et maquetage
 - Réalisation des développements
 - MEP en production
 - Production des tableaux de bords
- ▶ Téléexpertise :
 - Recueil du besoin
 - Cahier des charges et maquetage
 - Réalisation des développements
 - MEP en production
 - Production des tableaux de bords
- ▶ SAS
 - Recueil du besoin
 - Cahier des charges et maquetage
 - Réalisation des développements
 - MEP en production
 - Production des tableaux de bords
- ▶ Chantier sur la qualité des données
- ▶ Accompagnement aux usages : A tous les collaborateurs et à l'ARS
- ▶ Améliorations de l'outil : Développer les tableaux de bord, rendre possible la création de prospects
- ▶ Pilotage

Dans le cadre du développement de l'outil CRM pour l'année 2024, nous envisageons de réaliser des développements en lien avec les projets de déploiements comme le suivi des CPTS, des DACS, des Services à domicile, le déploiement du réseau sécurisé, la téléexpertise et le Service d'accès aux Soins. Un travail sera mené en lien avec le pôle Traitement sur la qualité des données présentes dans le CRM ainsi que sur l'import de donnée. Des tableaux de bords seront également construits et mis à disposition des utilisateurs.

Nous envisageons également la mise en œuvre d'une comitologie dédiée à l'évolution de l'outil CRM avec l'ARS.

Espace Régional Sécurisé et Performant

1. Contexte

En 2022 le GIP Sant& Numérique a entamé les travaux d'élaboration d'un espace d'hébergement et de transport des données de santé, sécurisé et performant.

La diversité des environnements et technologies utilisés par les solutions de la région entraîne une instabilité des environnements et une incapacité pour le Groupement à garantir des niveaux de services nécessaires.

Il est donc important de définir un cadre de référence technique pour les solutions régionales et de veiller à son respect. Ces espaces devront par ailleurs apporter des services afin de gérer les niveaux de sécurité nécessaires à la sensibilité des données véhiculées & hébergées d'une part, et à la sécurité des sites raccordés d'autre part.

Code projet : INFRA_100, INFRA_200 Hébergement et infogérance

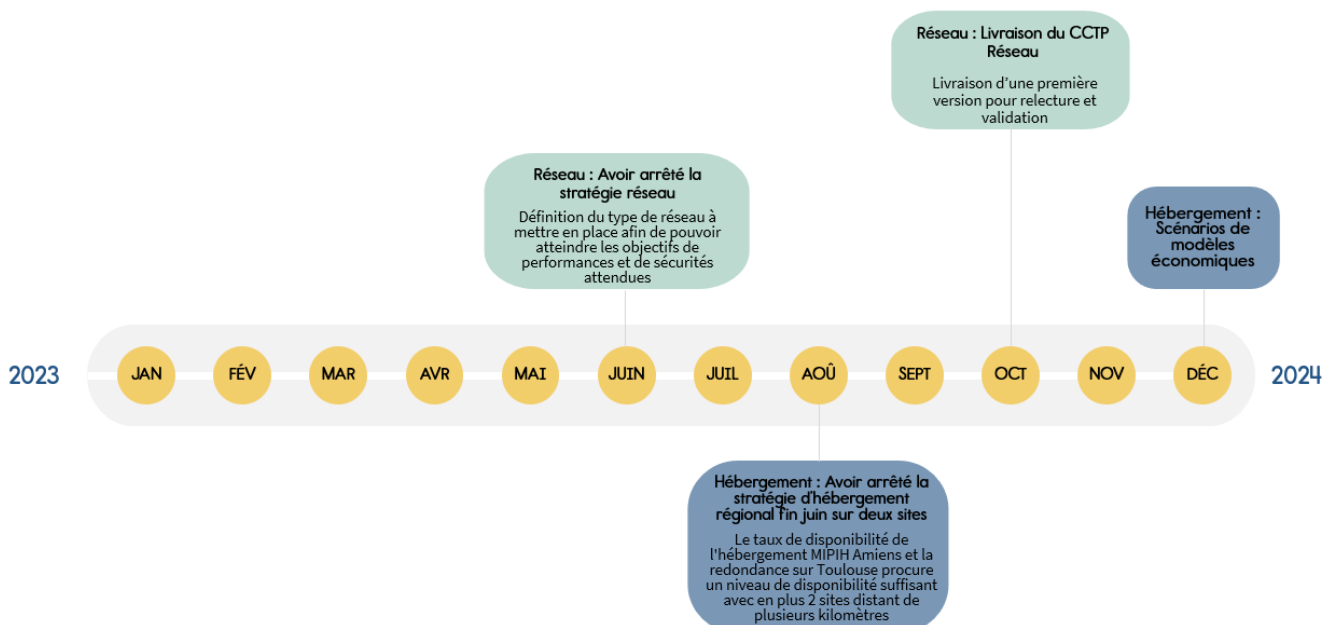
2. Réalisation 2023

Description

Sur le réseau régional, l'état des lieux, le recueil des besoins et l'étude de ceux-ci ont été réalisés sur le premier semestre 2023, lançant dans la continuité la rédaction du CCTP. La définition de l'architecture & des technologies du futur réseau régional ont été fixées dans ce cadre, aboutissant à une proposition de structuration du futur marché.

Sur l'infogérance, une première brique d'hébergement urbanisé a été étudiée et définie dans le cadre du projet ORUv2, avec en perspective la construction de l'observatoire des données de santé sur le premier semestre. Cette première brique sera mise en service courant octobre 2023.

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Cadrage :

► Réseau :

Rédiger le dossier de consultation & publier l'AO :

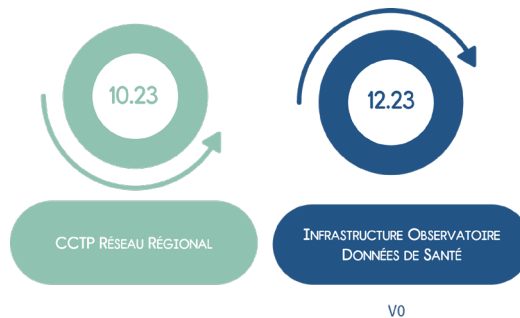
- Rédaction des pièces techniques : CCTP du 12-06-2023 au 06-10-2023 : En cours, Livraison d'une première version pour relecture et validation.
- Rédaction des pièces techniques : Annexes techniques et BPU du 12-06-2023 au 30-11-2023 : En cours
- Réseau : Rédiger le dossier de consultation & publier l'AO du 06-10-2023 au 02-04-2024 : A lancer, L'envergure du marché nécessite plus de temps pour la rédaction de celui-ci.
- Réseau : Scénarios de modèles économiques avec objectif d'autoportage du service à terme du 01-09-2023 au 22-12-2023 : En cours, la compilation de données à cette fin fait encore l'objet de rencontres d'industriels ;

Construction :

► Infogérance :

- Déployer une première brique d'hébergement mono-site pour l'observatoire des données de santé du 01-06-2023 au 29-09-2023 : réalisé, en cours de clôture, VSR en préparation ;

Les livrables réalisés



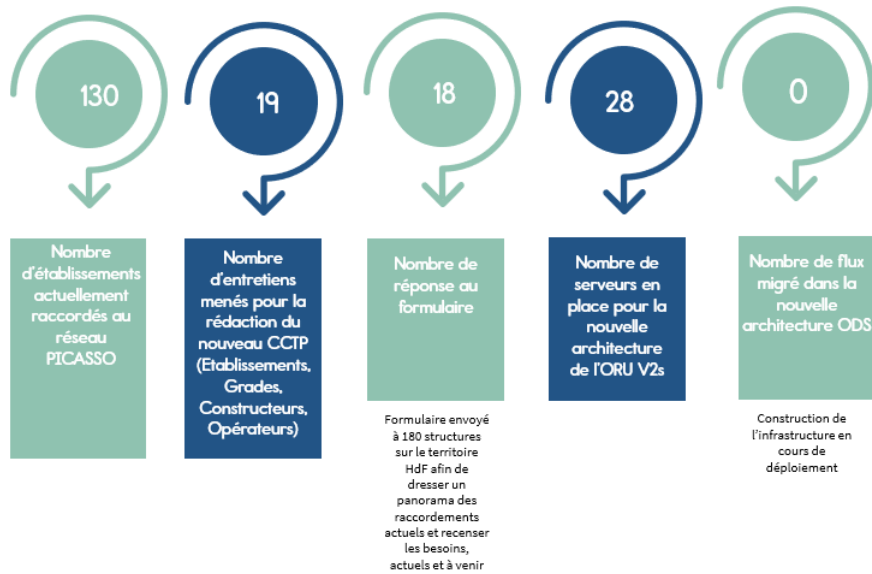
Analyse des écarts

La construction du dossier de consultation et publication de l'AO du réseau régional a pris du retard en regard du planning initial, en raison du recadrage du type de réseau retenu, nécessaire au regard de l'ambition de la stratégie régionale. Concernant l'hébergement du nouvel ORUV2, des délais supplémentaires liés à l'hébergement en environnement HDS se sont ajoutés au planning initial, du fait des procédures sécurisées et multipliant les échanges, ainsi qu'au délai pour la mise en place de la contractualisation.

Cadrage :

- Réseau : Rédiger le dossier de consultation & publier l'AO du 06-10-2023 au 02-04-2024 : En cours, la complexité du marché nécessite plus de temps que prévu pour la coordination entre les équipes techniques et marchés pour études et rédactions des pièces.

Les chiffres clés



3. Perspective 2024

Phases

Cadrage :

- ▶ Réseau : publication du marché
- ▶ Réseau : Réception des offres
- ▶ Réseau : Attribution aux candidats

Construction :

- ▶ Réseau : Conception de l'architecture et l'ingénierie avec l'intégrateur
- ▶ Réseau : Mise en place de la passerelle (Picasso – nouveau réseau)
- ▶ Réseau : Migration et validation du site pilote

Exploitation :

- ▶ Réseau : Début de réversibilité Picasso

Notre objectif pour 2024 sur la partie réseau régional et de migrer l'ensemble des sites sensibles actuellement sur PICASSO vers le nouveau réseau.

Concernant l'hébergement, nous avons pour perspectives de migrer l'ensemble des flux liés à l'ORU et l'observatoire des données de santé sur la nouvelle infrastructure. La sécurisation et la scalabilité de la première brique d'hébergement mise en service en 2023 sera nécessaire, et les nouveaux projets identifiés en 2023 viendront prendre place sur ce nouvel espace régional (Hélimur, DCI, plateforme d'intégration, annuaire régional).

Cadre d'Interopérabilité

1. Contexte



Les environnements applicatifs déployés ou hérités par le Groupement ne présentent à ce jour qu'un faible taux d'intégration des référentiels et des avantages d'un système dit « urbanisé », notamment PREDICE, et ce malgré un socle annoncé comme opérationnel par l'éditeur.

Deux facteurs en particulier contribuent à ce constat. D'une part, une logique de construction encore fortement axée « applicative », et pour laquelle les cahiers des charges eux-mêmes ne sont pas suffisamment structurés et organisés afin d'homogénéiser et rendre opérationnel ce sujet à part entière.

D'autre part, l'absence de structuration et gouvernance d'un outil central visant à industrialiser l'interopérabilité, en donnant aux acteurs un cadre technique sur lequel s'adosser pour développer l'interopérabilité et les échanges inter-applicatifs.

Code projet : COOR_101 Veille/urbanisation services rég et nat

2. Réalisation 2023

Description

- Première cartographie fonctionnelle cible finalisée le 22/09/2023
- Principe d'architecture applicative présenté à la direction le 06/09/2023 et à l'ARS le 14/09/2023
- Architecture de la plateforme d'intégration présentée à la direction le 06/09/2023 et à l'ARS le 14/09/2023
- Portefeuille projet des services socle défini

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Cadrage :

- ▶ Définir le socle documentaire de référentiels & d'interopérabilité pour la région du 02-01-2023 au 29-12-2023 : En cours, Document en cours de rédaction
- ▶ Construire le schéma d'urbanisation régional et le valider intra-GIP du 03-07-2023 au 29-12-2023 : En cours :

- Première cartographie fonctionnelle cible finalisée le 22/09/2023.
- Principe d'architecture applicative présenté à la direction le 06/09/2023 et à l'ARS le 14/09/2023.

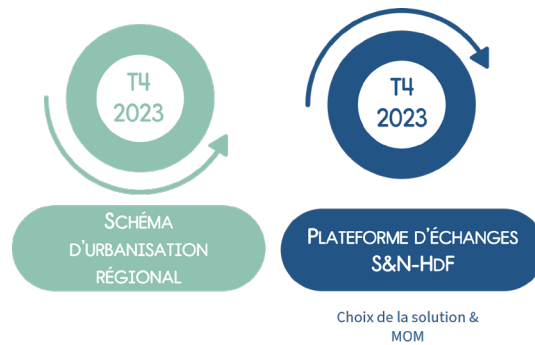
Mission :

- ▶ Entamer la déclinaison opérationnelle en portefeuille projet du schéma d'urbanisation du 01-10-2023 au 29-12-2023 : En cours, Portefeuille projet des briques « socle » défini

Construction :

- ▶ Plateforme Régionale d'Intégration du 16-10-2023 au 29-12-2023 : En cours :
 - Briques ETL et EAI choisies
 - Briques ESB, API Management et Gateway en cours de choix

Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Les différents livrables documentaires sont en cours de rédaction / finalisation.

Le déploiement de la plateforme d'intégration a débuté avec l'ETL, et le choix des offres pour la plateforme API Management et la Gateway est en cours. L'EAI, bien que choisi, sera déployé en 2024 car n'a pas d'usages prévus à l'heure actuelle.

Les chiffres clés

Pas de chiffre clés

3. Perspective 2024

Phases

Construction :

- ▶ Plateforme Régionale d'Intégration
- ▶ Plateforme d'échanges GIP - choix de la solution & MOM La brique EAI ne sera pas déployée en 2023 car pas d'usage pour le moment sur cette partie de la plateforme d'intégration

Le portefeuille projet lié au socle du nouvel espace de services numérique est déjà identifié, mais les autres services métiers seront définis en fonction des besoins de la région et des projets présentés. Il faudra prévoir un temps d'étude et d'intégration pour chacun d'entre eux.

La MOM de la plateforme d'intégration sera certainement finalisée en début d'année pour la partie ESB/API Management et la Gateway.

Maintien en condition opérationnelle et poursuite du peuplement ROR

1. Contexte



Le répertoire de l'Offre et des Ressources en santé et accompagnement médico-social (ROR) est positionné dans la doctrine du numérique en santé comme le référentiel socle qui décrit l'offre de santé sanitaire et médicosociale sur le territoire national.

Le ROR répond ainsi à un triple objectif :

- Alimenter les services numériques qui facilitent l'orientation ;
- Permettre aux professionnels de santé de trouver une prise en charge adaptée au besoin du patient rapidement ;
- Fournir une visibilité des lits disponibles dans des services de soins (médecine, réanimation).

En 2023, les objectifs principaux sur le ROR étaient :

- Poursuite du peuplement, de la mise en qualité des données et de l'usage du module des capacités disponibles ;
- Maintien en condition opérationnelle et mise à jour des versions.
- Peuplement et mise en qualité du ROR en lien avec la mission « Synchronisation ROR-VT ».
- Cohérence avec le futur ROR national et l'évolution des référentiels socles nationaux en lien avec la mission « Socle d'annuaire régional de l'offre ».

Code projet : SOC_300 ROR

2. Réalisation 2023

Description

Cadrage:

- ▶ Participation à la gouvernance et aux réunions nationales stratégiques et opérationnelles (COPROG, COSTRAT, GT etc.) ;

Exploitation :

- ▶ Gestion des montées de version ;
- ▶ Gestion des nomenclatures ;
- ▶ Paramétrage ;
- ▶ Support ;
- ▶ Tests d'intégration des données de peuplement initial de l'offre de ville (flux RASS) et tests d'intégration des données dans le ROR National.

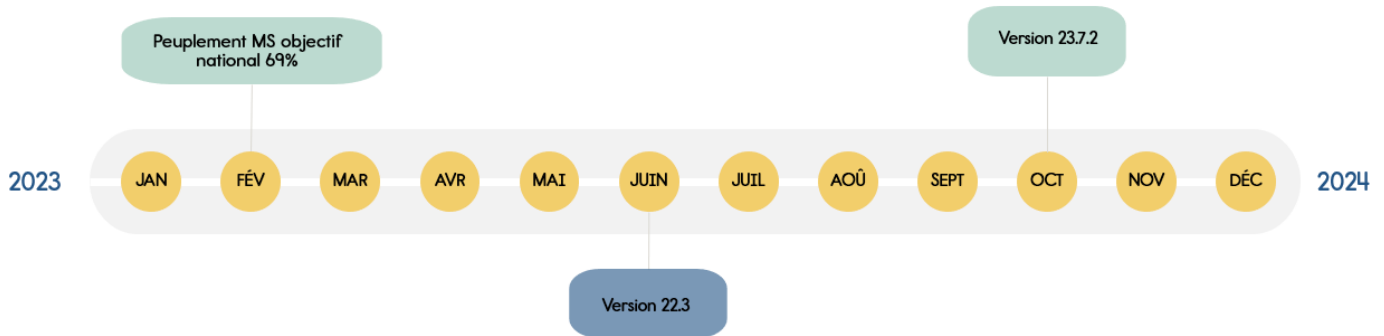
Développement des usages :

- ▶ Poursuite du peuplement des établissements sanitaires ;
- ▶ Déploiement PA sur les départements de l'Aisne, l'Oise, la Somme et le Pas-de-Calais ;
- ▶ Peuplement des données de VT PH dans le ROR et déploiement initié ;
- ▶ Accompagnement des utilisateurs (formations).

Suivi des usages :

- ▶ Pilotage de la prestation « Qualité des données des capacités des soins critiques » généralisée sur la région ;
- ▶ Suivi du module qualité des données nationales ;
- ▶ Participation aux réunions inter-régionales.

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Cadrage :

- ▶ Comitologie :
 - 5 COPROG Opérationnel
 - 4 COPROG Stratégique

Développement des usages :

- ▶ Création des supports de formation
- ▶ Peuplement du médico- social PA et PH :
 - Peuplement PA du 01-01-2023 au 31-05-2023 : Clos
 - Peuplement PA phase 2 du 31-05-2023 au 31-05-2024 : En cours
 - Peuplement PH du 01-01-2023 au 31-05-2023 : Clos
 - Peuplement PH phase 2 du 31-05-2023 au 31-05-2024 : En cours
- ▶ Poursuivre le peuplement sanitaire
 - Peuplement MCO du 01-01-2023 au 31-05-2024 : En cours
 - Peuplement PSY du 31-05-2023 au 31-05-2024 : En cours
 - Mise à jour SMR (automatique) du 19-10-2023 au 19-10-2023 : Clos

Exploitation :

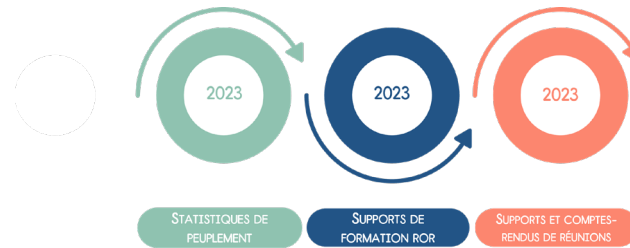
- ▶ Assurer le support et l'accompagnement des utilisateurs
- ▶ Recettes :
 - Version 22.3 préprod du 13-06-2023 au 20-06-2023
 - Version 22.3 prod du 21-06-2023 au 23-06-2023
 - Version 23.7.2 préprod du 04-09-2023 au 09-10-2023
 - Version 23.7.2 prod du 18-10-2023 au 20-10-2023

Suivi des usages :

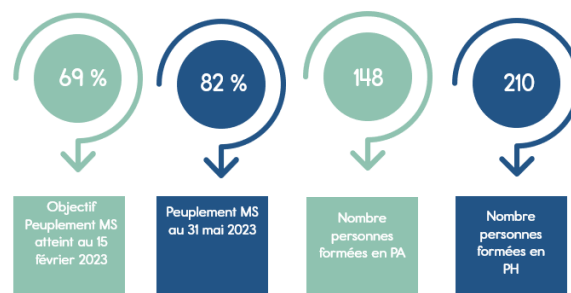
- ▶ Analyse des indicateurs grâce au BI national
- ▶ Comité de déploiement :
 - Comité du 22-09-2023 : Clos
 - Comité #2 du 15-12-2023 : Clos
- ▶ Démarche qualité :
 - Instance opérationnelle qualité T1 2023 du 21-03-2023 : Clos
 - Instance opérationnelle qualité T3 2023 du 26-09-2023 : Clos
 - Revue Stratégique Qualité – Exhaustivité du 06-06-2023 : Clos
 - Revue Stratégique Qualité - Exhaustivité #2 du 29-06-2023 : Clos
 - Formation module qualité RORN du 10-10-2023 : Clos
 - Formation module qualité RORN #2 du 24-10-2023 : Clos
 - Flash ROR du 01-01-2023 au 31-12-2023 : En cours

- Qualité du module capacités soins critiques : Généralisation mise en qualité des données (suivi et b) / Automatisation du flux (désignation réf. technique) / Usage du SAMU 62 (formations/reteb)

Les livrables réalisés



Les chiffres clés



3. Perspective 2024

En 2024, les objectifs pour le ROR sont de poursuivre le déploiement en intégrant les professionnels libéraux via le flux RASS et de faire les modifications nécessaires (mise à jour manuelle) pour tenir compte de la réforme créant les Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR).

Les objectifs sont également d'atteindre (et dépasser) les objectifs de peuplement fixés par le national :

- ▶ Peuplement PSY : 85%
- ▶ Peuplement PA phase 2 : 85% (peuplement atteint en avance de phase (fin 2021))
- ▶ Peuplement PH phase 2 : 85%
- ▶ Peuplement PA/PH : 100% sur le département de la Somme (département pilote)

Synchronisation ROR / ViaTrajectoire

1. Contexte



L'objectif est de positionner le Répertoire de l'Offre et des Ressources comme référentiel unique de l'offre de santé (sanitaire et médicosocial). Cela implique que les structures ne mettent à jour leurs données que dans un seul référentiel, le ROR. Ce dernier alimente directement ViaTrajectoire, l'outil « national » d'orientation pour les domaines de la santé et du médicosocial.

La synchronisation ROR/ViaTrajectoire permet une description unique et homogène de l'offre de soins et un gain de temps, évitant la double saisie des données communes au sein des établissements

En 2023, les objectifs fixés dans le cadre du Ségur étaient d'atteindre un peuplement de 69% des ESMS dans le ROR et une synchronisation à hauteur de 32% des ESMS.

Afin d'atteindre ces objectifs fixés par le national, nous avons poursuivi le peuplement et la synchronisation afin d'assurer la fiabilisation des données, tout en accompagnant les acteurs de santé, notamment par la mise en place de formations et la gestion de tickets pour assurer le développement des usages sur la région.

Code projet : ORIEN_100 Sanitaire, ORIEN_200 Grand Age et ORIEN_300 Handicap, SOC 300 (ORIEN 500)

2. Réalisations 2023

Description

Cadrage :

- Participation à la gouvernance nationale (Collège des partenaires, réunion CNSA, ...);
- Pilotage et participation à la gouvernance régionale (COPIL VT, point ARS...);
- Définition de la stratégie de déploiement « synchronisation ROR-ViaTrajectoire »;
- Rédaction d'une note de cadrage

Exploitation :

- Participation aux recettes fonctionnelles conjointement avec les autres régions;
- Gestion et suivi des demandes d'évolutions et des dysfonctionnements;
- Accompagnement des acteurs : Pilotage du support de niveau 1 (Comearth) et gestion et suivi des tickets niveau 1 et 2.

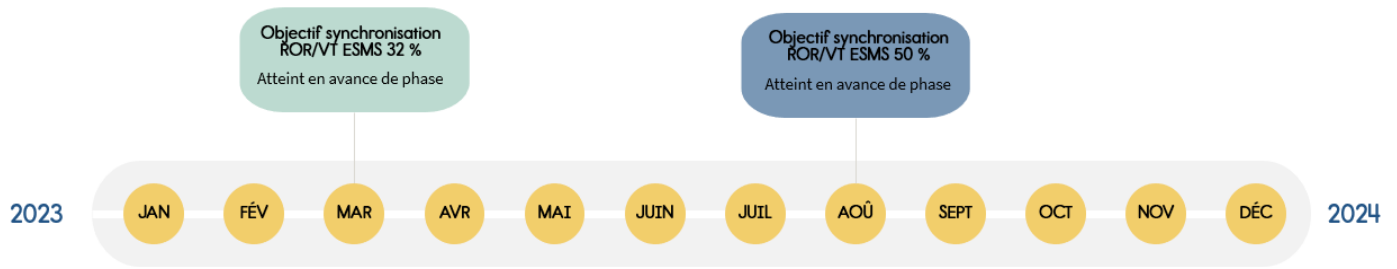
Développement des usages :

- Formation des professionnels des ESMS de l'Aisne, l'Oise, la Somme et le Pas de Calais sur le champ du grand âge;
- Formation des professionnels sur le versant handicap sur l'ensemble des Hauts de France;
- Prise de contact avec l'ensemble des établissements sanitaires pour la mise en place de la synchronisation;
- Création et mise à jour de la documentation, notamment les supports de formation, les procédures...
- Participation active aux clubs utilisateurs et aux ateliers de travail.

Suivi des usages :

- Fiabilisation et mise en qualité des données

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Cadrage :

- ▶ ESMS Personnes handicapées :
 - Réunion pilotage et validation avec l'ARS : 16-01-2023

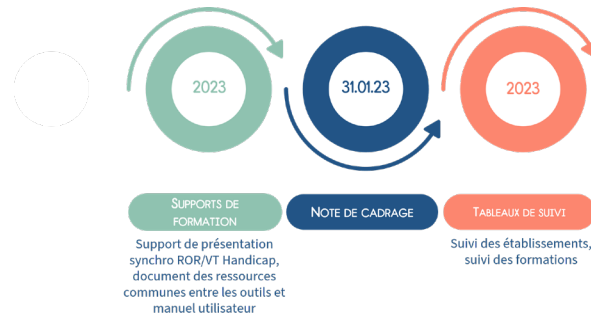
Développement des usages :

- ▶ Assurer le support utilisateurs : tout au long de l'année
- ▶ ESMS Personnes âgées :
 - Département de la Somme - Réunion de lancement : 09-02-2023
 - Département de la Somme - Synchronisation ROR/ViaTrajectoire : 02-01-2023 au 28-02-2023
 - Département de l'Aisne - Récupération données ViaTrajectoire et peuplement du ROR : du 02-01-2023 au 28-02-2023
 - Département de l'Aisne - Réunion de lancement : 09-02-2023
 - Département de l'Aisne - Synchronisation ROR/ViaTrajectoire : du 02-01-2023 au 28-02-2023
 - Département de l'Aisne - Déploiement (Création des accès, formations...) : du 02-01-2023 au 30-06-2023
 - Département de l'Oise - Récupération données ViaTrajectoire et peuplement du ROR : 02-01-2023 au 28-02-2023
 - Département de l'Oise - Réunion de lancement : 10-02-2023 au 10-02-2023
 - Département de l'Oise - Synchronisation ROR/ViaTrajectoire du 02-01-2023 au 28-02-2023
 - Département de l'Oise - Déploiement (Création des accès, formations...) : 02-01-2023 au 30-06-2023
 - Département de l'Oise : Récupération données ViaTrajectoire et peuplement du ROR du 02-01-2023 au 28-02-2023 : Clos
 - Département du Pas-de-Calais - Récupération données ViaTrajectoire et peuplement du ROR : 01-06-2023 au 28-07-2023
 - Département du Pas-de-Calais - Réunion de lancement : 19-09-2023
 - Département du Pas-de-Calais - Synchronisation ROR/ViaTrajectoire : 20-09-2023 au 10-11-2023
 - Département du Pas-de-Calais - Déploiement (Création des accès, formations...) du 20-09-2023 au 22-12-2023 : En cours
 -
- ▶ ESMS Personnes handicapées :
 - Création des accès ROR
 - Création des outils pour le déploiement
 - Formation PH du 1er semestre : du 06-03-2023 au 30-06-2023
 - Formation PH du 2nd semestre : du 21-09-2023 au 12-10-2023
 - Reprise de données VT et peuplement du ROR du 15-02-2023 au 31-12-2024 : En cours
- ▶ Etablissements sanitaires :
 - Création d'un document « état des lieux » (comparatif) pour chaque établissement : 02/01/2023 au 12/10/2023
 - Contacter tous les ES : L'ensemble des ES ont été contacté une première fois pour mettre en place la synchronisation
 - Création des outils de déploiement
 - Phase 1 : Déploiement des ES de moins de 5 unités du 02-01-2023 au 29-12-2023 : En cours
 - Phase 2 : Déploiement des ES de moyenne taille (5 à 10 unités) du 02-01-2023 au 28-06-2024 : En cours
 - Phase 3 : Déploiement des ES de taille importante (+ de 11 unités) du 03-07-2023 au 27-12-2024 : En cours

Exploitation :

- ▶ Gestion du support : tout au long de l'année
- ▶ Suivi et traitement des demandes d'évolutions et de dysfonctionnements : tout au long de l'année

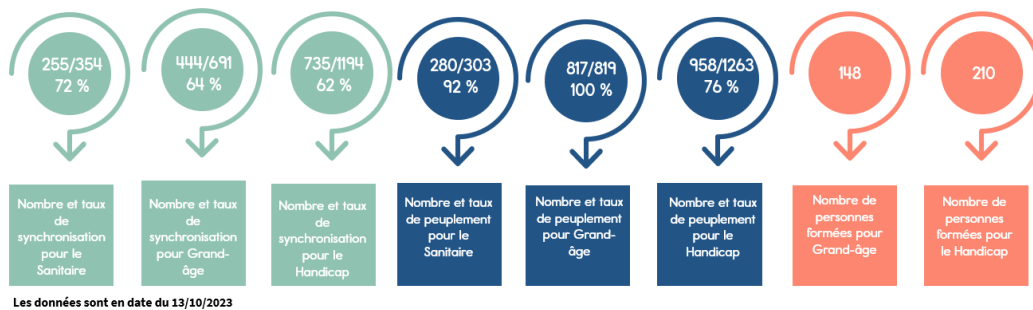
Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Pas d'écarts

Les chiffres clés



3. Perspectives 2024

Les enjeux pour la synchronisation 2024 seront de synchroniser les ESMS Personnes Agées sur le département du Nord et de poursuivre le déploiement des établissements sanitaires et ESMS PH. L'équipe souhaite, une nouvelle fois, pouvoir dépasser les objectifs chiffrés fixés par le national.

L'objectif sera également de contribuer à la qualité des données.

Socle d'annuaire régional de l'offre

1. Contexte



Les différentes structures de coordination régionale font part depuis quelques mois d'un besoin grandissant d'interconnaissance entre structures afin de permettre l'orientation la plus efficiente des professionnels et des patients. Les outils d'annuaire permettent de répondre à cette problématique en mettant à disposition une liste des professionnels de santé, leurs activités/spécialités, les structures et les établissements de santé, leur cartographie,...

Des solutions locales se mettent en place pour répondre partiellement à des besoins d'annuaires spécifiques. Nous pouvons noter le CREHPSY, le GREEC,... qui répondent à des besoins précis d'annuaires et de coordination. Cependant, cette approche ne peut répondre à un besoin global régionale, à savoir un seul point d'entrée permettant d'accéder à l'ensemble des acteurs et à l'offre de santé de la région Hauts-de-France.

Le projet d'Annuaire Régional provient ainsi d'un besoin exprimé par une majeure partie des acteurs de la santé au sein de la région Hauts-de-France avec comme principale nécessité d'avoir un accès rapide à un annuaire régional centralisé permettant :

- d'obtenir les identités des professionnels de santé des Hauts-de-France le plus à jour possible,
- d'avoir un seul point régional centralisé pour la recherche et la récupération d'identités de professionnels de santé ou structures,
- de pouvoir obtenir simplement des informations sur des professionnels de santé « périphériques » à sa propre structure (libéraux, ES aux alentours,...)
- d'avoir accès à une description cartographique de l'offre de santé en région.

Le service d'Annuaire Régional est un service proposé à tous les professionnels de santé (adhérents GIP) des Hauts-de-France (acteurs du sanitaire, du médico-social, du libéral,...). Une version allégée est envisagée pour le patient.

Dans la continuité de la notion d'annuaire, émerge également un besoin en terme d'annuaire de sécurité. L'objectif de celui-ci, différent de l'annuaire des ressources évoqué précédemment, est de fournir une solution robuste et sécurisée d'authentification des utilisateurs du SI régional et la gestion des droits et habilitations des utilisateurs. Ainsi, une démarche plus globale de gestion des identités et des accès (IAM - Identity and Access Management) est amorcée en parallèle du projet d'annuaire des ressources.

Code projet : SOC_400 Annuaires

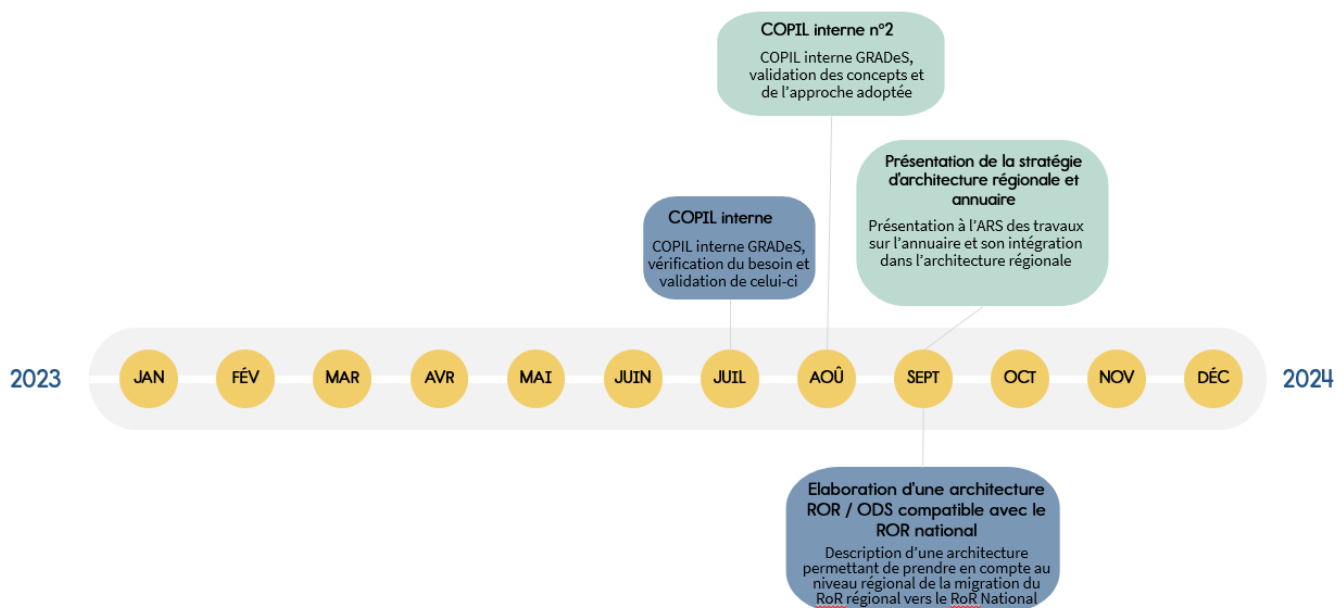
2. Réalisation 2023

Description

- ▶ Recueil des besoins au niveau PTSM, DAC et CPTS (domaine du libéral : partiellement)
- ▶ Conceptualisation de la notion d'annuaire
 - Notion d'annuaire des ressources recensant l'offre de soins régionale
 - Notion d'annuaire de sécurité permettant la gestion des droits et habilitations de la plateforme régionale
- ▶ Réalisation d'un benchmark des solutions du commerce, des solutions utilisées par les autres GRADeS
 - Prise de contact avec les industriels pour des échanges autour de leurs solutions d'annuaire,
 - Prise de contact avec certains GRADeS pour des échanges autour de leurs besoins en terme d'annuaire et les solutions utilisées le cas échéant
- ▶ Etude et recensement des gisements de données potentiellement intégrables au sein de l'annuaire,
- ▶ Description d'une architecture d'annuaire en accord avec le schéma d'urbanisation régional
 - Découpage entre service métiers pour l'utilisateur final et le service socle d'accès aux données
 - Conceptualisation d'une interface d'accès aux données interopérables avec des services tiers désirant manipuler les données de l'annuaire régional
 - Distinction entre annuaire des ressources et annuaire de sécurité
- ▶ Développement interne d'un prototype d'annuaire

- Prise en main des Interfaces de Programmation d'Application (API) FHIR de l'annuaire.sante.fr
- Rédaction d'une expression du besoin (besoins fonctionnels + maquettage d'écrans) afin d'obtenir des devis de développement à façon d'un annuaire régional.
- Ateliers de travail avec des éditeurs
- ▶ Définition d'une stratégie marché pour l'obtention d'une solution d'annuaire des ressources
 - Solution sur étagère,
 - Développement à façon,
 - Mixte des 2 approches précédentes.
- ▶ Constitution équipe projet intra GRADeS (implication de l'ensemble des directions selon leurs domaines de compétences)

Les jalons réalisés



Les taches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les taches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Cadrage :

- ▶ Rédaction cahier des charges/CCTP du 20-04-2023 au 01-09-2023 : En cours, Rédaction du CCTP en cours pour publication à venir
- ▶ Schéma d'intégration et d'architecture des annuaires régionaux incluant RPPS, FINESS et annuaires complémentaires :
 - Cartographie des référentiels/sources données existants - Définir une architecture cible du 24-03-2023 au 09-06-2023 : Clos, Rédaction d'un document recensant les référentiels existants et comment les intégrer
 - Identifier les blocs fonctionnels et architecture globale/flux de données du 20-07-2023 au 10-08-2023 : En cours, Flux de données non recensés totalement
 - Recensement des solutions d'annuaire existantes en région du 24-03-2023 au 05-06-2023 : En cours, Elaboration d'un fichier recensant des solutions répondant à la problématique de l'annuaire des ressources. Les solutions sur étagères sont rares, quelques solutions open source difficiles à intégrer.
 - Rédaction fiche projet du 28-03-2023 au 07-04-2023 : Clos, Fiche projet clarifiant les besoins et attentes en terme d'annuaire. Intégration dans la fiche descriptive de mission Z0Gravity.
 - Rédaction retour d'analyse sur l'annuaire du 01-06-2023 au 28-09-2023 : En cours, Document d'analyse présentant l'approche adoptée pour la construction d'un annuaire régional

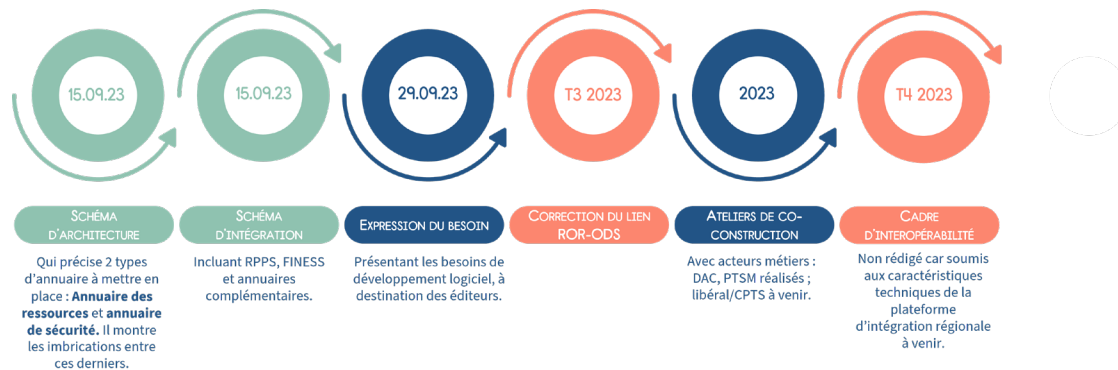
Construction :

- ▶ Correction du lien ROR-ODS du 01-07-2023 au 29-09-2023 : En cours, Correction en cours, en attente de description du RoR N.
- ▶ Demande de devis aux éditeurs identifiés (Amiens et Lille) du 25-09-2023 au 29-09-2023 : En cours, Envoi de l'EB rédigé ci-après
- ▶ Rédiger une expression du besoin IHM de visualisation pour les éditeurs du 18-09-2023 au 25-09-2023 : Clos, Rédaction d'une EB précisant les besoins pour un développement à façon

Mission :

- ▶ Compléter Fiche de positionnement - Région HDF du 01-08-2023 au 24-08-2023 : Clos, Fiche à destination de l'ANS pour évaluer le niveau nécessaire d'accompagnement pour migrer vers le RoR National
- ▶ Tester la déconnexion du RoR Régional et voir les impacts sur l'ODS du 01-09-2023 au 13-10-2023 : En cours, Déconnexion franche du RoR R pour évaluer l'impact de cette déconnexion. A préalable, en attente d'un correctif

Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Cadrage :

- ▶ Préparation de la solution du 01-01-2024 au 29-02-2024 : A lancer
- ▶ Reprise de données du 01-01-2024 au 29-03-2024 : A lancer, Tache non lancée car en attente de la construction du socle annuaire
- ▶ Phase de conception du 01-02-2024 au 26-04-2024 : A lancer
- ▶ Phase de déploiement du 01-05-2024 au 31-07-2024 : A lancer
- ▶ Phase de recette du 31-07-2024 au 30-09-2024 : A lancer
- ▶ Rédaction des éléments du marché et publication du 02-10-2023 au 31-10-2023 : Cette phase est reportée à 2024 en fonction des phases de préparation et de conception. Les différents éléments et constitutifs de l'annuaire sont nécessaires afin de déterminer ce qui relèvera ou non de marché(s) (recours éventuel aux centrales d'achats, briques open sources, TMA)

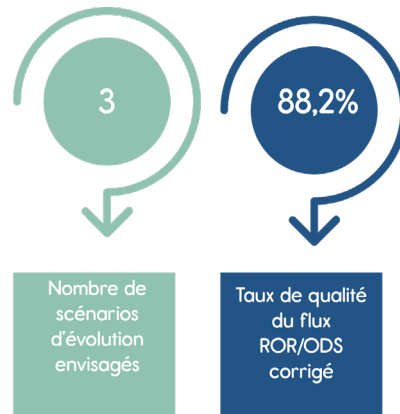
Construction :

- ▶ Ateliers de co-construction avec les acteurs métiers du 01-01-2024 au 31-03-2024 : A lancer
- ▶ Cadre d'Interopérabilité régionale des services d'annuaires du 01-11-2023 au 30-03-2024 : A lancer, tâche en interdépendance avec le projet plateforme d'intégration régionale
- ▶ Construction d'un entrepôt de données des ressources régionales du 16-10-2023 au 11-01-2024 : A lancer
- ▶ Prototype V1 : demande de devis aux éditeurs identifiés (Amiens et Lille) du 09-10-2023 au 09-10-2023 : Clos, mise en concurrence terminée et attribution réalisée
- ▶ Développement Prototype V2 du 01-01-2024 au 20-03-2024 : A lancer
- ▶ Développement Prototype V3 du 20-03-2024 au 31-05-2024 : A lancer
- ▶ Développement Prototype V4 du 30-03-2024 au 31-05-2024 : A lancer

Mission :

- ▶ Assurer la transition vers le ROR national pour l'ODS du 11-09-2023 au 15-05-2024 : A lancer

Les chiffres clés



3. Perspective 2024

Phases

Cadrage :

- ▶ Déterminer les technologies à utiliser
- ▶ Phase de conception
- ▶ Phase de déploiement
- ▶ Phase de recette
- ▶ Préparation de la solution
- ▶ Rédaction cahier des charges/CCTP
- ▶ Rédaction des éléments du marché et publication
- ▶ Reprise de données
- ▶ Schéma d'intégration et d'architecture des annuaires régionaux incluant RPPS, FINESS et annuaires complémentaires

Construction :

- ▶ Ateliers de co-construction avec les acteurs métiers & validation des attendus métiers
- ▶ Cadre d'Interopérabilité régional des services d'annuaires
- ▶ Construction d'un entrepôt de données des ressources régionales
- ▶ Correction du lien ROR-ODS
- ▶ Demande de devis aux éditeurs identifiés (Amiens et Lille)
- ▶ Développement Prototype V1
- ▶ Développement Prototype V2 : Validation POC
- ▶ Développement Prototype V3
- ▶ Développement Prototype V4
- ▶ Assurer la transition vers le ROR national pour l'ODS
- ▶ Tester la déconnexion du RoR Régional et voir les impacts sur l'ODS

Jalons

- ▶ Attribution du marché
- ▶ Cahier des charges de l'annuaire régional validé/Marché publié
- ▶ Mise à disposition du modèle V3 du RoR National
- ▶ Mise en place des réflexions sur les modalités de pilotage du capacitaire
- ▶ Prise en main des services d'interrogations et d'alimentation du ROR
- ▶ Validation POC

2024 sera l'année des développements de l'annuaire régional, aussi bien annuaire des ressources que annuaire de sécurité. Le principe fondateur des annuaires sera la standardisation :

- Standardisation sur le format des données ;
- Standardisation sur l'échange, partage des données ;

Plusieurs briques complémentaires seront conçues durant 2024 :

- Moteur d'intégration des données hétérogènes (annuaire santé, RoR, pages jaunes,...) au travers de la plateforme régionale d'intégration
- Plateforme de mise à disposition/partage sécurisé des données annuaire ;
- Plateforme d'intégration dans l'annuaire régional de données métiers complémentaires :
 - Ceci sous-tend la définition d'une gouvernance sur l'intégration des données dans l'annuaire régional ;
- Service finaux à destination des utilisateurs :
 - Recherche de ressources à partir de mots clés ;
 - Recherche cartographique ;
 - Recherche en mobilité ;

En terme de recueil des besoins :

- Validation, consolidation des besoins exprimés par les DAC, PTSM, libéraux ;
- Recueil des besoins au niveau médicosocial à réaliser ;



Imagerie Régionale

1. Contexte



La région dispose de nombreuses solutions distinctes pour gérer le stockage, le partage et l'échange d'images numériques. Chaque projet d'imagerie dispose de son architecture et de sa technologie correspondant à son besoin spécifique.

L'approche choisie a l'avantage de la rapidité de déploiement pour les projets concernés. Elle empêche néanmoins l'uniformisation des flux de communication et la mutualisation des coûts pour des

problématiques similaires.

Ainsi, certains établissements peuvent avoir plusieurs technologies et solutions numériques différentes pour gérer des processus similaires. De même, il est souvent impossible de capitaliser sur les solutions déjà en place pour lancer une nouvelle initiative autour de l'imagerie dans la région.

Le lancement de projets ambitieux à l'échelle régionale (tels qu'Ariane et CRCDC) impose de revoir cette stratégie. L'arrivée du projet national DRIM-M, visant justement à unifier les flux d'échange et de partage d'image à l'échelle nationale, est une opportunité pour concevoir et déployer à l'échelle de la région un réseau d'imagerie cohérent, mutualisé et s'appuyant sur une architecture technique unifiée.

Code projet : IMG_100 Projet Ariane

2. Réalisation 2023

Description

Pas de description

Les jalons réalisés

Pas de jalons

Les tâches réalisées et en cours

Pas de tâches

Les livrables réalisés

Aucuns livrables

Analyse des écarts

Cadrage :

- ▶ Cadrage du projet régional avec objectifs, calendrier du 04-09-2023 au 17-11-2023 : A lancer

Les chiffres clés

Pas de chiffres clés

3. Perspective 2024

Phases

Cadrage :

- ▶ Cadrage du projet régional avec objectifs, calendrier

Jalons

- ▶ Comitologie régionale

Accompagner et déployer les services de Téléconsultation, de télésoin

1. Contexte



Les services de téléconsultation Prédice permettent à un professionnel médical exerçant en ville ou dans une structure sanitaire ou médico-sociale de réaliser une consultation à distance sécurisée avec un patient. La téléconsultation permet :

- Une meilleure accessibilité aux soins et à une meilleure continuité des soins, notamment pour les patients ayant des difficultés pour se rendre à votre cabinet ou dans votre structure ;
- La formalisation et la sécurisation des échanges entre le professionnel médical et le patient ;
- Des déplacements évités de la part des professionnels médicaux ou des patients ;
- Le désengorgement des salles d'attente ;
- La prévention des hospitalisations ou ré-hospitalisations.

Le service de télésoin Prédice permet à un pharmacien ou auxiliaire médical exerçant en ville ou dans une structure sanitaire ou médico-sociale de réaliser un soin à distance sécurisé avec un patient.

La vidéotransmission Prédice permet à un professionnel de réaliser une visio sécurisée avec, soit, un autre professionnel, afin de se coordonner entre eux. Soit, un usager/patient ou son entourage afin d'assurer une continuité d'accompagnement.

Code projet : TLM_2000 Téléconsult/télésoin et visio sécurisée (Etude et accompagnement)

2. Réalisation 2023

Description

Maintien en condition opérationnelle de la solution :

- ▶ Gestion des montées de version (recettes des applications, documents de communication), du support et gestion/création des nouveaux comptes utilisateurs.

Finalisation de la recette de l'intégration du e-rdv dans le module de téléconsultation pour permettre la planification par les secrétaires médicales :

- ▶ Création d'outils de formation (vidéo de pas à pas, procédures) à destination des secrétaires et DSI
- ▶ Sensibilisation des secrétaires et référents (webinaires/démonstrations) : Centres Hospitaliers de Cambrai, Senlis et Soissons
- ▶ Paramétrages des droits et accès agendas
- ▶ Un groupe de travail est encore en cours avec les Centres Hospitaliers de Lille et de Calais et le GHICL pour vérifier la faisabilité et paramétrer la récupération des documents issus de la Téléconsultation par les secrétaires médicales.

Réalisation d'un état des lieux des principales solutions de téléconsultation/télésoin/visio :

- ▶ Cet état de lieux permet de recenser, entre autres, les services (téléconsultation, téléexpertise, messagerie instantanée, agenda en ligne, etc.), les fonctionnalités, l'accessibilité, le matériel et périphériques, etc. En complément de cet état des lieux, et afin d'apporter une grille de lecture, réalisation d'un guide fonctionnel d'aide au choix d'une solution de Télémédecine ainsi qu'un guide sur les dispositifs médicaux reliés à la télé médecine (types de dispositif, dispositifs médicaux connectés, sécurité, conditions de remboursements, etc.).

Accompagnement des projets médicaux de télésanté (en cours) :

- ▶ Accompagnement du GHT Saphir dans le projet de mise en place de la Téléconsultation par les Professionnels de santé du Centre Hospitalier Jeanne de Navarre de Château-Thierry à destination de la population carcérale du centre pénitentiaire de Château-Thierry.

Autres acteurs en cours d'accompagnement :

- ▶ MSP Léonard de Vinci (Phase cadrage du projet)
- ▶ Institut Médical de Breteuil (Présentation et démonstration de la plateforme Prédice)

Objectifs :

- ▶ Bilan PREDICE ;
- ▶ Maintenir en condition opérationnelle la solution ;
- ▶ Finaliser la recette de l'intégration du e-rdv dans le module de téléconsultation pour permettre la planification par les secrétaires médicales ;
- ▶ Réaliser un comparatif de la couverture fonctionnelle des principales solutions de téléconsultation/télésoin ;
- ▶ Accompagnement méthodologique des acteurs dans l'outillage des organisations ;
- ▶ Assurer la promotion des bonnes pratiques de télésanté auprès des acteurs de l'écosystème de santé du territoire

Les jalons réalisés

Aucuns jalons

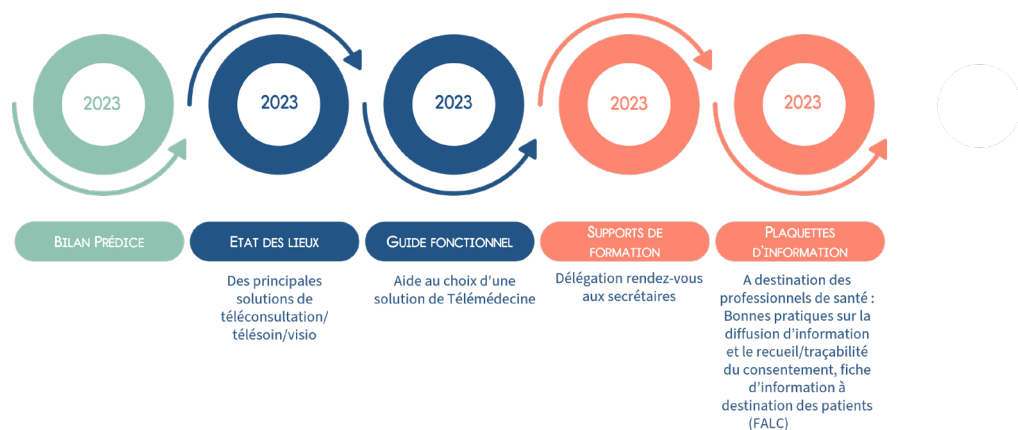
Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

- ▶ Accompagner les acteurs dans l'outillage des organisations par la réalisation d'un comparatif de la couverture fonctionnelle des principales solutions de téléconsultation/télésoin/visio :
 - Réalisation d'un état des lieux des principales solutions de téléconsultation/télésoin/visio du 01-01-2023 au 31-12-2023 : En cours
 - Réalisation d'un guide fonctionnel d'aide au choix d'une solution de Télé médecine du 01-06-2023 au 31-12-2023 : En cours
- ▶ Assurer la promotion des bonnes pratiques de télésanté auprès des acteurs de l'écosystème de santé du territoire :
 - Rédaction plaquette d'informations à destination des patients (consentement) du 09-03-2023 au 31-12-2023 : En cours
- ▶ Définir une stratégie d'accompagnement des projets médicaux de télésanté du 01-01-2023 au 31-12-2023 : En cours
- ▶ Intégration du e-rdv dans le module de téléconsultation pour permettre la planification par les secrétaires médicales :
 - Finalisation de la recette de l'intégration du e-rdv dans le module de Téléconsultation du 01-01-2023 au 30-04-2023 : Clos
 - Paramétrages et Webinaires de formation des secrétaires du 01-05-2023 au 31-10-2023 : Clos
 - Réalisation de supports de formation (procédure, vidéos) du 01-05-2023 au 31-07-2023 : Clos
- ▶ Maintenir en condition opérationnelle de la solution du 01-01-2023 au 22-12-2023 : Clos
- ▶ Réaliser un bilan PREDICE sur la partie Télésanté du 02-01-2023 au 31-01-2023 : Clos

Les livrables réalisés



Analyse des écarts

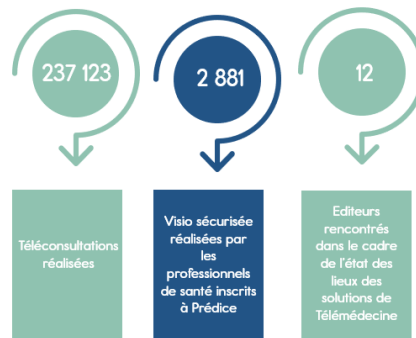
Mission :

- ▶ Etudier les scénarios envisageables concernant l'offre de téléexpertise : A lancer
- ▶ Réaliser un comparatif de la couverture fonctionnelle des principales solutions Télécabines implantées sur l'ensemble des territoires de la région et de fournir ainsi un état des lieux des dispositifs implantés : A lancer
- ▶ Référencer l'offre de télésanté disponible en région : A lancer

La stratégie relative à l'outillage Maincare de Prédice ayant été définie en octobre 2023, la redéfinition de la stratégie d'accompagnement des acteurs peut être amorcée fin 2023 et poursuivie sur 2024, en lien avec l'organisation de la réversibilité de la Téléconsultation/Télésoin sur Prédice.

La réalisation d'une cartographie de l'offre de téléconsultation/télésoin se fera en lien avec l'équipe socle, en charge de la création des annuaires régionaux.

Les chiffres clés



3. Perspective 2024

Phases

- ▶ Réversibilité de la Téléconsultation/Télésoin sur Prédice à organiser d'ici fin 2024 ;
- ▶ Stratégie d'accompagnement des acteurs utilisant ou envisageant d'utiliser une solution de Téléconsultation/Télésoin autre que Prédice à élaborer ;
- ▶ Réalisation d'une cartographie de l'offre de téléconsultation/télésoin, en lien avec l'équipe socle, en charge de la création des annuaires régionaux

Accompagner et déployer les services de Téléexpertise

1. Contexte



Dans le bouquet de services Prédice, l'application téléexpertise est un complément à l'offre de soins. Elle a pour objectifs d'améliorer le dépistage et la prise en charge des maladies, d'obtenir l'avis d'un spécialiste plus rapidement, et d'éviter des déplacements pour vos usagers / patients. Le service est disponible en version web et en version mobile et ouvert pour le professionnel de tout type de structure.

Sur 2022 les usages en télé-expertise se font sur la TLE plaie et la TLE Tumeurs avec respectivement 5 et 123 actes mensuel en moyenne, cf. bilan PREDICE.

Dans l'attente des orientations régionales relatives à l'outillage PREDICE, la continuité des missions est assurée

Code projet : TLM_1100 Téléexpertise et échanges sécurisés (Etude et accompagnement)

2. Réalisation 2023

Description

Pilotage du déploiement de la Téléexpertise en dermatologie :

- ▶ Suivi des usages et création de compte pour les nouveaux utilisateurs ;
- ▶ Gestion des indisponibilités des professionnels ;
- ▶ Mise à disposition et suivi des statistiques de suivi et de facturation (URPS);

Pilotage du déploiement de la téléexpertise Multi-spécialité :

- ▶ Dans le cadre de l'accompagnement à l'outillage numérique pour développement des usages du dépistage de la rétinopathie diabétique, travail collaboratif avec la cheffe de projet (échanges éditeur, paramétrages et démonstrations).

Maintien en condition opérationnelle de la solution :

- ▶ Gestion des montées de version (recettes des applications, documents de communication)
- ▶ Gestion du support

Réalisation d'un état des lieux des principales solutions de téléexpertise :

- ▶ L'état des lieux des solutions de Télémédecine (cf Fiche mission 12 - Accompagner et déployer les services de Téléconsultation, de télésoin) inclue les solutions de Téléexpertise.

Objectifs :

- ▶ Bilan Prédice,
- ▶ Conseils auprès des professionnels de santé désirant outiller leurs projets médicaux de téléexpertise en multispécialités,
- ▶ Réaliser un comparatif de couverture fonctionnelle des principales solutions de téléexpertise,
- ▶ Maintenir en condition opérationnelle la solutions sur l'année 2023.

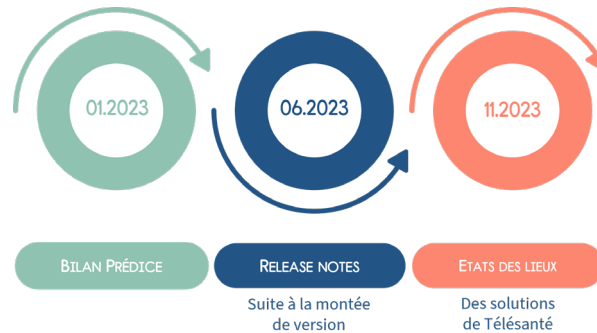
Les jalons réalisés

Pas de jalons

Les taches réalisées et en cours

Pas de taches réalisées

Les livrables réalisés



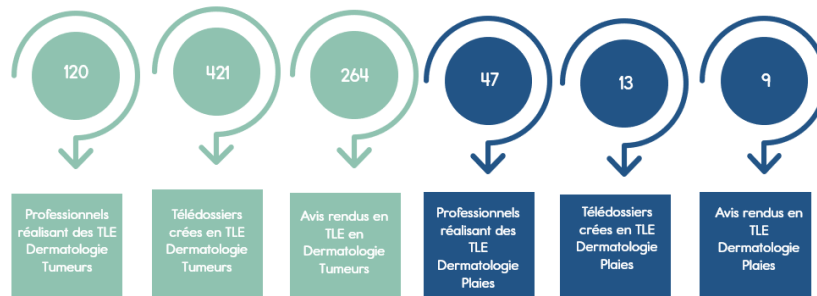
Analyse des écarts

Comme évoqué en introduction, un certain nombre d'acteurs ne souhaitent plus utiliser la solution Maincare qui n'a pas évoluée depuis au moins deux ans.

Ainsi, les Centres Hospitaliers de Cambrai (Dermatologie), Lens et Lille ont décidé de déployer la solution Omnidoc, qui leur donne pleine satisfaction, pour réaliser leurs activités de Téléexpertise. Le Centre Hospitalier d'Amiens a par ailleurs informé le GRADeS de sa volonté de mettre les projets liés à Prédice en stand-by en attendant d'avoir plus de visibilité sur la stratégie régionale quant à l'outillage de Prédice.

Ce constat explique la non volonté des professionnels de santé et des établissements à utiliser et à déployer la téléexpertise générique telle que proposée dans la feuille de route, au regard également de la maturité des solutions de téléexpertise tierces présentes aujourd'hui sur le marché.

Les chiffres clés



3. Perspective 2024

- ▶ Réversibilité de la Téléexpertise sur Prédice à organiser d'ici fin 2024 ;
- ▶ Stratégie d'accompagnement des acteurs utilisant ou envisageant d'utiliser une solution de Téléexpertise autre que Prédice à élaborer ;
- ▶ Maintien en condition opérationnelle du service de TLE en dermatologie Maincare ou accompagnement de l'URPS ML dans la réversibilité de la solution Prédice tle vers une autre solution ;
- ▶ Réalisation d'une cartographie de l'offre de téléexpertise régionale, en lien avec l'équipe socle, en charge de la création des annuaires régionaux

Maintien en condition opérationnelle et suivi de Via Trajectoire

1. Contexte



ViaTrajectoire est devenu en 2023 un service Socle de la stratégie numérique national. Il est l'outil généralisé d'orientation pour les domaines de la santé et du médico-social, avec trois modules principaux :

- Module Sanitaire : suivre et gérer les orientations des patients vers les Services de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), l'Hospitalisation à Domicile (HAD), les Unités de Soins Palliatifs (USP) et le Programme de Retour à Domicile (PRADO).
- Module Grand Âge : suivre et gérer les orientations des personnes âgées vers les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), les Unités de Soins de Longue Durée (USLD) et les Accueils de Jour.
- Module Handicap : suivre et gérer les orientations des personnes en situation de handicap.

Dans ce cadre, l'objectif était de continuer à accompagner les structures sanitaires et médico-sociales pour garantir une utilisation optimale de ces modules et d'évaluer l'impact des différentes évolutions de cette solution, tout en assurant la promotion de l'interopérabilité entre les systèmes d'information des établissements de santé et ViaTrajectoire, renforçant la communication, optimisant l'offre de formation et collectant les indicateurs pertinents.

Cette mission est en lien avec les missions "Synchronisation ROR – ViaTrajectoire" et "Mise en œuvre de nouveaux parcours" (TND).

Code projet : ORIEN_100, ORIEN_200 et ORIEN_300

2. Réalisations 2023

Description

Cadrage :

- ▶ Participation à la gouvernance nationale (Collège des partenaires, réunion CNSA, ...);
- ▶ Pilotage et participation à la gouvernance régionale (COFIL VT, point ARS...);
- ▶ Elaboration d'une nouvelle proposition de déploiement PRADO à l'assurance maladie;
- ▶ Définition de la stratégie de déploiement en lien avec la mission "Synchronisation ROR – ViaTrajectoire";
- ▶ Intégration de l'INS dans ViaTrajectoire;
- ▶ Travaux préparatoires en vue de la réforme SMR.

Exploitation :

- ▶ Participation aux recettes fonctionnelles conjointement avec les autres régions;
- ▶ Gestion et suivi des demandes d'évolutions et des dysfonctionnements;
- ▶ Pilotage du support de niveau 1 (Comearth) et gestion et suivi des tickets niveau 1 et 2.

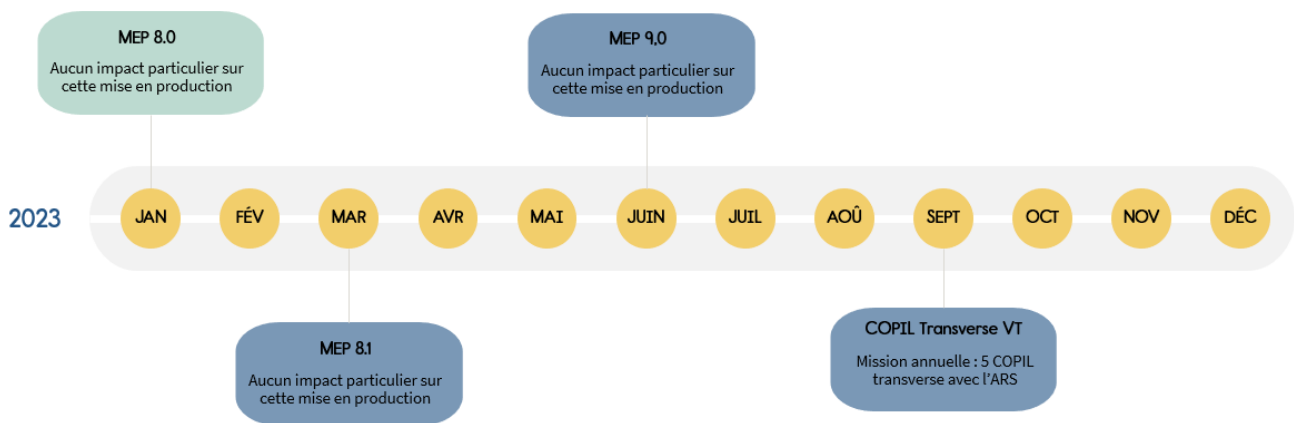
Développement des usages :

- ▶ Formation des professionnels pour accompagner les nouveaux arrivants et les établissements récemment intégrés;
- ▶ Création et mise à jour de la documentation, notamment les supports de formation, les procédures, et les fiches techniques;
- ▶ Mise en place de la communication, incluant la diffusion de newsletter et d'informations, avec une attention particulière portée à la communication auprès des médecins libéraux en partenariat avec l'URPS;
- ▶ Participation active aux clubs utilisateurs et aux ateliers de travail;
- ▶ Co-organisation avec l'ARS, Le CD 60, la MDPH 60 et animation territoriale auprès des organismes gestionnaires de l'Oise pour échanger sur les difficultés rencontrées dans l'utilisation du module handicap et ainsi travailler sur les axes d'amélioration;
- ▶ Formation de l'ARS et des MDPH au SID-SDO de la CNSA.

Suivi des usages :

- ▶ Fiabilisation et mise en qualité des données en lien avec la mission "Synchronisation ROR – ViaTrajectoire" et des instructions de la CNSA pour le module handicap (gestion des doublons) ;
- ▶ Optimisation de la production de statistiques : transmission de données nécessaires à l'élaboration du Projet Régional de Santé dans le domaine du Handicap et des dialogues de gestion avec les OG, calcul du taux d'usage MCO/SMR dans le domaine sanitaire, complétude du tableau de suivi mensuel dans le domaine grand âge, réflexion sur la mise en place d'un observatoire ViaTrajectoire en lien avec le pôle traitement.

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Cadrage :

- ▶ Comitologie nationale
 - Collège des partenaires (3 réunions - 07/03 - 06/06 et 19/10)
 - Comité de suivi interrégional (13 et 14/04)
 - Comité opérationnel national (3 réunions)
 - COSTRAT national (3 réunions)
 - Dispositif relais ViaTrajectoire Handicap (20/01 - 01/03 - 05/04 - 14/09 et 09/11)
- ▶ Comitologie régionale :
 - COPIL Transverse ViaTrajectoire régional tous les 2 mois)
- ▶ Evaluer l'impact de la mise en place de l'INS : Mise en place de l'INS dans VT avec succès mais sans obligation
- ▶ Nouvelle proposition de déploiement PRADO pour Assurance maladie : sans retour de l'Assurance Maladie pour l'instant
- ▶ Organiser la montée en compétence des collaborateurs en particulier des nouveaux arrivants : En cours
- ▶ Sécurisation des accès ViaTrajectoire : En cours, Tâche en application des dispositions des articles L. 1470-2 et L. 1470-5 du code de la santé publique, le référentiel d'identification électronique définit le niveau minimum de garantie attendu s'agissant des modalités d'identification électronique des utilisateurs des services numériques en santé. Tâche avec conduite du changement assez long qui prendra plusieurs mois

Développement des usages :

- ▶ Animation territoriale : 7 réunions d'animation avec la MDPH sur le département de l'Oise
- ▶ Club utilisateurs : 10 participations
- ▶ Communication : 16 communications dont 1 newsletter
 - Gestion documentaire :
 - Création de la procédure INS
- ▶ Maintien de la gestion documentaire actuelle
- ▶ GT Evolutions : 3 participations

- ▶ Optimisation de l'offre de formation :
 - Construction / mise à jour de support de formation (tâche récurrente)
 - Définition et validation du plan de formation 2023
 - Organisation des formations 2023 : 38 formations et 387 utilisateurs formés
- ▶ Sensibilisation à l'usage des médecins traitants :
 - Actualiser la plaquette d'information à destination des médecins traitants et leur mettre à disposition
 - Mettre en place le support auprès des médecins traitants

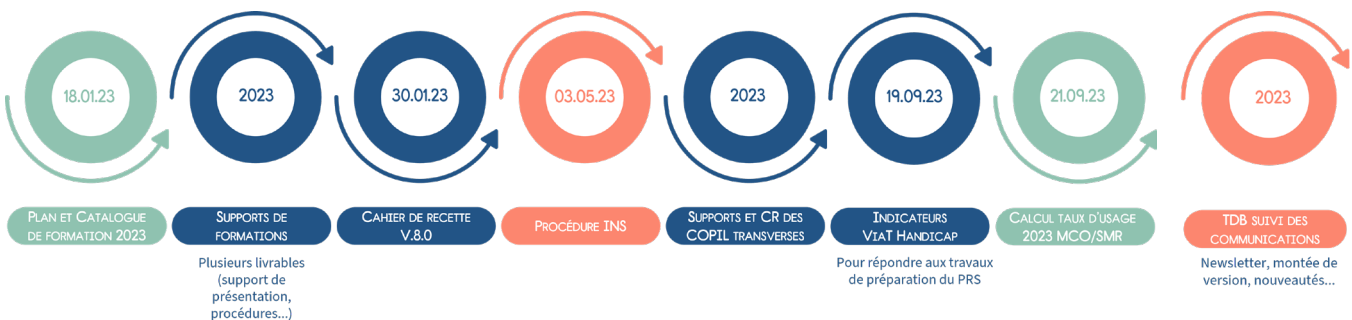
Exploitation :

- ▶ Gestion du support :
 - 9 COMOP avec le prestataire (Comearth - niveau 1)
 - Traitement et suivi des tickets niveau 2 (+ niveau 1) : tout au long de l'année
 - 1 505 tickets traités au niveau 1 dont 465 sanitaire, 544 grand âge et 496 handicap
 - Pas d'outil de suivi interne pour les tickets niveau 2
- ▶ Recettes fonctionnelles :
 - Recette 8.0 du 09-01-2023 au 31-01-2023
 - Recette 8.1 du 13-03-2023 au 27-03-2023
 - Recette 9.0 du 22-05-2023 au 26-06-2023
 - Recette 9.1 du 28-08-2023 au 18-09-2023
 - Recette 10;0 du 13-11-2023 au 11-12-2023
- ▶ Suivi et traitement des dysfonctionnements et demande d'évolutions

Suivi des usages :

- ▶ Fiabilisation des données / Mise en qualité :
 - Fiabilisation des doublons de décisions PH
 - Optimisation du lien FINESS / ViaTrajectoire
- ▶ Optimisation de la production de statistiques :
 - Automatiser une partie du tableau de suivi VTGA : En cours, traité par le pôle traitement
 - Gestion du taux d'usage MCO/SSR : du 13-03-2023 au 24-03-2023
 - Traitement des statistiques mensuelles Grand Age du 02-01-2023 au 29-12-2023 : En cours, Tâche mensuelle
 - Travail sur la mise en relation des fichiers plats du cube de données ViaTrajectoire du 01-06-2023 au 30-09-2023 : En cours, Traité par le pôle traitement
 - Travail sur les indicateurs du module handicap en lien avec l'élaboration du PR du 02-01-2023 au 22-12-2023 : Clos, Transmis à l'ARS

Les livrables réalisés



Analyse des écarts

- ▶ Cadrer l'arrivée du DUA en PH du 02-01-2024 au 28-06-2024 : A lancer, Ce n'est pas un écart. Le DUA est en expérimentation dans 3 régions et ne devrait être déployé qu'en 2024 en HDF
- ▶ Evaluer l'impact de la réforme HAD-R du 02-01-2023 au 29-12-2023 : A lancer, L'évaluation devra s'effectuer en partenariat avec l'ARS sur 2024 avec l'entrée en application de la réforme
- ▶ Evaluer l'impact de la réforme SMR du 02-01-2023 au 22-12-2023 : A lancer, L'évaluation devra s'effectuer en partenariat avec l'ARS

Développement des usages :

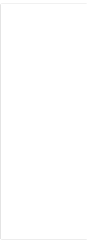
- ▶ Optimisation de l'offre de formation du 02-10-2023 au 06-10-2023 : A lancer, Ce n'est pas un écart. En lien avec le chef de projet formation, mettre en place des nouveaux types de support de formations (e-learning, capsule vidéos...)
- ▶ Sensibilisation à l'usage des médecins traitants du 02-01-2023 au 29-12-2023 : En cours, Cette tâche est déjà en cours. Une première communication en partenariat avec l'URPS a été réalisée. En 2024, il faudrait prévoir des réunions de sensibilisation à l'outil
- ▶ Sensibilisation/Formation orientation PRADO : Tâche bloquée en l'absence de réponse de l'Assurance Maladie
- ▶ S'impliquer davantage dans le club utilisateur national : A lancer quand l'équipe ROR/VT sera totalement renforcée

Les chiffres clés



3. Perspectives 2024

- ▶ Poursuite de la fiabilisation des données en lien avec la mission "Synchronisation ROR – ViaTrajectoire", l'organisation de réunions OG sur les départements de la Somme et l'Aisne sur le module handicap et la mise en place de la réforme SMR sur le module sanitaire ;
- ▶ Poursuite des formations dans le cadre du turn-over dans les établissements en lien avec le plan de formation 2024 ;
- ▶ Poursuivre l'information/sensibilisation au SID/SDO auprès des conseils départementaux et prévoir auprès des organismes gestionnaires ;
- ▶ Elaboration de nouveaux supports de formation en lien avec le chef de projet formation (acquisition d'une plateforme e-learning au sein de S&N, capsules vidéo...);
- ▶ Réflexion à mener sur l'animation territoriale sur tous les modules (atelier de travail bonnes pratiques, club utilisateur...)
- ▶ Travailler sur la communication auprès des établissements en particulier sur la sécurisation des accès ViaTrajectoire en lien avec la réglementation et sur l'interopérabilité de ViaTrajectoire avec les SI des établissements ;
- ▶ Mise en place de la stratégie retenue de déploiement du module TND en lien avec la mission "Mise en œuvre de nouveaux parcours"
- ▶ Pilote synchronisation ROR/ViaTrajectoire sur les SAD pour le département de la Somme ;
- ▶ Elaboration d'une stratégie de déploiement concernant l'arrivée du futur DUA sur le module handicap et réflexion à mener sur l'accueil temporaire/séquentiel dans le module handicap ;



HéliSMUR - Plateforme de Coordination des Moyens Hélicoptés du SAMU

1. Contexte



HéliSMUR est une solution de coopération et de coordination des moyens hélicoptés du SAMU 59.

Le projet consiste d'une part dans le cadrage de la propriété intellectuelle du produit HéliSMUR puis dans un second temps de son industrialisation structurée avec pour objectif la diffusion de la solution sur l'ensemble de territoire Français.

Le projet Registre HeliSMUR naît en 2012 de l'initiative du Dr Hervé COADOU, Praticien Hospitalier, chef d'UF SMUR Hélicopté au SAMU59, et du Dr Djamel ZITOUNI, Maître de Conférences à l'Université de Lille

(Laboratoire de Bio-Mathématique).

L'objet est double : créer un outil de régulation spécifique (application) et un registre (celui-ci étant alimentée par l'outil).

L'ARS HDF finance le projet dès 2017, sur la base d'un suivi de l'activité globale et des possibilités d'optimisation médicales et économiques entre les hélicoptères sanitaires hospitaliers du Nord de la France.

L'utilisation de l'outil s'est progressivement diffusée à d'autres SAMU avec un déploiement officieux et en utilisation libre. Aucune région n'a bénéficié d'un déploiement coordonné. Le bouche-à-oreille a fait que des accès sporadiques ont été donnés aux utilisateurs en ayant fait la demande. Les accès ont été fournis soit aux pilotes SAMU, soit aux régulations (à la demande des responsables SAMU ou des ARM eux-mêmes), soit aux deux.

Certaines régions ou Zones de défense ont manifesté un grand intérêt lors de la crise Covid.

Actuellement, trois autres régions (IDF, Occitanie et BFC) se sont positionnées avec une volonté de déployer l'outil et le Registre. Par ailleurs, l'Île de France souhaite que la plateforme puisse être utilisée également pour gérer les mouvements en intégrant le flux des caméras devant équiper à terme les Hélistations.

Des accès ont aussi été fournis -à leur demande- à d'autres entités : CNOA (Centre National des Opérations Aériennes); Escadrons d'Hélicoptères militaires ; Bases SC ; Bases Hélicoptères Gendarmerie; CROSS...

A la vue de la large utilisation de l'outil au-delà de la région HDF, un audit pour la potentielle mutualisation de la solution HeliSMUR a été réalisé par un cabinet missionné par la DGOS. Lors de la restitution de l'audit, des points à corriger ont été déterminés avant une utilisation plus large de l'outil dans le cadre d'une mutualisation officielle avec d'autres régions.

Code projet : URG_300 HéliSMUR

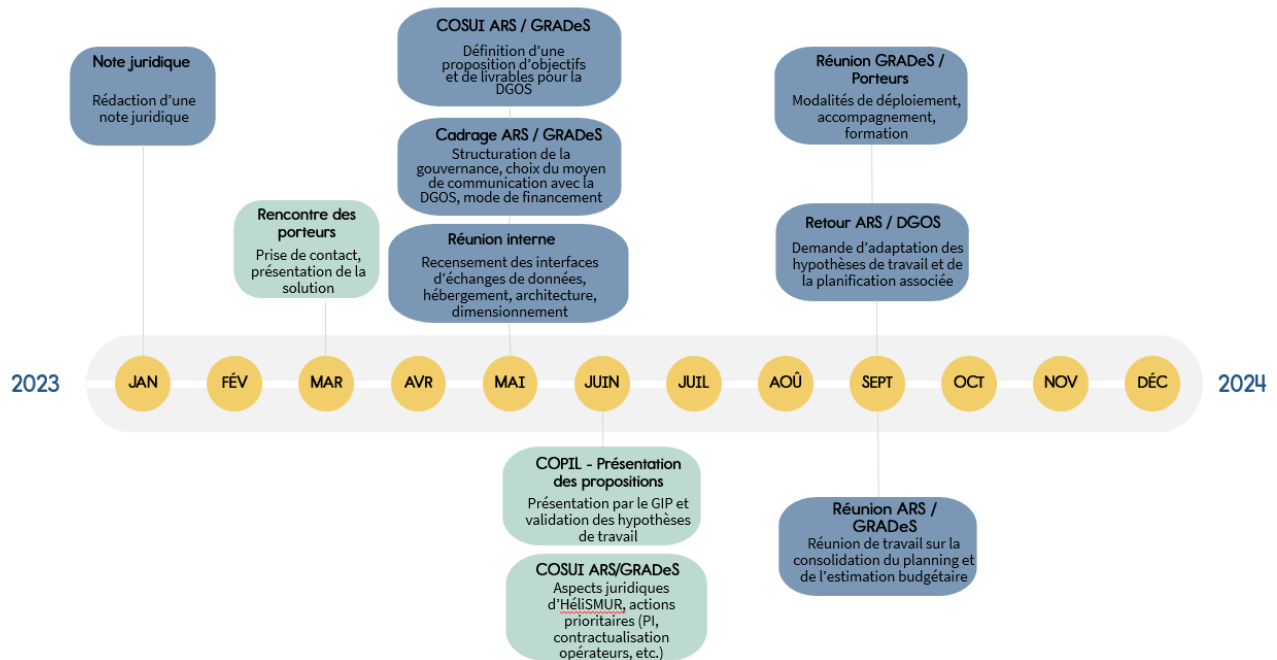
2. Réalisation 2023

Description

L'année 2023 a permis d'initier la mission HéliSMUR, notamment au travers d'un cadrage en cours de finalisation. Les diverses rencontres avec les porteurs du CHU et de l'Université de Lille ont abouti à une convergences des points de vue quant à l'avenir du projet. Un audit de l'application HéliSMUR existante a contribué à la définition de 2 hypothèses de travail avec plannings et budgets associés en vue d'une fiabilisation de l'application existante (hypothèse 1) potentiellement couplée à un dimensionnement national de celle-ci (hypothèse 2). Des échanges avec des sociétés de TMA en vue d'affiner la réflexion sur la stratégie marché ont été menés.

Les prochaines étapes seront constituées par la contractualisation au sujet de la Propriété Intellectuelle, qui avec une validation de la DGOS permettront le lancement de la mission dès janvier 2024.

Les jalons réalisés



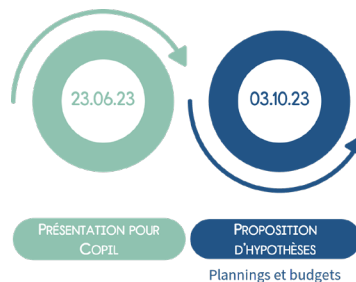
Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Cadrage :

- ▶ Propositions sur la base des hypothèses de travail du 17-05-2023 au 17-05-2023 : Clos
- ▶ Présentation des propositions du 23-06-2023 au 23-06-2023 : Clos
- ▶ Echanges organisation TMA du 30-08-2023 au 30-08-2023 : Clos

Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Aucuns écarts

Les chiffres clés

Pas de chiffres clés

3. Perspective 2024

Le dernier trimestre 2023 sera consacré à la préparation de la première étape qui vise à sécuriser le dispositif.

Plusieurs chantiers sont identifiés : chantier gouvernance, chantier financement, chantier juridique avec notamment la question de la propriété intellectuelle mais aussi le chantier technique avec l'hébergement le support et la maintenance de l'applicatif.

Le COPIL du 18 octobre a permis de faire avancer les deux préalables qu'étaient le financement et la propriété intellectuelle.

Dans la perspective d'un démarrage début 2024, l'équipe projet du GIP se met en ordre de marche pour mettre en œuvre la phase préparatoire avec en particulier le lancement de la réflexion sur choix techniques relatifs à la TMA avec l'aide d'une AMOA.

Sous réserve de l'accord de la DGOS, du déblocage des financements associés, ainsi que de la signature de la Propriété Intellectuelle et de la validation de la cible d'organisation, l'année 2024 débutera par la mise en place de la gouvernance et de l'équipe projet, puis par la réalisation de l'étape 1 du projet HéliSMUR (sécurisation de l'application actuelle à isopérimètre), en incluant le dimensionnement de l'infrastructure nécessaire au démarrage de l'étape 2, soit la construction du service HéliSMUR à portée nationale. L'étape 2 pourra alors démarrer fin 2024 et se poursuivre sur les années suivantes.

Jalons

- ▶ COPIL de retours DGOS
- ▶ Début officiel 2024
- ▶ Lancement DGOS / ARS / GRADeS / CHU / Univ



ORU : Assurer la collecte et l'analyse de données de qualité relative à l'activité et à l'organisation des soins urgents

1. Contexte



Cette mission consiste à maintenir en condition opérationnelle l'Observatoire régional des urgences (ORU) et à développer les sources de données en y intégrant les données issues des Smur (Résumé patient intervention Smur – RPIS) et des Samu (Résumé du dossier de régulation – RDR).

Code projet : OBS_100 ORU

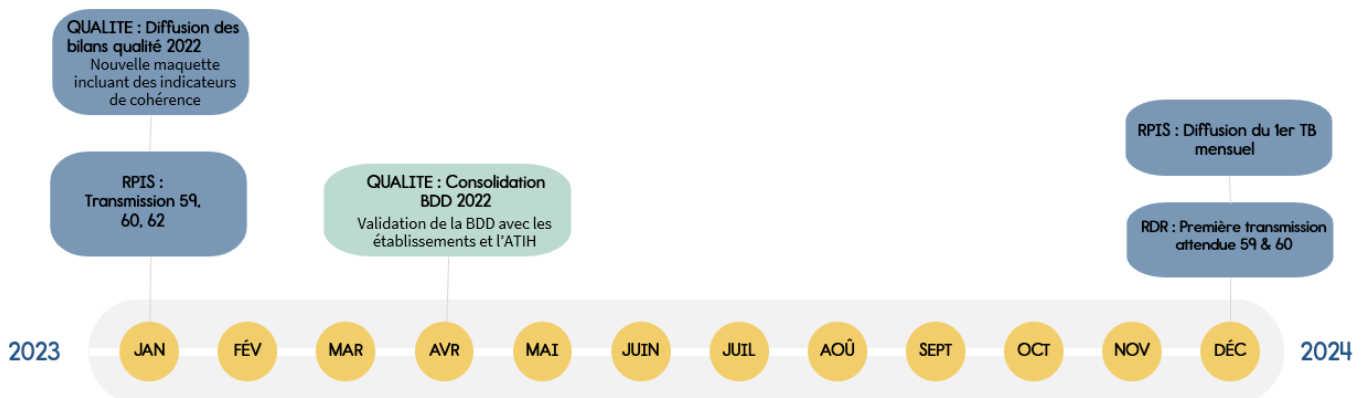
2. Réalisation 2023

Description

Poursuite des travaux de l'Observatoire régional des urgences relatifs à l'amélioration de la qualité des données, l'appui des établissements et de l'ARS ainsi qu'à l'accroissement des sources notamment préhospitalières :

- Appui à l'amélioration constante de la qualité des données (RPU, RPIS) ;
- Réponse aux sollicitations et appui des établissements ;
- Evolution des données RPU : périodicité accrue, périmètre élargi, champs étendus ;
- Données du préhospitaliers : RPIS (Smur) et RDR (Samu).

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

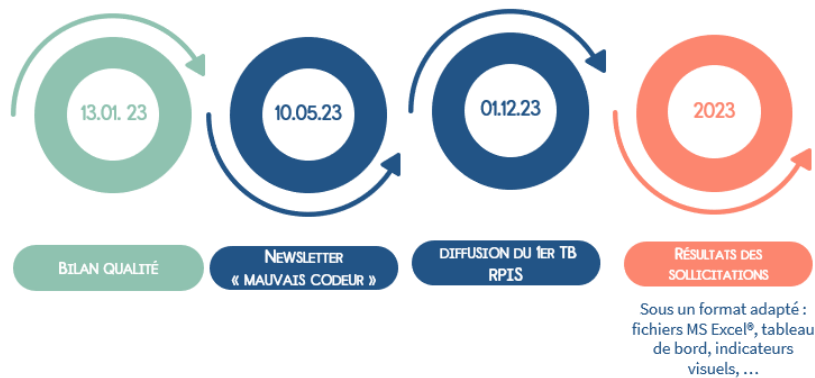
Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

- ▶ Amélioration de la qualité des données :
 - ATIH - Validation des données et suivi
 - Consolidation de la BDD 2022
 - Création et diffusion des bilans qualité / relances, suivi, reprise d'historique et nouveau bilan
 - Diffusion d'une newsletter spécifique "mauvais codeurs"
- ▶ RDR :
 - NORD et OISE : Mise en place d'un flux RDR : Accord médical Samu / Editeur : OK (format au catalogue) / Financement ARS : OK / Mise en place du flux entre l'éditeur, la DSI des établissements et l'ORU en cours

- ▶ Réponses aux sollicitations (ARS, CH, ...) au 30 novembre 2023 :
 - ARS : 8 demandes
 - Etablissement : 4 demandes
 - Autres (étudiant, EPSM, CRC,...) : 4 demandes
- ▶ RPIS :
 - 59, 60 & 62 : récupération BDD 2022 et transmission en routine
 - Création et diffusion du 1er TB mensuel prévu en décembre (retardé en raison de la qualité des données qui nécessitait d'être améliorée)
- ▶ RPU DES CSNP HOSPITALIERS :
 - Contact pris avec les 3 CSNP hospitaliers sélectionnés. En attente de la nouvelle architecture pour la réception des flux.
- ▶ RPU DES SU SPECIFIQUES
 - CHU Amiens : Contact pris avec les urgentistes : en cours
 - CHU Lille : Accord de l'équipe médical / blocage au niveau de la DRNSI => appui de M. Boussemart et financement ARS (en cours)

Les livrables réalisés

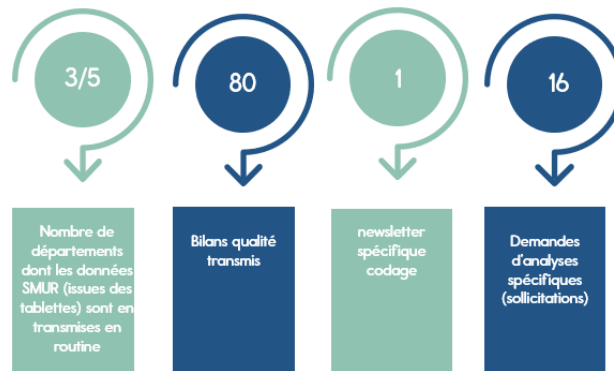


Analyse des écarts

Mission :

- RPIS : la transmission des données des Smur des départements 02 et 80 est bloqué par l'éditeur (Exos) en l'absence de parution d'un texte réglementaire
- RPU pluriquotidiens, RPU V3, RPU issus des CSNP hospitaliers : ces évolutions ont dû être décalées à T1-2024 car elles nécessitent l'opérationnalité de la nouvelle architecture du traitement
- RPU SU Spécifiques : l'équipe médicale était d'accord pour la transmission dès janvier mais plusieurs points de blocage ont eu lieu au sein de la DRN. Appui de M. Boussemart et financement prévu en novembre.
- RDR 59 & 60 : Accord médical Samu dès l'été, format RDR au catalogue de l'éditeur mais plusieurs points de blocage ont eu lieu au sein de la DRN du CHU. Appui de M. Boussemart et financement réalisé en novembre. Premiers flux attendus pour décembre.
- QUALITE : La mise en production des nouveaux TB qualité a été repoussée à T1-2024 car elles nécessitent l'opérationnalité de la nouvelle architecture du traitement

Les chiffres clés



3. Perspective 2024

Jalons

QUALITE :

- ▶ Consolidation BDD 2023 & bilan qualité 2023 / Validation des données avec les établissements et l'ATIH
- ▶ Mise en production des nouveaux TB sur la nouvelle architecture

RPIS :

- ▶ Transmission de l'ensemble des Smur : arrêté RPIS prévu début 2024

RDR :

- ▶ Transmission de l'ensemble des Samu : arrêté RDR prévu en 2024

PERIMETRE ETENDU RPU :

- ▶ Mise en œuvre des transmissions pour les 3 CSNP hospitaliers sélectionnés puis déploiement aux autres CSNP/MMG/SOS
- ▶ Mise en œuvre des transmissions des SU spécifiques (phase pilote au CHU de Lille puis déploiement à l'ensemble des SU spécifiques)

RPU PLURIQUOTIDIEN

- ▶ Phase pilote décalée à T1-2024 en lien avec le retard de la nouvelle architecture puis déploiement à l'ensemble des SU

RPU V3 :

- ▶ Phase pilote (GHT Artois + CHU Lille) décalée à T1-2024 en lien avec le retard de la nouvelle architecture puis déploiement à l'ensemble des SU

SOLLICITATIONS :

- ▶ Réponse à l'ensemble des demandes sous un format adapté

ORU : Diffuser et communiquer les données et connaissances extraites de l'entrepôt des données d'urgence

1. Contexte



Cette mission consiste en l'exploitation et la mise en relation des bases de données à disposition de l'ORU (RPU, RPIS, RDR, ...) dans un but d'aide au pilotage des structures d'urgences et de l'Agence régionale de santé.

Code projet : OBS_100 ORU

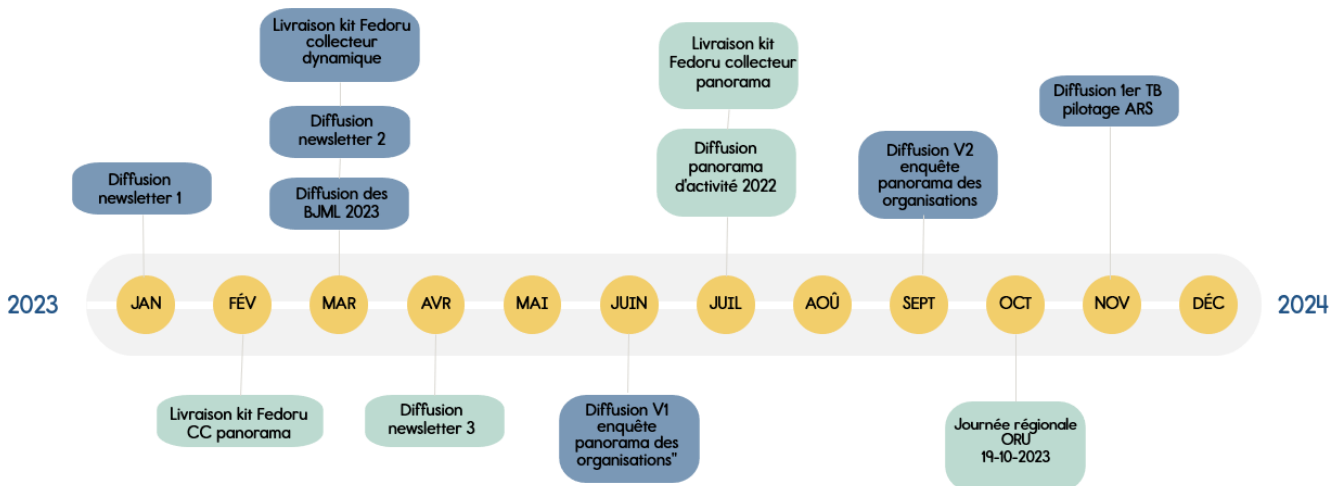
2. Réalisation 2023

Description

Poursuite de la production d'outils opérationnels de pilotage afin d'améliorer la connaissance quantitative et qualitative de l'activité, des parcours de soins, des pratiques et de l'organisation des structures d'urgence aux travers des différentes productions de l'ORU :

- BJML (Besoin journalier minimal en lit) ;
- Tableaux de bord d'activité, de qualité et spécifiques (filières, pathologies, grands événements) ;
- Panorama d'activité et panorama des organisations ;
- Newsletters ;
- Journée régionale ;
- Fedoru : Participation active aux groupes de travail nationaux et aux diverses études (T1-T4).

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

- ▶ BJML :
 - Actualisation et diffusion des BJML
- ▶ FEDORU :
 - Participation au panorama national
 - Pilotage national et création du kit d'analyse "collecteur dynamique"

- Pilotage national et MàJ du kit d'analyse "Chiffres clés panorama national"
- Pilotage national et MàJ du kit d'analyse "Collecteur panorama national"
- ▶ NEWSLETTERS :
 - Diffusion de 4 newsletters (la 4^{ème} est prévu en décembre)
- ▶ PANORAMAS :
 - Diffusion du panorama d'activité 2022
 - Diffusion de l'enquête relative au panorama des organisations
 - Réalisation d'une journée régionale de l'ORU
- ▶ TABLEAUX DE BORD :
 - Création d'un tableau de bord de suivi d'impact de la coupe du monde de rugby 2023 sur les SU
 - Création d'un TB de pilotage ARS (activité et pathologies traceuses)
 - Diffusion d'un TB de suivi de l'impact de la Covid sur l'activité des SU
 - Diffusion de TB d'activité quotidien
 - Diffusion de TB filières : Tentative de suicide, pédopsychiatrie et traumatisme crânien
 - Diffusion de TB d'activité au niveau territoire : GHT LMFI (mensuel) et Hainaut (hebdomadaire)
 - Diffusion de TB de suivi d'impact de la fermeture temporaire d'un SU (adaptation et diffusion selon les besoins)

Les livrables réalisés

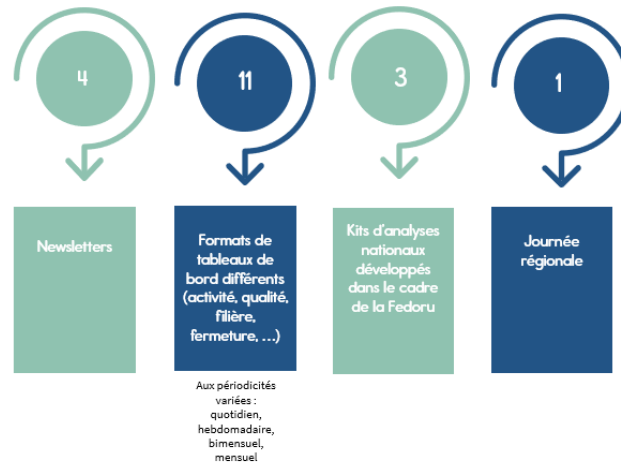


Analyse des écarts

Mission :

- ▶ La diffusion du panorama des organisations a été repoussé à S1-2024 au vu de la faible adhésion à la première enquête et à l'ajout de questions supplémentaires en septembre

Les chiffres clés



3. Perspective 2024

Jalons

- ▶ Diffusion des BJML 2024
- ▶ Diffusion de 4 newsletters
- ▶ Diffusion du panorama des organisations
- ▶ Diffusion du panorama d'activité 2023
- ▶ Participation active à la Fedoru : groupe de travail et pilotage des kits d'analyses nationaux
- ▶ Diffusion des nouveaux TB activité ES : Besoin nouvelle architecture opérationnelle
- ▶ Diffusion des nouveaux TB filières : Besoin nouvelle architecture opérationnelle
- ▶ Réalisation des TB au long court
- ▶ Réalisation et diffusion de TB de suivi dans le cadre des Jeux Olympiques

ORU : Soutenir les projets innovants relatifs aux urgences

1. Contexte



Cette mission consiste en l'exploitation et la mise en relation des bases de données à disposition de l'ORU (RPU, RPIS, RDR, ...) dans un but de prédiction d'activité et de valorisation scientifique dans le cadre de la mise en place d'une gouvernance de l'ORU et d'une commission scientifique régionale.

Code projet : OBS_100 ORU

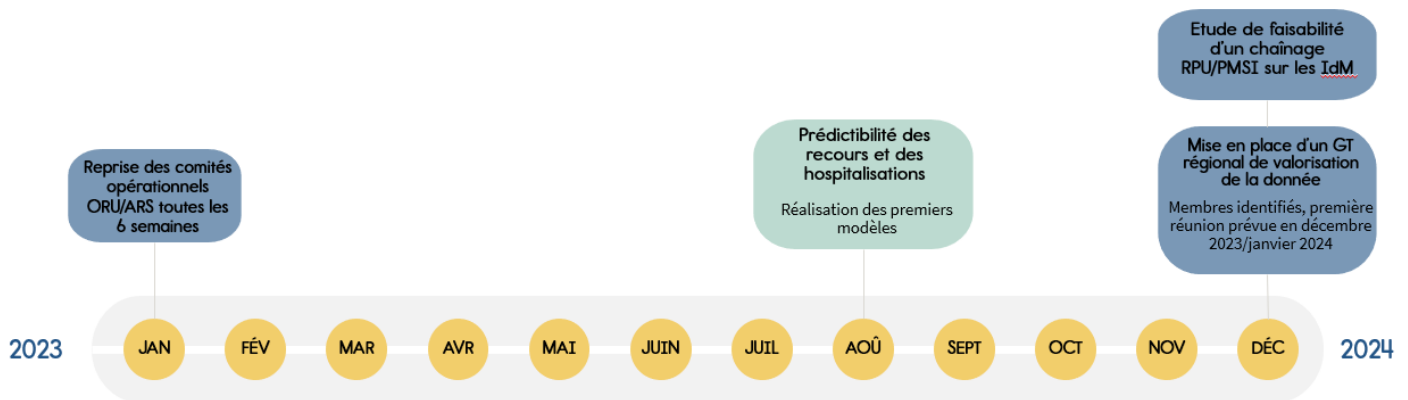
2. Réalisation 2023

Description

Accroissement de la valorisation des données via :

- La création d'un GT régional de valorisation des données hospitalières et préhospitalières ;
- Développement de modèles de prédiction d'activité et d'hospitalisation ;
- Initialisation d'un chaînage RPU-PMSI ;
- Encadrement d'une stagiaire de Master II.

Les jalons réalisés



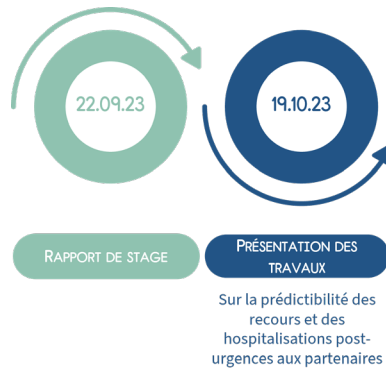
Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

- ▶ ETUDE DE FAISABILITE D'UN CHAINAGE RPU /PMSI : Données relative aux infarctus du myocarde, résultats présentés dans la newsletter n°4
- ▶ GOUVERNANCE
 - Mise en place d'un GT régional de valorisation de la donnée : membres identifiés, réunion de lancement prévue en décembre 2023-janvier 2024
 - Reprise des Comop ORU/ARS toutes les 6 semaines
- ▶ STAGE - Orientation diagnostique : Analyse réalisée sur la base du motif de recours, de l'âge et du sexe
- ▶ STAGE : PREDICTIBILITE DES RECOURS ET DES HOSPITALISATIONS : Premiers modèles réalisés et présentés lors de la journée ORU. Travail à poursuivre pour la création d'une matrice d'alarme dans le portail ORU V2

Les livrables réalisés

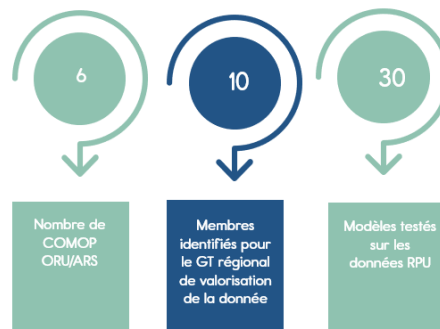


Analyse des écarts

Mission :

- ▶ Accueil d'un thésard CIFRE : Travail de thèse sur l'apport de l'IA dans la prédictibilité des recours aux urgences et de détection d'événement de pré-tension (lien avec le préhospitalier et l'hospitalisation) : Projet reporté à 2024 en raison de la non-disponibilité du thésard / sujet à redéfinir.

Les chiffres clés



3. Perspective 2024

Jalons

- ▶ Réalisation du chainage RPU/PMSI sur d'autres filières spécifiques et ajout des données du préhospitalier
- ▶ Développement d'une matrice d'alarmes sur l'activité des SU et intégration au portail V2
- ▶ Modélisation de l'activité des urgences et détection d'événements de pré-tension via notamment l'ajout de données exogènes : météo, pollution, épidémie, ...
- ▶ Travail de thèse sur la pré-orientation diagnostique en amont de la régulation
- ▶ Premiers travaux du GT valorisation de la donnée : panorama, filière, ...

Observatoire des données de santé : Création d'un entrepôt de données d'urgences et développement d'une 2ème version

1. Contexte



Cette mission consiste en une simplification et une optimisation de l'architecture actuelle de l'ORU notamment dans un contexte d'accroissement des flux et sources de données ainsi qu'en la mise à jour du portail web de l'ORU.

Code projet : OBS_200 Observatoire des données de santé

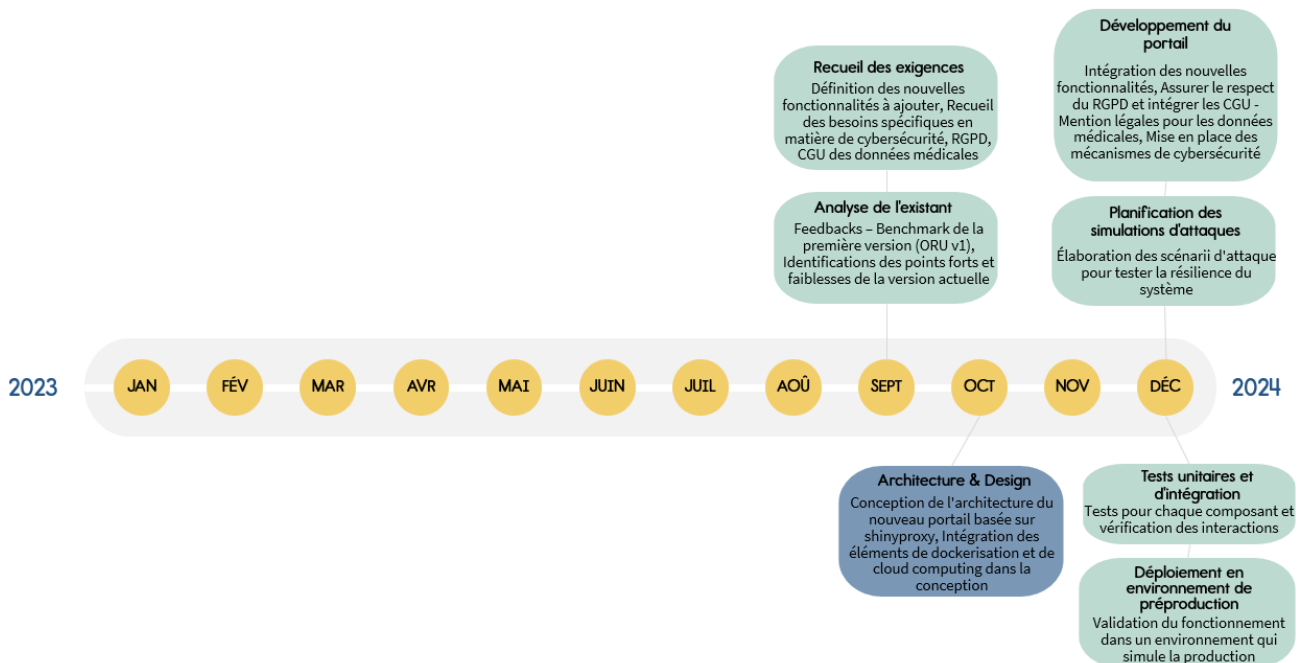
2. Réalisation 2023

Description

Rationalisation et simplification de l'existant avec la création d'une nouvelle architecture capable de centraliser l'ensemble des sources de données :

- Mise en place de l'hébergement en octobre et paramétrage en octobre-novembre (cf. mission *Espace Régional Sécurisé et Performant*)
- Mise en place d'un ETL en octobre et paramétrage en octobre-novembre
- Rédaction du cahier des charges du portail ORU V2 et de l'expression de besoin pour l'évolution du concentrateur régional RPU
- Version pré-production du portail ORU V2 attendue pour la fin d'année (déploiement V2 : 31/01/24)

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

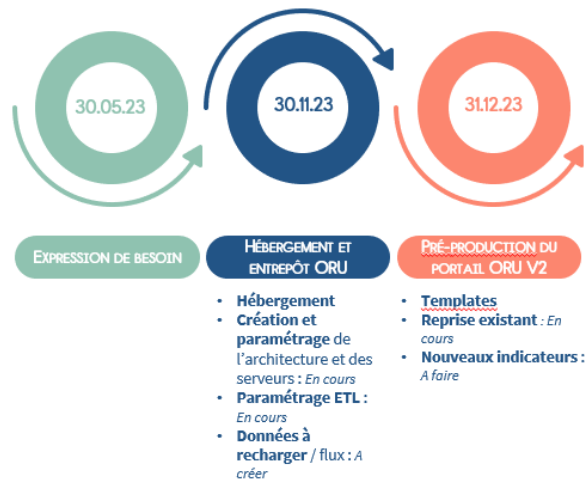
Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

- ▶ Rédaction de l'expression de besoin
- ▶ Concentrateur régional RPU (SIB) :

- Mise à jour de la convention avec le SIB (en cours de finalisation)
- Expression de besoins sur les évolutions nécessaires du concentrateur régional RPU (EdB transmise, en attente retour SIB)
- ▶ Mise en place de l'hébergement, de l'ETL et de l'ensemble de l'infrastructure (en cours de finalisation)
- ▶ Portail V2 :
 - Définition du design
 - Développement des images dockers

Les livrables réalisés

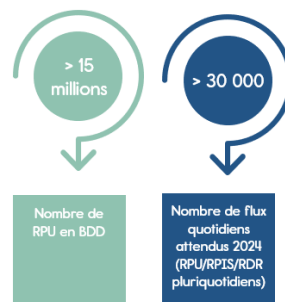


Analyse des écarts

Mission :

- ▶ Evolution du concentrateur RPU et mise en place de l'architecture retardées en raison du recrutement d'un data-engineer tardif (juin 2023)

Les chiffres clés



3. Perspective 2024

Jalons

- ▶ Tests utilisateurs, feedback et simulations de cyber-attaques :
 - Tests par un groupe d'utilisateurs sélectionnés
 - Collecte des retours et ajustements nécessaires
 - Exécution des scénarii d'attaque établis précédemment
 - Identification et correction des vulnérabilités découvertes
- ▶ Déploiement en production : Mise en production de la V2 du portail ORU
- ▶ Maintenance : calendrier de sessions de maintenance tous les 3 semaines / Tests et mises à jour de sécurité régulières
- ▶ Intégration au fil de l'eau des nouvelles sources de données : Intégration des nouveaux flux et/ou format : Samu, Smur, flux pluriquotidiens/étendus, CSNP, ...

- ▶ Enquête d'utilisation du portail V2 (indicateurs, sources, ...): Réaliser une enquête auprès des utilisateurs quant aux nouvelles fonctionnalités, indicateurs, données, ergonomie, sécurité, ... => Mise à jour d'une V2.bis éventuelle

Coordination des stratégies d'animation numérique

1. Contexte



La mission de coordination des stratégies d'animation numérique est d'établir des stratégies coordonnées et les plans d'actions afférents pour tenir compte à la fois des enjeux nationaux et régionaux et des attentes de terrain portées par les représentants des différents couloirs, de prioriser les actions à mettre en place sur l'année.

Elle mène une coordination tant en interne (au sein du GRADeS) qu'avec les partenaires externes et met en œuvre la comitologie afférente.

Elle s'assure de la cohérence des actions menées à destination des différents couloirs et de la mise en place d'une comitologie dédiée notamment à l'intention des DSI. Cette mission suppose également une veille sur l'évolution du Ségur Numérique sous tous ses aspects.

Le suivi de la stratégie implique également de mettre en place un système d'alerte sur les indicateurs n'étant pas au niveau attendu et de définir, le cas échéant, un plan d'actions avec l'Assurance Maladie et l'ARS, pour développer des mesures correctrices.

De manière pratique, cela signifie également participer à la comitologie régionale et nationale sur le sujet, définir dans le cadre d'un RACI commun les actions relevant du GRADeS dans le cadre de la stratégie, s'assurer de la cohérence entre l'ensemble des stratégies et plans d'actions portés par le pôle notamment au regard des différentes actions de communication et de sensibilisation mises en œuvre, analyser les process SEGUR pour les intégrer dans le registre de traitement RGPD (fichiers de suivi...).

En corollaire, l'objectif était de définir la stratégie d'animation territoriale et de contribuer à la montée en compétences et à la pérennisation de l'équipe d'animation territoriale.

Code projet : SEGUR_200 Coordination et animation Segur num

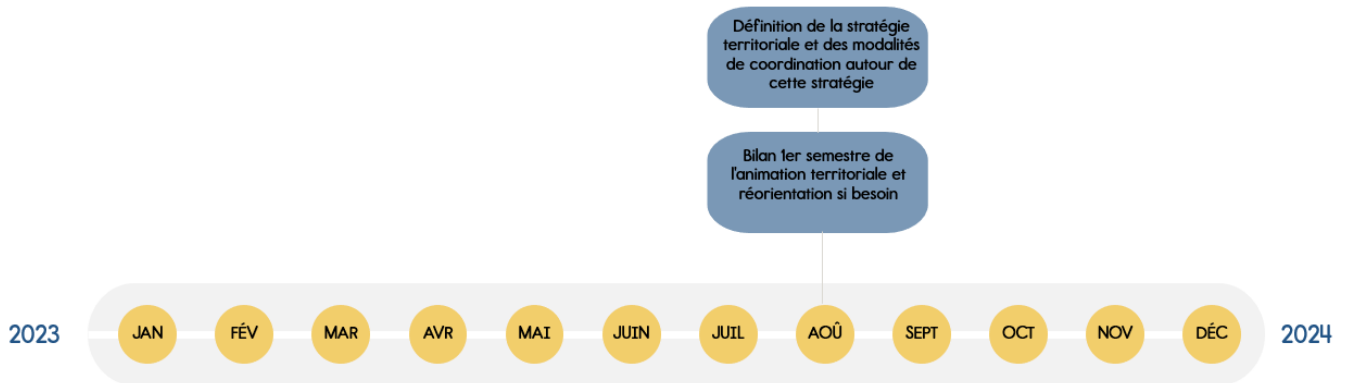
2. Réalisation 2023

Description

Durant cette année 2023, l'ambition pour mettre en œuvre la coordination des stratégies d'animation numérique s'est déclinée en plusieurs temps :

- Renforcer les actions par couloirs et identifier les ressources nécessaires (recrutement chef de projet Ambulatoire, renfort Chef de projet ESMS, Nomination chef de projet Usagers)
- Ecriture par chacun des référents de plan d'actions couloirs
- Implication de l'équipe de chargés d'accompagnement territoriale dans les actions de promotion
- Uniformisation autour de la priorité 1 : Ségur numérique et proposition d'une comitologie de développement des usages

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

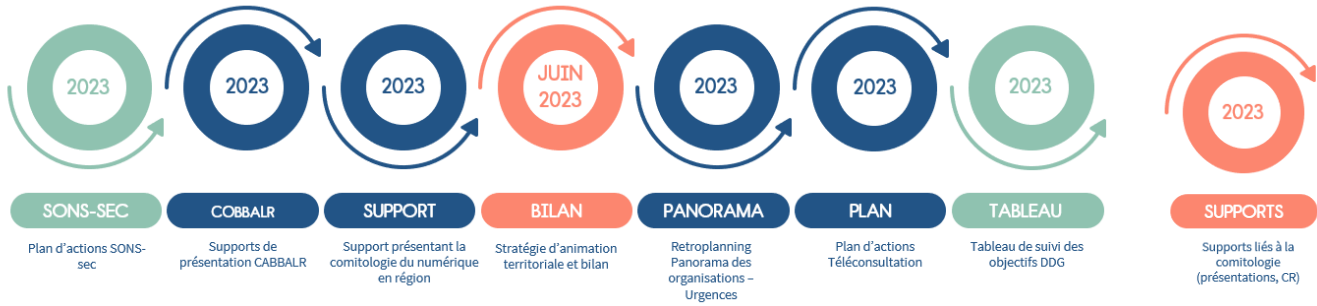
Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

- ▶ Développer la promotion du programme Ségur auprès du secteur médico-social :
 - Coordination avec chef de projet ESMS Numérique
 - Participation à l'élaboration et à la présentation des deux « Quinzaines du médico-social »
 - Implication de l'animation territoriale dans le plan d'actions SONS
 - Ecriture du plan d'action SONS Sec
- ▶ Développer la promotion du programme Ségur auprès du secteur libéral
 - Coordination avec le référent ambulatoire
 - Participation à la rédaction de la feuille de route ambulatoire
 - Organisation des échanges URPS/CAT
- ▶ Renforcer la promotion et la sensibilisation auprès des usagers
 - Participation à la rédaction de la feuille de route pour le couloir usagers
 - Participation à l'élaboration des contenus et à l'organisation de l'expérimentation CABBALR
 - Travail sur la mesure d'impact et projet de duplication de l'expérimentation CABBALR
- ▶ Réflexions sur la refonte de la comitologie du numérique en région
- ▶ Cadrer l'élargissement des missions de l'animation territoriale au-delà du Ségur
 - Plan d'actions et retroplanning de sollicitations des urgences pour le projet de panorama des organisations
 - Echanges avec le chef de projet téléconsultation – identification d'un relai territorial
 - Proposition du plan d'actions du chef de projet téléconsultation à l'ARS avec participation des CAT
- ▶ Revue des objectifs 22-23 :
 - Construction d'un tableau récapitulatif
 - Partage des indicateurs en instance interne
 - Temps d'échange consolidation ARS/AM

Comitologie :

- ▶ Dialogue de Gestion :
 - DDG Janvier le 25-01-2023
 - DDG Juin le 08-06-2023
- ▶ 4 Comité opérationnel régional Ségur

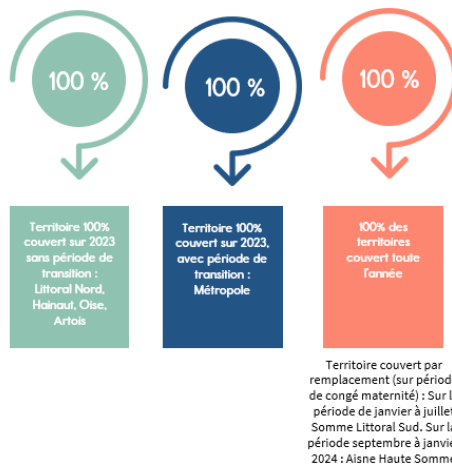
Les livrables réalisés



Analyse des écarts

- ▶ Système d'alerte sur les indicateurs : insuffisamment formalisé dans l'attente d'outils plus performant. Une comitologie par territoire, centrée sur le DMP, a néanmoins été mise en place.
- ▶ Construction d'un RACI : dans l'attente des échanges avec les nouveaux interlocuteurs CPAM

Les chiffres clés



3. Perspectives 2024

- ▶ Proposer un outil de mesure d'impact et l'animation numérique et le mettre en œuvre
- ▶ Poursuivre les efforts de coordination pour assurer la cohérence entre animation territoriale et animation par couloirs.

Accompagnement des usagers vers le numérique en santé

1. Contexte



En 2023, les actions lancées depuis 2022 devaient se poursuivre avec pour objectif de faire entrer Mon Espace Santé dans la vie quotidienne des usagers. Il s'agissait en premier lieu de poursuivre le programme des Ambassadeurs Mon Espace Santé en animant le réseau et en s'assurant du bon niveau d'information de chacun des ambassadeurs et en remontant les freins identifiés par les usagers à l'usage de Mon Espace Santé.

Par ailleurs, l'objectif était d'élaborer un plan d'actions spécifique au « couloir usagers » afin de renforcer la place des usagers au-delà de Mon Espace Santé. Il s'agissait donc également de contribuer à l'aller-vers en s'impliquant dans les chantiers d'inclusion numérique avec les acteurs pilotes en région sur ce sujet.

Code projet : SEGUR_1100 Accompagnement des usagers MES

2. Réalisations 2023

Description

Cadrement :

- ▶ Cadrement de l'expérimentation "les rencontres locales d'inclusion numérique en santé" sur la communauté de commune de Béthune Bray Artois Lys Romane. Constitution d'une équipe projet avec les Assembleurs Hauts-de-France.
- ▶ Cadrement du projet "MES en commun(e)" dans l'ambition d'aller-vers les communautés de communes pour proposer un atelier de découverte des comptes Mon Espace Santé à destination des usagers.

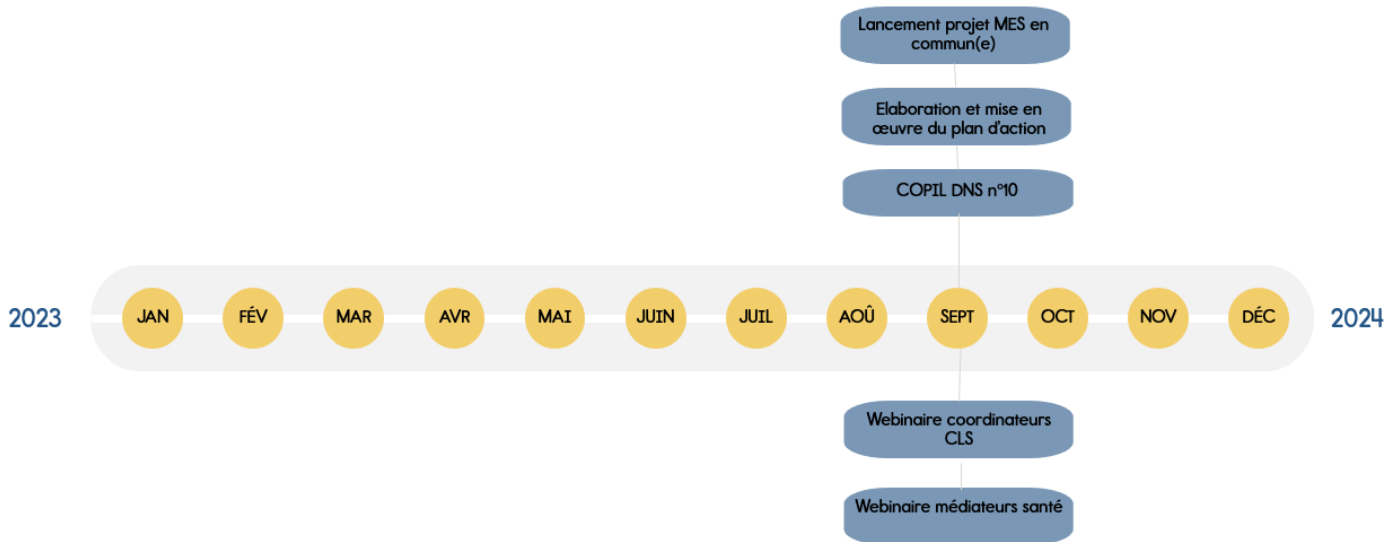
Développement des usages :

- ▶ Identification des projets impliquant les usagers :
 - Concertation interne avec les chefs projets : SAS, Télésanté, Ambulatoire, Médico-social, Via trajectoire.
- ▶ Déployer des actions garantissant l'usage des services numérique en santé pour les usagers
- ▶ Actions de sensibilisation à Mon Espace Santé
- ▶ Actions spécifiques au projet «MES en commun(e)»
- ▶ Coordination du dispositif "Ambassadeurs Mon Espace Santé" :
 - Consolidation du réseau des Ambassadeurs Mon Espace Santé au travers de plusieurs cibles de recrutement : inclusion numérique, collectivités, sanitaire et médico-social et institutionnel.
 - Réalisation des réunions de présentation du dispositif des Ambassadeurs MES à la demande
 - Animation de formations mensuelles
 - Réalisation des sessions mensuelles de formation à destination des Ambassadeurs MES
 - Réalisation des réunions de cohésion biennuelles des Ambassadeurs Mon Espace Santé
 - Renforcement de la dynamique partenariale avec l'Assurance Maladie, France Assos Santé, l'ARS etc.

Suivi :

- ▶ Suivis des indicateurs Mon Espace Santé :
 - Actions réalisées par les chargés d'accompagnement territorial ;
 - Suivi des actions réalisées par les Ambassadeurs Mon Espace Santé

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

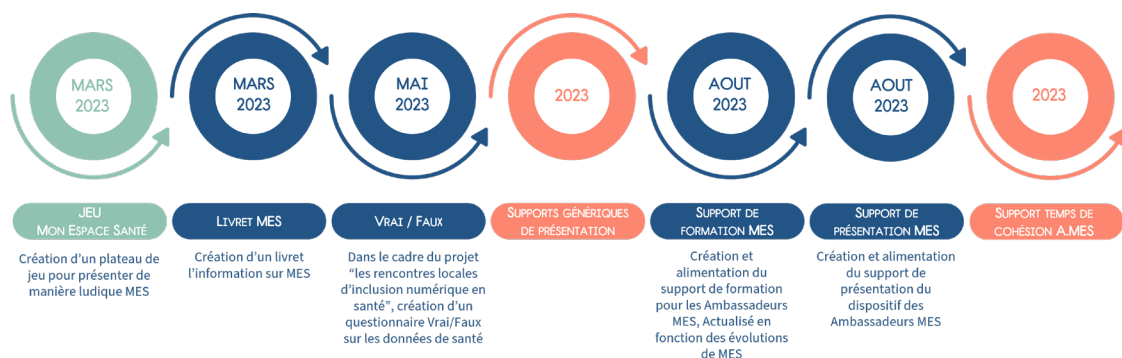
Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

- ▶ Participation à 6 COFIL DNS
- ▶ Suivis des actions de sensibilisation
- ▶ Renforcement des liens avec France Assos Santé Hauts-de-France
 - Réalisation d'un portrait de FAS pour la Gazette Mon Espace Santé
 - Participation à la commission e-santé de FAS
- ▶ Expérimentation du projet "inclusion numérique en santé : les rencontres locales" :
 - Cadrage du projet : 01-02-2023 au 01-04-2023
 - Constitution d'une équipe projet avec les Assembleurs Hauts-de-France.
 - Instauration de temps de travail et de production pour construire le cycle de rencontres
 - Rencontre 1 : l'inclusion numérique en santé : 12-04-2023
 - Première rencontre autour de l'inclusion « numérique en santé, pourquoi ? »
 - Création et animation des ateliers : "Bulle de témoignage" et "Parcours santé"
 - Rencontre 2 : afterwork MES : 10-05-2023
 - Création et animation des ateliers : "Stand point information MES", "Plateau de jeu Mon Espace Santé" et "Livret Mon Espace Santé"
 - Rencontre 3 ; enjeux des données de santé : 06-06-2023
 - Création et animation des ateliers : "Vrai/Faux", Animation des ateliers : "donne-moi tes données", "puzzle de la médiation numérique", "atelier de co-construction"
 - Rencontre 4 : webinaire retours d'expérience : 29-06-2023
 - Création et animation : "Miro"
 - Bilan et mesure d'impact du 01-09-2023 au 15-12-2023 :
 - Méthodologie de mesure d'impact
 - Entretien qualitatif
 - Rédaction bilan de l'expérimentation
- ▶ Animation de 10 sessions de formation à destination des Ambassadeurs Mon Espace Santé

- 13/01/2023
- 07/02/2023
- 08/03/2023
- 06/04/2023
- 09/05/2023
- 08/06/2023
- 14/09/2023
- 16/10/2023
- 16/11/2023
- 11/12/2023
- ▶ Animation des sessions de formation en présentiel à la demande
 - Introduction ludique avec le plateau de jeu MES
 - Présentation de Mon Espace Santé
 - Atelier de découverte des comptes
 - Présentation du dispositif des Ambassadeurs
 - Identifications des besoins et actions
 - Formation MES Unis-cité Béthune le 06-02-2023
 - Formation CABBALR le 22-06-2023
 - Formation présentiel Valenciennes le 30-06-2023
 - Médiateurs santé ville de ROUBAIX le 06-10-2023
- ▶ 4 temps d'échange en visio avec le réseau des Ambassadeurs MES pour partager les actualités de MES, partager les actions des sensibilisations et remontée celles des Ambassadeurs MES.
- ▶ Alimentation du kit de communication Mon Espace Santé :
 - Flyer activation MES : Création flyer d'activation pour compléter le flyer national
 - Guide MES : Création d'un guide reprenant les fonctionnalités de MES
 - Jeu MES :
 - Création plateau de jeu MES pour répondre aux besoins de présentation ludique de Mon Espace Santé
 - Création d'une V2 dans le cadre du projet "inclusion numérique en santé : les rencontres locales"
 - Revu des pastilles pour une V3
- ▶ Rédaction et publication Gazette MES (7 éditions en 2023) :
 - Rédaction avec la cheffe de projet SEGUR des éditions de la Gazette Mon Espace Santé
 - Retex des actions des sensibilisation citoyennes
 - Rédaction des portraits d'Ambassadeurs MES
- ▶ Projet MES en commun(e) :
 - Cadrage du projet en lien avec la chargée d'accompagnement territorial référent usagers.
 - Animation des réunions de présentation du projet aux communautés de communes
 - Suivi de la mise en place des actions et coanimation des ateliers

Les livrables réalisés

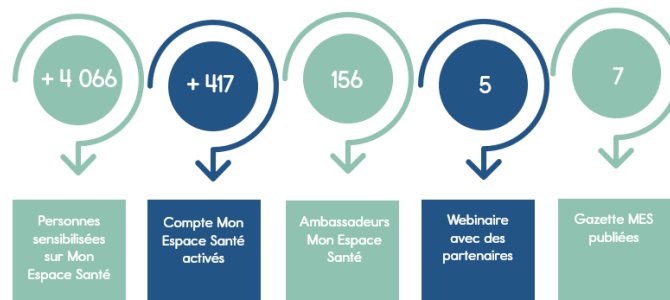




Analyse des écarts

- Identification de la place des usagers dans les projets régionaux : A lancer

Les chiffres clés



3. Perspectives 2024

Pour 2024, l'enjeu sera d'élaborer un véritable plan d'actions pour le couloir Usagers et de renforcer encore les liens avec France Assos Santé. Le souhait serait également de pouvoir proposer une version numérique du jeu « Mon Espace Santé » et de pouvoir dynamiser de manière pérenne le réseau des Ambassadeurs.

Accompagnement du secteur sanitaire aux programmes

1. Contexte



Afin de développer les usages numériques, des programmes de financement, à l'équipement ou à l'usage ont été proposés aux établissements sanitaires. Le sens de cette mission est d'accompagner les structures sanitaires à la mise en œuvre de ces programmes.

De manière large, le GRADeS est le relai de communication et assure le suivi des programmes auprès du secteur sanitaire.

Code projet : SEGUR_600 Accompagnement des ets HOPEN/SUN ES

2. Réalisation 2023

Description

Cadrage :

- ▶ Participation à la comitologie régionale
- ▶ Participation à la comitologie nationale (Ask me anything et Dites-nous tout et webinaires spécifiques)

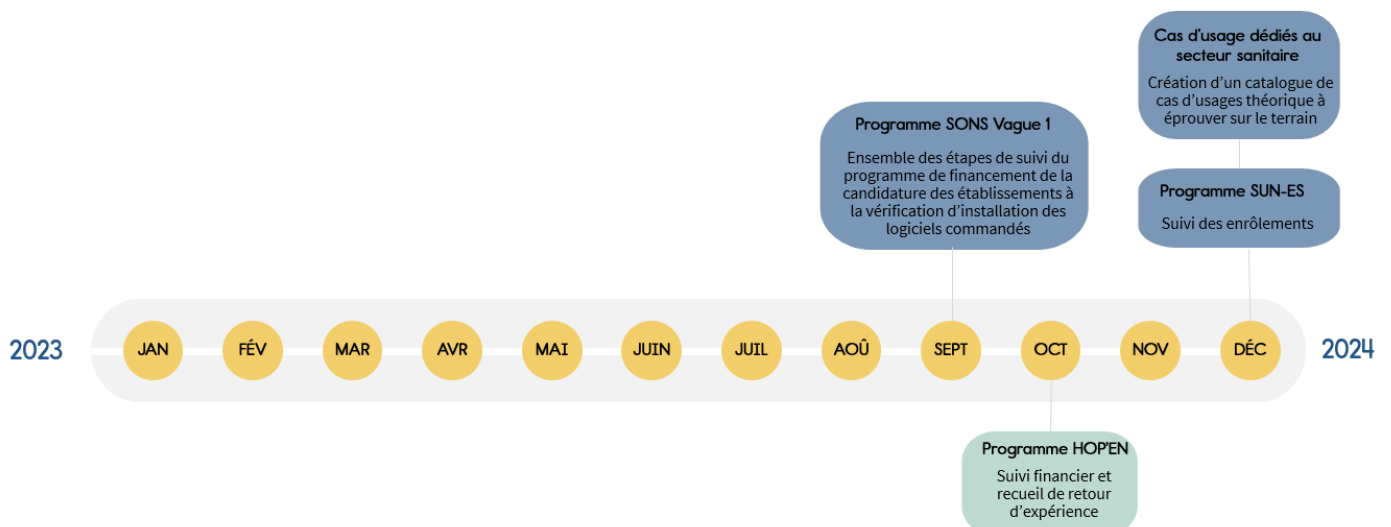
Développement des usages :

- ▶ Relayer les informations sur les programmes SUN ES, SONS, HOPEN auprès des territoires en lien avec les chargés d'accompagnement territorial et le chargé de programme ARS.
- ▶ Accompagner les établissements dans leurs commandes de certificats logiciel
- ▶ Mener une action spécifique sur le bonus rattrapage d'historique
- ▶ Contribution à l'identification des cas d'usages pour favoriser le développement des usages du numérique dans le secteur sanitaire
- ▶ Être le relai des points d'alerte soulevés par les établissements de santé

Suivi des usages :

- ▶ Faire remonter les indicateurs pour le suivi des programmes

Les jalons réalisés



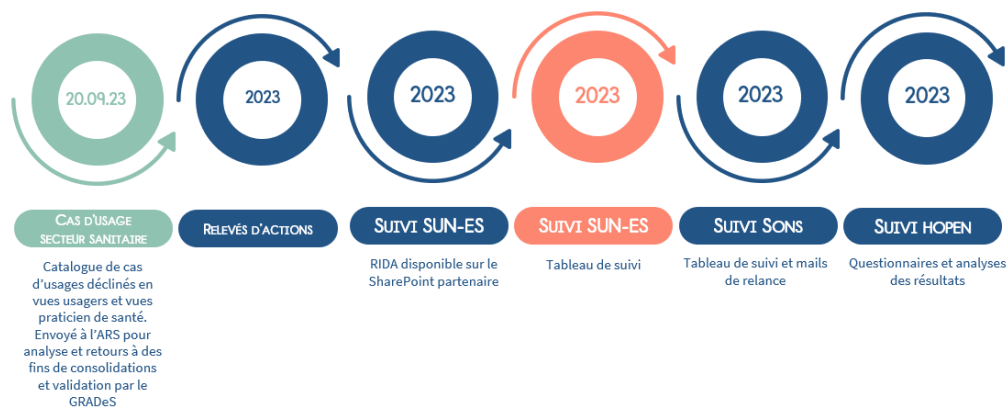
Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

- ▶ Cas d'usage dédiés au secteur sanitaire :
 - Atelier de définition 1 ARS – GRADeS : 30-05-2023
 - Atelier cas d'usages 2 interne (CAT) : 30-06-2023
 - Atelier cas d'usages 3 interne (CAT) : 29-08-2023
 - Atelier cas d'usages 4 interne (autres CDP couloirs) : 29-08-2023
 - Envoi à l'ARS pour retours
- ▶ HOPEN :
 - Comitologie ARS + AMOA (Weliom) du 04-04-2023 au 06-10-2023. Lors des réunions, un point est fait sur l'avancement des établissements suivis par Weliom. Dans un deuxième temps, la comitologie a été conservée pour afin de pouvoir faire l'analyse des questionnaires envoyés aux établissements inscrits dans le programme.
 - Construction, envoi et analyse du questionnaire de retour d'expérience des candidats au programme suivi par Weliom du 01-08-2023 au 31-08-2023 : Clos, Construction conjointe avec l'ARS. La liste de diffusion des établissements engagé dans le programme a été fournie par Weliom
 - Suivi financier de la prestation
- ▶ SONS :
 - Relances pour les candidatures et les commandes
 - Relances des établissements concernant les signatures de VA
 - Consolidation d'un tableau de suivi
- ▶ SUN-ES
 - Points de suivi réguliers avec l'ARS
 - Plan d'action Fenêtre 2 du 01-03-2022 au 31-03-2023
 - Plan d'action Fenêtre 3 du 01-09-2022 au 31-07-2023
 - Plan d'action Fenêtre 4 du 01-03-2023 au 31-12-2023 :
 - Consolidation d'un tableau de suivi

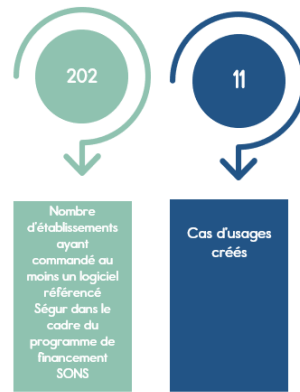
Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Pas d'écarts

Les chiffres clés



3. Perspectives 2024

- ▶ Cas d'usage dédiés au secteur sanitaire :
 - Analyse des retours ARS et modifications éventuelles des cas d'usages
 - Mettre à l'épreuve sur le terrain les cas d'usages créés en faisant d'un cas d'usage le pilier de la comitologie de territoire portée par les chargées d'accompagnement
 - Plan d'action F4 pour SUN-Es car décalage de la fenêtre 4 jusqu'en mars 2024

Mettre en œuvre la stratégie d'accompagnement du secteur médico-social vers le numérique

1. Contexte

ACCOMPAGNEMENT DU SECTEUR MEDICO-SOCIAL



La mission d'accompagnement du secteur médico-social a aujourd'hui pour mission phare le programme ESMS Numérique et l'embarquement des structures sur le dispositif SONS

De manière plus large, il s'agit de mettre en œuvre la stratégie de développement du numérique pour le secteur médico-social en lien avec le collectif SIMS.

En 2023, l'objectif était de renforcer la sensibilisation du secteur médico-social à l'ensemble des aspects de la feuille de route régionale du numérique en santé, tout en maintenant le niveau d'accompagnement sur le programme ESMS Numérique (promotion du programme ESMS Numérique et du dispositif SONS – notamment « SONS-sec », participation à l'émergence de grappes en lien avec le collectif SIMS, accompagnement à la contractualisation ANS, suivi des porteurs de projet, relai de communication, expertise technique dans l'instruction et le déploiement des projets, accompagnement à l'atteinte des cibles d'usages). Le renfort de la sensibilisation passe notamment par un axe dédié à la thématique de la cybersécurité, la mise en place d'une « quinzaine du médico-social » et l'identification de cas d'usages à même de contribuer au développement des usages dans le secteur. Le plan d'actions à destination du secteur médico-social repose par un pan majeur de communication et de sensibilisation qui tient compte des réalités et des spécificités de ce secteur.

Code projet : SEGUR_700 ESMS Numérique

2. Réalisations 2023

Description

Cadrage :

- ▶ La phase de cadrage s'est appuyée sur une réunion en début d'année à l'initiative du GRADeS réunissant l'ARS, le Collectif SIMS et le Grades afin de faire le bilan de l'année 2022 et définir les grandes orientations et priorités de l'année 2023. Les deux nouvelles actions prioritaires ont été :
 - La tenue d'une série de réunions sur les 7 TAN afin d'aller à la rencontre des ESMS et de leur présenter le contexte du virage numérique les concernant
 - La tenue de réunions régulières entre les chargées d'animation du Grades et les chargées de mission du Collectif afin de mieux partager et coordonner les actions de terrain

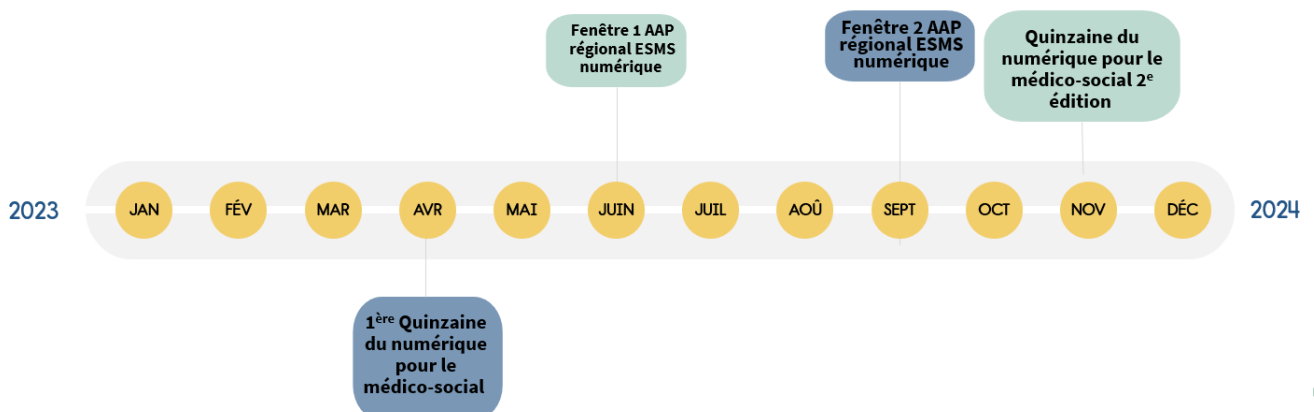
Développement des usages :

- ▶ Promotion de l'AAP ESMS numérique et du dispositif SONS :
 - Webinaires de présentation de l'AAP 2023
 - Webinaire de présentation du dispositif SONS en partenariat avec le Collectif

Suivi des usages :

- ▶ Exploitation du fichier de suivi personnalisé des ESMS

Les jalons réalisés



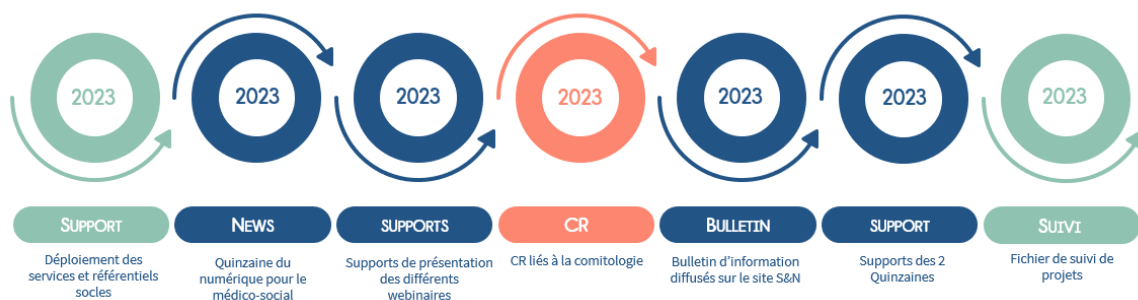
Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

- ▶ Pilotage programmes ESMS Numérique et SONS :
 - Organisation d'un COMOP SI MS tous les 15 jours (planification, animation, CR)
 - Participation ateliers CNSA (2 ateliers par semaine)
 - Participation COSUI SIMS (toutes les 6 semaines environ)
 - Participation Comité ARS – Numérique et médico-social : 1 Comité tous les 2 mois
 - Participation réunions [RPPS+] Point de synchro Régions/ANS : 1 réunion hebdomadaire, puis bi-mensuelle
- ▶ Embarquement ESMS :
 - Analyse et suivi du fichier de suivi personnalisé des ESMS du 01-05-2023 au 22-12-2023
 - Co présentation webinaires ARS Instruction ESMS numérique du 02-03-2023 au 04-05-2023 : 3 webinaires
 - Production et animation de 2 webinaires pour le Collectif SI MS HdF du 05-04-2023 au 19-04-2023
 - « News » sur le numérique pour les ESMS via site web Grades du 02-01-2023 au 21-12-2023 : En cours, Environ 1 news tous les 15 jours
 - Co-organisation première Quinzaine numérique du 16-03-2023 au 14-04-2023 : 7 réunions
 - Co-organisation deuxième Quinzaine numérique du 26-07-2023 au 15-11-2023 : 3 réunions
 - Action d'information auprès des CAT sur la contractualisation ANS pour relai auprès des ESMS du 12-05-2023 au 23-05-2023
 - Etude projets candidats programme ESMS Numérique du 21-06-2023 au 13-09-2023 : 10 entretiens
 -
- ▶ Accompagnement « grappes » ESMS numérique :
 - Réunions lancement projet du 05-01-2023 au 15-02-2023 : 11 réunions
 - Réunions suivi projets du 04-01-2023 au 20-12-2023 : 1 réunion par grappe toutes les 6 à 7 semaines
 - Production et animation des ateliers du cycle « Déploiement des référentiels et services socles » du 20-02-2023 au 20-06-2023 : 28 sessions
 - Collecte et diffusion d'informations tout au long de l'année : Veille, échanges avec éditeurs, webinaires, mailing

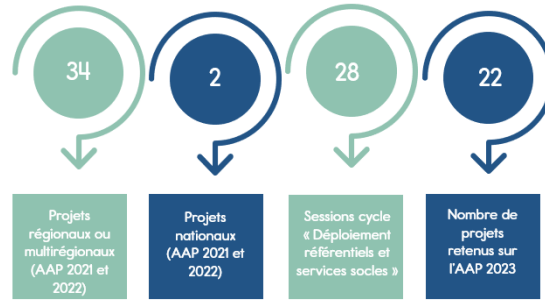
Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Aucuns écarts

Les chiffres clés



3. Perspectives 2024

- ▶ Création espace documentaire sharepoint
- ▶ Amélioration connaissance secteur PDE et PDS pour un meilleur accompagnement
- ▶ Amélioration lien équipe animation territoriale et équipe médicosociale pour synergie « usages »
- ▶ Renforcement accompagnement des ESMS SONS « sec »
- ▶ Intégration de retex dans les webinaires du cycle « Déploiement des référentiels et services socles »
- ▶ Sensibilisation à la cyber sécurité

Le développement des usages du numérique repose également sur l'accompagnement dans le cadre de la mise en place de « pilotes » Mon Espace santé dans le secteur médico-social en favorisant des usages concrets et la mise en place de parcours.

Mettre en œuvre le plan régional de cybersécurité

1. Contexte



PLAN RÉGIONAL CYBERSÉCURITÉ

Réalisation des actions du Plan de Renforcement Cybersécurité dont Santé Numérique est identifié comme Réalisateur et/ou Responsable.

L'action principale de ce dernier est la mise en œuvre d'un centre de ressources partagées.

Ce centre sera constitué d'un catalogue d'offres, marchés régionaux, corpus documentaire cyber, d'accompagnements et mis à disposition d'outillages.

A cette dernière, des actions de sensibilisation à la cybersécurité ainsi qu'au risque de cyberattaque seront réalisées : ces actions s'appuieront sur une solution de sensibilisation et des prestations de partenaires certifiés en cybersécurité.

Code projet : SEGUR_100 Cybersécurité

2. Réalisation 2023

Description

Durant cette année 2023, le GRADeS s'est attaché à lancer et développer son centre de ressources partagées, action prioritaire définie dans le Plan de Renforcement Cyber.

La traduction opérationnelle de cette action s'effectue par la mise en place de 4 services, d'outils, d'une animation régionale et d'une offre de formations.

Les 4 services sont :

- Une plateforme régionale de sensibilisation à la cybersécurité
- Une offre d'audits des annuaires Active Directory (AD)
- Une offre d'accompagnement à la réalisation d'exercice de gestion de crise d'origine cyber
- Une plateforme régionale d'échanges sécurisés

Les outils déployés sont :

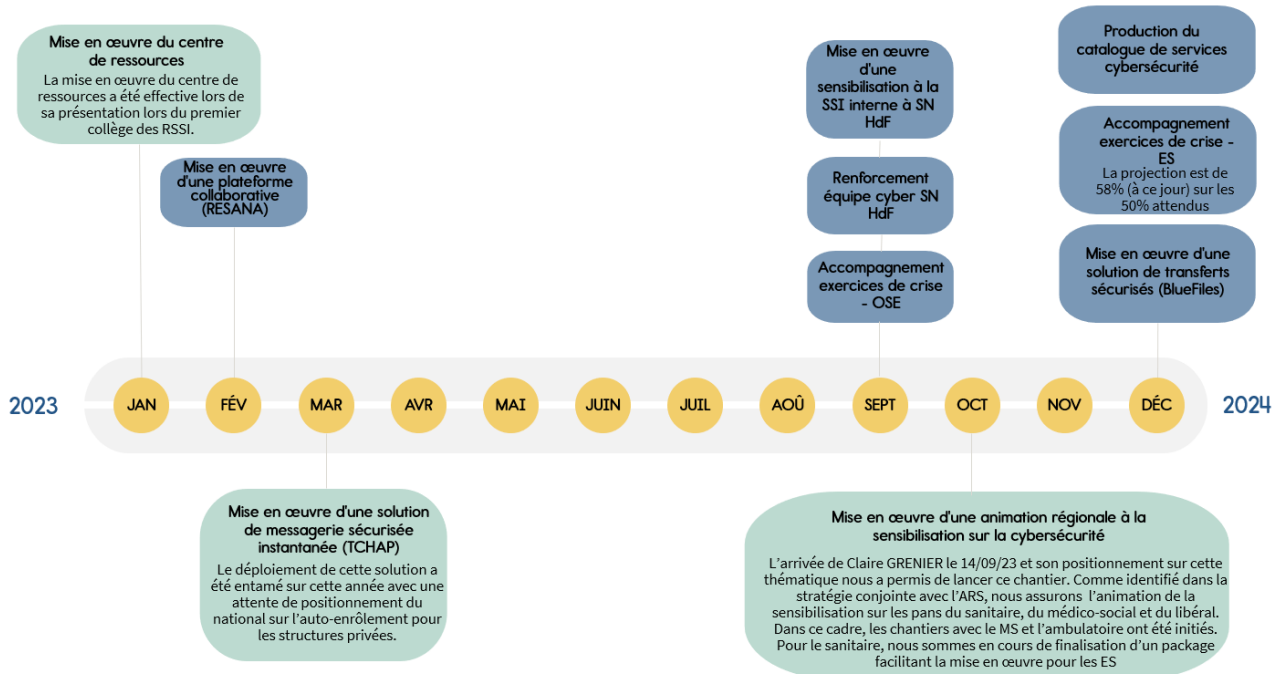
- Une plateforme collaborative
- Une solution de communication sécurisée instantanée

L'animation régionale se traduit par le biais des collègues régionaux des RSSI animés durant cette année.

Concernant l'offre de formations, nous agissons comme relais pour un organisme de formations IT.

Tel qu'initialement identifié dans le cadre de la stratégie opérationnelle liée à cette mission, l'équipe dédiée à cette mission a été renforcée avec le recrutement d'une cheffe de projets Cyber (Claire GRENIER) et de 2 étudiants alternants en cyber sécurité (Enzo ARDUINO et Théo GOSSE).

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

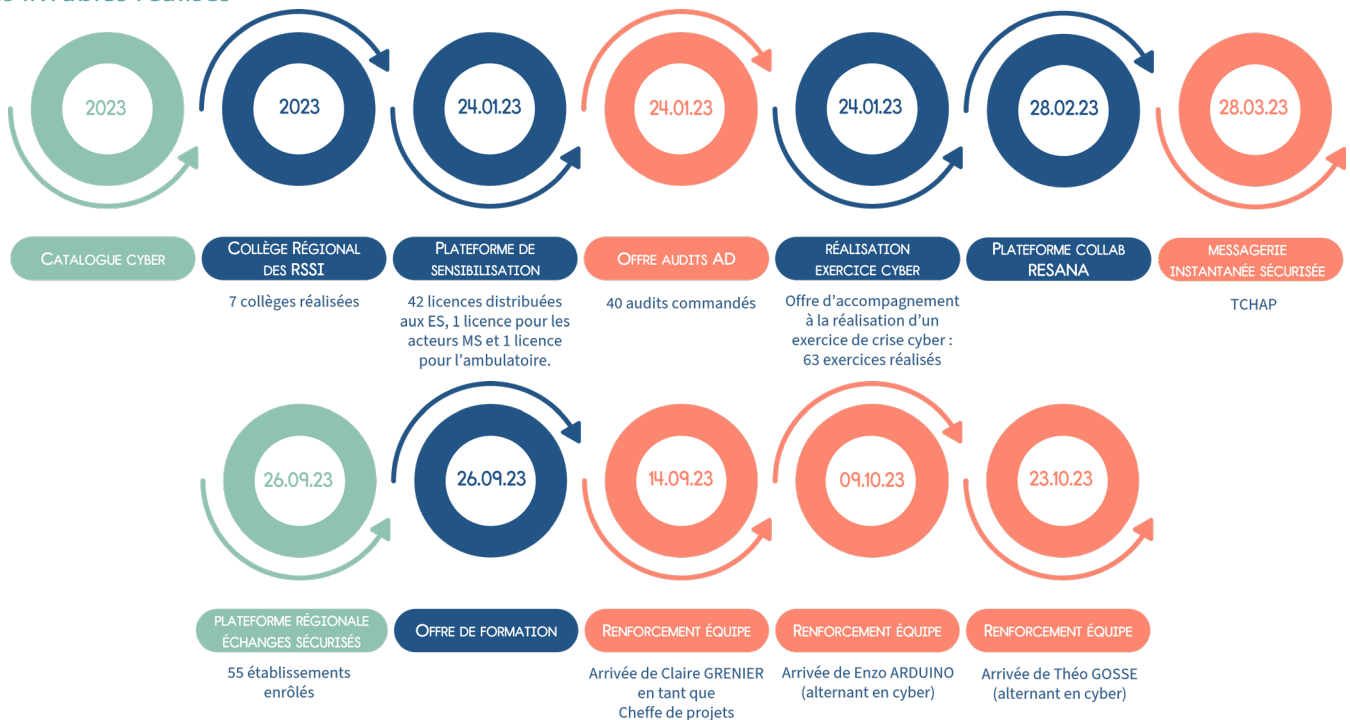
Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

- ▶ **Comitologie :**
 - Collèges régionaux RSSI du 02-01-2023 au 31-12-2023 : En cours, 6 collèges ont été organisés et animés, un 7^{ème} est planifié au 05-12-2023.
 - COPIL Cyber ARS du 02-01-2023 au 31-12-2023 : En cours, Participation pro-active à la rédaction et à l'animation des COPIL Cyber ARS.
 - GTT nationaux Cyber du 02-01-2023 au 31-12-2023 : En cours, Participation au 11 GTT cyber prévus cette année (au 15/11, 10 participations)
- ▶ **Contractualisation:**
 - Contractualiser avec Advens du 01-12-2022 au 30-12-2022 : Clos
 - Contractualiser avec ATOS du 01-12-2022 au 31-03-2023 : Clos
 - Contractualiser avec BlueFiles du 01-06-2023 au 17-07-2023 : Clos
 - Contractualiser avec Conscio du 01-12-2022 au 30-12-2022 : Clos
 - Contractualiser avec MiPiH du 01-06-2023 au 27-09-2023 : Clos
 - Contractualiser avec OCD du 01-12-2022 au 30-12-2022 : Clos
 - Contractualiser avec ORNISEC du 01-06-2023 au 17-07-2023 : Clos
- ▶ **Déploiement outils/services :**
 - Déploiement BlueFiles du 04-09-2023 au 22-12-2023 : En cours, Le déploiement de BlueFiles a démarré le 02/10 après présentation officielle de la solution le 26/09 lors du 6-ème collège des RSSI : au 20/12, 81 établissements enrôlés.
 - Déploiement catalogue formations du 04-09-2023 au 22-12-2023 : En cours, Le déploiement du catalogue de formations a démarré le 26/09 après présentation officielle de l'offre lors du 6-ème collège des RSSI.
 - Déploiement offres cyber (audits, pentest...) du 01-12-2022 au 31-12-2023 : En cours :
 - A l'ouverture du centre de ressources, une offre d'audits pour les annuaires AD a été proposée. Pour cette année 2023, 40 audits AD ont été commandés par les établissements.
 - Seuls les scans flash ont été initiés en septembre 2023, les audits de mots de passe et de configuration restent en suspens en attendant la validation du montant de la subvention ARS.

- Déploiement Sensiwave du 01-12-2022 au 31-12-2023 : En cours, Au 15/11, un abonnement de 3 ans comprenant 50 licences utilisateurs, formations, contenu supplémentaire (RGPD, chatbot...), prestations d'accompagnements (conseil) pour le sanitaire, médico-social et libéral a été commandé. Il reste 6 licences non attribuées. 2 licences ont été réservées pour le MS et le ML afin que SN HdF anime la sensibilisation pour ces 2 secteurs.
- Réalisation exercice de crise (50% tout ES) du 01-12-2022 au 31-12-2023 : En cours.
 - Ce jalon a été en partie réalisé dans un objectif de réalisation d'un exercice de crise pour l'ensemble des ES de la région pour décembre 2024. L'objectif a été dépassé sur cette année avec 141 exercices sur 236 soit 59.75 %.
- Réalisation exercices de crise – OSE du 01-12-2022 au 06-09-2023 : Clos.
 - L'objectif n'a pu être atteint à la date initialement fixée car les CH de Boulogne/mer et de Lille n'ont pu réaliser leur exercice avant le 31/05/23.
 - 15 Exercices réalisés (14 établissements support de GHT + 1 CH de Cambrai)
- Réalisation exercices de crise (100% tout ES) du 01-12-2022 au 31-12-2024 : En cours
- ▶ Equipe cyber :
 - Renforcement équipe du 01-12-2022 au 31-12-2024 : En cours, Le renforcement de l'équipe cyber a été réalisé avec l'arrivée de Claire GRENIER le 14/09/23 et a été complété par l'arrivée de 2 alternants en cybersécurité : Enzo ARDUINO et Théo GOSSE
- ▶ Sensibilisation
 - Sensibilisation interne SN HdF du 03-04-2023 au 31-12-2023 : En cours, Le programme de sensibilisation interne a été réalisé avec la plateforme régionale : campagne de phishing le 11/09/23, puis campagne de sensibilisation pour le mois de la cyber le 02/10. Un programme annuel a été défini ainsi qu'un programme d'acculturation pour les nouveaux arrivant.

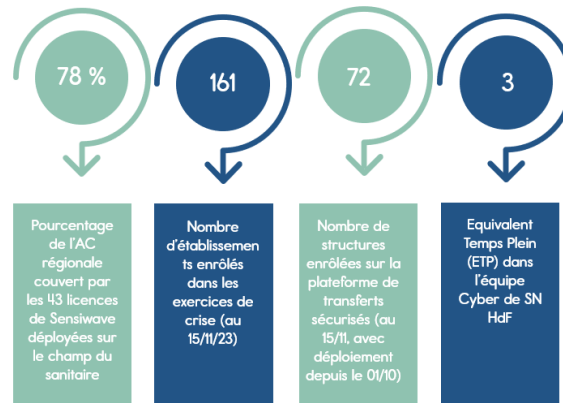
Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Vis-à-vis des objectifs initialement identifiés dans le cadre de notre feuille de route 2023. Tous ont été réalisés ou engagés pour une continuité de mise en œuvre et de déploiement sur l'année 2024.

Les chiffres clés



3. Perspective 2024

Phases

Mission :

- ▶ **Comitologie :** Nous allons poursuivre la comitologie en place afin d'assurer un suivi des avancées régionale sur les indicateurs du national (PRC, Care, JOP 2024...)
- ▶ **Déploiement outils/services :** Au niveau des services, notre volonté est d'étoffer notre catalogue avec des services plus techniques et, de mesurer les usages des services existants afin de revoir l'animation régionale si cela est nécessaire.
- ▶ **Equipe cyber :** Afin d'assurer un suivi et un développement des services du centre de ressources régionales partagées, le renforcement de l'équipe cyber est à envisager. Cela s'accroît avec l'élargissement du périmètre des acteurs à embarquer sur la thématique cyber : le médico-social et le monde libéral.
- ▶ **Sensibilisation :** Notre objectif principal en 2024 sera d'accélérer et d'accentuer nos actions de sensibilisation à la cybersécurité - animation régionale sur l'ensemble des périmètres, déploiement de l'outil Sensiwave et mise en place d'outils complémentaires à la sensibilisation.

Pour cette année 2024, la volonté du GRADeS est d'accélérer le développement du centre de ressources partagées. En effet, l'année 2023 a permis de créer ce centre de ressources et d'axer ce dernier sur des services issus des directives nationales : exercice de crise, audits AD... Ces services proposés étant disponibles pour répondre à un besoin de rattrapage de la maturité cyber et d'indicateurs vis-à-vis du national, notre volonté 2024 sera de proposer des services en étant pro-actifs envers nos membres. Ces services seront également orientés techniques et passeront par une phase de POC afin d'assurer une montée en compétences interne et de tester ces services sur des établissements pilotes.

De plus, la cyber étant identifiée comme un risque, le déploiement d'une méthodologie basée sur un principe d'un SMSI est envisagé afin d'initier cette pratique au sein des établissements non matures.

Pour répondre aux enjeux des sujets nationaux (Programme CARE, PRCA...) et à la volonté de SN HdF d'étoffer son catalogue de services, nous identifions le besoin de renforcer l'équipe cybersécurité avec un profil technico-fonctionnel.

Production des indicateurs du SEGUR numérique

1. Contexte



En 2023, la coordination du Ségur Numérique souhaitait renforcer sa capacité à fournir des indicateurs consolidés et, plus largement, développer les indicateurs permettant de cartographier la maturité numérique des territoires de la région.

Code projet : SEGUR_200 Coordination et animation Segur num

2. Réalisations 2023

Description

Cadrage :

- ▶ Centralisation des indicateurs (téléchargement des différents fichiers pour mise à disposition sur le SharePoint)
- ▶ Participation à la comitologie nationale liée à l'Observatoire
- ▶ Travaux d'identification des indicateurs de maturité numériques d'une structure
- ▶ Participation à la préparation des dialogues de gestion

Exploitation :

- ▶ CRM : Gestion et suivi des demandes d'évolutions et des dysfonctionnements
- ▶ CRM : Participation aux recettes
- ▶ Participation à la création de l'outil CRM Microsoft Dynamics 365
- ▶ Création d'un observatoire qui viendra centraliser les indicateurs nécessaires à l'évaluation de la maturité numérique d'une structure

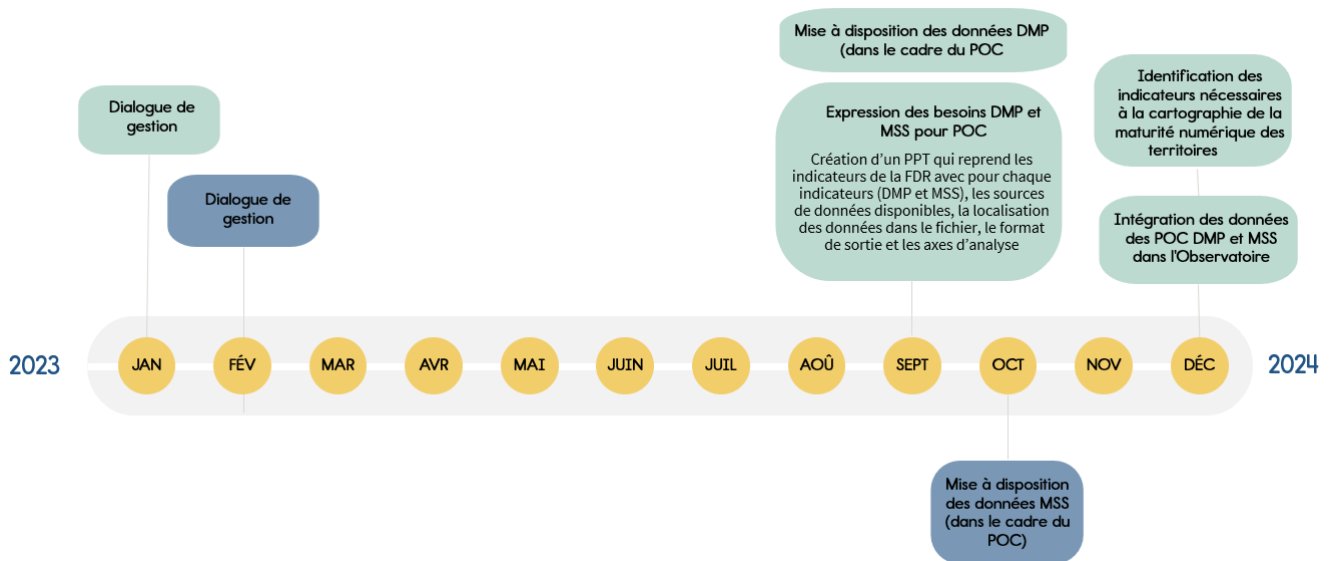
Développement des usages :

- ▶ CRM : Relai des attentes des chargées d'accompagnement, alimentation du cahier des charges en qualité d'utilisateur référent
- ▶ Optimisation de l'accompagnement terrain à travers la formalisation et la diffusion de procédures liées aux indicateurs

Suivi des usages :

- ▶ CRM : formation des utilisateurs

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

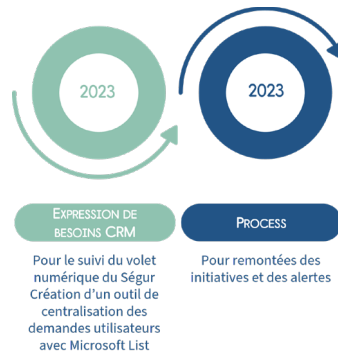
Cadrage :

- ▶ Ateliers ARS - CPAM – GRADeS :
 - Atelier 1 – recherches de sources et mise en commun : 01-02-2023
 - Atelier 2 – recherches de sources et mise en commun : 01-03-2023
 - Consultation pôle juridique sur l'échange des données : 10-03-2023 : Clos
- ▶ Dialogue de gestion :
 - Dialogue de gestion de juin 2023 du 02-06-2023 au 08-06-2023 : Travaux sur les plans de remédiation et des explications sur les indicateurs qui sont en-deçà de la moyenne nationale

Construction :

- ▶ Ateliers de construction de l'observatoire
 - Atelier 1 – présentation des indicateurs et des sources : 11-04-2023
 - Atelier 2 – premiers avancements et correctifs : 22-05-2023
 - Atelier 3 – poursuite des travaux : 18-07-2023
- ▶ Mise en œuvre du POC DMP :
 - Construction des indicateurs DMP du 03-04-2023 au 30-09-2023 : Détermination et localisation des indicateurs. Mise à disposition des fichiers au travers d'une extraction mensuelle. Construction du squelette pour rendu visuel.
- ▶ Mise en œuvre du POC MSS :
 - Construction des indicateurs MSS du 03-04-2023 au 08-12-2023 : Détermination et localisation des indicateurs. Mise à disposition des fichiers au travers d'une extraction mensuelle. Construction du squelette pour rendu visuel.
- ▶ Point de situation : 20-11-2023. Suite aux travaux qui ont été menés par le Pôle Traitement de la donnée et le Pôle Socle, il a été mis en lumière que la stratégie de départ de construire un Observatoire à partir de la plateforme déjà existante n'était pas viable. La décision est prise de reprendre le projet sur PowerBi à partir de 2024.
- ▶ Identification des indicateurs de maturité numérique
 - Diagnostic PACTE-SAT du 14-06-2023 au 29-08-2023
 - Diagnostic GHT Aisne Haute Somme : du 07-09-2023 au 08-09-2023
 - Elargissement de ces diagnostics à l'ensemble des territoires
 - Identification et classification des établissements en 3 niveaux de maturité du 01-09-2023 au 06-10-2023 : En cours, Plan d'action visant à mettre en lumière les établissements matures de la région selon des critères "DMP" prérequis et alimentation
 - Atelier de d'identification des indicateurs de maturité 1/2 le 02-10-2023 : Première réunion de détermination et de définition des indicateurs permettant une évaluation de la maturité numérique d'une structure en se basant sur la feuille de route du national
 - Atelier de d'identification des indicateurs de maturité 2/2 le 20-10-2023 : Deuxième réunion de détermination et de définition des indicateurs permettant une évaluation de la maturité numérique d'une structure en se basant des indicateurs spécifiques à la région

Les livrables réalisés

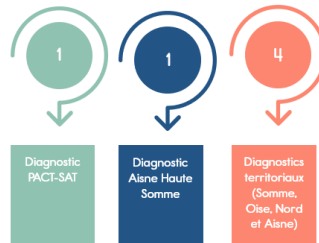


Analyse des écarts

Construction :

- ▶ Mise en œuvre du POC DMP du 02-10-2023 au 02-10-2023 : Bloquée : En attente de la nouvelle architecture
- ▶ Mise en œuvre du POC MSS du 09-12-2023 au 11-12-2023 : Bloquée : En attente de la nouvelle architecture

Les chiffres clés



3. Perspectives 2024

Mise en œuvre par le pôle Traitement d'un observatoire sur la base des données identifiées dans le cadre de cette mission.

Favoriser l'usage des services et référentiels Socles

1. Contexte



Cette mission est dédiée à la promotion des services Socles auprès des acteurs et des territoires. Elle a vocation à identifier les freins et les leviers pour l'utilisation de ces services et de proposer, autant que possible, des solutions aux acteurs. L'objectif est de développer des modalités d'information et de sensibilisation aux services Socle, en adaptant autant que de besoin, les messages et les priorités aux couloirs ciblés et en mettant en lumière le lien avec Mon Espace Santé.

Dans le cadre des échanges avec les acteurs, il sera nécessaire d'identifier les freins à l'adhésion des utilisateurs terrains aux services Socle (en particulier sur la MSS) et échanger avec le national sur les pistes de résolution (dispositif Sentinelle ou échanges plus informels), proposer des solutions pratiques sur les aspects de sensibilisation et d'acculturation. Il s'agit également d'identifier les acteurs pouvant être cités comme des exemples dans le déploiement des référentiels et services Socle (démonstrateurs), faire le lien avec les experts techniques (pôle Socle) pour lever des freins et mettre en exergue des cas d'usage d'utilisation de Mon Espace Santé et des services Socle.

Concernant la MSSR :

Le Mipih, éditeur de la solution, souhaite aujourd'hui revoir les conditions de leur offre qui ne lui permettraient pas de maintenir un équilibre économique. En tout état de cause, le cadre contractuel ne pouvait pas perdurer et doit être renouvelé à échéance courte. Nous avons été contraints de refuser en l'état les nouvelles propositions financières transmises par le Mipih : en effet, elles représentaient une augmentation significative des coûts d'installation comme d'abonnement.

En conséquence, nous étudions actuellement les différentes possibilités permettant de garantir le maintien et le développement des usages de la MSS dans des conditions financières équitables.

L'objectif étant de proposer une solution adaptée à chacun des acteurs sanitaire, du médico-social et libéraux.

Il s'agira de consolider l'offre actuellement portée par S&N (revue du portage contractuel avec le MiPih, développement auprès du secteur médico-social) et d'assurer le suivi du déploiement de ce service.

Code projet : SEGUR_300 DMP

Code projet : SEGUR_400 MSS

Code projet : SEGUR_500 INS

2. Réalisations 2023

Description

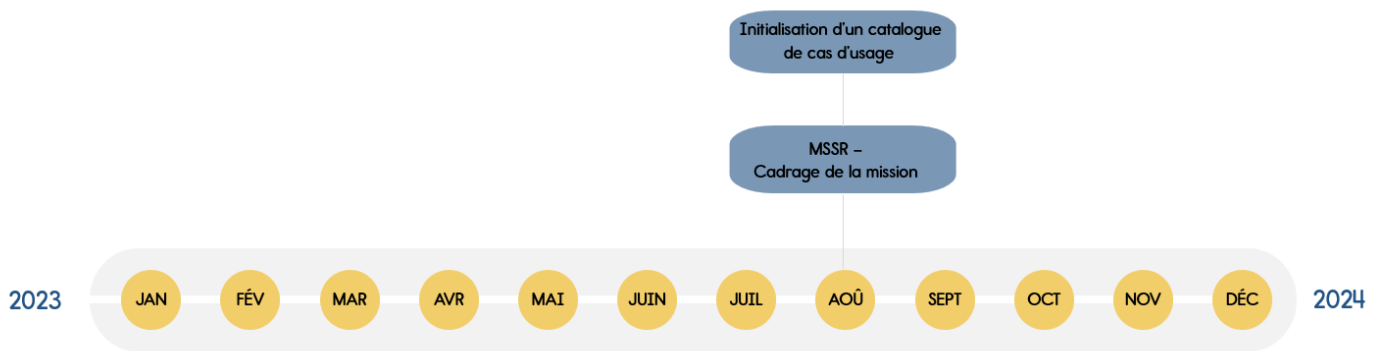
En 2023, pour garantir le développement des services et référentiels socles, il a été nécessaire de consolider les prérequis techniques, en permettant la diffusion des informations et en faisant la promotion de leviers notamment financiers sur l'acquisition de logiciels référencé Ségur.

Ces prérequis sont essentiels au développement des usages et garantie au travers d'actions spécifiques :

- ▶ Réunion de sensibilisation et relai d'informations ; présentation de la MSSR, réunion de suivi (mission animation territoriale)
- ▶ Promotions de bonne pratique ; « démonstrateurs »
- ▶ Ecriture des cas d'usage « type », collectes des cas nationaux, partage inter-grades et consolidation interne avec les référents couloirs
- ▶ Proposition d'une comitologie territoriale, sur la base d'un catalogue de cas d'usage à éprouver

La promotion de la MSSR s'est vue réinterrogée au regard des échanges avec le Mipih sur la solution portée régionalement.

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

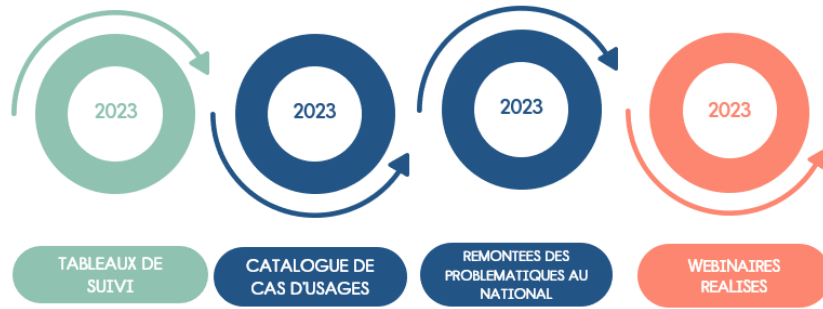
Mission :

- ▶ Démonstrateurs INS :
 - Webinaires Démonstrateur du 01-03-2023 au 29-03-2023 : 3 webinaires pour présenter les vidéos capsules INS et partager les bonnes pratiques des démonstrateurs
- ▶ Construction d'un catalogue de cas d'usage
 - Atelier de définition 1 ARS – GRADeS : 30-05-2023
 - Atelier cas d'usages 2 - interne (avec les chargés d'accompagnement territorial) : 30-06-2023
 - Atelier cas d'usages 3 – interne (avec les chargés d'accompagnement territorial) : 29-08-2023
 - Atelier cas d'usages 4 – interne (avec les chefs de projet couloirs) : 29-08-2023
 - Envoi à l'ARS pour retours
- ▶ Suivi MSSR :
 - Présentation de la solution de Mars à septembre 2023 : 49 présentations
 - Points de suivi réguliers avec le Mipih
 - Réunions spécifiques à l'évolution du modèle économique
 - Echanges avec les autres GRADeS sur leur positionnement MSS
- ▶ 6 COPIL ANS
- ▶ 4 Réunions inter-GRADeS
- ▶ Participation à 2 Réunions de suivi Grappe ESMS Numérique :
 - Grappe AN HDF le 05-10-2023
- ▶ Grappe PAP BC ASPIE ADAPEI le 12-10-2023
- ▶ Ségur :
 - Audit In Situ des logiciels Ségur – DNS :
 - Temps #1 le 08-06-2023
 - Temps#2 le 12-09-2023

Suivi des usages :

- ▶ Présentation Ségur – A l'ensemble des coordinateurs de Filières Gériatriques du 02-01-2023 au 25-09-2023
- ▶ Présentation Ségur aux EHPAD coordonnés par les FG entre février et septembre 2023
- ▶ Suivi régulier des indicateurs Ségur
- ▶ Comitologie :
 - COSUI Ségur
 - Interrégionales Ségur
 - Comités territoire Ségur
 - Ségur InterGRADeS
 - Participation réunions Sentinelle de janvier à avril 2023
 - Sessions questions/réponses INS
 - Ateliers et formations INS

Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Aucun écart

Les chiffres clés

- 3 webinaires pour présenter les vidéos démonstrateurs INS
- 49 présentations MSSR
- 100% des filières gériatriques touchées

3. Perspectives 2024

En 2024, l'objectif sera de mettre en place un plan d'actions sur l'INS et d'accompagner prioritairement les secteurs médico-social et libéral vers la MSS.

Au-delà de l'équipement, il sera primordial d'accompagner les acteurs vers les usages et de les aider à inscrire l'usage des services socles dans leur pratique quotidienne.

Déployer la solution Numérique du Service d'Accès aux Soins pour l'ensemble des acteurs de la région

1. Contexte



Pour le patient confronté à un besoin de soins non programmés et lorsque l'accès à son médecin traitant n'est pas possible, le Service d'Accès aux Soins (SAS) doit permettre d'accéder, à toute heure et à distance à un professionnel de santé. Ce dernier pourra lui fournir un conseil médical, l'orienter selon la situation vers une consultation de soin non programmé en ville, vers un service d'urgence ou déclencher l'intervention d'un SMUR.

Accompagner et former les régulateurs et effecteurs de tous les territoires des Hauts-de-France à la solution numérique SAS nationale.

Code projet : SAS_100 Agenda partagé

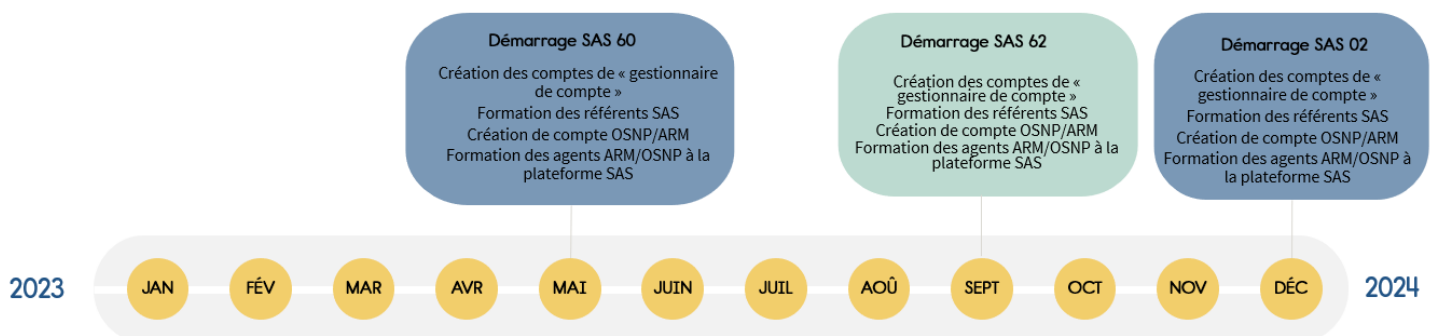
2. Réalisation 2023

Description

Dans le cadre de la poursuite du déploiement du SAS dans le Hauts-de-France, il a été menée les actions d'accompagnements au démarrage des SAS 60, SAS 02 et SAS 62. Ces actions s'inscrivent dans le cadre du projet national porté par l'Agence du Numérique en Santé et en lien avec l'Agence Régional de Santé. Il a été également réalisé la participation au réunion mensuel de l'ANS pour les référents territoriaux et agents de la régulations OSNP et ARM pour les RETEX. L'accompagnement des SAS 59 et SAS 80 s'est poursuivi en parallèle afin de répondre ponctuellement au demande d'accompagnement, formation et d'assistance.

L'étude de la mise d'un support mutualisé au sein du GIP pour apporter une assistance au utilisateur est en cours et doit être achevé pour cette fin d'année 2023.

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

- ▶ SAS 60 :
 - Présentation du lancement le 08-03-2023 : Clos, Sabrina Clément, Ismaël Salah : Présentation de la démarche de mise en place du SAS à Mme Emard Vanessa Cadre de Santé
 - Formation Référent SAS Gestionnaire de compte le 27-03-2023 : Clos, Sabrina Clément, Ismaël Salah : Formation de Mme Emard Vanessa Cadre de Santé
 - Formation 1 Référent OSNP/ARM le 30-03-2023 : Clos, Sabrina Clément, Ismaël Salah : Formation des agents OSNP/ARM

- Formation 2 Référent OSNP/ARM le 30-03-2023 : Clos, Sabrina Clément, Ismaël Salah : Formation des agents OSNP/ARM
 - Formation 3 Référent OSNP/ARM le 31-03-2023 : Clos, Sabrina Clément, Ismaël Salah : Formation des agents OSNP/ARM
 - Accompagnement Effecteur le 06-04-2023 : Clos, Ismaël Salah : Création de compte gestionnaire de structure et formation à la plateforme SAS
 - COSUI le 27-07-2023 : Clos, Ismaël Salah , Emard Vanessa Cadre de Santé : Retourner les statistique d’usage de la plateforme
- ▶ Déploiement SAS 02
- Présentation du lancement le 08-06-2023 : Clos, Ismaël Salah : Présentation de la démarche de mise en place du SAS aux Dr Gluszak, Dr Assaf , Dr Barthomeuf , Dr Delaplace et M. Delory
 - Formation Référent SAS Gestionnaire de compte le 12-07-2023 : Clos, Ismaël Salah : Formation du Dr Gluszak Chef de Service Adjoint et de M. Delory - Cadre de santé SAMU
 - Bilatérale technique le 21-09-2023 : Clos, DGOS, ARS, ANS, CH Laon, Ismaël Salah, Financement SAS 02
 - COSUI - Point de situation le 27-09-2023 : Clos, Ismaël Salah : M. Delory - Cadre de santé SAMU, Lancement prévus le 15 Décembre, Accompagnement en interne à la formation des agents OSNP
- ▶ Déploiement SAS 62
- Présentation du lancement le 03-04-2023 : Clos, Sabrina Clément, Ismaël Salah : Présentation de la démarche de mise en place du SAS aux Dr Hote, M. Debacq, M. Majka, M. Delton
 - Formation Référent OSNP/ARM le 02-05-2023 : Clos, Ismaël Salah : Formation de M. Debacq Cadre de santé –M. Delton Resp. application – M. Majka RSI et Information à Mme Davault Virginie RH
 - Formation Référent gestionnaire de compte le 09-05-2023 : Clos, Ismaël Salah : Formation Mme Sipura ARM
 - COSUI –Accompagnement et formations le 22-05-2023 : Clos, Ismaël Salah : Réunion de suivi au déploiement M. Debacq Cadre de santé et Mme Sipura ARM. Carte CPx, comptes, formation 10 personnes, et accompagnement à la formation en autonomie
 - Accompagnement aux formations le 21-06-2023 : Clos, Ismaël Salah : Accompagnement de déploiement M. Debacq Cadre de santé et Mme Sipura ARM à la réalisation des formations SAS en autonomie + support.
 - COSUI - Point avant lancement le 04-09-2023 : Clos, Ismaël Salah : Point avant lancement : M. Debacq Cadre de santé, 20 OSNP formés au SAS, 2 cartes CPx arrivés le reste en attente, rappel compte Doctolib pro, peu d’offre dans la plateforme et divers problèmes
 - RETEX démarrage le 21-09-2023 : Clos, Ismaël Salah : Retours démarrage : M. Debacq Cadre de santé. Pas assez d’offre. Problème CPTS grand Calaisis et remonté des créneaux SAS. Problème de coordonnées CPTS Béthunois.
 - Bilatérale technique le 22-09-2023 : Clos, DGOS, ARS, ANS, CH Arras, Ismaël Salah : Financement SAS 62
 - Pilotage :
 - Réunion ARS - Déploiement SAS le 19-04-2023 : Clos, Ismaël Salah, Sabrina Clément, Fanny Boizeau : Echanges états des lieux déploiement SAS
 - Supports utilisateurs, Actions de supports du 01-01-2023 au 31-12-2023 : En cours, Sabrina Clément, Ismaël Salah : Support aux utilisateurs de la plateforme, Effecteurs de soins, Centre de Santé, CPTS, SAS

Les livrables réalisés

Aucuns livrables

Analyse des écarts

Mission :

- ▶ Accompagnement de l'ambulatoire du 01-09-2023 au 31-12-2023 : En cours : Il est préparé une démarche d’accompagnement à l’inscription à la plateforme à destinations des effecteurs.
- ▶ Pilotage du 19-04-2023 au 31-12-2023 : En cours : Pilotage du projet SAS sur la partie concernant la plateforme SAS en lien avec l’ARS, l’ANS, et les SAMU.

Les chiffres clés



3. Perspective 2024

Phases

Mission :

- ▶ Accompagnement de l'ambulatoire : En coordination avec l'URPS et l'ARS, il est préparé une démarche d'accompagnement à l'inscription à la plateforme à destinations des effecteurs.
- ▶ Accompagnement des 5 SAS des Hauts-de-France : Accompagnement des SAMU dans l'évolution des usages de la plateforme SAS
- ▶ Mise en place du supports utilisateurs sur la plateforme SAS : Afin d'industrialiser le support utilisateurs de la plateforme SAS déployé dans les Hauts-de-France, il est organisé la mise en place d'un service sur la base du support mutualisé par le GIP.

Jalons

- ▶ Démarrage SAS 02
- ▶ Suivi du support
- ▶ Réaliser le suivi du service support aux utilisateurs SAS

Les perspectives 2024 identifiées pour la mission sont, d'une part, la poursuite de l'accompagnement des SAMU dans le cadre des évolutions des usages de la plateforme porté par l'ANS, d'autre part, l'industrialisation des aspects ; support utilisateurs et traitement des incidents ; afin d'organiser et structurer un support mutualisé par le GRADeS sur la région des Hauts-de-France en lien avec le support national porté par l'ANS dans le traitement des incidents qui ne peuvent être traités par le support régional. Enfin, sur le volet accompagnement de l'ambulatoire, il a été identifié un besoin d'accompagnement à l'inscription et de sensibilisation des effecteurs de soins à la plateforme SAS en lien avec l'URPS ML et l'ARS.

Accompagner les EHPAD dans le déploiement et le développement des usages de la Téléconsultation

1. Contexte



L'ARS HDF souhaite redynamiser les territoires autour de la télémedecine en EHPAD à partir des besoins identifiés par les acteurs de santé, territoire par territoire.

En ce sens, le rôle du GIP S&N est d'accompagner les acteurs de santé dans leur appropriation des outils de télémedecine que ce soit les services de télémedecine inclus dans PREDICE mais également ceux qui n'y sont pas mais sont utilisés par les structures portant l'offre.

Déploiement prioritaire institutionnel entre établissements de santé et EHPAD permettant de :

- Donner de l'usage plus rapidement aux EHPAD avec des thématiques de téléconsultations correspondant à des besoins fréquents en EHPAD ;
- Acculturer les EHPAD aux outils ;
- Ouvrir la télémedecine à toutes les spécialités médicales, en fonction des besoins identifiés et au regard de l'offre disponible.
- Choix des spécialités à partir des problématiques prioritaires rencontrées en EHPAD
- Par leur fréquence et par les demandes d'urgence et d'hospitalisation ;
- Pour préparer des hospitalisations programmées ou des retours d'hospitalisation.
- Déploiement de la télémedecine au moyen de solutions simples d'utilisation, par le biais d'un navigateur internet et sans usages de dispositifs médicaux.

Code projet : TLM_2000 Téléconsult/télésoin et visio sécurisée (Etude et accompagnement)

2. Réalisation 2023

Description

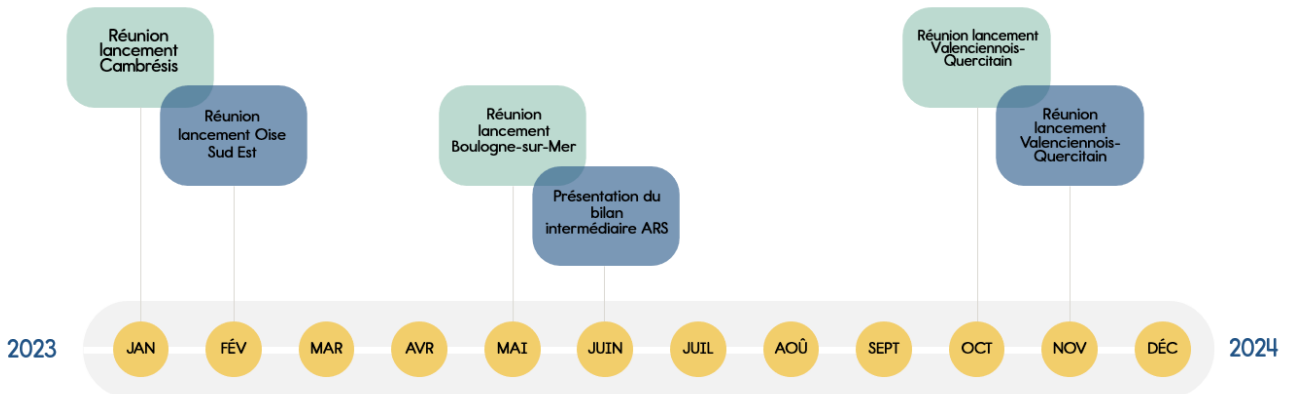
L'année 2023 a marqué le lancement du projet de déploiement de la Télémedecine en EHPAD. La mission avait démarré en octobre 2022 sur le territoire pilote du Cambrésis avec quatre EHPAD et un site effecteur. En 2023, ont été impliqués, en plus de l'intégralité du territoire du Cambrésis, les trois territoires de l'Oise Sud Est, du Boulonnais et plus récemment du Valenciennois-Quercitain.

Si la Téléconsultation reste l'outil majeur déployé sur cette mission, le GRADeS inea accompagne également les acteurs sur les projets de Téléexpertise, selon l'offre des médecins effecteurs.

Objectifs :

- ▶ Bilan Prédice,
- ▶ Etalonner la démarche de déploiement avec le territoire du Cambrésis,
- ▶ Accompagner sur le terrain le projet médical de télémedecine en EHPAD en lien avec les coordonnateurs de filières : méthodologie de projet, accompagnement technico-organisationnel, aide aux choix et à la contractualisation de solution technique lorsque cela est nécessaire sur l'année 2023 auprès des 150 EHPAD et 28 sites effecteurs répartis sur 7 territoires en continue sur l'année 2023.
- ▶ Accompagner les EHPAD dans leur appropriation des outils de télémedecine qu'ils vont utiliser en fonction de l'offre du territoire sur l'année 2023.
- ▶

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

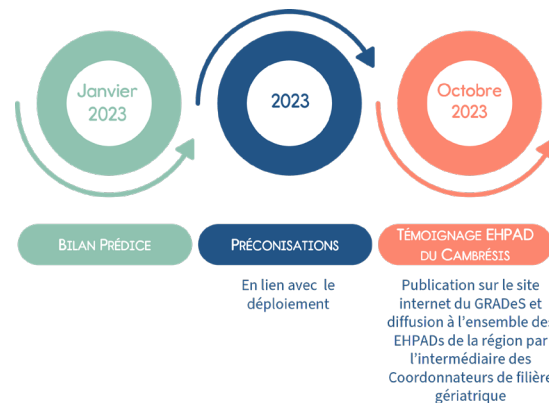
Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

- ▶ Pilotage de la mission :
 - COSUI TLM ARS : du 02/01/2023 au 07/02/2023 - Clos
 - Construction fichiers de suivi : du 03/01/2023 au 31/03/2023 - Clos
 - Complétude des fichiers de suivi : à partir du 03/01/2023 - En cours
 - Construction du CRM : à partir du 21/06/2023 - En cours
- ▶ Cambrésis – Pilotage :
 - Réunion de cadrage Filière Gériatrique Cambrésis : 07/10/2023 - Clos
 - Réunion de lancement Cambrésis : 25/01/2023 - Clos
 - Echanges mensuels CFG : à partir du 29/06/2023 - En cours
 - Réunions flash (mise en relation médecins effecteurs/EHPADs) : 13/09/2023 - Clos
- ▶ Cambrésis – EHPADs :
 - EHPAD - Mise en œuvre des prérequis techniques : à partir du 26/01/2023 - En cours
 - EHPAD - Tests à blanc : à partir du 24/02/2023 - En cours
- ▶ Cambrésis - Sites effecteurs
 - Création des comptes effecteurs : du 02/01/2023 au 31/01/2023 - Clos
 - Echanges prérequis DSI sites effecteurs : du 02/01/2023 au 06/02/2023 - Clos
 - Webinaires de formation effecteurs/secrétaires : à partir du 09/02/2023 - En cours
- ▶ Oise Sud Est – Pilotage
 - Réunion de cadrage Filière Gériatrique Oise Sud Est : 13/12/2022 - Clos
 - Réunion de lancement Oise Sud Est : 28/08/2023 - Clos
 - Echanges mensuels CFG : à partir du 05/06/2023 - En cours
- ▶ Oise Sud Est – EHPADs
 - EHPAD - Mise en œuvre des prérequis techniques : à partir du 01/03/2023 - En cours
 - EHPAD - Tests à blanc : à partir du 13/03/2023 - En cours
- ▶ Oise Sud Est - Sites effecteurs :
 - Création des comptes effecteurs : du 01/03/2023 au 31/03/2023 - Clos
 - Echanges prérequis DSI sites effecteurs : du 01/03/2023 au 31/05/2023 - Clos
 - Webinaires de formation effecteurs/secrétaires : à partir du 16/03/2023 - En cours
- ▶ Boulonnais – Pilotage :
 - Réunion de cadrage Filière Gériatrique Boulonnais : 28/03/2023 - Clos
 - Réunion de lancement Boulonnais : 02/05/2023 - Clos
 - Echanges mensuels CFG : à partir du 13/06/2023 - En cours
- ▶ Boulonnais – EHPADs :
 - EHPAD - Mise en œuvre des prérequis techniques : à partir du 08/05/2023 - En cours
 - EHPAD - Tests à blanc : à partir du 08/05/2023 - En cours

- ▶ Boulonnais - Sites effecteurs :
 - Echanges prérequis DSI sites effecteurs : à partir du 28/03/2023 au 06/02/2023 - En cours
- ▶ Valenciennois Quercitain – Pilotage :
 - Réunion de cadrage Filière Gériatrique Valenciennois Quercitain : 02/08/2023 – Clos
 - Réunion de lancement Boulonnais : 02/05/2023 - Clos
- ▶ Valenciennois Quercitain – Sites effecteurs :
Echanges prérequis DSI sites effecteurs : à partir du 25/09/2023 – En cours
- ▶ Valenciennois Quercitain – EHPADs :
EHPAD - Mise en œuvre des prérequis techniques : à partir du 06/10/2023 - En cours
- ▶ Aisne Nord - Haute Somme – Pilotage :
 - Réunion prérequis matériel à la Téléconsultation ARS/CFG : 11/07/2023 - Clos
- ▶ Douaisis – EHPADs :
 - Réunion prérequis matériel à la Téléconsultation: 04/04/2023 - Clos

Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Synthèse des problématiques rencontrées :

- ▶ Manque de matériel adapté à la Télémédecine, retardant le démarrage des accompagnements ;
- ▶ Rythme aléatoire de la réception des projets médicaux ;
- ▶ Mobilisation modérée de certains sites effecteurs ;
- ▶ Mobilisation modérée des EHPADs (dans la complétion du formulaire de recensement des besoins en matériel, dans le positionnement de l'échange sur la mise en place des prérequis, dans la mise en place de tests à blanc) ; multiples relances chronophages nécessaires ;
- ▶ Difficultés à obtenir des retours sur les usages (nombres, retours d'expérience, remontées des besoins)
- ▶ Problèmes applicatifs ;
- ▶ Coordination disparate des territoires

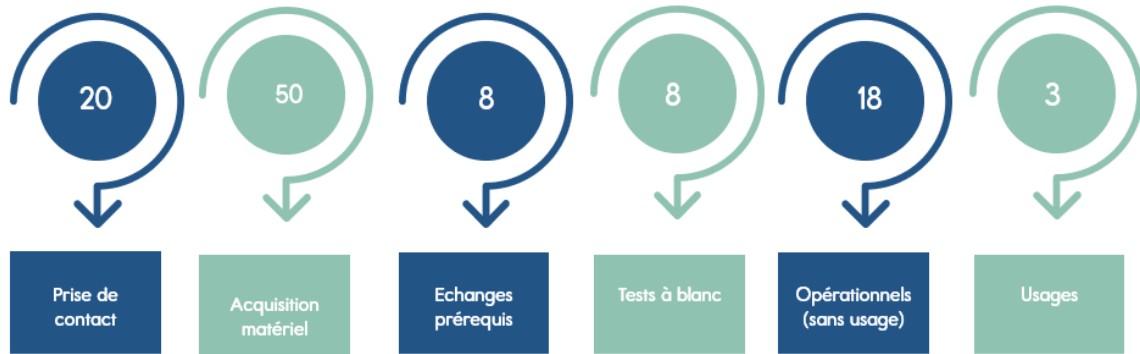
Conséquences sur le déploiement :

- ▶ La durée de déploiement d'un territoire est allongée par rapport à la durée initiale prévue ;
- ▶ Accompagnement de certains EHPADs au long cours ;
- ▶ De nombreux EHPADs à accompagner simultanément, en transversalité des territoires ;
- ▶ Suivi chronophage des acteurs.

Les chiffres clés

Nombre d'EHPAD (4 territoires confondus)*

* Territoires du Cambrésis, Oise Sud Est, Boulonnais et Valenciennois Quercitain



3. Perspective 2024

Dans le cadre de la mise en place de la téléconsultation en EHPAD, des perspectives se dessinent en lien avec différents constats :

Besoin de préciser et d'accompagner la mise en place de l'organisation médicale avant l'outillage

Accompagner les acteurs à la mise en place de la téléconsultation au sein de leurs pratiques professionnelles

Identifier les freins et leviers pour mettre en place une organisation médicale efficiente selon les degrés de maturité des EHPAD (fort, moyen, faible)

Besoin d'accompagner la conduite du changement et les déploiements

Définition d'une stratégie de déploiement avec sites pilotes identifiés selon des degrés de maturité divers (fort, moyen, faible)

Recrutement de chargés de projets dédiés à cette fonction (conduite du changement, déploiement, formation) sous la responsabilité du chef de projets

Besoin d'une communication partagée entre les acteurs (GIP, URPS ML, Etablissements, ARS)

Définir un plan de communication partagée

Mise en place d'actions d'informations auprès des acteurs concernés

Questionnement à mener autour des déploiements avec Prédice au regard de l'arrêt annoncé de la solution le 04/10 à l'ENRS :

- ▶ 1er temps : Au regard des organisations médicales non mures, accompagnement des acteurs à la mise en place de leur organisation médicale avant tout outillage
- ▶ 2ième temps : outillage avec une solution tierce via un marché régionale => Préciser le ou les besoins lors d'un club utilisateur

Nous proposons de mettre en place deux instances pour définir et acter les perspectives 2024 :

- ▶ COPIL – Novembre 2023 : Bilan, constats et perspectives
- ▶ Club utilisateurs – Décembre 2023 : Définition de la trajectoire 2024 via un atelier de recueil de besoins par degrés de maturité des EHPAD (fort, moyen, faible).

Etude d'opportunité de la Télésurveillance au niveau régional

1. Contexte



La Télésurveillance est, depuis 2018, régie par le programme ETAPES. Ce programme d'expérimentation a pris fin au 31/12/2022. Ainsi, la Loi de Financement de la Sécurité Sociale prévoit son entrée dans le droit commun au 01/07/2023 à la suite de la publication des décrets °2022-1767 du 30 décembre 2022 relatif à la prise en charge et au remboursement des activités de télésurveillance médicale et °2022-1769 du 30 décembre 2022 relatif au contenu de la déclaration des activités de télésurveillance médicale aux agences régionales de santé.

Au-delà des obligations qui seront imposées aux industriels, des modifications seront nécessaires du côté des acteurs de santé.

Chaque structure de santé ou Professionnel de santé (Opérateurs de Télésurveillance) devra :

- Etablir une convention avec un industriel ayant rempli à ses obligations ;
- Devoir déclarer son activité à l'ARS sur <https://www.demarches-simplifiees.fr> par pathologie
- Ne pourra facturer à l'Assurance Maladie seulement sur validation de la déclaration de l'activité à l'ARS.

Ainsi, au 01/07/2023, les opérateurs de télésurveillance ne s'étant pas déclarés sur le portail ne pourront plus inclure de patient en télésurveillance dans le cadre du programme ETAPES qui sera alors clôturé.

L'objectif est de rédiger une étude d'opportunité, au-delà des indicateurs de pilotage couts, délais, risques, les indicateurs et les livrables spécifiques seront à définir en fin de cadrage.

Code projet : TLM_1100 Téléexpertise et échanges sécurisés (Etude et accompagnement)

2. Réalisation 2023

Description

L'étude d'opportunité n'a pu être adressée pour le moment par le groupement. Un porteur a été défini, toutefois la date du livrable doit pouvoir être précisée en concertation avec l'ARS. La démarche proposée pour l'ETP numérique pourrait être celle reprise pour adresser le sujet de la télésurveillance.

Les jalons réalisés

Aucuns jalons

Les taches réalisées et en cours

Montée en compétences

Les livrables réalisés

Aucuns livrables

Analyse des écarts

Cadrage :

- ▶ Montée en compétences
- ▶ Premières réflexions
- ▶ Rédaction

Les chiffres clés

Pas de chiffres clés

3. Perspective 2024

Phases

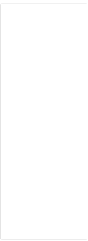
Cadrage :

- ▶ Montée en compétences
- ▶ Premières réflexions

- ▶ Rédaction
- ▶ Fiche d'opportunité : A préciser en fonction des attendus et la méthodologie d'approche

Jalons

- ▶ Fiche d'opportunité



Rétinopathie diabétique - Accompagner le développement des usages du dépistage de la rétinopathie diabétique

1. Contexte

DÉPISTAGE RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE



La rétinopathie diabétique est une complication oculaire d'une maladie chronique : son dépistage s'inscrit dans la prise en charge globale du diabète. L'objectif du dépistage de la rétinopathie diabétique est de prévenir la déficience visuelle due à la rétinopathie, par l'identification précoce de la maladie et la mise en place d'une intervention adaptée.

La HAS indique, dans ses recommandations sur le dépistage de la rétinopathie diabétique par lecture différée de photographies du fond d'œil, que les départements les plus touchés en métropole par le diabète sont ceux compris dans les Hauts-de-France.

A partir de 2015, malgré l'inscription à la nomenclature des ophtalmologistes et des orthoptistes du premier acte de télé médecine, ce dispositif n'a pu se déployer dans l'Aisne, en raison de l'absence d'orthoptistes libéraux d'une part, d'une couverture numérique insuffisante d'autre part.

Le choix avait alors été fait de maintenir l'offre déployée jusqu'alors par le DAC Appui santé Aisne : un dispositif itinérant de dépistage de la rétinopathie diabétique par une infirmière dans le cadre d'un protocole de coopération avec les médecins ophtalmologistes du secteur, volontaires pour assurer les secondes lectures des clichés de rétinographie d'une part, pour prendre en charge les patients nécessitant une prise en charge urgente et n'ayant pas d'ophtalmologiste traitant d'autre part.

Aussi, dans le cadre de son programme de dépistage de la rétinopathie diabétique, le DAC Appui santé Aisne met à disposition dans le département de l'Aisne un rétinographe itinérant pour les personnes diabétiques de moins de 70 ans n'ayant pas fait de fond d'œil depuis plus d'un an et n'ayant aucune rétinopathie connue. En moyenne, le rétinographe itinérant dépiste 1 000 usagers à l'année, soit entre 30 et 45 usagers par semaine.

Toutefois, ce dispositif s'appuie sur des solutions technologiques non sécurisées malgré l'accompagnement du GIP S&N depuis 2016. Le besoin de renouvellement du matériel de rétinographie a été l'occasion de relancer l'accompagnement du GRADeS pour le cadrage et la construction d'une solution numérique. Cette dernière permet également de fluidifier le processus métier en gérant notamment le suivi des dossiers des usagers et en mettant en œuvre une solution de téléexpertise pour les ophtalmologistes lecteurs comprenant un volet de facturation des actes. En outre, l'organisation actuelle du rétinographe itinérant est outillée par des tableaux Excel qui induisent une charge importante au niveau des ressources du réseau.

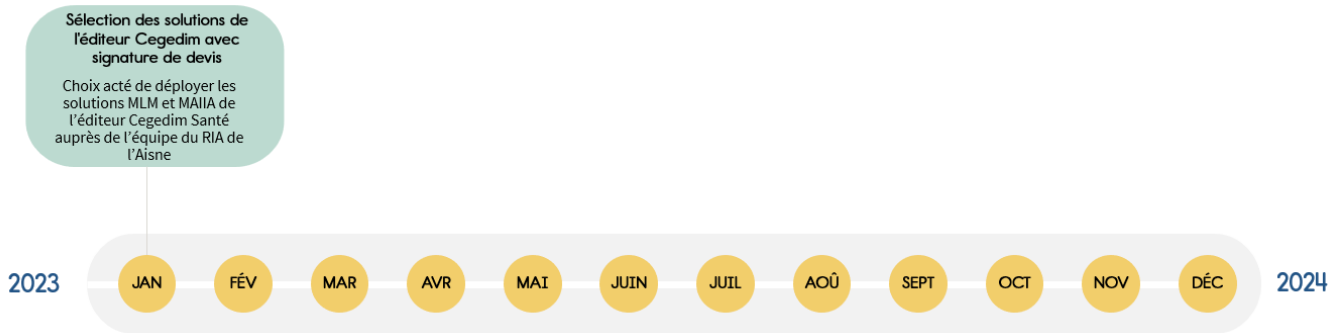
Code projet : TLM_2002 Dépistage de la rétinopathie diabétique

2. Réalisation 2023

Description

L'année 2023 a permis à l'équipe du Rétinographe Itinérant de l'Aisne de mettre en œuvre et de sécuriser le dépistage de la rétinopathie diabétique au travers de l'utilisation du rétinographe Drplus et de la mise en œuvre partielle des solutions MLM et MAIIA de l'éditeur Cegedim Santé. Un accompagnement régulier au travers de plusieurs réunions, ateliers de travail et immersions en session de dépistage ont permis d'accompagner les professionnels de santé dans la recette des solutions progressivement déployées. La sécurisation des informations liées au données du patient est effective sur le périmètre allant de la prise de RDV, à l'enregistrement des données du patient avec l'alimentation des clichés de fond d'œil. L'équipe du Rétinographe Itinérant de l'Aisne, mobilisée et impliquée, prend pleinement part à ce virage numérique. Par contre, l'industriel est remis en question par les acteurs et des solutions alternatives sont en cours d'étude.

Les jalons réalisés



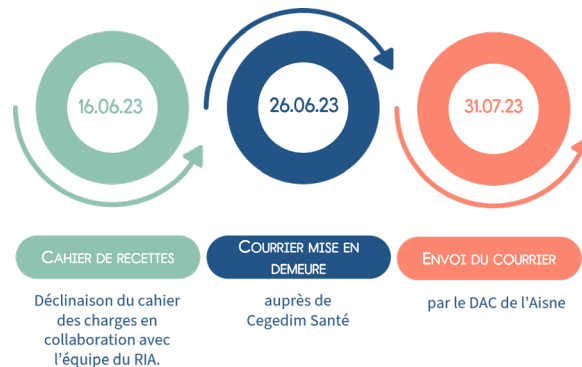
Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

- ▶ Passation du projet à H. GUIBAUD du 01-02-2023 au 15-03-2023 : Clos
- ▶ Paramétrage initial des solutions du 01-02-2023 au 14-04-2023 : Clos
- ▶ Déploiement des solutions - Phase 1 :
 - Formation du 20-03-2023 au 14-04-2023 : En cours, Formation effective des actrices sur le périmètre déployé.
 - Gestion de la connexion du 07-03-2023 au 15-04-2023 : En cours, Mise à jour des procédures internes restant à faire.
 - Gestion de la reprise des données du 07-03-2023 au 21-03-2023 : Clos
 - Paramétrage des solutions du 16-03-2023 au 14-04-2023 : En cours, Paramétrage partiel des solutions MLM et MAIIA (RDV et dossiers patients) Téléexpertise non déployée.
 - Recettage du 21-03-2023 au 12-05-2023 : En cours, Élaboration d'un cahier de recettage sur la base du cahier des charges. Recettage en continu sur le périmètre déployé.
 - Stratégie de développement des usages du 13-03-2023 au 12-05-2023 : En cours, Propositions de stratégie faite et validée par l'ARS.
- ▶ Déploiement des solutions - Phase 2 :
 - Déploiement des solutions idem phase 1 du 17-04-2023 au 23-06-2023 : En cours, Déploiement partiel des solutions MLM et MAIIA.
 - Obtention des cartes professionnelles du 10-03-2023 au 21-04-2023 : En cours, Obtention des cartes en cours par le DAC de l'Aisne.
- ▶ Comitologie :
 - Comité de pilotage #1 le 31-03-2023 : Clos
 - Comité de pilotage #2 le 25-05-2023 : Clos
 - Comité de pilotage #3 le 03-07-2023 : Clos
 - Comité opérationnel #1 du 19-06-2023: Clos
 - Comité opérationnel #2 le 26-06-2023 : Clos
 - Comité opérationnel #3 le 10-07-2023 : Clos
 - Comité opérationnel #4 le 11-09-2023 : Clos
 - Comité utilisateurs #1 le 07-03-2023 : Clos
 - Comité utilisateurs #2 le 25-03-2023 : Clos
 - Comité utilisateurs #3 le 03-07-2023 : Clos

Les livrables réalisés



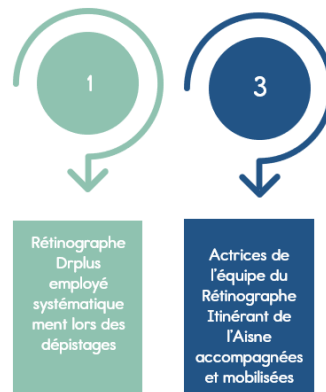
Analyse des écarts

Mission :

- ▶ Déploiement des solutions - Phase 1 du 21-03-2023 au 12-05-2023 : Bloqué
- ▶ Déploiement des solutions - Phase 2 du 10-03-2023 au 23-06-2023 : Bloqué
- ▶ Exploitation et suivi des usages du 30-06-2023 au 31-07-2023 : Bloqué

Retard sur le déploiement lié à l'éditeur CEGEDIM SANTÉ (planning de déploiement non respecté, exhaustivité de déploiement des fonctionnalités non effective, présence de dysfonctionnements, manque d'accompagnement sur le projet avec méconnaissance du cahier des charges et propositions non constructives voire illégales, absence de prise en compte de nos retours réitérés).

Les chiffres clés



3. Perspective 2024

Phases

- ▶ Déploiement des solutions - Phase 1
- ▶ Déploiement des solutions - Phase 2
- ▶ Exploitation et suivi des usages, Animation auprès des acteurs territoriaux de l'Aisne

Jalons

- ▶ Déploiement des solutions de la prise de RDV, d'enregistrement du dossier patient et de sa mise à jour avec le dépistage, et de la téléexpertise
- ▶ Déploiement des solutions avec l'interopérabilité avec les services socles et la facturation

► Animation auprès des acteurs territoriaux de l'Aisne

D'ici à fin 2023, étant donné les nombreux aléas rencontrés avec l'éditeur et au vu de l'absence de réponse de celui-ci au courrier de mise en demeure notamment, l'objectif sera de stabiliser et de sécuriser le périmètre déployé par Cegedim Santé mais aussi de tester et de mettre en œuvre la téléexpertise proposée par le module de téléexpertise de Prédice.

En 2024, tout ou partie du périmètre fonctionnel du projet actuellement déployé par Cegedim Santé devra être basculé chez un éditeur concurrent.

Un benchmark des solutions proposées sur le marché, déjà amorcé, sera réalisé. Un déplacement a été réalisé en ce sens sur Reims avec l'équipe du RIA au sein de l'Association d'appui aux professionnels de santé (AAPS) afin d'échanger autour leur outil de téléexpertise utilisé pour le dépistage de la rétinopathie diabétique.

Par ailleurs, les briques fonctionnelles identifiées devront faire partie de la future offre de télémédecine.

L'accompagnement à la gestion du changement devra être maintenue afin de garantir le maintien de la mobilisation de l'équipe pour le projet.



Maintenir en condition opérationnelle et assurer une portabilité applicative des services de la plateforme Comedi-e

1. Contexte



Maintenir la plateforme COMEDIE le temps de définir la stratégie TLC hors PREDICE ainsi que le portage possible du service de téléEEG par DEDALUS ou autre éditeur en 2024.

Vœux de l'ARS qui seront à réobjectiver lors d'un COPIL de fin d'année 2023.

- T1 2023 : piloter le maintien en condition opérationnelle de Comédi-e pour l'année 2023 ;
- T2 2023 : Réaliser un plan de réversibilité pour le service Télé EEG de Comédi-e
- T3 2023 : Accompagnement à la bascule applicative (Comédi-e vers PREDICE) pour les sites utilisant la TLC Chirurgie orthopédique, viscérale et dermatologique, en attendant la mise en place d'un scénario alternatif pérenne.
- T3 2023 : Réaliser un portage applicatif du service de Télé EEG de Comédi-e

Code projet : MCO_100 MCO des services & Support régional

2. Réalisation 2023

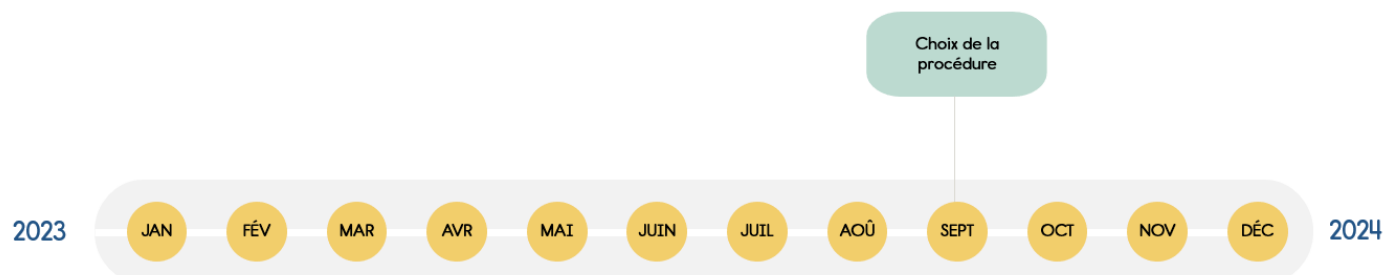
Description

En septembre et octobre 2023, nous avons défini la stratégie d'achat pour le maintien en condition opérationnelle de la plateforme comedi-e pour l'ensemble des services actuellement utilisés.

Au regard, de l'arrêt de Prédice, un plan de réversibilité de l'ensemble des services actuellement utilisés sur la plateforme Comedi-e sera à prévoir à l'issue de la procédure d'achat qui sera mise en place d'ici le 16/12/2023.

Un basculement des services de dermatologie, de chirurgie orthopédique et viscérale de Comedi-e vers Predice n'est donc plus envisagé, dans l'attente de la stratégie régionale.

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Cadrage :

- ▶ Cadrage :
 - Choix de la procédure du 11-09-2023 au 20-10-2023 : Clos
 - Rédaction du support avant COPIL avec les acteurs du 11-09-2023 au 20-10-2023 : Clos
 - Reprise du projet du 11-09-2023 au 20-10-2023 : Clos

- Validation CODIR Procédure du 11-09-2023 au 20-10-2023 : Clos
- Rédaction du marché du 11-09-2023 au 20-10-2023 : Clos
- Publication : En cours

Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Construction :

- ▶ Attribution du marché : A lancer

Les chiffres clés

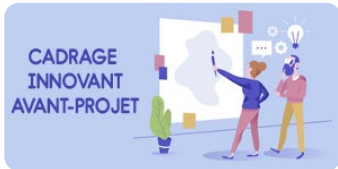
Pas de chiffres clés

3. Perspective 2024

- ▶ Maintien en condition opérationnelle des services de Comedi-e 2.0,
- ▶ Réflexion de la stratégie régionale autour des services de télésanté (TLC dont le télé-EEG, TLE) en lien avec le socle d'urbanisation du groupement.

Mise en place d'un service d'accompagnement et de cadrage innovant et répliquable des avant-projets

1. Contexte



Au regard de l'accroissement de la structure tant sur le nombre de projets que sur le nombre de collaborateurs au sein du GRADeS Sant& Numérique, il apparaît essentiel de mettre en place un modèle de cadrage projet répliquable sur l'ensemble de notre portefeuille projets et qui prendra également en considération les pratiques innovantes :

1. Dans ce contexte, le chef de projet cadrage et innovation sera garant de la mise en place d'un plan de cadrage projet qui sera mis à disposition de l'ensemble des collaborateurs avec pour finalité une efficacité accrue sur le déroulé des projets. Ce plan de cadrage sera rapidement mis en place pour le cadrage des avant-projets portés par le pôle process et qualité afin de donner un cadre de documentations commun. Cette efficacité sur le déroulé et cette capacité de réussite des projets sera garantie par la cheffe de projet PMO avec lequel le chef de projet cadrage et innovation travaillera en étroite collaboration. La finalité étant désormais de maîtriser la qualité et la satisfaction des acteurs sur l'entièreté du cycle de vie du projet.

2. Dans un même temps, l'innovation sera également au cœur du cadrage, par le biais de nouvelles méthodologies permettant de faire émerger le besoin, avec l'objectif d'accroître la collaboration et in fine l'adhésion des acteurs impliqués sur ces projets entrants.

En synthèse, il est prévu sur cette année 2023 de mettre en place un socle de cadrage projet qui sera commun à l'ensemble des avant-projets et cadrages de projet entrant au pôle process et qualité. Ce nouveau cadre posé et éprouvé servira également à documenter les projets en cours et de rattraper un retard acquis sur les anciens projets en étant mis à disposition des collaborateurs. Pour mener à bien cette action, il sera nécessaire de réaliser un état des lieux des bonnes pratiques existantes de cadrage projet afin d'y proposer des améliorations sur le volet méthodologique et de les intégrer.

Code projet : PROJ_100 Etude et Cadrage

2. Réalisation 2023

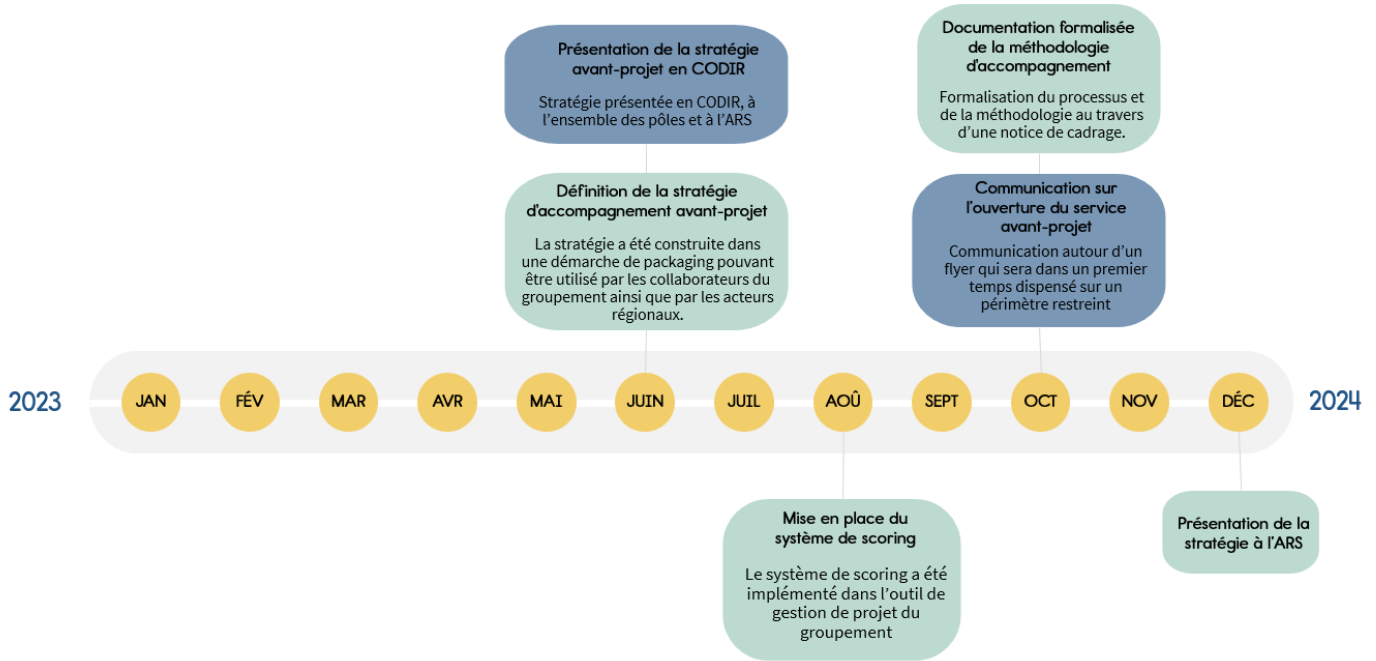
Description

Sur l'année 2023 a été réalisée la construction du processus de cadrage des avant-projets, appuyé par une méthodologie de travail innovante. Ce processus de cadrage des avant-projets a été appliqué sur une première vague de sollicitation reçue par le GRADeS sur l'année en cours :

- ▶ Le projet de création d'une base de données régionale à destination de l'UCOG ;
- ▶ URPS Biologiste - ATB Ciblé ;
- ▶ Le projet d'outillage des CRT.

Le processus est déployé à l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'un package de cadrage permettant d'harmoniser nos pratiques et d'assurer un socle de documents identiques et minimal pour l'ensemble des projets que nous portons.

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

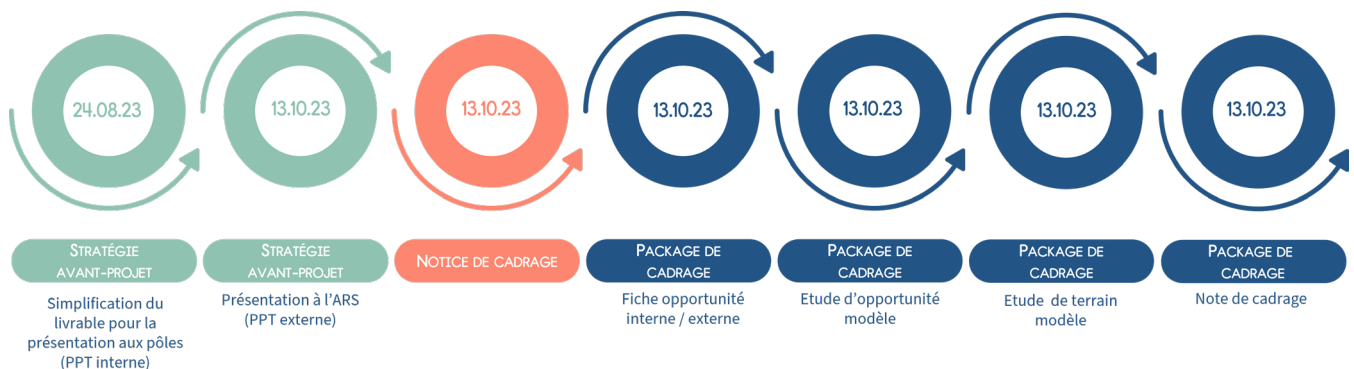
Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

- ▶ **Accompagnement cadrage - CHU Lille – TEMPOFORME :**
 - Point de relai TEMPOFORME avec le CHU de Lille le 29-03-2023 : Clos, Réalisé en présence du CHU de Lille
 - Présentation programme TEMPOFORME le 17-04-2023 : Clos, Réalisé conjointement avec le chef de projet Tempoforme
 - Relai officiel avec cellule TEMPOFORME x CHU de Lille le 17-05-2023 : Clos, Réalisé en présence du CHU de Lille
 - Visite de la cellule TEMPOFORME le 31-05-2023 : Clos, Réalisé pour recueil du besoin
 - Etude d'opportunité du 31-05-2023 au 29/12/2023, En cours, En attente d'un retour du CHU pour une finalisation de cette étude.
- ▶ **Accompagnement cadrage - Réseau HANDIDENT :**
 - Réunion de présentation du réseau HANDIDENT le 13-02-2023 : Clos
- ▶ **Accompagnement cadrage - UCOG Hauts de France – eCRF :**
 - Préparation de la réunion avec l'ARS sur la stratégie du projet eCRF du 04-09-2023 au 22-09-2023 : Clos
 - Préparation d'un PPT pour réunion d'orientation du projet UCOG du 06-06-2023 au 13-06-2023 : Clos
 - Production de l'étude d'opportunité du projet UCOG du 28-08-2023 au 22-09-2023 : Clos, Réalisé et présentation en CODIR le 16/10
 - Production d'un PowerPoint de présentation pour réunion avec UCOG le 22-05-2023 : Clos
 - Production d'un PPT de synthèse à destination de l'UCOG & Réseau ONCO le 22-09-2023 : Clos
 - Production d'une note d'information à l'ARS sur l'orientation du projet e-CRF du 24-08-2023 au 29-08-2023 : Clos
 - Réunion de débrief avec le réseau ONCO le 06-06-2023 : Clos
 - Réunion de kick-off cadrage projet UCOG le 24-05-2023 : Clos
 - Réunion de préparation avec le Réseau ONCO pour cadrage projet UCOG le 22-05-2023 : Clos
 - Réunion de présentation du projet e-CRF UCOG Hauts de France le 06-01-2023 : Clos
 - Réunion d'orientation du projet UCOG le 13-06-2023 : Clos
 - Transposition de la synthèse UCOG dans la fiche d'opportunité du 31-08-2023 au 15-09-2023 : Clos
- ▶ **Accompagnement cadrage - URPS Biologiste - ATB Ciblé :**
 - Point d'avancement ATB Ciblé avec l'URPS Bio le 17-08-2023 : Clos
 - Réunion de lancement projet ATB Ciblé le 27-03-2023 : Clos
 - Réunion de présentation projet ATB Ciblé le 07-03-2023 : Clos
 - Réunion de suivi du projet ATB Ciblé le 07-04-2023 : Clos, Réalisé orientation vers des cabinets AMOA, prise de contact effectué par l'URPS vers TALAN.
- ▶ **Accompagnement cadrage - CRT - analyse de l'existant et scénarii de faisabilité :**
 - Préparation de la stratégie d'accompagnement le 04-10-202 : Clos, Préparation d'un support PPT

- Réunion de lancement de la mission avec l'ARS le 05-10-2023 : Clos, Réunion comité restreint avec ARS
- Création d'une fiche de recueil du besoin le 05-10-2023 : Clos, Première mouture qui sera transmise à l'issue des ateliers collaboratifs
- Rencontre avec EHPAD Denise DELABY le 12-10-2023 : Clos, Réunion avec CR à l'appui
- Préparation du plan pédagogique pour atelier du 20/10 le 13-10-2023 : Clos
- Réunion intermédiaire ARS suite échange CRT Denise Delaby le 16-10-2023 : Clos, Réunion avec CR à l'appui fixant la trajectoire de l'atelier du 20 octobre avec un alignement de la vision.
- Animation du 1er atelier collaboratif pour les CRT le 20-10-2023 : Clos
- Complétion de la fiche d'opportunité du projet CRT le 24-10-2023 : Clos
- Réalisation de l'étude d'opportunité rédigée le 24-10-2023 : Clos
- Présentation en CODIR de l'opportunité le 24-10-2023 : Clos
- Présentation de l'opportunité et des scénarii à l'ARS le 08-11-2024 : A lancer
- ▶ Mise en œuvre de la démarche méthodologique :
 - Création de l'adresse mail "avant-projet" du 01-03-2023 au 08-09-2023 : Clos
 - Production d'un fichier Excel pour outiller l'étude d'opportunité du 01-03-2023 au 31-08-2023 : Clos, Réalisé, finalement pas de livrable. Entièrement du processus outillé sur l'outil Z0Gravity.
 - Production d'un support de présentation pour l'ARS sur la stratégie avant-projet du 01-09-2023 au 29-09-2023 : Clos
 - Production d'un support PPT pour présenter la stratégie avant-projet du 01-03-2023 au 01-06-2023 : Clos
 - Production d'un support Word formalisant le processus avant-projet du 03-08-2023 au 20-10-2023 : Clos

Les livrables réalisés



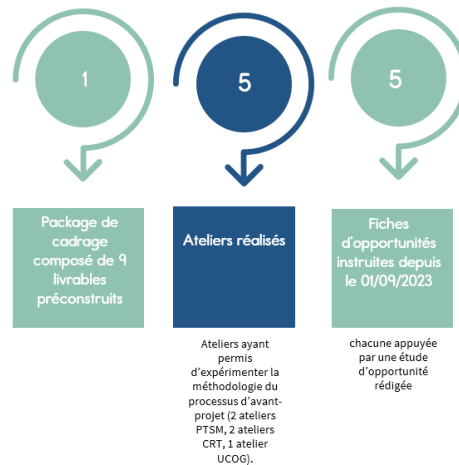
Analyse des écarts

Mission :

- ▶ Accompagnement cadrage - CHU Lille – TEMPOFORME du 04-09-2023 au 29-09-2023 : A lancer : En attente du lancement du cadrage. Opportunité à échanger avec l'ARS et CODIR Sant& Numérique
- ▶ Accompagnement cadrage - Institut Pasteur parcours longévité du 04-09-2023 au 29-09-2023 : A lancer : Pas de contact dans l'attente d'une réponse sur le sujet TEMPOFORME
- ▶ Accompagnement cadrage - Réseau HANDIDENT du 04-09-2023 au 29-09-2023 : Annulé : Pas de cadrage prévu à date, recontacte à prévoir sur la fin de l'année.
- ▶ Accompagnement cadrage - URPS Biologiste - ATB Ciblé du 02-10-2023 au 31-10-2023 Annulé : Pas de cadrage à prévoir en raison du positionnement AMOA induit par le projet. Expertise complémentaire et occasionnelle assurée.
- ▶ Périnat - Prise de contact avec le réseau OREHANE du 02-10-2023 au 31-10-2023 : A lancer : Prise de contact qui sera effectuée après retour de l'ARS sur la prise de fonctions de la référente au sein de l'agence.
- ▶ Formations au cadrage avant-projet du 25-09-2023 au 06-10-2023 : A lancer : Cet objectif sera reporté sur l'année 2024.
- ▶ Mise en œuvre de la démarche méthodologique au 02-10-2023 du 11-10-2024 : A lancer : En lien avec la formation et le développement de la mission innovation qui sera lancée sur l'année 2024.
- ▶ Pilotage du service avant-projet : Comitologie & Reporting du 30-09-2023 au 30-09-2023 : En cours : Comitologie à lancer avec la réunion ARS prévue sur la fin du mois d'Octobre. Cette ligne devrait passer en « clos » d'ici la fin de l'année.

Les écarts documentés dans le bilan s'expliquent par une prise de poste retardée en raison de la priorisation des sujets de parcours tel que Vigilans et OPTIMED. Par ailleurs, la mise en place du relai sur ces projets de parcours n'a été effectif qu'au mois de septembre 2023. De plus, certains projets ne bénéficieront pas d'un accompagnement au cadrage en raison du positionnement que ceux-ci induisent, ils se démarquent dans le tableau ci-dessus par un statut « annulé ». Un contact est malgré tout assuré avec ces acteurs afin de documenter l'avancée de leurs travaux.

Les chiffres clés



3. Perspective 2024

Jalons

- ▶ Finalisation et mise en œuvre du plan de formation au cadrage de projet : Ce plan de formation devrait permettre de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs à la réalisation de cadrage avant-projet. Un versant sera dédié aux CATs pour leur permettre d'être des relais de terrain du service.
- ▶ Production et livraison d'un KIT V1 d'aide au cadrage et à l'innovation : Ce kit viendra outiller les collaborateurs dans le cadre d'avant-projets qui seront portés par le groupement. Par ailleurs ce kit devra permettre d'appuyer les acteurs de terrain tels que les CATS.
- ▶ Organisation et animation des deux COSTRAT annuel : La comitologie fixée sur l'année 2023, sera éprouvée sur l'année 2024.
- ▶ Cadrage/construction/mise en production d'à minima 1 nouveau canal de communication : Prévision de mise en place de nouveaux canaux de communication sur l'activité du service avant-projet. Les travaux qui seront réalisés sur ce jalon seront complémentaire à la mission d'innovation.
- ▶ Production d'un rapport d'activité du service avant-projet, complémentaire au bilan, et pouvant être communiqué à l'extérieur : Perspective de la mise en place d'un rapport d'activité spécifique au service avant-projet permettant de communiquer sur l'extérieur les actions prises par le groupement.

Les perspectives 2024 s'orientent principalement vers l'amélioration continue du service avant-projet avec notamment l'opérationnalité de la comitologie construite en 2023, qui permettra de dessiner les contours d'une stratégie semestrielle avec des actions concrètes. L'amélioration du service sur l'année 2024 passera principalement par la formation des collaborateurs de Sant& Numérique au nouveau processus mis en place mais également aux recueils des idées sur le terrain.

Pour les accompagner dans cette tâche de relai de terrain, un accent sera mis sur la communication avec la construction de nouveaux canaux à destination des acteurs. L'ensemble des productions de l'année pourront être condensées dans un rapport d'activité dédié au service, valorisant l'action des collaborateurs du GRADeS, et qui sera transmis aux acteurs. Un lien étroit est en cours de construction entre le service d'accompagnement aux avant-projets et la création de services innovants. Les réalisations liées à l'innovation, telles qu'un laboratoire d'innovation publique, mise en place de canaux de communication innovant, mise à disposition d'un service de facilitation, serviront indubitablement à l'amélioration et l'efficacité du processus d'accompagnement des avant-projets. Ces services innovants pourront être traités sous la forme de PoC et donc ajoutés dans les jalons de la mission « Expérimentation de concepts innovants pour sécuriser la démarche projet. »

Expérimentation de concepts innovants pour sécuriser la démarche projet

1. Contexte



En complément de l'accompagnement au cadrage de projet que nous proposerons aux acteurs, il est souhaitable d'intégrer une nouvelle démarche de mise en œuvre de projets, qui lorsque le projet s'y prêtera, permettra de valider le concept par l'expérimentation « POC – Proof of concept ».

Cette démarche ne sera pas conduite sur l'ensemble des projets, mais permettra au-delà de la méthode de cadrage, de sécuriser certains projets relativement sensibles sur la faisabilité à court et moyen termes.

L'expérimentation pourra déboucher sur un projet viable qui sera alors transmis à un autre pôle pour réalisation.

Cette démarche que nous souhaitons mettre en place permettra :

- De sécuriser des projets sensibles, dont les budgets sont conséquents ;
- De mettre en avant la culture de l'innovation réfléchie et raisonnée sur la région, mobilisant ainsi peut-être davantage d'acteurs et favorisant un rayonnement inter-régional ;
- De permettre un gain de temps sur certains projets lors du relai avec le pôle dédié à la conception et au déploiement ;
- D'initier des projets innovants en interne qui serviront ensuite aux acteurs de la région.

Ainsi en 2023, cette nouvelle démarche innovante se traduira en 2023 par les actions suivantes :

- Identification des idées/concepts en région en vue de les qualifier et les répertorier pour un partage avec les acteurs.
- Conduite d'une démarche Design Thinking, de bout en bout, auprès des acteurs ayant leur projet validé pour la mise en place d'un POC.
- Communication sur la démarche par le biais d'instance dédiée avec les acteurs/financeurs régionaux et inter-régionaux, ainsi que par le biais des réseaux professionnels.
- Constitution de rapport d'expérimentation en vue d'aider à la décision les financeurs de projet.

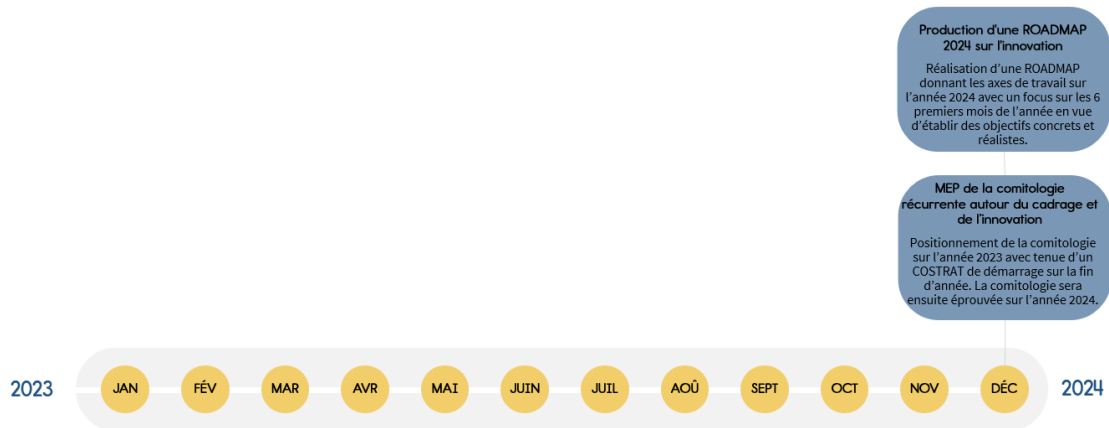
Code projet : PROJ_100 Etude et Cadrage

2. Réalisation 2023

Description

Sur l'année 2023, la principale réalisation visant à expérimenter des concepts innovants pour sécuriser la démarche projet se situe sur le projet UCOG BDD régional dont le détail est présent dans la mission « mise en place d'un service d'accompagnement et de cadrage projet innovant et répliquables des avant-projets ». A date de ce bilan il n'a été identifié que peu de projet sur lesquelles une démarche de PoC était envisageable et ce en raison des priorités fixées sur les avant-projets déjà initiés par les acteurs. Cependant des actions connexes au PoC sur le versant de l'innovation ont été mises en place afin d'initier la mise en place de partenariats et de relations inter-GRADeS autour de ces sujets.

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

- ▶ Accompagnement à l'innovation interne / externe et mise en place de POC :
 - Accompagnement du pôle Accompagnement des acteurs pour mise en place de leur organisation le 03-08-2023 : Clos, Positionnement en tant que facilitateur dans un atelier de construction de l'organisation du pôle.
- ▶ Comitologie & Communication :
 - Définition de la comitologie du 01-03-2023 au 15-12-2023 : Clos, Comitologie posée en 2023
 - Echange avec TESIS sur la méthodologie liée à l'innovation du 13-09-2023 au 30-09-2023 : Clos
 - Visite des locaux de la Ruche pour capitaliser sur les bonnes pratiques en matière d'innovation publique le 13-11-2023 : Clos
 - Initialisation des relations partenariales avec le CLUSTER Amiens Santé du 01-09-2023 au 22-12-2023 : Clos, Réalisation d'une réunion pour recueillir les besoins du Cluster Amiens Santé. Prévision de la mise en place d'événement commun ainsi que de points récurrents pour cartographier l'innovation, référencer les start-up émergentes et donner les axes de projet des acteurs.

Les livrables réalisés

Aucuns livrables

Analyse des écarts

Mission :

- ▶ Organisation d'un événement lié à l'innovation du 01-03-2023 au 15-12-2023 : A lancer : La priorité n'ayant pas été fixée sur le développement de l'axe « communication » cette tâche sera reportée sur l'année 2024 et sera liée au déploiement de la comitologie.
- ▶ Production de livrables de communication à destination des acteurs du 02-10-2023 au 31-10-2023 : A lancer : La priorité n'ayant pas été fixée sur le développement de l'axe « communication » cette tâche sera reportée sur l'année 2024. Les livrables s'appuieront sur les premiers retours d'expérience d'acteurs accompagnés.
- ▶ Etude sur la mise en place d'une nouvelle modalité de communication sur l'innovation du 04-12-2023 au 22-12-2023 : A lancer : La priorité n'ayant pas été fixée sur le développement de l'axe « communication » cette tâche sera reportée sur l'année 2024 et sera liée au déploiement de la comitologie. Elle sera cependant initiée en 2023 en lien avec des travaux de brainstorming tenus en interne.
- ▶ Sensibilisation des collaborateurs à l'innovation du 04-12-2023 au 22-12-2023 : A lancer : Cette tâche de sensibilisation sera reportée à 2024 afin de former les collaborateurs sur la base du document de cadrage livré sur la fin d'année 2023
- ▶ Production d'un KIT pour l'innovation à destination des collaborateurs du 02-10-2023 au 31-10-2023 : A lancer : Les KIT d'aide à l'innovation et cadrage d'avant-projets s'appuieront sur la notice de cadrage qui a été créée dans le cadre de la mission « mise en place d'un service d'accompagnement et de cadrage projet innovant et répliquables des avant-projets »
- ▶ Production d'un KIT pour l'innovation à destination des acteurs du 04-12-2023 au 22-12-2023 : A lancer : Les KIT d'aide à l'innovation et cadrage d'avant-projets s'appuieront sur la notice de cadrage qui a été créée dans le cadre de la mission « mise en place d'un service d'accompagnement et de cadrage projet innovant et répliquables des avant-projets »

Les écarts documentés dans le bilan sur cette mission d'expérimentation de concepts innovants pour sécuriser la démarche projet s'expliquent par une prise de poste retardée en raison de la priorisation des sujets de parcours, tel que Vigilans et OPTIMED, ainsi que sur la priorisation de la mission « mise en place d'un service d'accompagnement et de cadrage projet innovant et répliquables des avant-projets ».

Les chiffres clés

Les chiffres clés de la mission « Expérimentation de concepts innovants pour sécuriser la démarche projet » sont confondus avec les chiffres établis dans la mission « Mise en place d'un service d'accompagnement et de cadrage innovant et répliquable des avant-projets ».

3. Perspective 2024

Jalons

- ▶ Organisation d'un événement kick-off sur l'innovation : Les dates de réalisation prévisionnelles des différents jalons reportés en 2024, seront précisées dans la roadmap qui paraîtra sur le mois de décembre 2023.
- ▶ Sensibilisation des collaborateurs à l'innovation : Les dates de réalisation des différents jalons reportés en 2024, seront précisées dans la roadmap qui paraîtra sur le mois de décembre 2023.
- ▶ Sensibilisation des acteurs à l'innovation : Les dates de réalisation des différents jalons reportés en 2024, seront précisées dans la roadmap qui paraîtra sur le mois de décembre 2023.
- ▶ Mise en place de canaux de communication efficaces sur l'innovation en région ;
- ▶ Réalisation d'un dossier de faisabilité pour la mise en place d'un LAB ;

Les perspectives 2024 se concentreront sur la mise en place d'un socle propice au développement de l'innovation en région. Ce socle sera nécessaire à la mise en œuvre de PoC, tant pour gagner en efficacité et sécurité mais également afin de gagner en visibilité. Ce gain de visibilité auprès des acteurs facilitera le recrutement de nouvelles idées propices à la mise en place de cette démarche. Pour la mise en place de ce socle, seront travaillés les axes de la communication, de la sensibilisation ainsi que l'outillage du marché :

- ▶ Un travail sera réalisé autour de la communication pour identifier et construire des canaux de communication efficaces auprès des acteurs de la santé mais également auprès des partenaires. Par ailleurs, le format de webinaire est d'ores et déjà identifié comme un incontournable et il est prévu d'organiser un événement dédié à l'innovation sur le S1 2024. Il est également prévu d'étendre ce format sur un périmètre inter-GRADeS.
- ▶ En second lieu, un travail de sensibilisation est à mettre en place auprès des acteurs pour que ceux-ci gagnent en confort vis-à-vis de leurs sujets innovants. La sensibilisation s'effectuera également sur les collaborateurs du GRADeS permettant à chacun de devenir acteur de l'innovation auprès des professionnels accompagnés. Il est prévu d'instruire l'opportunité de transformer cette sensibilisation en tant que service dédié proposé par le GRADeS, facilitant in fine l'innovation en région.
- ▶ Pour finir, l'innovation doit être outillée et encadrée afin de conserver une cohérence régionale. A cet effet, le GRADeS prévoit d'instruire l'opportunité de fonder un Laboratoire d'innovation publique qui aura pour objectif de devenir le lieu propice à l'innovation pour les projets régionaux/nationaux. Ce laboratoire mettra à disposition des acteurs l'ensemble des outils nécessaires au processus créatif. Dans l'alignement de l'axe de la communication, seront également réalisés des kits de sensibilisation à l'innovation distribués au sein des différents établissements adhérents au GRADeS.

Réaliser une étude sur le parcours cancérologique sur le territoire du Hainaut

1. Contexte

CANCÉROLOGIE SUR LE HAINAUT



Le Hainaut Cambrésis est un territoire où le taux de mortalité par cancer est supérieur à la moyenne nationale. Fort de ce constat, l'ARS HDF durant l'année 2022 a missionné un cabinet de conseil pour faire le recueil et l'analyse des besoins et problématiques autour du parcours patient en cancérologie sur 3 territoires dont le territoire du Hainaut.

Suite à la dernière réunion en 2022 sur le parcours en cancérologie du territoire d'animation en santé du Hainaut pilotée par l'ARS, les professionnels de santé ont abordé le besoin de partager les données notamment concernant les imageries et les dossiers patients. D'autres fonctionnalités ont été également identifiées comme nécessaires.

Il a été signalé la nécessité d'avoir une approche régionale du sujet numérique, en lien avec les CHU et le Centre Oscar Lambret, les parcours cliniques cancer ayant vocation à être dupliqués sur plusieurs territoires et à terme, toute la région.

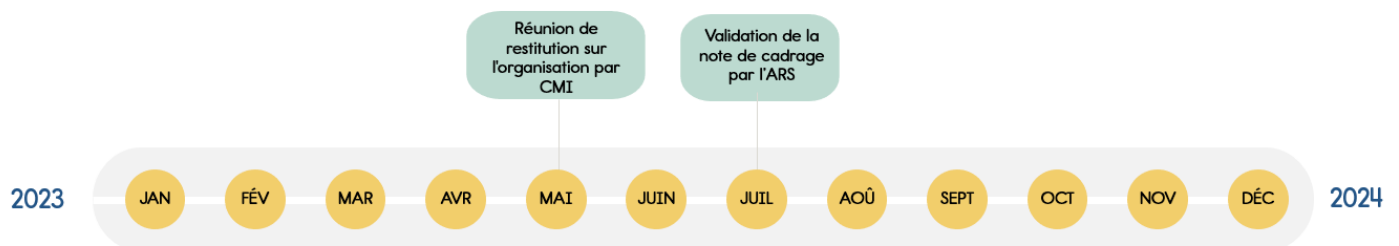
Code projet : COOR_209 Parcours Cancéro Hainaut

2. Réalisation 2023

Description

- Elaboration et validation de la note de cadrage
- Suivi du déploiement de Proxymage avec le Réseau ONCOVAL et le 3C Val'Hainaut
- Analyse de l'existant en cours à travers des entretiens sur les pratiques et besoins réalisés avec les professionnels volontaires (Praticiens, 3C, Réseaux)
- Elaboration d'un questionnaire pour recueillir les pratiques et besoins (en cours)

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

- ▶ Pilotage du projet du 06-03-2023 au 31-12-2023 : En cours
- ▶ Phase 1a : cadrage du projet :
 - Elaborer la note de cadrage du 06-03-2023 au 20-07-2023 : Clos
 - S'approprier le projet du 06-03-2023 au 20-07-2023 : Clos
 - Valider la note de cadrage du 06-03-2023 au 20-07-2023 : Clos
- ▶ Phase 1b : accompagnement des acteurs sur le partage d'image :
 - Prendre contact avec les référents fiche action 4 et les 3C du 06-03-2023 au 22-05-2023 : Clos
 - Présenter le RETEX lors de la réunion de restitution CMI du 23-05-2023 au 23-05-2023 : Clos
 - Réaliser un RETEX de Proxymage utilisé par les 3C du 06-03-2023 au 22-05-2023 : Clos

- Suivre le déploiement de la solution de partage d'images du 23-05-2023 au 31-12-2023 : En cours
- ▶ Phase 2 : analyse de l'existant et des besoins :
 - Organiser les entretiens/réunions du 01-10-2023 au 31-12-2023 : En cours

Les livrables réalisés

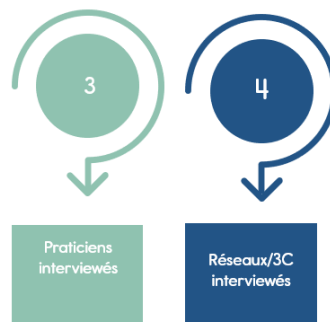


Analyse des écarts

Construction :

- ▶ Phase 1b : accompagnement des acteurs sur le partage d'image :
 - Réalisation d'un RETEX sur le déploiement de la solution de partage d'image : A lancer sur 2024
- ▶ Phase 2 : analyse de l'existant et des besoins :
 - Réaliser le diagnostic de l'existant et l'expression des besoins : A lancer sur 2024
 - Présentation de l'analyse de l'existant et de l'expression des besoins (réunion de restitution) : A lancer sur 2024
- ▶ Phase 3 : conception/identification de la cible :
 - Identification des scénarios envisageables et des démarches associées : A lancer sur 2024
 - Validation d'un scénario cible (réunion de restitution) : A lancer sur 2024

Les chiffres clés



3. Perspective 2024

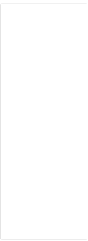
Phases

Déploiement :

- ▶ Poursuivre l'analyse de l'existant et des besoins
- ▶ Accompagner les acteurs sur la mise en place du scénario cible : En fonction du scénario cible validé, il faudra identifier les tâches qui en découlent
- ▶ Accompagnement et ajustement si nécessaire des territoires Lens-Béthune et Amiens-Abbeville : En fonction du scénario cible validé, il faudra identifier les tâches qui en découlent

Jalons

- ▶ Analyse de l'existant et des besoins
- ▶ Mise en place du scénario cible



HUBLO - Planning des urgences

1. Contexte



Les urgentistes constituent une ressource humaine rare, et leur gestion est souvent difficile au sein même d'un établissement avec une gestion des trous de plannings au jour le jour.

Le manque de visibilité à un niveau territorial sur la situation des établissements voisins est problématique en termes de sécurité des soins et de gestion des risques ; alors que la coordination entre établissements pourrait permettre de limiter certaines tensions. L'information élargie aux urgentistes pourrait permettre

de compléter certaines lignes de garde.

Code projet : URG_200 Appui inter-hospitalier (HUBLO)

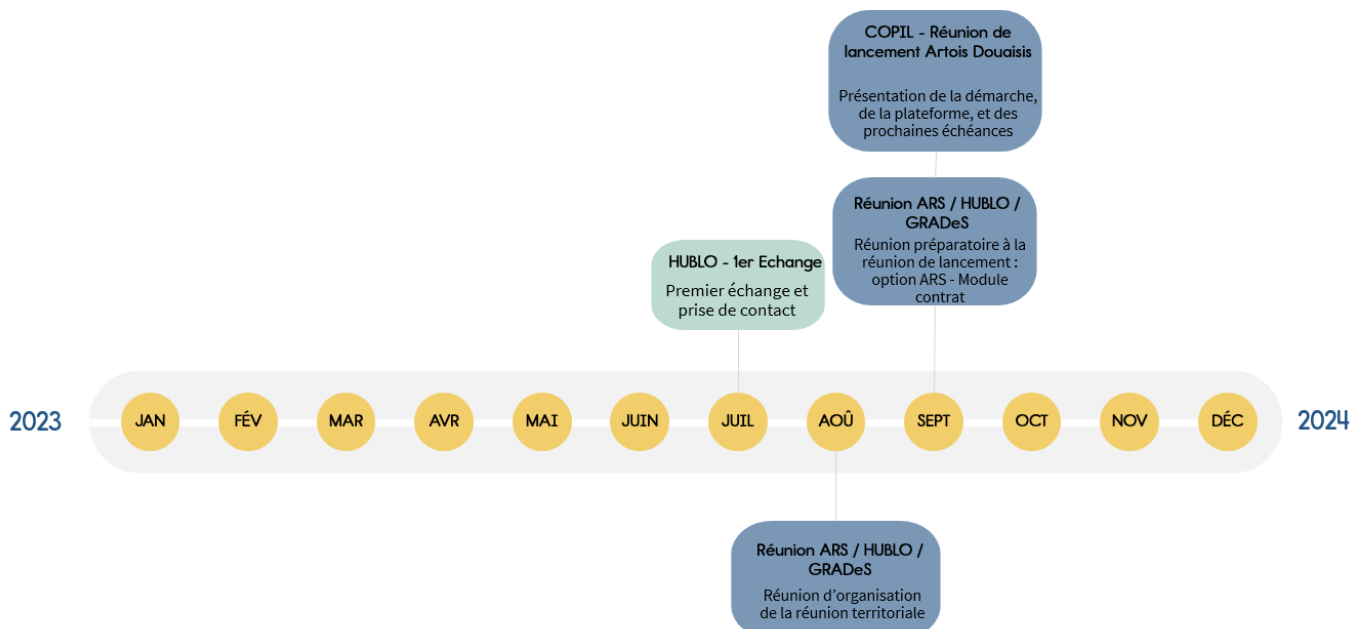
2. Réalisation 2023

Description

Le premier semestre 2023 a été marqué par le renouvellement des licences.

Le second semestre est quant à lui consacré à l'élargissement des établissements participants aux dispositifs d'appui inter-hospitalier aux urgences. L'ARS, accompagnée de la chefferie de projet de la société HUBLO organise et pilote le déploiement de la solution dans 6 nouveaux établissements. Ces Etablissements de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC) sont sollicités pour intégrer la démarche projet. Ces derniers devront adhérer au groupement afin de pouvoir obtenir une licence établissement en cours de validité.

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

- Renouvellement des licences annuelles au 31-09-2023 : Clos, 51 licences établissements

Les livrables réalisés

Aucuns livrables

Analyse des écarts

Aucun écarts

Les chiffres clés



3. Perspective 2024

Phases

Mission :

- ▶ Renouvellement des licences, renouvellement annuel

Jalons

- ▶ COPIL ARS / HUBLO / GRADeS

Il n'a pas été identifié de besoin spécifique pour l'année 2024 sur la mission de planning des urgences. La poursuite du projet tel que mené jusqu'à présent par l'ARS en parallèle de la chefferie de projet réalisée par la société Hublo remplit les objectifs d'accompagnement et de formation au déploiement de la solution pour les nouveaux établissements et de poursuite des établissements déjà sur le dispositif. Il est à noter que dans le cadre de cette mission les évolutions du marché actuel n'interviendront qu'à l'année 2026. Par conséquent, aucune autre échéance à court ou moyen terme n'est à prévoir avant la préparation de cette échéance.

Construire et déployer un parcours pour outiller le besoin des ETP Numériques

1. Contexte



ETP est un soin inscrit dans le parcours de soins et fait l'objet d'une prescription médicale au même titre que les autres thérapeutiques (médicales, chirurgicales, médicamenteuses notamment).

L'ETP doit être tracée dans un "Dossier Patient Educatif" (DPE) qui prend différentes formes et supports selon les structures de soins (en ville, ES et ESMS) (Inscription dans le dossier patient, "écrit volant"...). Un travail a déjà été mené pour définir un contenu harmonisé de ce dossier (les résultats de travail sur le DPE sont disponibles auprès du référent métier ARS).

Le DPE concerne une équipe pluridisciplinaire de professionnels, en libéral et milieu hospitalier. Il doit être consultable par le patient.

De nombreux acteurs et bénéficiaires pour l'ETP en HDF :

- ETP mis en œuvre pour tout patient atteint de pathologie chronique : 25 à 30K bénéficiaires/an,
- Près de 500 équipes éducatives (de 2 à 15-20 personnes) réparties dans tous les établissements de la santé de la région,
- Environ 10 structures associatives, 50 maisons de santé, quelques ESMS.

Un outil doit être proposé pour répondre aux attentes de suivi et échanges d'informations autour des programmes d'ETP mis en œuvre pour les patients.

Dans ce contexte, l'ARS souhaite mener un projet "ETP numérique" qui vise à :

- Accompagner le développement numérique de l'ETP,
- Faciliter le suivi éducatif conjoint ville hôpital.

Objectifs :

- Dans un 1er temps, l'objectif est de cadrer le besoin et le type de solution à mettre en place. Quels sont les besoins fonctionnels à couvrir ?
 - Dimension "Front Office" pour les professionnels pour accompagner les différentes étapes de l'ETP (prise en charge du patient, infos et échanges avec le patient et les professionnels)
 - Dimension "Back Office" : traçabilité, suivi d'activité, production de statistiques et indicateurs (rapport annuel ARS notamment), requête à la demande...
- Par quels outils applicatifs peut-on répondre à ces besoins (un ou plusieurs) :
 - Comment l'outil s'articule avec des services "socles" style DMP,
 - Faut-il développer un outil régional ou bien référencer des outils du marché « interopérables » ?

Code projet : COOR_203 ETP Numérique

2. Réalisation 2023

Description

En octobre 2023, nous avons travaillé à la déclinaison macro de la phase avant-projet, afin de répondre aux objectifs de cahier des charges et d'outillage(s).

Afin de commencer à construire un maillage de référents métiers autour de ce sujet, nous nous sommes rapprochés de l'UPJV pour bénéficier de leur expertise, en lien avec le Docteur Lalau, et travailler avec un étudiant sur ce sujet.

Cet avant-projet sera travaillé par un directeur de projets en lien étroit avec un étudiant de l'UPJV.

Les jalons réalisés

Aucuns jalons

Les tâches réalisées et en cours

Aucunes tâches réalisées

Les livrables réalisés

Aucuns livrables

Analyse des écarts

Aucuns écarts

Les chiffres clés

Pas de chiffres clés

3. Perspective 2024

1. Analyse fonctionnelle
 - Déterminer et comprendre les besoins du projet, en termes de profils patients atteints de maladie chronique (Enfant, adolescent, adulte), d'attentes, de besoins, d'usages, etc.
 - Définition des Persona.
2. Identification des professionnels de santé concernés autour des maladies chroniques principales
 - Identification des professionnels de santé prenant en charges les patients atteints de maladies chroniques à chaque étape de l'ETP,
 - Identification des parcours de soins ville/hôpital et ESMS majeurs.
3. Identification de l'organisation médicale autour du patient pour chaque parcours de soin
 - Identification des organisations médicales (qui fait quoi, quand et comment ?) par typologie d'acteurs (Ville/hôpital/ESMS),
 - Identification des axes de conduites du changement.
4. Identification des axes métiers convergents entre chaque parcours
 - Identification des fonctionnalités récurrentes présentes d'un parcours à l'autre,
 - Identification des fonctionnalités attendues,
 - Identification des indicateurs d'usage.
5. Identification des briques techniques associées
 - Identification des briques techniques nécessaires en lien avec le socle d'urbanisation,
 - Définition du cadre d'intérop avec les outils nationaux.
6. Benchmark des solutions existantes
 - 1.Réalisation d'un Benchmark des solutions existantes en fonction des fonctionnalités phares et attendues
 - 2.Identification des outillages usités et leur couverture fonctionnelle.
7. Perspectives
 - Proposition de scenarii de mise en œuvre d'un outillage,
 - Proposition d'un plan de déploiement complet avec pilotes (Etude de faisabilité).

Ci-dessous le planning prévisionnel en cohérence avec les objectifs cités plus haut.

- Novembre 2023 à Février 2024 : Etapes 1, 2 et 3,
- Mars 2024 à Juin 2024 : Etapes 4, 5 et 6,
- Juillet 2024 à Septembre 2024 : Etape 7.

Piloter le déploiement et le développement des usages du parcours Iatroprev

1. Contexte



Le parcours Iatroprev est un projet d'expérimentation Article 51 dont les objectifs sont l'optimisation médicamenteuse dans la perspective de réduire le risque iatrogène chez les personnes âgées polymédiquées et une meilleure coordination des soins entre la ville et l'hôpital. Cette coordination s'appuie sur un partage d'informations et la mise en place de réunions de concertations pluriprofessionnelles (RCP) entre les différents acteurs de soins.

Depuis novembre 2021, nous avons accompagné la mise en place de la solution Bimedoc utilisée par les CHU de Lille, Amiens en premier lieux, puis Roubaix, Abbeville dans un second temps, ainsi que par les acteurs de ville du territoire d'expérimentation (territoire des GHT du CHU Lille et CHU Amiens).

Sur l'année 2022, a également été menée une campagne de communication, à la fois par les établissements impliqués principalement sur les aspects métier mais également par Sant& Numérique en ce qui concerne le volet numérique et ce afin de promouvoir l'usage de la solution Iatroprev par les acteurs de la ville.

Une demande de prolongation de l'expérimentation a été faite, repoussant la date de fin d'expérimentation au mois d'avril 2024.

Code projet : COOR_150 Iatroprev

2. Réalisation 2023

Description

L'année 2023 s'est concentrée sur le développement de la porte d'entrée de ville ainsi que sur le support des établissements porteur du projet, leur garantissant un appui technico-fonctionnel dans le développement de la solution outillant les parcours. Ainsi, la stratégie mise en place sur le second trimestre 2023 a permis d'initier la mise en place de deux fonctionnalités clés :

- Modification possible de l'origine des inclusions permettant d'offrir davantage de souplesse aux professionnels libéraux ainsi qu'au DAH dans l'inclusion des patients.
- Initialisation des travaux de cadrage et de développement pour le module de signature électronique qui permettra de fluidifier le passage de documents entre les professionnels impliqués sur le parcours.

Le bilan de l'expérimentation a été réalisé conjointement avec l'ARS et sur la base des éléments remontés par le cabinet CEMKA chargé de l'évaluation du projet. Les conclusions du bilan devraient permettre de dresser les perspectives 2024 pour le développement d'une solution Iatroprev régionale.

Objectifs :

- Pour la fin du second trimestre 2023, sera proposée une stratégie de développement des usages principalement pour la porte d'entrée de ville ;
- Sur le troisième trimestre 2023, sera réalisé un premier bilan de l'expérimentation pour alimenter la stratégie régionale ;
- Sur la fin du quatrième trimestre 2023, sera proposé un ou plusieurs scénarios de procédure de commande publique avec modèle économique correspondant, avec pour finalité de déployer le service sur l'ensemble de la région dans l'attente d'un positionnement national.

Les jalons réalisés

Aucuns jalons

Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Construction :

- ▶ Atteindre une couverture fonctionnelle complète sur l'outil en lien avec les exigences du CCTP du 08-11-2021 au 31/12/2023 : Clos, Plus de ticket pour le développement de fonctionnalités prévues initialement au CCTP.
- ▶ Mise en production de l'outil Iatroprev : Clos

Développement des usages :

- ▶ Accompagnement au lancement de 3 nouveaux sites à l'expérimentation : Armentières, Abbeville, Montdidier jusqu'au 01-09-2023 : Clos, Le CH d'Armentières a été le dernier CH à réaliser des inclusions sur Iatroprev.
- ▶ Mise en place d'une comitologie projet bimensuel pour développer les besoins et valider les évolutions : Clos, Comitologie qui sera à réadapter en lien avec l'actualité du projet et notamment la fin de l'expérimentation.
- ▶ Réalisation de 2 webinaires mono et pluriprofessionnels pour développer les usages : Clos
- ▶ Réaliser une stratégie de développement des usagers pour la porte d'entrée de ville du 03-07-2023 au XX-XX-XXXX. : en cours*

Pour la dernière tâche du développement des usages, nous n'avons pas planifié de fin. Celle-ci a été en partie réalisée avec la mise en place de deux fonctionnalités clés visant à simplifier le processus d'inclusion pour la porte d'entrée de ville et à simplifier la transmission/signature des documents qui sont nécessaires à l'expérimentation. Ces deux premiers éléments seront à intégrer dans le cahier des charges global des projets de Iatrogénie médicamenteuse qui est en cours de réflexion. Les conditions ne sont aujourd'hui pas réunies pour accentuer le développement des usages en ville. Les perspectives 2024 viendront compléter cette stratégie avec le développement de la mobilité qui n'avait pas été initialement prévu au CCTP.

Les livrables réalisés

Aucuns livrables

Analyse des écarts

Cadrage :

- ▶ Réaliser une étude d'opportunité sur le projet Iatroprev à un niveau régional : A lancer

Suivi des usages :

- ▶ Réalisation d'un bilan de l'expérimentation sur l'usage du SI : A lancer

Les chiffres clés

Pas de chiffres clés

3. Perspective 2024

Dans l'optique de l'entrée possible de la iatrogénie médicamenteuse dans le droit commun, il conviendra en 2024 :

- De réaliser un bilan global du projet, en lien avec le bilan réalisé en 2023 qui se concentrait sur l'expérimentation ;
- De réaliser une étude d'opportunité du projet à l'échelle régionale et ce notamment sur le modèle économique ;
- De mettre en place la mobilité en lien avec le besoin des acteurs, notamment des libéraux, afin d'accroître les usages ;
- De réfléchir à une solution de RCP en mobilité et en web, en lien avec la stratégie d'urbanisation du groupement ;
- De développer un lien avec mon espace santé (transmission de l'ordonnance et du PPP) ;
- De mettre en place la signature électronique dans l'outil.

Un marché pourra être ouvert sur ces différents points, une fois le bilan du projet et l'étude d'opportunité réalisés.

Enfin, une réflexion doit être menée T1 2024 autour de la iatrogénie médicamenteuse, du Bilan Partagé de Médication (BPM), ainsi que de la consommation de psychotropes en EHPAD, afin de concevoir un cahier des charges technico-fonctionnel commun, et ainsi outiller l'entièreté de ce parcours de soin.

Accompagner le déploiement et le développement des usages du SI Vigilans en région

1. Contexte



Le dispositif Vigilans, créé en 2015 dans les Hauts de France vise à accompagner sur une période de six mois renouvelables les personnes ayant fait une tentative de suicide et ainsi prévenir de la récurrence.

Le GRADeS Sant& Numérique accompagne le projet depuis les phases amont et ce jusqu'au déploiement du projet dans la cellule pilote présente au CHU d'Amiens. La cellule historique de Lille outillée avec la solution eVigilans développée en interne par le CHRU de Lille sera déployée après validation du pilote par l'équipe du CHU d'Amiens.

Une première solution (socle Maincare) expérimentée par les Vigilans du CHU d'Amiens sur le premier semestre 2022 n'a su répondre aux attentes. En conséquence, les utilisateurs ont émis le souhait de basculer sur la solution e-Vigilans toujours utilisée par le CHRU de Lille. La mise en œuvre pour ce changement de SI a été entamée début du S2 2022 et est toujours en cours, en raison d'une portabilité des données qui se fait attendre de la part du premier industriel ; la solution e-Vigilans est quant à elle installée et prête pour mis en production depuis octobre 2022. Si cette solution ne répond pas nativement aux pré-requis de sécurité notamment, elle offre une couverture fonctionnelle idéale. Il a donc été décidé conjointement avec l'industriel, la nécessité de se mettre en œuvre pour concevoir une nouvelle version du parcours Vigilans ; la solution du CHU de Lille n'étant que transitoire.

Code projet : COOR_202 SI e-Vigilans

2. Réalisation 2023

Description

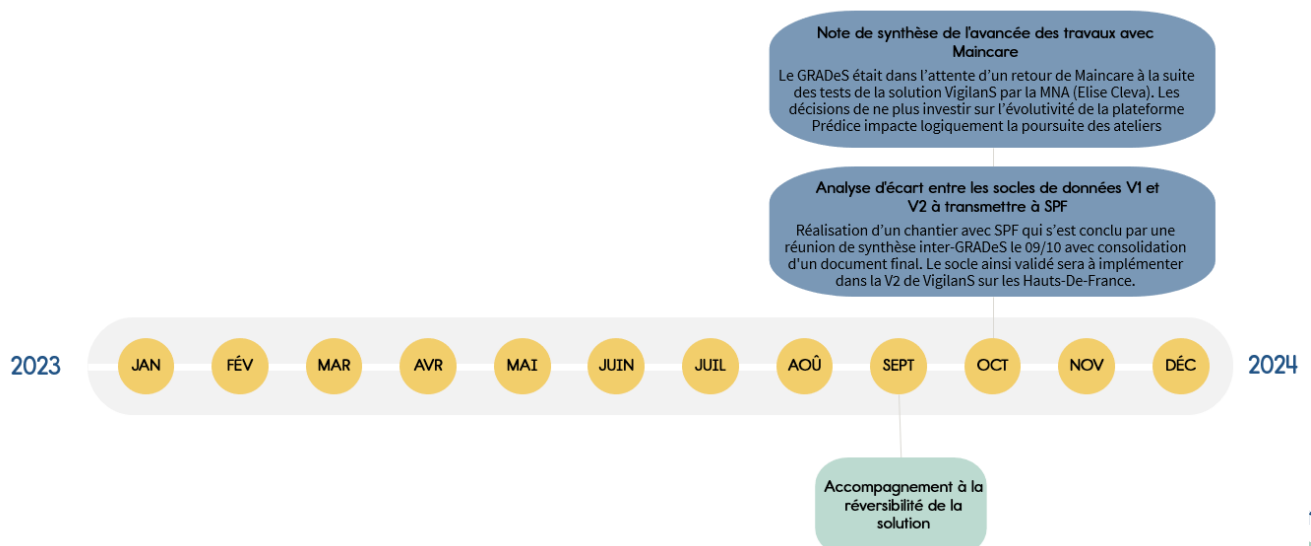
L'absence de réponse fonctionnelle satisfaisante via PREDICE conduit la cellule du CHU d'Amiens à utiliser de façon temporaire la solution e-vigilans. De fait le retour vers la solution Vigilans V2 (V6.2 Maincare) est compromis.

Des ateliers ont été menés entre les GRADeS du consortium, la MNA (Mission Nationale d'Appui) et Maincare sur l'année 2023 mais n'ont pour l'instant donné aucun résultat concluant. Les tests de la solution se poursuivent par la MNA.

La région de Normandie semble se positionner comme région pilote de solution de Maincare avec prévision d'un passage 6.2, version cible, sur le T1 2024.

Sur cette fin d'année 2023, un travail de réversibilité de Vigilans (maincare) vers eVigilans (solution temporaire) est en cours pour accompagner le CHU d'Amiens et les Vigilans afin de leur permettre de travailler sur un outil fonctionnel répondant à leurs attentes.

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

- ▶ Assurer le support N1, N2 de la cellule Vigilans au CHU d'Amiens du 07-03-2022 au 29-09-2023 : En cours, Tâche récurrente sur l'année
- ▶ Benchmark des prestataires de saisie manuelle de données pour migration vers eVigilanS du 02-01-2023 au 31-01-2023 : Clos
- ▶ Coordonner la commande de portabilité des données du parcours Vigilans (Prédice) du 01-11-2022 au 31-05-2023 : Clos
- ▶ Coordonner le recours à la prestation de saisie manuelle pour RDD vers e-vigilanS du 02-01-2023 au 31-08-2023 : Clos
- ▶ Suivre les ateliers de Maincare pour la conception du nouveau parcours du 01-09-2022 au 30-06-2023 : Clos
- ▶ Transmettre à SPF la liste du socle de données actuellement mis en place du 01-05-2023 au 30-06-2023 : Clos

Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Mission :

- ▶ Accompagnement des acteurs du CHU d'Amiens dans le déploiement et l'utilisation de la seconde version du parcours Maincare au T3 2023 : Tache non réalisée car le CHU d'Amiens quitte Maincare
- ▶ Mise en place du socle de données (suite à l'analyse de SPF) en vue de la constitution d'une base de données nationale pour lutter contre la récurrence suicidaire au T4 2023 : En attente d'une nouvelle solution

Les chiffres clés



3. Perspective 2024

L'objectif 2024 sera de mener une réflexion, conjointement avec les VigilansSeurs et la MNA (Mission Nationale d'Appui) sur la stratégie du choix d'éditeur pour les cellules Vigilans des Hauts de France, en prenant en compte les besoins fonctionnels et techniques pour leur apporter une solution en adéquation avec leur attente et la réglementation. Des ateliers, au niveau national, en collaboration avec d'autres GRADES sont à prévoir. Une nouvelle reprise de données sera nécessaire sur les deux CHU.

Phases

Cadrage

- ▶ S1 : Réunions inter pilotes, atelier interGRADES, suivi de la reprise des données maincare -> e-vigilans
- ▶ S2 : Phase Avant-Projet / Marché : Expression des besoins (benchmark, ateliers, cartographies, identifications projets médicaux, CCTP, mécanique d'achats...)
- ▶ S2 : Phase Avant-Projet / Marché : Achat (Publication, lecture, contractualisation, ...)
- ▶ 2025 : Phase de Déploiement

Jalons

- ▶ Atelier de présentation des solutions du marché Il sera proposé à l'utilisateur des ateliers de présentation des solutions existantes sur le marché afin de procéder à une notation.
- ▶ Réflexion et choix du moyen de la reprise des données (De eVigilans vers le futur outil) : Un retour d'expérience de la première reprise des données (maincare > eVigilans) sera rédigé afin de guider dans le choix de la future stratégie de reprise des données (eVigilans -> futur outil)
- ▶ Choix de solution et contractualisation selon choix plateforme e-parcours : Basé sur l'analyse des solutions proposées et de la grille de notation, un choix de solution puis une contractualisation sera réalisée.
- ▶ Plan de déploiement selon choix plateforme e-parcours : Un plan de déploiement sera construit conjointement avec l'éditeur retenu.
- ▶ Plan de développement des usages selon choix plateforme e-parcours : Un plan de développement des usages sera construit conjointement avec l'éditeur retenu.
- ▶ Fichier d'extraction SPF selon choix plateforme e-parcours : Le fichier d'extraction construit en lien avec les besoins de SPF sera ensuite livré mensuellement.
- ▶ Livraison de la solution numérique selon choix plateforme e-parcours : Réalisation du jalon selon le choix de plateforme e-parcours qui sera fait.



Accompagner à l'outillage numérique les acteurs de coordination PRERAC TC-AVC

1. Contexte



Dans le cadre de la mise en conformité des outils numériques en lien avec le SEGUR Numérique, il est demandé à l'ensemble des acteurs du monde de la santé de s'équiper ou mettre à jour leurs solutions numériques support de leur activité de prise en charge des patients ou usagers. Il s'avère que les Plateformes Régionales d'Expertise, de Ressources, d'Accompagnement et de Coordination (PRERAC) que sont TC-AVC, Parcsep, Méotis et NeuroDev soit ne sont pas équipés d'outils numériques soit ne sont pas en conformité avec les objectifs et exigences fixés par le volet numérique du Ségur de la santé.

Il est nécessaire que ces acteurs puissent s'équiper de solutions numériques permettant de sécuriser le partage de données de santé en intégrant les 4 services socles que sont : alimentation du Dossier Médical Partagé (DMP) de Mon Espace Santé (MES), échanges via les messageries sécurisées de santé, identification des usagers via l'Identifiant National de Santé (INS) et authentification des professionnels de santé via ProSantéConnect (PSC).

Ainsi, l'ARS HDF souhaite accompagner les PRERAC dans une démarche d'accompagnement à la mise à jour ou à la fourniture d'une solution répondant à leurs besoins métiers et conforme aux exigences et objectifs du Ségur numérique.

Pour cela, TC-AVC fera office de PRERAC pilote de ces objectifs. Il sera nécessaire de permettre aux autres PRERAC d'intégrer le processus pour avoir une démarche globale de mutualisation des moyens.

De manière plus ciblée, la PRERAC TC-AVC a pour objectif d'améliorer, de structurer et d'harmoniser la prise en charge médicale, psychologique et sociale des personnes (enfants et adultes) ayant subi une cérébrolésion acquise et de leurs proches, de l'accident à la meilleure réinsertion sociale et professionnelle possible, dans le cadre d'une action multidisciplinaire et dans l'ensemble de la région.

Code projet : COOR_205 Accompagnement à l'outillage numérique d'acteurs de coordination PRERAC

2. Réalisation 2023

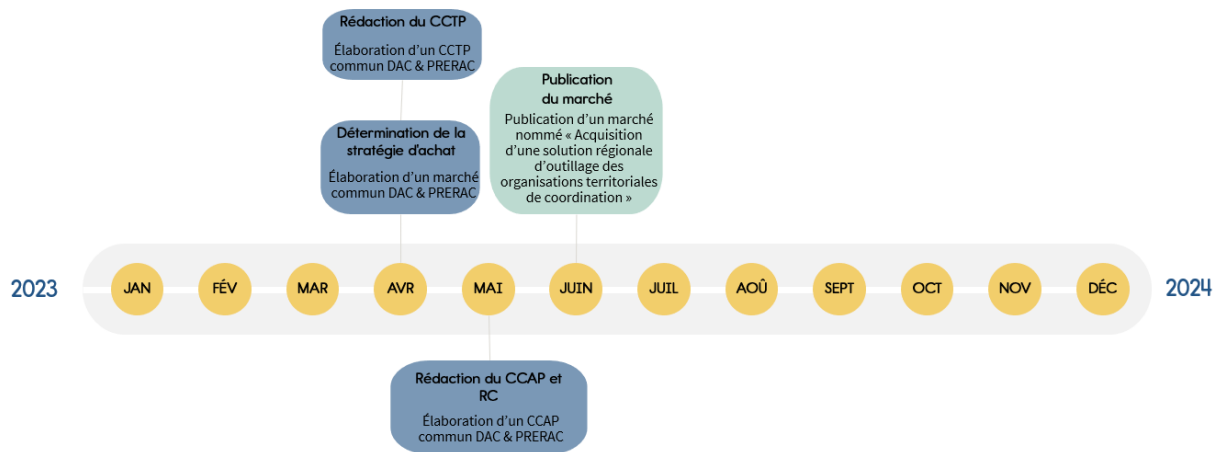
Description

L'année 2023 a permis de déterminer la stratégie d'achat commune au bénéfice simultané des structures DAC et PRERAC. Cette décision a été prise après avoir établi le constat de fonctionnalités et d'acteurs communs au travers des besoins exprimés.

Un marché nommé « Acquisition d'une solution régionale d'outillage des organisations territoriales de coordination » a ainsi été élaboré et publié.

Des solutions de reprise de données ont été étudiées dont la mise en œuvre effective dépendra du choix définitif de l'éditeur retenu afin de sécuriser cette reprise.

Les jalons réalisés



Les taches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les taches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

- ▶ **Comitologie :**
 - Comité de pilotage #5 le 25-01-2023 : Clos
 - Comité de pilotage #6 le 06-03-2023 : Clos
 - Comité de pilotage #7 le 17-04-2023 : Clos
 - Comité de pilotage #8 le 05-06-2023 : Clos
 - Comité utilisateurs #1 - Corbie le 28-06-2023 : Clos
- ▶ **Gestion du marché :**
 - Détermination de la stratégie d'achat du 01-03-2023 au 28-04-2023 : Clos
 - Rédaction du CCTP du 01-03-2023 au 02-08-2023 : Clos
 - Rédaction du CCAP et RC du 01-05-2023 au 09-08-2023 : Clos
- ▶ **Réalisation de la reprise de données**
 - Préparation et mise en œuvre du chantier de numérisation du 02-04-2023 au 31-10-2023 : En cours, Utilisation des visites des sites du PRERAC TC-AVC pour préparer le chantier (logistique, organisationnel).
 - Préparation et mise en œuvre de l'import des données sur le nouvel outil du 02-04-2023 au 30-11-2023 : En cours, Réalisation d'un benchmark des prestataires spécialisés dans la reprise des données et identification d'un prestataire qualifié.
 - Réalisation des visites des 7 sites de la PRERAC du 02-05-2023 au 30-06-2023 : En cours, Réalisation des visites des sites du PRERAC TC-AVC en cours (Corbie).

Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Mission :

- ▶ Gestion du marché du 01-06-2023 au 01-06-2023 : A lancer
- ▶ Déploiement du 01-09-2023 au 22-12-2023 : A lancer

La PRERAC TC-AVC est un parcours dépendant directement de la stratégie PREDICE. Les objectifs associés sont donc en lien étroit avec la réflexion sur le plan B des DAC et donc le marché lié à l’outillage des organisations territoriales de coordination.

Le marché s’est avéré infructueux.

Les chiffres clés



Marché nommé
« Acquisition
d’une solution
régionale
d’outillage des
organisations
territoriales de
coordination »
publié

3. Perspective 2024

Phases

Mission :

- ▶ Gestion du marché
- ▶ Déploiement : Validation d'un POC sur site pilote PRERAC
- ▶ Réalisation de la reprise de données
- ▶ Déploiement de la solution sur les autres PRERAC

Jalons

- ▶ Attribution du marché
- ▶ Notification du titulaire
- ▶ Mise en œuvre du chantier de numérisation des dossiers patients
- ▶ Réalisation de la reprise des données des dossiers patients
- ▶ Validation d'un POC sur site pilote PRERAC
- ▶ Déploiement de la solution sur les autres PRERAC

D’ici à fin 2023, le marché publié s’étant avéré infructueux, un nouvel éditeur doit être identifié afin de répondre au périmètre du marché initial.

Pour 2024, le calendrier de déploiement de la solution pour le PRERAC TC-AVC est donc contraint par le choix d’un éditeur qui devra déployé prioritairement les DAC puisque ces structures de coordination sont actuellement démunies d’outillage métier.

Idéalement, le calendrier de déploiement initial du marché prévoyait un pilote DAC et un pilote PRERAC déployés simultanément puis un déploiement généralisé sur l’ensemble des sites/structures dans un second temps.

Par ailleurs, les briques fonctionnelles identifiées dans le cadre de cette coordination de structures devront faire partie de la future plateforme régionale.

Cadrer et définir l'organisation cible du parcours PCO / TND avec les acteurs métiers de la région

1. Contexte



Avec un taux de prévalence des troubles du neurodéveloppement (TND) estimé entre 5 et 15%, l'intervention précoce auprès des enfants présentant des écarts de développement est une priorité nationale.

C'est dans le cadre de la stratégie nationale autisme au sein des TND 2018-2022, que les plateformes de coordination et d'orientation (PCO) TND ont été créées et déployées sur le territoire. D'abord réservées aux enfants de moins de 7 ans, elles seront bientôt toutes accessibles aux enfants jusque 12 ans.

Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles insistent en effet fortement sur l'importance de mettre en œuvre des interventions précoces, dès suspicion d'un écart de développement inhabituel. L'enjeu des plateformes de coordination et d'orientation est donc d'assurer :

- Un repérage aussi précoce que possible, par les professionnels de la petite enfance et les professionnels de santé de première ligne;
- L'initiation d'une prise en charge rapide et la définition/l'organisation d'un parcours de soins précoce rationnel, sécurisé et fluide ;
- Une solvabilisation des familles quand ce parcours nécessite de recourir à une offre libérale non conventionnée (par la mobilisation d'un forfait d'intervention précoce pour les professionnels libéraux non pris en charge par l'assurance maladie : psychologues, psychomotriciens et ergothérapeutes).

La région Hauts-des-France compte huit PCO depuis 2021.

Code projet : COOR_206 SI Dossier des PCO TND

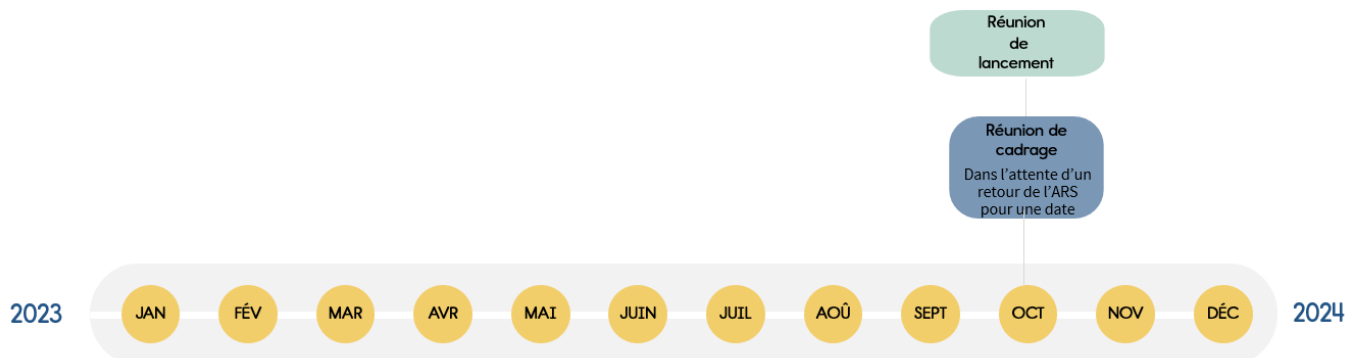
2. Réalisation 2023

Description

Les réalisations 2023 :

- ▶ Appropriation du projet suite à la prise de contact avec les référents ARS et les référents PCO
- ▶ Elaboration de la note de cadrage
- ▶ Initialisation de l'analyse de l'existant avec les référents PCO et les éditeurs
- ▶ Prise de contact avec les autres régions concernées (GRADeS) par cette démarche
- ▶ Identification des premières réflexions sur les scénarios en lien avec la solution d'orientation VIATRAJECTOIRE

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Cadrage :

- ▶ Réaliser la note de cadrage du 20-09-2023 au 25-10-2023 : Clos

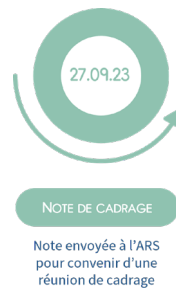
Construction :

- ▶ Réaliser une analyse de l'existant du 27-09-2023 au 13-10-2023 : Clos
- ▶ Récupérer l'expression de besoin du 28-09-2023 au 13-10-2023 : Clos : Demande effectuée par le groupe PCO PDC intérieur. Editeur gêné par le transfert car les travaux ne concernent pas que les HDF mais toutes les régions ayant acceptées de travailler avec DOCorga
- ▶ Identifier et analyser les scenarios cibles du 01-12-2023 au 08-12-2023 : Clos, Début de réflexion sur la question :
 - VIAT déployé en amont
 - VIAT et outil de e-parcours déployés au même moment
 - Outil de e-parcours unique
 - VIAT + outil de e-parcours (complémentaire ou non?)
- ▶ Identifier les solutions envisageables du 01-11-2023 au 30-11-2023 : Clos
- ▶ Réaliser l'expression de besoin du 16-10-2023 au 31-12-2023 : Clos, Débuter des réunions avec les groupes PCO afin d'initier le cahier des charges
- ▶ Rédiger l'expression de besoin du 13-10-2023 au 17-11-2023 : Clos, Finaliser la rédaction de l'expression de besoin (+relecture)
- ▶ Organiser la réunion de restitution du 17-11-2023 au 30-11-2023 : Clos

Mission :

- ▶ Contacter l'ARS le 12-07-2023 : Clos, Première prise de contact pour échanger sur le projet PCO
- ▶ Echange avec l'ARS le 03-08-2023 : Clos, Première rencontre avec Mme Leleu référente PCO au sein de l'ARS
- ▶ Echange avec les différents groupes PCO du 10-08-2023 au 20-10-2023 : Clos :
 - 3 groupes pour un échange individuel.
 - 1 point d'échange avec tous les référents
- ▶ Echange avec l'ARS le 16-10-2023 : Clos : Point de situation projet PCO :
 - Modalité de marché
 - VIAT
 - Future rencontre avec DOCorga
- ▶ Rencontre avec les éditeurs du 18-10-2023 : Clos : Présentation de DOCorga
- ▶ Echange avec les différents GRADeS du 18-10-2023 au 31/10/2023 : Clos :
 - GRADeS Val de Loire : 18/10 & 19/10
 - GRADeS BFC : 31/10

Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Lors de la prise de connaissance du sujet, et les différents points qui ont eu lieu pour avancer dessus. Il s'est avéré qu'il existait déjà des offres d'industriels avancées.

Celles-ci étaient avancées au point que des logiciels tests ont été mis à disposition des groupe PCO (Mi-septembre et Début octobre).

Cela a eu pour conséquence une accélération de l'accompagnement de la structuration de l'outillage côté GRADeS, afin d'éviter une désorganisation entre les différents groupes PCO, et de conserver l'objectif d'un outil régional unique.

Les chiffres clés

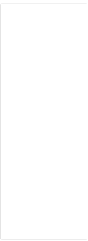
Pas de chiffres clés

3. Perspective 2024

Phases

Mission :

- ▶ Rédaction d'un marché : Cette mission dépendra du choix effectué :
 - Gestion des marchés via Sant&numérique
 - Contrat effectué directement par les PCO, si le coût respectent les coûts du marché
 - Phase Pilote
- ▶ Phase Pilote



Déployer et mettre en œuvre opérationnellement la solution numérique des DAC

1. Contexte



Depuis le 1er juillet 2022, les DAC ont progressivement initié les usages sur l'outil DAC de PREDICE pour les demandes liées à la mission 2, à noter que les fonctionnalités proposées répondent partiellement aux besoins des DAC. La reprise des données issues des anciens logiciels utilisés par les ex-MAIA et ex-réseaux a été réalisée. Pour ce qui concerne l'outillage de la mission 1, l'outil DAC dans PREDICE est dans l'attente d'une nouvelle version depuis juin 2022. Afin d'avoir la capacité de proposer d'autres perspectives aux DAC, l'analyse d'une solution alternative et/ou complémentaire à l'outil DAC dans

PREDICE, appelé « plan B », a été validée par l'ARS fin 2022.

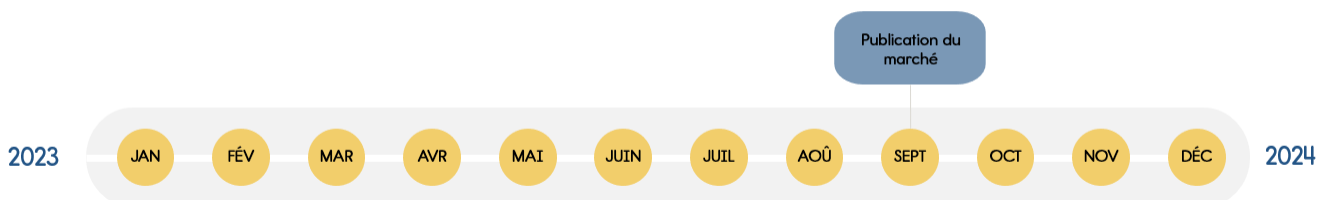
Code projet : COOR_201 Parcours DAC

2. Réalisation 2023

Description

- ▶ Pilotage du projet et animation des comités COSUI DAC mensuels, points hebdomadaires ARS/GRADES)
- ▶ Rédaction et publication du marché « Plan B »
- ▶ Remontée des indicateurs d'usages et d'activité des DAC pour chaque trimestre auprès de la DGOS pour l'Observatoire National des DAC
- ▶ Gestion du support sur l'outil DAC Prédice
- ▶ Mise en place du module « gestion des sollicitations » auprès des DAC (mission 1)
- ▶ Participation aux ateliers nationaux sur le cahier des charges du PPCS, le cahier des charges parcours et coordination, annuaire DAC, observatoire des ruptures, ...
- ▶ Animation des ateliers identifiés avec les référents DAC en fonction des besoins
- ▶ Poursuite de l'accompagnement des DAC sur les services complémentaires (RPPS, MSS, ...)

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Cadrage :

- ▶ Plan B - Identifier le périmètre du marché Plan B du 01-01-2023 au 31-05-2023 : Clos

Construction :

- ▶ Plan B - Publier le marché du 13-09-2023 au 06-10-2023 : Clos
- ▶ Plan B - Rédiger le marché du 01-01-2023 au 03-08-2023 : Clos
- ▶ Plan B - Valider le marché pour publication le 09-2023 : Clos

- ▶ Plan B - Evaluer les offres et notifier le titulaire du 09-10-2023 au 01-12-2023 : Clos, Absence d'offres au marché : poursuite du marché sans mise en concurrence avec des échanges en direct avec les éditeurs
- ▶ Plan B – Ajustement et publication d'un nouveau marché le 21-12-2023
- ▶ Travaux avec le National :
 - Groupes de travail sur l'Annuaire DAC du 01-01-2023 au 22-12-2023 : Clos
 - Cahier des charges e-parcours du 01-01-2023 au 31-10-2023 : Clos
 - Echanges sur l'Observatoire des ruptures de parcours DAC du 01-07-2023 au 31-12-2023 : Clos
 - Cahier des charges sur le PPCS (thésaurus et CdC) du 01-01-2023 au 31-12-2023 : Clos

Exploitation :

- ▶ Prédice - Mettre à disposition le module de la mission 1 du 30-06-2023 au 05-07-2023 : Clos
- ▶ Prédice - Poursuivre le maintien de l'outil DAC et du service associé auprès des DAC du 01-01-2023 au 31-12-2023

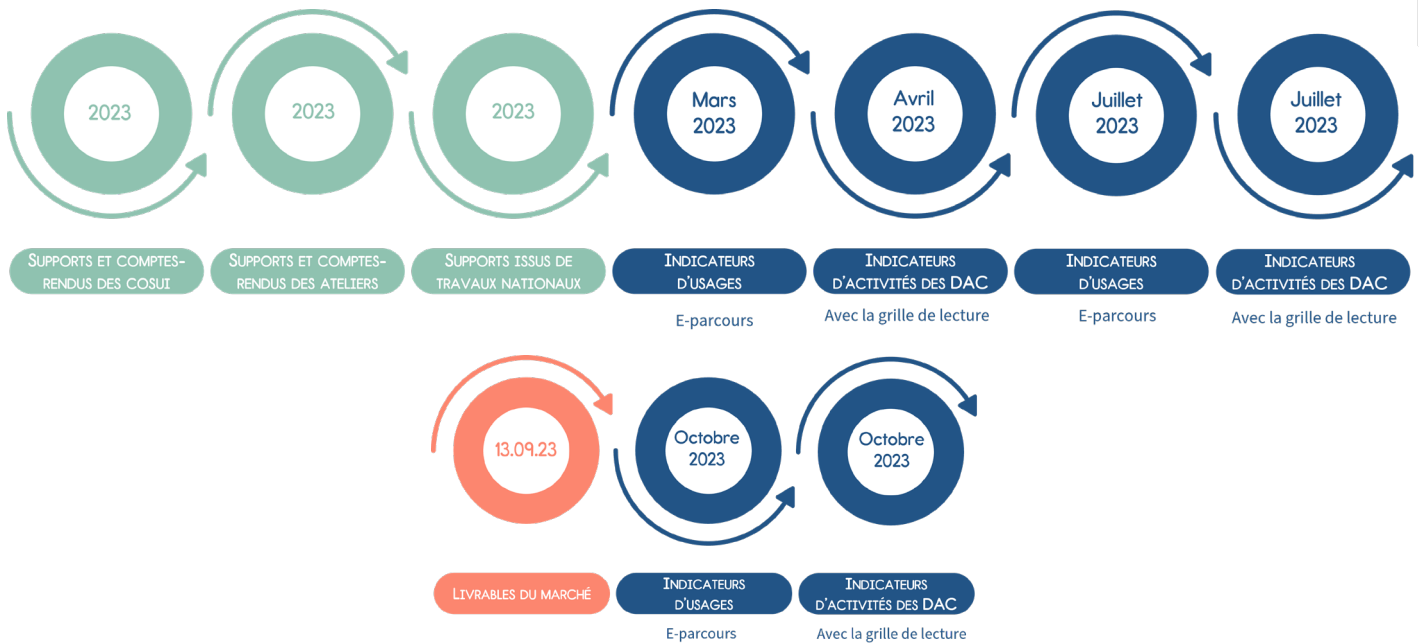
Mission :

- ▶ COSUI mensuels du 01-01-2023 au 31-12-2023 : En cours
- ▶ Points de suivi hebdomadaires ARS/GIP du 01-01-2023 au 31-12-2023

Suivi des usages :

- ▶ Envoyer les indicateurs d'usages et d'activité du T1 2023 du 01-04-2023 au 25-04-2023 : Clos
- ▶ Envoyer les indicateurs d'usages et d'activité du T2 2023 du 01-07-2023 au 25-07-2023 : Clos
- ▶ Envoyer les indicateurs d'usages et d'activité du T3 2023 du 01-10-2023 au 25-10-2023 : Clos

Les livrables réalisés

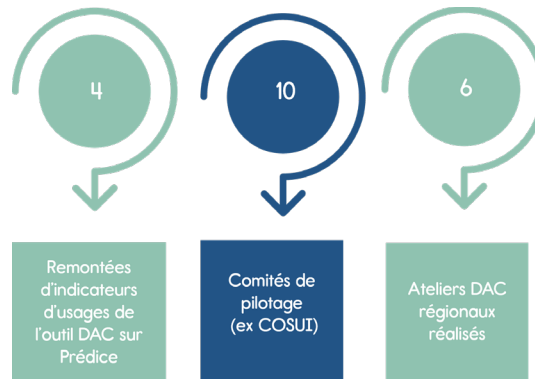


Analyse des écarts

Construction :

- ▶ Plan B - Organiser une réunion de lancement du marché du 04-12-2023 au 15-12-2023 : A lancer sur 2024 : Etape qui dépend du choix du titulaire du marché
- ▶ Plan B - Organiser une réunion d'initialisation avec les DAC du 18-12-2023 au 31-12-2023 : A lancer sur 2024 : Etape qui dépend du choix du titulaire du marché
- ▶ Plan B - Déployer la solution avec les sites pilotes du 01-01-2024 au 31-03-2024 : A lancer sur 2024 : Etape qui dépend du choix du titulaire du marché

Les chiffres clés



3. Perspective 2024

Phases

Mission :

- ▶ Mettre en place une comitologie adaptée

Construction :

- ▶ Plan B - Organiser une réunion de lancement du marché
- ▶ Plan B - Organiser une réunion d'initialisation avec les DAC
- ▶ Plan B - Déployer la solution avec les sites pilotes : Bilan de la phase pilote et généralisation
- ▶ Plan B - Généraliser la solution aux autres DAC : Bilan du déploiement et développement des usages
- ▶ Mission 3 DAC – Mettre en place un observatoire des ruptures de parcours
- ▶ Annuaire – Mettre en place un annuaire à destination des DAC / Lien avec l'annuaire National
- ▶ Poursuivre l'accompagnement sur les services complémentaires (MSS, RPPS, ...)
- ▶ Participer aux travaux de la DGOS (PPCS, OEMD, ...)

Développement des usages :

- ▶ Plan B - Accompagner au développement des usages : Bilan de la solution et des usages

Exploitation :

- ▶ Prédice - Poursuivre le maintien de l'outil DAC et du service associé auprès des DAC : La reprise des données issues de Prédice est intégrée dans le Plan B

Suivi des usages :

- ▶ Envoyer en janvier 2024 les indicateurs d'usages et d'activité du T4 2023

Jalons

- ▶ Réunion de lancement du projet avec le titulaire
- ▶ Réunion d'initialisation avec les DAC et lancement des pilotes
- ▶ Bilan de la phase pilote et généralisation
- ▶ Bilan du déploiement et développement des usages
- ▶ Bilan de la solution et des usages

Favoriser l'équipement des CPTS

1. Contexte



L'instruction du 24 mai 2019 relative à la mise en œuvre du programme e-Parcours prévoit que les ARS favorisent l'équipement des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé afin de répondre aux enjeux de qualité et de continuité des parcours de santé.

La DGOS a validé la candidature de l'ARS Hauts-de-France pour 29 projets d'équipement de CPTS, l'ensemble des CPTS ayant vocation à bénéficier des travaux réalisés autour de ces projets initialement

validés.

En conséquence, le GRADeS et l'URPS ont été missionnés pour récolter et analyser les besoins des CPTS et évaluer la satisfaction des structures d'ores et déjà équipées.

En 2023, S&N a mis en œuvre, en collaboration étroite avec l'URPS, un accompagnement permettant de tenir compte des disparités existantes répondant aux objectifs suivants :

- Recensement des besoins fonctionnels permettant la coordination des soins en adéquation avec l'instruction e-parcours ;
- Identification d'un catalogue de solutions conformes à la doctrine nationale et à la stratégie régionale et permettant de répondre aux besoins des CPTS ;
- Publication d'un marché ;

Code projet : COOR_207 CPTS

2. Réalisations 2023

Description

Cadrage

Comitologie : Mensuellement, l'URPS et le référent ambulatoire S&N rencontrent l'ARS lors de points SI CPTS afin d'exposer l'avancée de leurs travaux (mai, juin, septembre, novembre, décembre 2023).

Développement des usages

► Entretiens avec les CPTS

17 entretiens GRADeS-URPS réalisés avec des CPTS pour échanger autour de leurs pratiques, usages de solutions informatiques et sur leurs besoins pour assurer la coordination administrative de la CPTS et la coordination médicale.

Au cours de cet entretien, l'URPS et le référent ambulatoire S&N présentent également les accompagnements proposés.

À l'issue de l'entretien, un compte rendu est rédigé et transmis à la CPTS.

Le référent ambulatoire centralise l'ensemble des informations recueillies lors de ces échanges (situation de la CPTS, besoins identifiés pour la gestion de la vie associative, pour la coordination médicale, et suites à donner après la rencontre) dans le tableau de synthèse des entretiens pour objectiver les besoins des CPTS.

Pour maintenir la dynamique, le référent participe aux relances mails (7 et 19 juin etc..) et aux présentations institutionnelles (journée régionales CPTS, CAR CPAM, webinaire ARS-CPAM-URPS-GRADeS).

Un flyer est en cours de réalisation pour que l'information soit diffusée par le biais des professionnels (notamment S&N, URPS, CPAM...)

- **Entretien le lien avec les CPTS** : élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication ciblé
 - Page internet dédiée CPTS créée sur le site internet du GRADeS.
 - Envoi de mails bimestriel type newsletter courte pour faire un point d'étape sur les différents projets
 - Diffusion sur le site internet d'un court témoignage écrit par une CPTS sur l'accompagnement proposé
 - Réflexion sur la mise en place d'un club utilisateurs

► Panorama des solutions CPTS

Après avoir effectué un travail de veille sur les solutions susceptibles de s'adresser aux CPTS, le GRADeS a adressé un mail à l'ensemble des éditeurs identifiés afin de colliger pour chacun d'entre eux les fonctionnalités proposées.

A cette occasion, le GRADeS a rencontré plusieurs de ces éditeurs afin de mieux appréhender les solutions disponibles sur le marché via des démonstrations de ces outils.

Ce tableau est disponible sur le site internet du GRADeS et sa diffusion est relayée auprès des CPTS par mail et sur les réseaux sociaux.

Parallèlement, le GRADeS actualise régulièrement la liste des outils SNP précisant leur interopérabilité avec le SAS.

- ▶ **Mise à disposition de marchés publics** : Pour accompagner les CPTS à l'informatisation de leurs outils, le GRADeS propose la mise à disposition de marchés publics multiattributaires. Le GRADeS a rédigé le cahier des charges de ces marchés publics en tenant compte des besoins et attentes relayés notamment par le biais des entretiens réalisés avec les CPTS.

Ces marchés sont multi attributaires et permettent au GRADeS de ne proposer aux CPTS que les solutions les plus adaptées. Chaque CPTS pourra, par le biais de marchés subséquents, en fonction de ses propres spécificités, sélectionner le prestataire qui lui semble le plus adapté. Au démarrage, étant donnés les besoins des CPTS, il a été convenu d'identifier 2 lots distincts au sein d'un même marché, l'un se référant à la gestion administrative de la structure, et l'autre permettant la coordination médicale des professionnels de la CPTS.

Le GRADeS a publié ce premier marché le 25 juillet 2023 pour une fin de réception des offres fixée le 22 septembre 2023.

Après analyses, le lot relatif à la coordination administratif a été qualifié infructueux, car aucune n'offre n'était juridiquement recevable. Ce lot fait donc l'objet d'un marché en propre qui est publié le 11 octobre 2023 pour une réception des offres fixée au 10 novembre 2023. La commission de lecture s'est tenue le 22 novembre, la commission de choix s'est tenue le 7 décembre. Le marché est toujours en cours.

Sur le lot relatif à la coordination médicale, 4 offres ont été réceptionnées.

Les commissions de lecture se sont tenues les 3, 4, 11 et 12 octobre 2023 en présence d'une CPTS (2 CPTS initialement inscrites se sont excusées), de l'URPS et du GRADeS.

La commission de choix s'est tenue le 17 octobre en présence de 2 CPTS et des membres de la Direction du GRADeS.

Le marché a été notifié aux 4 candidats et est mis à disposition des CPTS en novembre 2023.

Un webinar de lancement des marchés publics a été organisé le 28 novembre à destination des CPTS pour présenter les démarches à suivre.

Pour le bon déroulement des marchés subséquents, le GRADeS met à disposition des CPTS adhérentes les documents juridiques « types » nécessaires (ex: grille de notation, document du marché subséquent, note juridique synthétique).

Un flyer synthétique des démarches à suivre a été réalisé et transmis aux CPTS début décembre 2023.

Une démonstration de chaque solution de coordination médicale retenue a été organisée permettant à chaque éditeur de présenter sa solution. 2 sessions le 8 et 2 sessions le 11 décembre 2023 (moyenne de 7 CPTS présentes à chaque session).

Un webinar a été organisé le 18 décembre en présence des CPTS pour les informer du marché coordination administrative en cours et recueillir leur intention de bénéficier de ce marché.

Un formulaire a été adressé aux CPTS pour connaître leur volonté de bénéficier de l'un ou l'autre des marchés et sous quel délai.

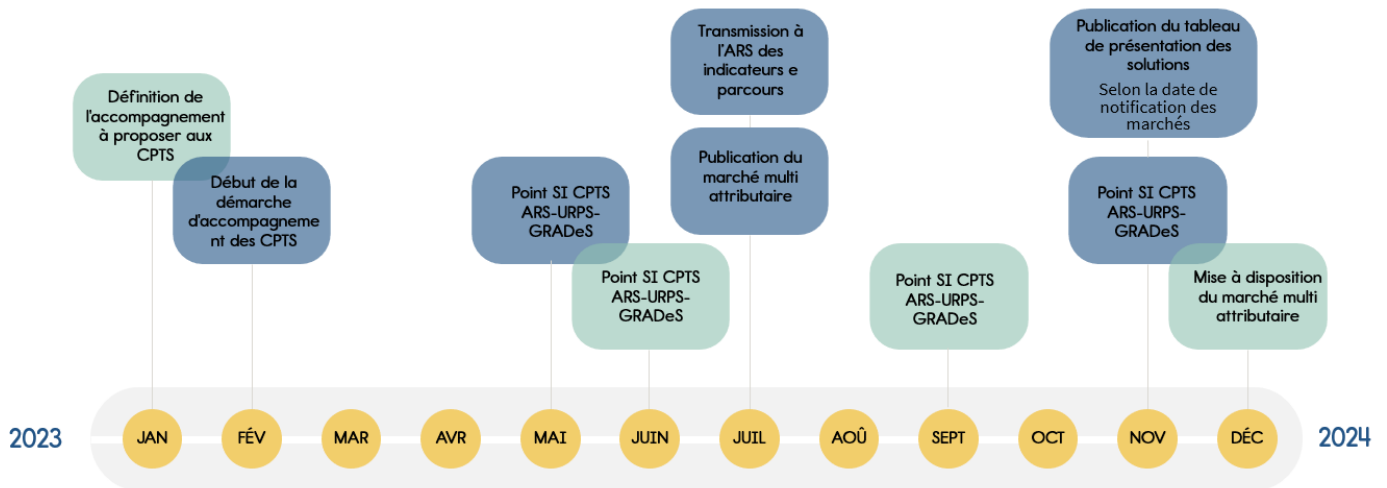
Lors de l'Assemblée Générale du GRADeS le 12 décembre, 2 adhésions de CPTS au GRADeS ont été validées.

Suivi des usages

La récolte des indicateurs : l'ARS a chargé le GRADeS de récolter les indicateurs e parcours sur l'usage des SI.

Bien que cela les ai interpellé, les CPTS rencontrées ont, majoritairement, indiqué accepter de communiquer les indicateurs. Le GRADeS et l'URPS ont alerté l'ARS sur la méfiance des CPTS et le manque d'outils SI des CPTS pour renseigner ces indicateurs. Le référent ambulatoire S&N a réalisé un formulaire de recueil des indicateurs qui a été adressé par mail par l'URPS à l'ensemble des CPTS. Malgré le courriel expliquant le contexte bienveillant de cette démarche, peu de CPTS ont complété le formulaire. Il est convenu que la méthode sera revue.

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

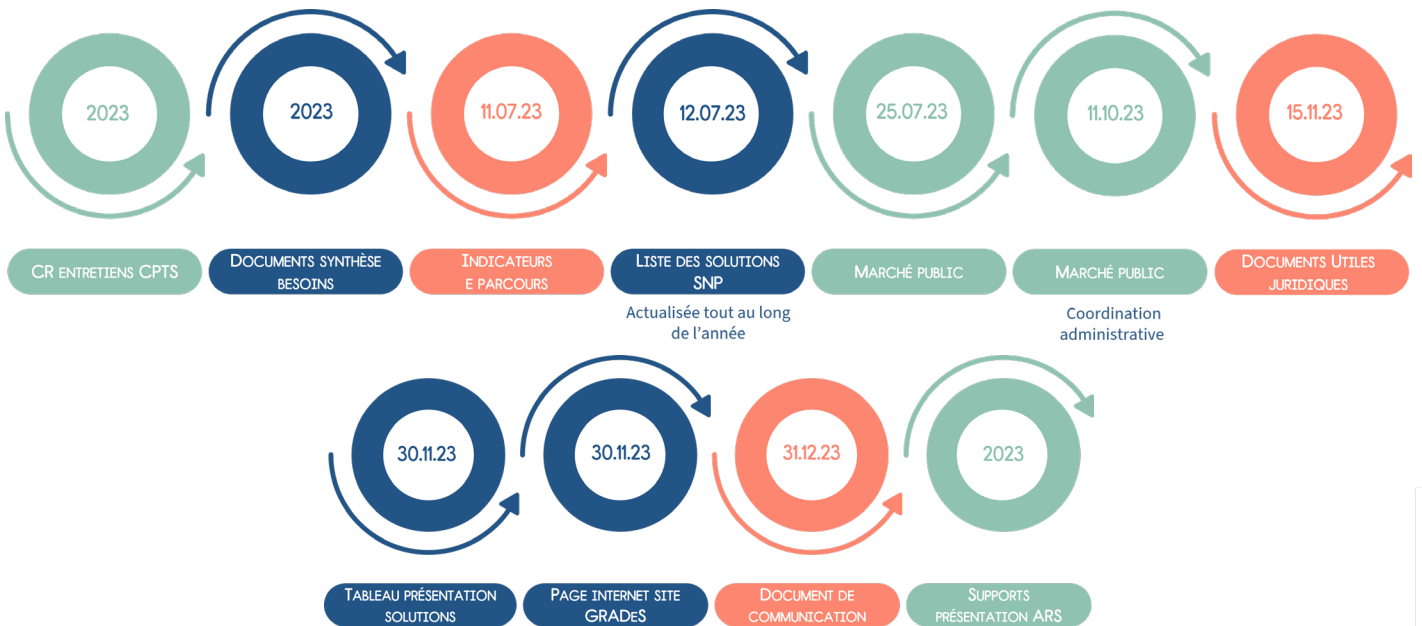
Mission :

- ▶ Assurer un accompagnement individuel des CPTS par le biais d'entretiens et de documents utiles :
 - Préparer et mener les entretiens tout au long de l'année
 - Rédiger/valider le CR des entretiens
 - Centraliser les besoins dans le tableau de synthèse
 - Identifier les solutions SI s'adressant aux CPTS
 - Contacter les éditeurs pour enquête : 04-05-2023 au 07-06-2023
 - Centraliser les retours : 04-05-2023 au 30-06-2023
 - RDV avec certains éditeurs pour démonstration de l'outil et rédaction d'un CR : 05-06-2023 au 05-07-2023
 - Mise en forme du panorama : 01-07-2023 au 30-08-2023
 - Diffusion du panorama : 19-12-2023
 - Actualiser le fichier des SNP : Tout au long de l'année
 - Recueillir les indicateurs e parcours relatifs aux CPTS via l'envoi d'un formulaire : trimestriels

- ▶ Accompagnement collectif par le biais d'un marché public :
 - Rédiger le cahier des charges et valider les documents marchés publics : 01-06-2023 au 25-07-2023
 - Publier le marché public : 22-09-2023
 - Publier un nouveau marché public coordination administrative : 11-10-2023 au 10-11-2023
 - Analyser les offres (coordination médicale) : 22-09-2023 au 03-10-2023
 - Analyser les offres (coordination administrative) du 10-11-2023 au 22-11-2023
 - Organiser les commissions de lecture (coordination médicale) : 03-10-2023 au 11-10-2023
 - Organiser la commission de choix (coordination médicale) : 17-10-2023
 - Organiser les commissions de lecture (administratif) : 22-11-2023
 - Organiser les commissions de choix (administratif) du 30-11-2023 au 07-12-2023
 - Attribuer le marché (administratif) du 08-12-2023 au 31-12-2023 : en cours
 - Attribuer le marché (médical) du 17-10-2023 au 14-11-2023
 - Informer les CPTS pour Marché subséquents : 15-11-2023 au 30-11-2023
 - Proposer des documents juridiques types aux CPTS : 28-11-2023
 - Proposer un plan de communication dédié aux CPTS

- ▶ Comitologie ARS :
 - Préparer les supports de présentation ARS (mensuel)

Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Décalage du calendrier de mise à disposition des marchés aux CPTS

Les chiffres clés



3. Perspectives 2024

- ▶ Assurer un accompagnement individuel par le biais d'entretien et de documents utiles :
 - Poursuivre les entretiens avec chaque CPTS
 - Communiquer sur ces entretiens
 - Organiser une communication régulière et pertinente aux CPTS
 - Mise en place d'un club utilisateurs
- ▶ Assurer l'accompagnement collectif par le biais d'un marché public : Adapter l'accompagnement GRADeS selon les besoins des CPTS.
 - Accompagnement juridique
 - Accompagnement technique

Etude d'opportunité d'un outillage pour les CeGIDD (IS, MST)

1. Contexte



La mission de mise en œuvre d'un outillage pour les CeGIDD (IST, MST) fait suite à une précédente mission datant de 2019, qui s'est soldée par un marché infructueux, en raison des offres de candidats jugées inadéquates face aux besoins exprimés. Ce coup d'arrêt porté au projet CEDIDD a mis en difficulté les structures qui ne peuvent répondre à leurs obligations légales.

Partant de ce premier élément de contexte, il convient d'interroger à nouveau le marché afin de relancer le projet et de répondre définitivement aux besoins des structures. Le GRADeS sera en mesure de repartir de l'existant ayant permis la réalisation d'un CCTP et ce afin d'organiser un cadrage efficient du projet permettant d'aboutir rapidement à une construction d'une solution numérique cohérente et viable.

Code projet : COOR_208 CEGIDD

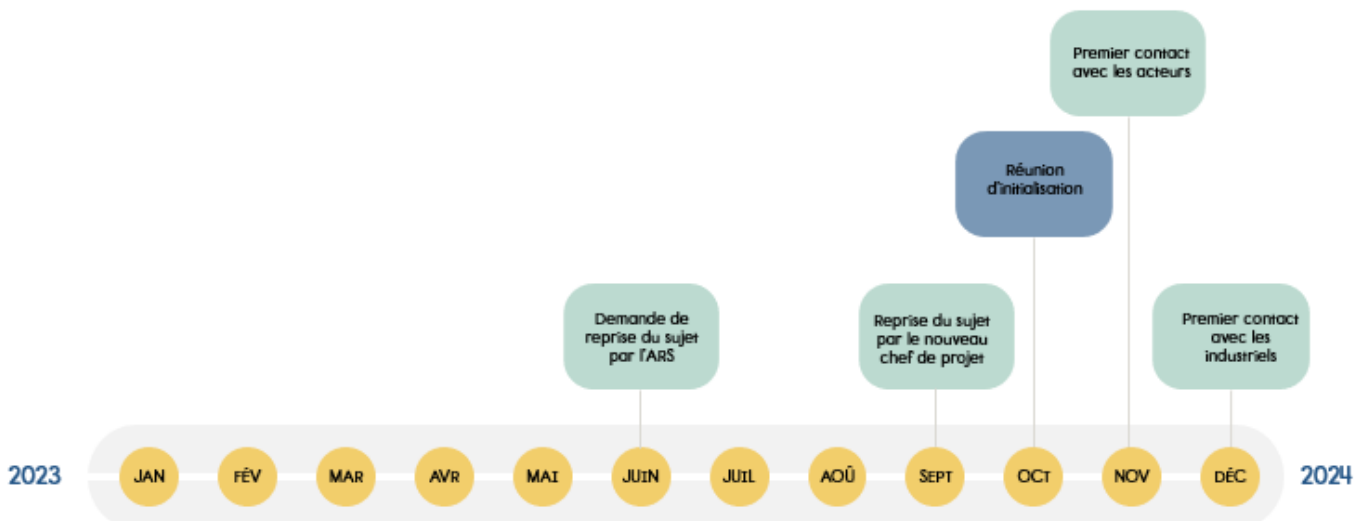
2. Réalisation 2023

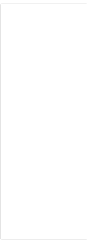
Description

A la demande l'ARS lors du dialogue de gestion de juin 2023; il nous a été demandé de mettre une priorité sur cette mission afin de faire en conformité réglementaire les usages des professionnels de santé des CeGIDD. Le projet a été initié l'été 2023, et à redémarré opérationnellement à l'arrivée de la cheffe de projet arrivée mi-septembre 2023 chez S&N.

Après une période d'appropriation du sujet, une première réunion d'introduction et de définition de besoin a été réalisée avec l'ARS. En cette fin d'année 2023, des acteurs ont été contactés, des entrevues et des immersions au sein des structures des CeGIDD ont été planifiées pour ce début d'année 2024 afin de mieux définir les besoins.

Les jalons réalisés





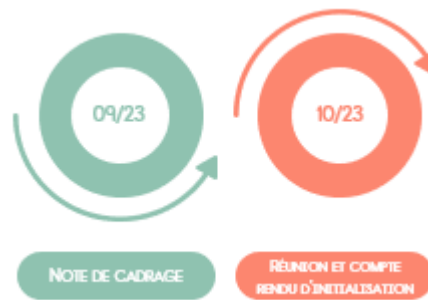
Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Cadrage :

- ▶ Septembre 2023 : S'approprier le sujet
- ▶ Septembre 2023 : Initier la note de cadrage
- ▶ Octobre 2023 : Préparer la réunion d'initialisation et contacter l'ARS
- ▶ Novembre 2023 : Contacter les acteurs
- ▶ Décembre 2023 : Contacter les industriels

Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Pas d'écart identifié à ce stade du projet, nous sommes en phase de relance du projet.

Les chiffres clés

Pas de chiffres clés

3. Perspective 2024

L'objectif principal de cette mission est la mise en place d'un outillage répondant aux fonctionnalités attendues par les acteurs des 14 CeGIDD de la région (Si possible avec un système d'arbre décisionnel d'aide à la prescription, qui sera identifié comme un autre volet du projet), tout en respectant la réglementation, la qualité et la sécurité associée au domaine de la santé et plus particulièrement au domaine des CeGIDD. Il est indispensable de prendre en considération le travail à venir sur une potentielle reprise des données des anciens outils vers le nouvel outil CeGIDD. Cet outil permettrait également de répondre aux obligations légales, notamment pour le suivi épidémiologique. Il a été également identifié récemment, le besoin de téléconsultation.

Cadrage :

Volet réglementaire :

- ▶ T1 : Phase avant-projet / Marché : Expression de besoin (immersion dans les CEGIDD, benchmark, ateliers démonstration de solution, cartographies, identifications projets médicaux, CCTP, mécanique d'achats...)
- ▶ T2 : Phase Avant-Projet / Marché : Achat (Publication, lecture, contractualisation, ...)
- ▶ S2 : Phase Avant-Projet / Cadrage : Cadrage projet, ajustement des projets médicaux, définition de la stratégie de déploiement, delivery, mise en place du support

Volet arbre décisionnel d'aide à la prescription médicale (-> en lien avec le futur projet d'arbre décisionnel) :

- ▶ S1 : Phase avant-projet / Marché : Expression de besoin (benchmark, ateliers, cartographies, identifications projets médicaux, CCTP, mécanique d'achats...)
- ▶ S2 : Phase Avant-Projet / Marché : Achat (Publication, lecture, contractualisation, ...)
- ▶ S2 : Phase Avant-Projet / Cadrage : Cadrage projet, ajustement des projets médicaux, définition de la stratégie de déploiement, delivery, interop

Déploiement :

Volet réglementaire :

- ▶ S2 : Phase Avant Projet / Déploiement des pilotes : Définition des pilotes, Réalisation de la stratégie de déploiement, ajustement de la stratégie en vue de la phase de déploiement post pilote
- ▶ S2 : Reprise des données

Volet arbre décisionnel d'aide à la prescription médicale (-> en lien avec le futur projet d'arbre décisionnel) :

- ▶ S2 : Phase Avant Projet / Déploiement des pilotes : Définition des pilotes, Réalisation de la stratégie de déploiement, ajustement de la stratégie en vue de la phase de déploiement post pilote

Priorisation des briques métiers en soutien des projets Territoriaux de Santé Mentale

1. Contexte



Le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) de la Somme est un outil de déclinaison de la politique de santé mentale élaboré à l'initiative des acteurs locaux. S'inscrivant dans le cadre de la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 qui fait évoluer la politique de santé mentale et l'organisation de la psychiatrie, son objectif est d'améliorer l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans ruptures.

La 1^{ère} fiche action de la feuille de route du PTSM Somme concerne la réalisation d'une plateforme / panorama des acteurs permettant à la fois de renforcer la connaissance réciproque des professionnels pour améliorer la qualité de l'offre d'accompagnement mais également de dépasser les logiques d'acteurs et inciter au déploiement d'une mise en réseau des acteurs.

C'est dans ce cadre que les membres du groupe de travail sur la fiche n°1 nous ont sollicité afin d'apporter une expertise, en vue de proposer un outillage technique répondant véritablement à la fois à leurs besoins et aux Objectifs, planning et jalons fixés par la politique nationale en matière de santé mentale comme de numérique en santé.

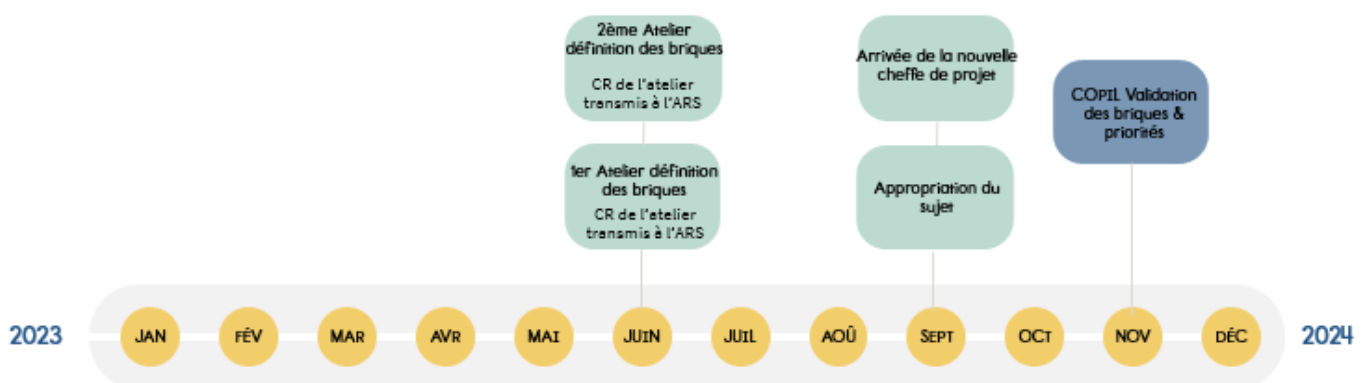
Code projet : PTSM_100 PTSM

2. Réalisation 2023

Description

Des ateliers de compréhension du besoin ont été menés par Sant& numérique en 2023, avec la participation des acteurs de la santé mentale. Le but étant de lister et prioriser les briques fonctionnelles attendues par les acteurs. Suite à cela et avec l'arrivée de la nouvelle cheffe de projet Anaïs Drancourt en Septembre, un COPIL s'est tenu afin de valider ensemble les préconisations découlant de ces ateliers.

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Cadrage :

- ▶ Juin 2023 : Préparer, organiser et animer les ateliers
- ▶ Juin 2023 : Préparer le compte rendu et les préconisations des ateliers
- ▶ Septembre 2023 : Réaliser la passation au nouveau chef de projet et s'approprier le sujet
- ▶ Novembre 2023 : Préparer, organiser et animer le COPIL et son compte rendu
- ▶ Décembre : initier la rédaction du cahier des charges

Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Reprise du sujet par la nouvelle cheffe de projet, pas d'écart identifié

Les chiffres clés



3. Perspective 2024

Il a été décidé la mise en place d'un site internet adressé aux acteurs de la santé mentale ainsi que des usagers, ayant pour objectif d'améliorer la visibilité des acteurs de la santé mentale et des projets associés. Pour cela, les briques fonctionnelles à intégrer en priorité au site internet sont les suivantes : L' Annuaire de l'offre sanitaire, médico-sociale et sociale ; La base documentaire ; Le fil d'actualité.

Un POC d'expérimentation de community manager (animateur de communauté) sera à l'étude afin de faire vivre ce site.

Dans un premier temps, la cible sera la Somme, puis étendu dans les Hauts de France.

Phases

Cadrage :

- ▶ T1 : Phase Avant-Projet / Marché : Expression des besoins site internet + Community manager (benchmark, ateliers, cartographies, CCTP, mécanique d'achats...)
- ▶ T1 : Suivi de la mission d'annuaire
- ▶ T2 : Phase Avant-Projet / Marché : Achat (Publication, lecture, contractualisation, ...)
- ▶ T2 : Phase Avant-Projet / Cadrage : Cadrage projet, définition de la stratégie de déploiement, delivery, mise en place du support

Déploiement :

- ▶ T3 : Phase Avant-Projet / Déploiement des pilotes : Définition des pilotes, Réalisation de la stratégie de déploiement, ajustement de la stratégie en vue de la phase de déploiement post pilote, plan de communication
- ▶ T3 : Déploiement post Pilote : Généralisation et développement des usages, plan de communication

Etudier la généralisation du projet ASSURE au niveau régional

1. Contexte



Le Groupe Hospitalier Loos Haubourdin a engagé en Avril 2018 le programme innovant ASSURE, pour l'Amélioration des Soins d'URgence en EHPAD. Le leitmotiv du programme est de prodiguer à nos aîné(e)s le juste soin, au bon moment, par la bonne personne, et dans le lieu le plus adéquat. Dans la phase actuelle le GRADES accompagne le GHICCL dans son projet pour être en mesure en fin d'expérimentation, de proposer un projet régional.

Code projet : COOR_200 Assure

2. Réalisation 2023

Description

Dans le cadre du parcours qui a pour objectif d'améliorer l'articulation des services d'urgence et des EHPAD, une expérimentation auprès de 10 EHPADs a été entamée. A l'issue de cette première phase d'expérimentation et en concertation avec l'ARS, nous généraliserons le déploiement de ce parcours auprès de l'ensemble des EHPAD de la région.

Les jalons réalisés

Aucuns jalons

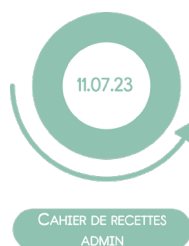
Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

- ▶ Point recette / ticket du 28-07-2023 au 28-07-2023 : Clos
- ▶ Recette du 17-07-2023 au 13-09-2023 : Clos

Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Aucuns écarts

Les chiffres clés

Pas de chiffres clés

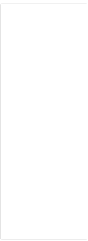
3. Perspective 2024

Phases

Mission :

- ▶ COPIL

- ▶ Validation de la Recette



Réaliser une étude et un schéma directeur d'urbanisation des urgences

1. Contexte



Dans le cadre de la feuille de route régionale sur le Pacte de refondation des urgences, l'axe 7 est dédié à la transition numérique des services d'urgences, et plus largement à l'accompagnement et à l'outillage technique des projets sur la prise en charge des soins urgents et non programmés. Le constat est aujourd'hui fait d'une grande variété d'outils utilisés par les différents acteurs, sans visibilité ni mise en cohérence des choix réalisés.

L'ARS a donc adressé au GIP Sant& Numérique une lettre de mission sur les principales briques métiers à repositionner dans le schéma régional :

- Outils utilisés par les SAMU : logiciel de régulation médicale, service d'accès aux urgences et autres
- Outils utilisés par les SMUR et HéliSMUR : tablettes embarquées, scopes connectés, registre HéliSMUR, autres
- Outils utilisés par les SAU et SU en établissements : bed management, modules d'évaluation des tensions, IA, outils métiers sur les protocoles, outils de téléexpertise, Hublo, etc.
- Outils utilisés par la médecine libérale pour les soins non programmés (PDSA et hors PDSA) : logiciel MMG, logiciel de réorientation ville/hôpital, Entr'actes...
- Outils utilisés par les SDIS
- Outils utilisés par les transporteurs sanitaires
- Modules et briques utilisées par l'ORU en région
- Modules nationaux ou inter-régionaux en inter-opérabilité : ROR...

L'ARS souhaite donc élaborer un schéma directeur en e-santé sur les urgences et les soins non programmés. Pour ce faire, il s'avère nécessaire de réaliser un premier état des lieux des solutions numériques utilisées ou envisagées pour la fin du premier trimestre 2023.

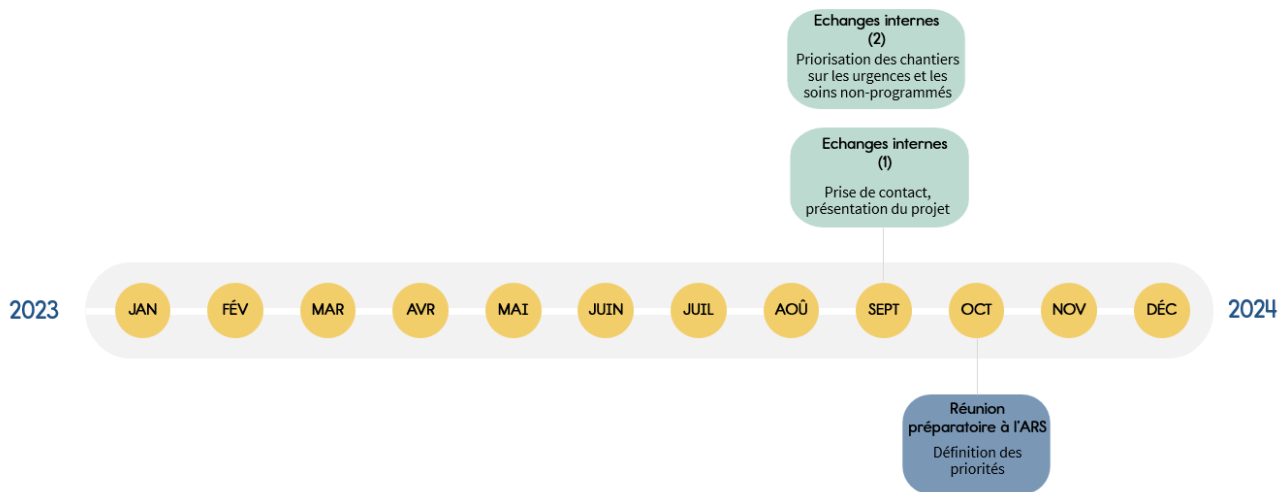
Code projet : URG_100 Urgences

2. Réalisation 2023

Description

La lettre de mission de l'ARS a été prise en main par le chef de projet dès la fin de son intégration en avril. De premières réunions internes ont été réalisées en mai-juin. Une réunion préparatoire avec l'ARS a eu lieu début octobre afin d'étudier les priorités qui devront être mises en œuvre.

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Cadrage :

- ▶ Echanges internes du 01-06-2023 au 29-09-2023 : Clos
- ▶ COPIL le 22-11-2023 :Clos

Les livrables réalisés

Aucuns livrables

Analyse des écarts

Aucuns écarts

Les chiffres clés

Pas de chiffres clés

3. Perspective 2024

Phases

Mission :

- ▶ Cadrage

Jalons

- ▶ Réunion de cadrage
- ▶ Réunion de lancement
- ▶ Réunion de travail

Le Groupement réalisera une étude d'opportunité afin de préciser les enjeux et les contours de la mission. Pourra alors s'ensuivre le cadrage du projet avec la mise en place d'une comitologie et d'un planning. Il sera mené une analyse des études déjà réalisées sur l'état des lieux actuel des équipements en logiciels des services d'urgences et des soins non-programmés. Celles-ci seront complétées si nécessaire par de nouvelles études sur les secteurs non-encore couverts. Le groupement pourra ainsi apporter son expertise dans la définition d'un schéma directeur d'urbanisation dans le cadre plus général de la stratégie régionale de développement de la e-santé.

Coordonner la procédure d'achat et accompagner le déploiement de la solution retenue dans le cadre du projet OPTIMED

1. Contexte



Le projet OPTIMED, initié en décembre 2022, a pour finalité d'accompagner les professionnels de santé, médecins traitants et pharmaciens d'officine, dans une démarche concertée d'optimisation et de réévaluation médicamenteuse afin de contribuer à la réduction du risque médicamenteux et de prévenir de la iatrogénie médicamenteuse. L'accompagnement passe notamment par l'outillage du processus de Bilan Partagé de médication qui a été mis en place depuis mars 2018 par l'avenant n° 12 à la convention des pharmaciens, il constitue un accompagnement pharmaceutique du patient âgé polymédiqué,

structuré autour de supports, un guide et des fiches de suivi, validés par la HAS. Le BPM est réalisé par le pharmacien d'officine. Le médecin traitant et le pharmacien d'officine peuvent être à l'initiative de cette démarche.

Dans le contexte du projet OPTIMED, le GRADeS intervient dans la mise à disposition d'une solution numérique web et mobile permettant la réalisation de bilan partagé de médication (BPM) avec comme enjeu la prévention de la iatrogénie médicamenteuse par la démarche d'optimisation de la prescription médicamenteuse chez les 65 ans et plus, et ce de manière concertée entre pharmacien d'officine et médecin traitant.

Code projet : COOR_204 Nouveaux parcours

2. Réalisation 2023

Description

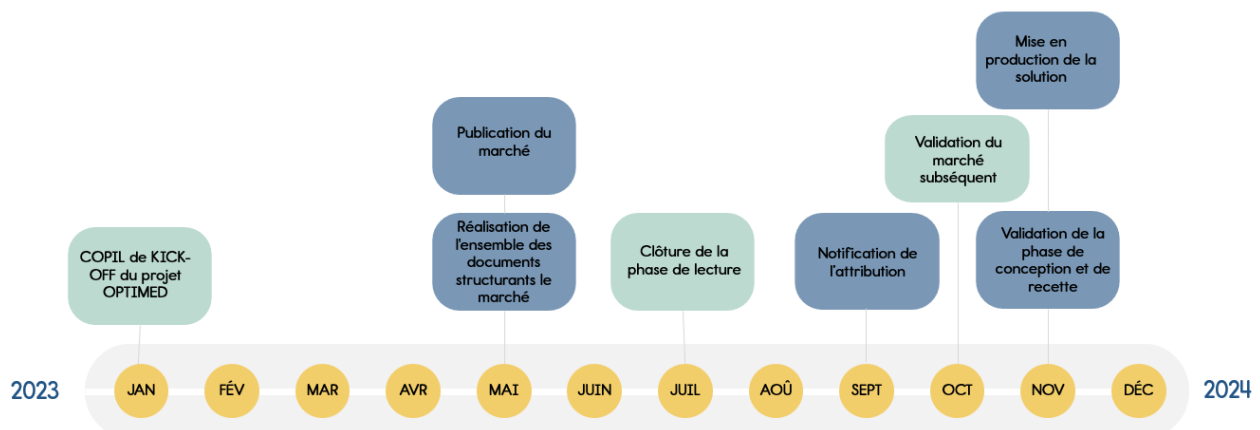
Un marché a été publié pour mettre à disposition une solution numérique web et mobile permettant la réalisation de bilan partagé de médication (BPM) avec comme enjeu la prévention de la iatrogénie médicamenteuse par la démarche d'optimisation de la prescription médicamenteuse chez les 65 ans et plus, et ce de manière concertée entre pharmacien d'officine et médecin traitant.

Le marché a été attribué en septembre 2023 à POSOS.

Objectifs :

- ▶ Sur le second trimestre 2023 est attendue la publication du marché OPTIMED
- ▶ Sur le troisième trimestre 2023, la contractualisation devra être effective avec un titulaire afin de prévoir la préparation du déploiement du service
- ▶ Sur le début du quatrième trimestre 2023, la solution numérique retenue devra être déployée pour 100% de la cible des répondants à l'appel à candidature. A date ce sont 91 médecins traitants et 104 officines qui se sont montrés intéressés par le projet.

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

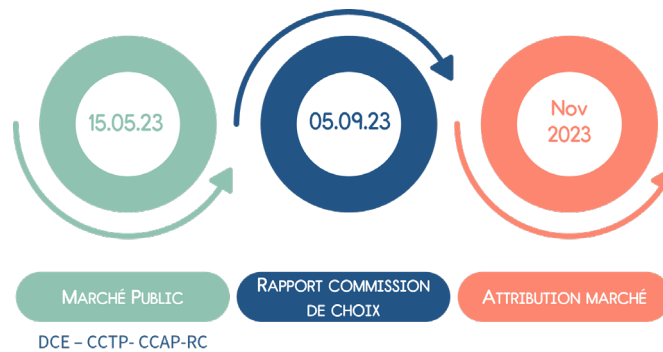
Cadrage :

- ▶ Benchmark des solutions existantes du 05-12-2022 au 16-01-2023 : Clos
- ▶ Préparation du support pour KICK-OFF projet du 16-01-2023 au 16-01-2023 : Clos
- ▶ Stratégie d'achat et cadrage de la procédure du 05-12-2022 au 13-01-2023 : Clos

Construction :

- ▶ Construction du CCTP et des éléments de la consultation à afficher au RC du 01-02-2023 au 15-05-2023 : Clos
- ▶ Coordonner la phase de lecture des offres du 16-06-2023 au 31-08-2023 : Clos
- ▶ Coordonner l'organisation de la Commission de choix :
 - Animer la commission de choix du 11-09-2023 au 15-09-2023 : Clos
 - Planifier la commission de choix du 07-08-2023 au 11-08-2023 : Clos
 - Rédiger et construire le rapport à diffuser à la commission du 13-07-2023 au 31-08-2023 : Clos
- ▶ Organisation du COPIL et présentation de la solution : En cours, 21/12/2023
- ▶ Accompagner la rédaction du marché subséquent : En cours

Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Construction :

- ▶ Assurer la bonne mise en production de la solution : A lancer
- ▶ Construire le plan de déploiement du service : A lancer : A construire à la suite de la première rencontre éditeur
- ▶ Réaliser la recette de la solution : A lancer : Selon réactivité de l'éditeur.
- ▶ Superviser la phase de conception avec le Titulaire du marché : A lancer

Le décalage des tâches de la phase de construction s'explique en raison d'une demande de complément qui a été faite aux candidats durant le mois d'août 2023 dans le cadre de la procédure de commande publique. Cette demande de complément avait pour objectif de clarifier certains éléments financiers et de permettre aux candidats d'étoffer leurs réponses afin de prendre une décision éclairée.

Les chiffres clés

Pas de chiffres clés

3. Perspective 2024

Une fois le cadrage du projet réalisé et la stratégie de déploiement défini fin 2023, il conviendra de :

- ▶ De mettre en place la mobilité en lien avec le besoin des acteurs, notamment des libéraux, afin d'accroître les usages sur les solutions liées à la lutte contre la iatrogénie médicamenteuse :
- ▶ De réfléchir à une solution de RCP en mobilité et en web, en lien avec la stratégie d'urbanisation du groupement ;

- ▶ De développer un lien avec mon espace santé (transmission du plan d'accompagnement),
- ▶ De mettre en place la signature électronique dans l'outil.

Enfin, une réflexion doit être menée T1 2024 autour de la iatrogénie médicamenteuse, du Bilan Partagé de Médication (BPM), ainsi que de la consommation de psychotropes en EHPAD, afin de concevoir un cahier des charges technico-fonctionnels commun, et ainsi outiller l'entièreté de ce parcours de soin.



er le développement et porter une réflexion sur la portabilité du Parcours Nutriage

1. Contexte



Le parcours Nutri'Âge est un parcours du patient âgé dénutri reposant sur l'intervention au domicile en concertation pluridisciplinaire entre les différents acteurs impliqués dans la prise en charge. Ses objectifs sont la prévention, le dépistage et la prise en charge de la dénutrition et des situations à risque en équipe pluridisciplinaire ville-hôpital où l'on retrouve essentiellement des professionnels libéraux.

Le parcours patient a été cartographié avec les différents chemins cliniques déterminés par les différents diagnostics. Dès octobre 2021 et jusqu'en mars 2023, le parcours a été paramétré sur IdéoPHM et testé par les équipes. Le besoin a donc été validé. Le parcours a été dupliqué en production au fil de l'eau. En outre, l'évaluation des diététiciennes, idem à SILLAGE pour le milieu hospitalier, a également été créé mais non validé sur Predice.

Après deux no go pour le passage en production, un constat de non-adéquation avec la solution numérique proposée par Maincare a été partagé. Le parcours Nutriage fait donc partie avec Vigilans des deux parcours testés sur Predice. La mise en place d'une solution alternative à Predice est attendue afin d'outiller numériquement le parcours Nutri'Âge.

Une étude des scénarios permettant une réversibilité des services vers d'autres industriels et ayant abouti à l'intégration des besoins dans le marché DAC plan B a été réalisée. L'intégration du parcours Nutri'Âge au marché « Acquisition d'une solution régionale d'outillage des organisations territoriales de coordination » est conditionné à la réussite du projet ce marché et à la faculté de l'éditeur à répondre aux besoins spécifiques du parcours.

Nutri'Âge constitue d'ailleurs une expérimentation au titre de l'article 51.

Ce parcours est soumis au marquage CE de par la présence d'aides au diagnostic présents au fil du parcours au travers des évaluations et de l'affichage de leurs résultats.

Code projet : COOR_204 Nouveaux parcours

2. Réalisation 2023

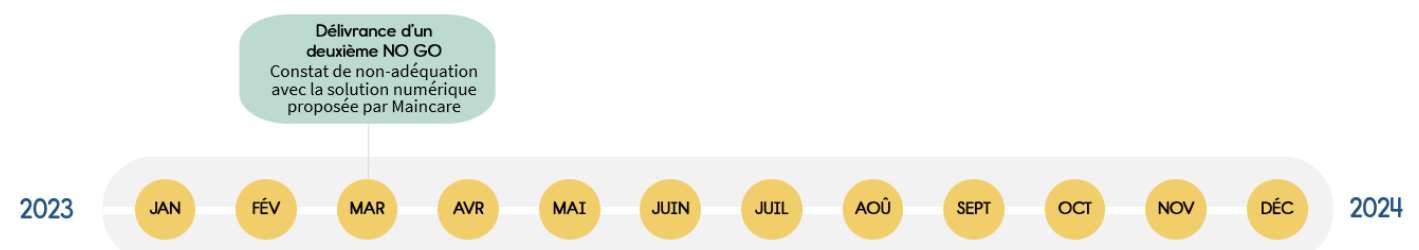
Description

La solution a été paramétrée et testée sur Predice sur le début de l'année 2023. Le deuxième no go prononcé traduit l'inadéquation de la solution de Maincare aux besoins exprimés. Ce constat a conduit à la recherche d'outils alternatifs.

Une étude des scénarios permettant une réversibilité des services vers d'autres industriels et ayant abouti à l'intégration partielle des besoins dans le marché DAC plan B a été réalisée.

Une étude a également été menée afin de confirmer l'obligation légale pour l'éditeur retenu d'apposer un marquage CE sur le périmètre de sa solution impliquant des outils d'aides au diagnostic.

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

- ▶ Comitologie :
 - COPIL #1 le 18-03-2022 : Clos
 - COPIL #2 le 26-04-2022 : Clos
 - COPIL #3 le 01-07-2022 : Clos
 - COPIL #4 le 09-09-2023 : Clos

Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Mission :

- ▶ Élaboration d'un dossier de faisabilité : A lancer
- ▶ Élaboration d'une note de cadrage : A lancer

Constat de non-adéquation avec la solution numérique proposée par Maincare. Nécessité de déterminer un nouveau cadrage de projet afin de déterminer la stratégie de déploiement la plus adéquate.

Les chiffres clés



3. Perspective 2024

Phases

Mission :

- ▶ Élaboration d'un dossier de faisabilité

- ▶ Élaboration d'une note de cadrage

Jalons

- ▶ Validation du dossier de faisabilité
- ▶ Validation d'une note de cadrage

L'année 2024 doit être consacrée à la recherche de solutions alternatives à celle proposée par Maincare.

Le projet nécessite d'être recadré afin de déterminer la manière dont il doit être mis en œuvre. En effet, une analyse des briques fonctionnelles a permis de déterminer qu'une grande majorité de celles-ci étaient présentes dans le marché « Acquisition d'une solution régionale d'outillage des organisations territoriales de coordination ». Néanmoins, des spécificités sont existantes et doivent être présentes dans le parcours déployé tels que les outils d'aide à la décision nécessaires à l'établissement de diagnostics.

Un retour d'expérience sur la solution utilisée avec l'éditeur choisi dans le cadre du marché « Acquisition d'une solution régionale d'outillage des organisations territoriales de coordination » devra donc être réalisée afin de déterminer si cette solution est envisageable ou si d'autres alternatives sont à prévoir.

De manière plus globale, les briques fonctionnelles identifiées dans le cadre de cette coordination de parcours devront également être intégrées à la future plateforme régionale.

PMO - Développer une culture projet au sein des équipes du groupement par le biais d'actions de PMO

1. Contexte



Au regard de l'accroissement de la structure tant sur le nombre de projets que sur le nombre de collaborateurs au sein du GRADeS Sant& Numérique, il apparaît essentiel d'avoir une vision transversale et consolidée du portefeuille projets porté par le Groupement afin de s'assurer de l'alignement stratégique des objectifs au travers de la création d'un poste de PMO (Project Management Officer).

La Cheffe de Projet PMO améliore et garantit les capacités de réussite des projets via le renforcement et la mise en place de nouvelles méthodes ou procédures de gestion et de pilotage des projets et services. Elle veille au respect, à l'amélioration et à la continuité de celles qui ont montrées leur efficacité.

2. Réalisation 2023

Description

1/ Afin de fédérer les collaborateurs du GRADeS Sant& Numérique autour d'une culture commune de gestion de projet une sensibilisation à la Méthode Kanban et à la Méthode WBS a été réalisée.

Il nous est apparu également essentiel de définir et de partager à tous une terminologie commune et de partager aux collaborateurs le mode d'organisation matricielle mis en œuvre au sein de Sant& Numérique. Ces éléments ont été également intégrés dans le process d'intégration des nouveaux arrivants.

2/ Au regard du nombre important de missions portées par le GRADeS Sant& Numérique, il a été nécessaire d'acquérir un outil de gestion et de pilotage de nos missions.

Un benchmark a été réalisé pour retenir une solution adaptée aux besoins, l'outil choisit a été Z0 Gravity. Celui-ci a été mis en production fin Juin 2023 et l'ensemble des collaborateurs du groupement ont été formés à son usage.

Cet outil permet à chacun de piloter ses tâches, d'identifier ses jalons, ses livrables, ses risques et de réaliser des tableaux de bord en lien avec leurs besoins.

Des tableaux de bord globaux permettent également à la Direction, ainsi qu'aux directions de pôles et à la PMO d'avoir un ensemble d'indicateurs.

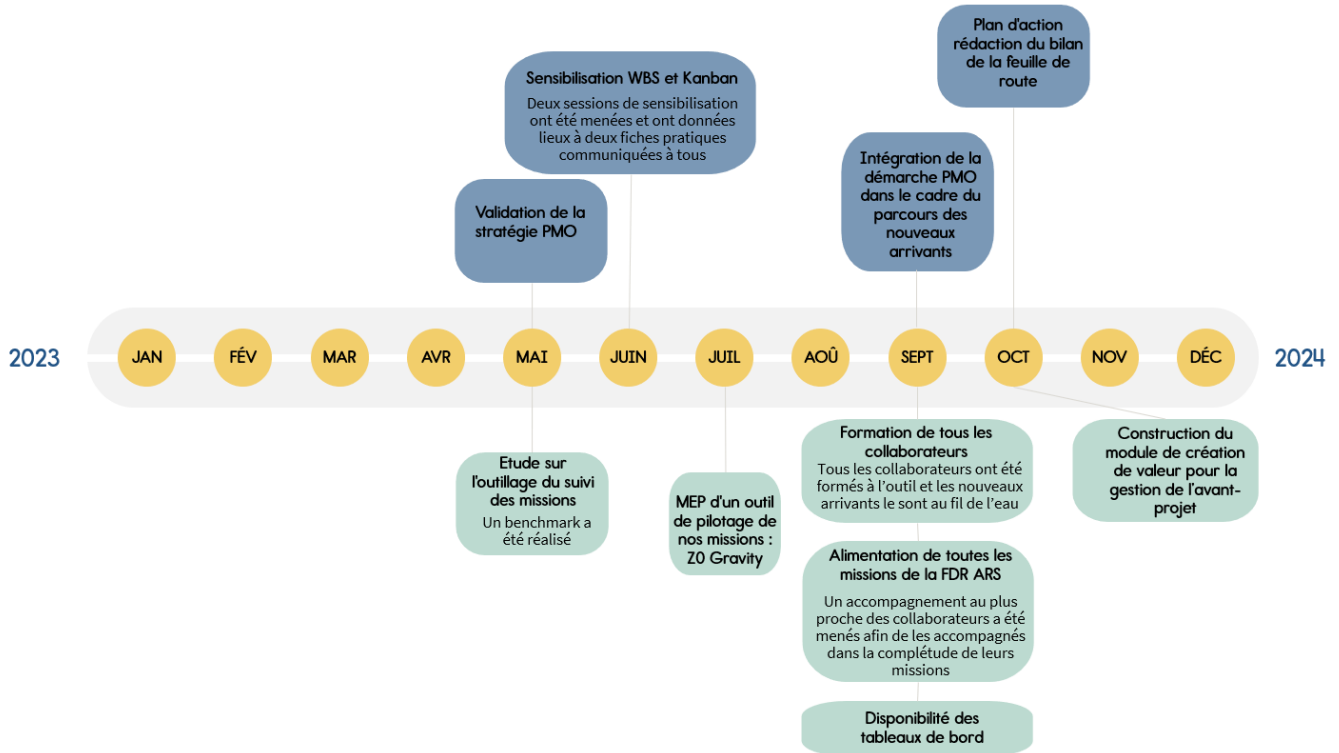
Des accompagnements ont été réalisés en continu sur l'année afin que l'ensemble des collaborateurs s'approprie l'outil et acquière un usage courant de l'outil.

Une fiche pratique a été réalisée, les procédures d'utilisation et le manuel associés ont été rédigés.

Des développements permettant l'accès aux données de Z0 Gravity ont été réalisés pour permettre la production de ce Bilan de manière plus efficiente.

Un travail a été réalisé sur une cartographie des outils interne utilisés. L'objectif a été de mettre en exergue les outils utilisés et ceux dont nous avons besoins pour nous permettre de travailler sur l'année 2024 à une rationalisation des outils.

Les jalons réalisés



Les taches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les taches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission PMO :

- ▶ Actions de sensibilisation PMO :
 - Réalisation Fiches Pratiques WBS et Kanban du 20-07-2023 au 28-08-2023 : Clos
 - Sensibilisation Méthode WBS Kanban du 30-06-2023 au 04-07-2023 : Clos, Deux sessions de sensibilisation ont été réalisées et ont données lieux à deux fiches pratiques communiquées à tous

- ▶ Définition et partage de méthodes / process :
 - Définition commune : mission, programme, portefeuille du 30-05-2023 au 06-09-2023 : Clos, Des définitions communes ont été travaillées et partagées à tous
 - Définition des méthodes d'utilisation de Z0 Gravity du 30-08-2023 au 29-09-2023 : En cours, Des fiches pratiques et des manuels utilisateurs sont en cours de rédaction
 - Méthode de production du Bilan ARS du 04-09-2023 au 29-09-2023 : Clos, La méthode de production du Bilan a été réalisées et partagée à tous
 - Mise en œuvre du 1er billet d'information PMO du 30-08-2023 au 21-09-2023 : Clos, Un billet PMO a été réalisé sur notre intranet afin de partager à tous : les fiches pratiques de la méthode Kanban et de la méthode WBS, les définitions communes et de partager des évolutions dans l'outil Z0 Gravity
 - Parcours Nouvel Arrivant du 20-07-2023 au 21-09-2023 : Clos, La PMO présentera systématiquement aux nouveaux arrivant son rôle, les définitions utilisées par Sant & Numérique ainsi que les méthodes de travail en gestion de projet et le fonctionnement en matricielle. Un second temps est également prévu afin de présenter aux nouveaux arrivants l'outil Z0 Gravity et le CRM .
 - Définition et partage de méthodes / process du 16-10-2023 au 15-11-2023 : Clos : La cartographie interne a été réalisée.

- ▶ Stratégie PMO :
 - Elaboration de la stratégie PMO du 17-04-2023 au 29-05-2023 : Clos
 - Validation stratégie PMO le 30-05-2023 : Clos

- ▶ Tableaux de bord PMO

- Accompagnement auprès des Directions de Pôle du 18-09-2023 au 29-09-2023 : Clos, Les tableaux de bords sont pour cette années ceux présents dans l'outils Z0 Gravity.
- Formation à l'outil auprès de la Direction Générale le 15-09-2023 : Clos

Mission Z0 Gravity :

- ▶ Etude d'opportunité :
 - Benchmark des solutions de suivi de mission du 27-04-2023 au 12-06-2023 : Clos, Un benchmark a été réalisé. 3 éditeurs ont été rencontrés, la solution qui a été retenue est Z0 Gravity.
- ▶ Mise en œuvre :
 - Contractualisation à la CAIH du 20-06-2023 au 19-07-2023 : Clos
 - Paramétrage en V1 du 14-06-2023 au 19-06-2023 : Clos
 - MEP V1 du 20-06-2023 au 20-06-2023 : Clos
- ▶ Accompagnement aux usages du 12-07-2023 au 29-12-2023 : En cours, En continu sur l'année
 - Améliorations continues :
 - Accompagnement auprès des Directions de Pôle du 28-08-2023 au 29-09-2023 : Clos, Des accompagnements spécifiques ont eu lieu auprès des directions de chaque pôles afin d'utiliser la fonction tableaux de bords et reporting au plus proche de leurs besoins
 - S'assurer de la complétude des missions du 28-08-2023 au 29-09-2023 : Clos, Des accompagnements à la demande ont été réalisés auprès des collaborateurs afin d'alimenter leurs missions dans l'outil
 - Manuels utilisateurs du 24-07-2023 au 29-09-2023 : En cours, Un manuel utilisateur est en cours de rédaction
 - Construction volet "Création de valeur" du 21-09-2023 au 10-10-2023 : Clos, Développement réalisé afin de mettre en œuvre le module de création de valeurs essentiel à l'avant-projet
- ▶ Formations
 - Démonstration de l'outil aux nouveaux arrivants : le 11-09-2023 : Clos, Dans l'attente de la formation spécifique à Z0 Gravity, des démonstrations ont été réalisées auprès des nouveaux arrivants.
 - Démonstration Secrétariat Générale – 1 le 27-07-2023 : Clos, 2 démonstrations ont été réalisées auprès du Secrétariat Générale dans l'attente des formations
 - Démonstration Secrétariat Générale – 2 le 21-09-2023 : Clos
 - Formation à l'outil auprès de la Direction Générale le 15-09-2023 : Clos
 - Formation administrateur / utilisateur le 30-06-2023 : Clos
 - Formations administrateur le 05-07-2023 : Clos
 - 3 Formations utilisateurs Z0 Gravity du 11-07-2023 au 13-07-2023
 - 12 Formations utilisateurs du 17-07-2023 au 23-11-2023

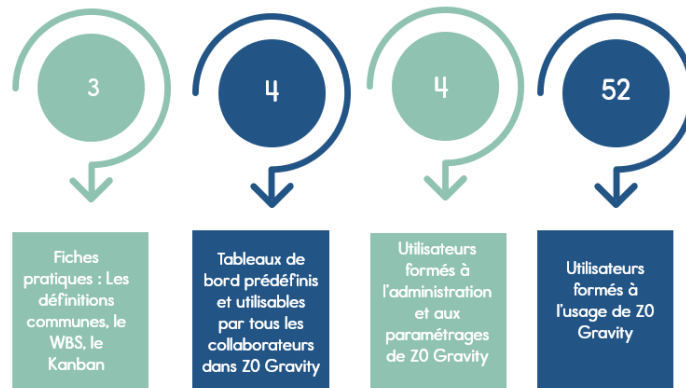
Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Pas d'écart

Les chiffres clés



3. Perspective 2024

Phases

Mission :

- ▶ Définition et partage de méthodes / process : Suite à la réalisation de la cartographie des outils interne, nous souhaitons mettre en œuvre une veille sur les outils de la suite Microsoft Office 365 et ainsi qualifier les outils les plus appropriés à nos usages respectifs. Des démonstrations et formations seront nécessaires afin de qualifier ces outils. Il sera ensuite envisagé de réaliser des formations en interne et des manuels utilisateurs.
- ▶ Revue de portefeuille 2024 : Définition d'instance de revue de portefeuille pour le CODIR et pour chacun des pôles et faire en sorte de les partager à tous et de les ancrer dans nos bonnes pratiques.

Jalons

- ▶ Plan d'optimisation de l'organisation matricielle : Une étude interne doit être mener afin d'identifier les axes d'amélioration. Dès lors l'organisation matricielle pourra être adaptée et partagée à tous

- ▶ Formations en continue à la gestion de projet : Des formations à la gestion de projets seront proposées en continue auprès des collaborateurs (gestion par le risques, identification de charges...)
- ▶ La réalisation d'une base documentaire en gestion de projet sera réalisée.
- ▶ Réalisation d'un état des lieux des processus existants et recueil de nouveaux besoins :
 - Formalisation et partage aux collaborateurs
- ▶ Mise en place d'un collectif GRADES pour une mutualisation des méthodes mises en œuvre, partage de documents .
- ▶ Z0 Gravity : Définir et partager les process d'usage de la solutions :
 - Intégrer dans un process le volet opportunité en incluant le volet « création de valeur »
 - Utilisation de la matrice de risque
 - Etude sur l'ouverture de la gestion de la charge
 - Utilisation du module de suivi budgétaire
 - Réalisation de rapport flashs et des tableaux de bords associés pour chacune des missions

Professionnaliser l'offre de formation à destination des professionnels

1. Contexte



L'objectif en 2023 était de professionnaliser l'offre de formation de Sant& Numérique en standardisant l'utilisation d'outils spécifiques et en uniformisant les contenus proposés pour chaque service (documentation de formation, webinaires, capsules vidéos et vidéos en motion design, méthodologie de formation en présentiel, e-learning...). Pour ce faire, il apparaissait nécessaire aussi d'analyser les besoins de formation pour sélectionner les meilleurs médiums en fonction des objectifs voire de réaliser une étude sur

l'opportunité de positionner S&N comme organisme de formation.

Objectifs, planning et jalons :

- Cartographie des formations actuellement réalisées et état des lieux des pratiques (10/23)
- Mise en place d'un catalogue d'outils (process et applications) à disposition des collaborateurs S&N à enrichir au fur et à mesure des besoins (12/23)
- Définition d'un process pour l'organisation de formations (définition du besoin, de la cible et des modalités) (12/23)

2. Réalisation 2023

Description

1/ Cartographie des formations actuellement réalisées et état des lieux des pratiques

Pour réaliser cette cartographie, la méthode consistait à interroger en face à face ou en groupe projets les collaborateurs proposant des « formations » et/ou actions de sensibilisation, vers les professionnels de santé accompagnés par S&N, mais également vers les collaborateurs de S&N. Les échanges portaient sur le type de formations dispensées, mais également sur les pratiques mises en œuvre dans l'élaboration/l'animation de ces formations et les outils utilisés à cet effet. Dans une seconde partie était abordée la question des besoins, toujours en termes de pratiques et d'outils pour améliorer la réalisation de ces formations.

Cette cartographie a permis d'identifier un certain nombre de difficultés dans l'élaboration de ces formations, et la nécessité d'élaborer et partager des process communs, et de mutualiser un certain nombre d'outils et de former les collaborateurs à ces outils.

2/ Mise en place d'un catalogue d'outils

Dans le cadre de la cartographie, de nombreux outils ont été identifiés, principalement pour la conception des supports de formation. Ceux-ci sont utilisés dans la plupart des cas dans leur version gratuite.

Il s'agissait donc de classifier ses outils par fonction (illustrations/photos, création de vidéos, création de présentations, ...), d'enrichir ce panel d'outils par des applications intervenant dans des phases amont (communication, gestion des inscriptions) et dans la phase aval (évaluation). Cette boîte à outils comporte principalement à ce jour des outils dans leur version gratuite et a vocation à s'enrichir dans le temps. En fonction des besoins et de leur utilisation, certains outils évolueront vers leurs versions payantes afin d'obtenir des fonctionnalités plus poussées.

Par ailleurs, l'objectif d'intégrer la richesse du digital dans l'animation des formations suppose de réfléchir à l'acquisition d'outils plus professionnels, notamment d'un LMS (plateforme d'e-learning)

Un benchmark a été initié afin d'évaluer les plateformes en fonction de nos besoins.

3/ Définition d'un process pour l'organisation de formations

La cartographie a mis en avant l'absence de process partagés en interne dans la conception et réalisation des formations. Cette absence peut être justifiée par la prise en charge de certaines étapes du process de conception des formations et de création des supports de formation par des partenaires de S&N (exemples : définition des besoins, gestion des inscriptions)

Dans le cadre de la professionnalisation des formations, un Kit de process est en cours de rédaction et sera mis à disposition des collaborateurs, au-delà de l'accompagnement de chaque projet de formation par la Référente formation.

4/ Divers

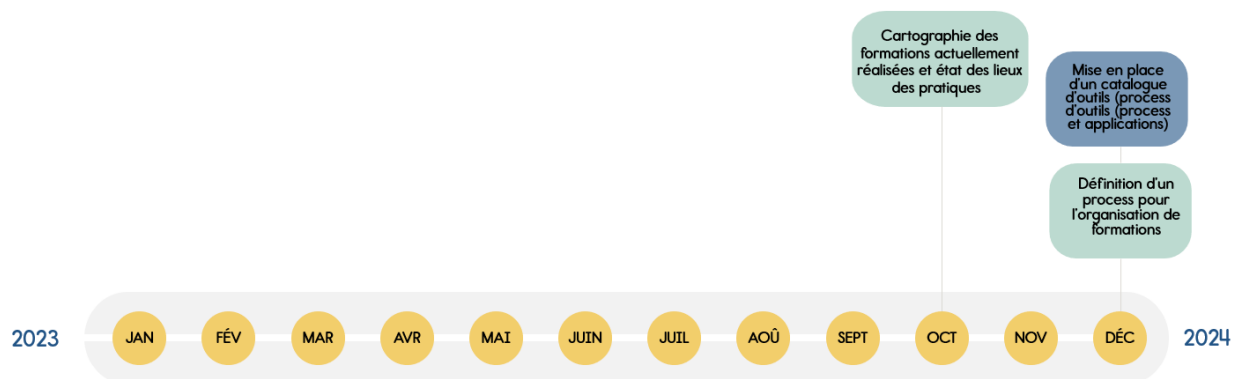
Au-delà de ces 3 jalons, S&N a été sollicité par divers partenaires :

- l'UPJV (Master EMOI et Master IPA), l'IFSI d'Abbeville et l'IFSI de l'AHNAC pour intervenir dans leurs formations initiales sur le numérique santé. Ces demandes émergent suite au référentiel socle de compétences « Numérique et Santé ».
- S&N a également été sollicité par le projet CAPS'UL, lauréat de l'AMI CMA, S&N faisant partie des soutiens transmis pour approbation du projet.

Autre sollicitation de la part du projet Epione du CHU d'Amiens/UPJV, dont la lettre d'intention vient d'être acceptée par l'AMI CMA. La question se pose à présent de l'apport de S&N dans le cadre de ces deux projets.

- Un collectif InterGRADEs des Responsables formation s'est initié en 2023, l'objectif étant de partager sur les pratiques de chacun, de mutualiser certaines d'entre elles, et de répondre à certains enjeux liés à la formation tels que :
 - Positionnement des GRADeS dans le cadre du référentiel socle de formation « Numérique en santé »
 - Définition d'un parcours d'intégration des collaborateurs au sein d'un GRADeS et définition des compétences à maîtriser (GPEC).
 - Quelles formations pour quels professionnels de santé ?
 - Opportunité de devenir OF et d'obtenir la certification QUALIOPI

Les jalons réalisés



Les tâches réalisées et en cours

Sur l'année 2023, les tâches qui ont été réalisées et encore en cours avec leurs dates de réalisation sont les suivantes :

Mission :

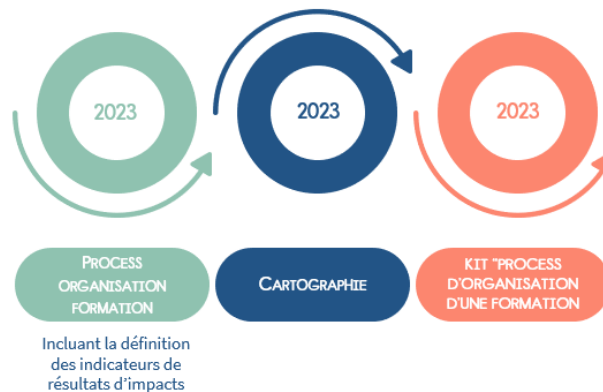
- ▶ Définition d'une grille d'entretien
 - Veille sur grilles existantes du 01-09-2023 au 08-09-2023 : Clos, Pas de grille d'entretien formalisée. Entretiens réalisés en échanges libres
- ▶ Entretiens avec les collaborateurs de S&N
 - Entretiens avec 34 collaborateurs du 19-09-2023 au 19-09-2023 : Clos, Les collaborateurs ayant été interviewés sont principalement ceux qui sont en contact direct avec les professionnels de santé. Ces collaborateurs accompagnent ces professionnels dans l'utilisation des solutions déployées par S&N. A contrario, quelques collaborateurs ont dans leur mission l'accompagnement des collaborateurs de S&N dans l'utilisation de nos outils internes.
 - Dans les 2 cas, l'objectif était d'identifier leurs pratiques en terme de process et outils mis ne œuvre pour la bonne réalisation de ces accompagnements.
- ▶ Analyse des entretiens du 02-10-2023 au 31-10-2023
 - Une première analyse réalisée pour le Pôle Développement des solutions
 - Une deuxième analyse plus complète, sur l'ensemble des collaborateurs de S&N réalisée et présentée en CODIR le 5/12/23

Cadrage :

- ▶ Mise en place d'un contrat-type de formation du 19-09-2023 au 20-09-2023 : Clos, Suite à plusieurs sollicitations de la part de l'UPJV et d'établissement de formation IFSI/IFAS, une convention de formation-type a été mise en place afin de cadrer les interventions et responsabilités de chacun dans ce cadre.
 - Une 1ère convention a été signée avec l'IFSI/IFAS d'Abbeville pour une intervention programmée le 5 octobre 2023
- ▶ RDV avec l'ANFH du 10-09-2023 au 10-09-2023 : Clos : Objectif, connaître l'écosystème régional de la formation professionnelle

- ▶ RDV avec le projet CAPS'UL – Lille, lauréat de l'AMI CMA : Objectif, prendre connaissance du projet et envisager une collaboration dans le cadre de ce projet. Réflexion sur les apports possibles de la part de S&N ?
- ▶ Contact avec EPIONE de l'UPJV/CHU d'Amiens, suite à leur lettre d'intention à l'AMI CMA : là encore, réflexion sur la participation de S&N dans le cadre du projet.
- ▶ Participation au collectif « Responsables formation GRADeS » du 24-08-2023 au 29-12-2023 : En cours, Participation aux Points Formation InterGRADeS (4 réunions entre septembre et décembre 2023)
 - Réflexions du collectif sur nos parcours d'intégration en interne et sur les formations possibles vers les professionnels de santé
- ▶ Echanges avec Mélanie LEROY de TESIS sur Qualiopi du 22-08-2023 au 22-08-2023 : Clos, TESIS étant organisme de formation certifié Qualiopi depuis mai 2023, l'objectif de cet échange était de bénéficier d'un retour d'expérience de leur part à ce sujet
- ▶ Interventions dans le cadre de formations selon référentiel socle santé numérique du 01-09-2023 au 29-12-2023 :
 - comme en 2022, S&N a été sollicité par l'UPJV pour intervenir lors d'une session de 3 heures sur la santé numérique auprès du Master EMOIS et du Master IPA.
 - S&N a également été sollicité par l'IFSI/IFAS d'Abbeville, également pour une intervention de 3 heures.
- ▶ Participation à l'organisation Journée régionale ORU
 - Recherche & sélection d'un livesketcheur du 18-0-2023 au 02-10-2023 : Clos, Contacts et demandes de devis auprès de 4 sketchnoteurs
 - Accompagnement dans la réalisation des PPT du 07-09-2023 au 12-10-2023 : Clos, Accompagnement de l'équipe Traitement des infos dans la réalisation des présentations, sur la forme.
- ▶ Sollicitations en interne dans le cadre de mise en place de formations et/ou interventions internes et externes
 - Refonte/améliorations de présentations PPT
 - Conception d'un atelier dans le cadre de l'AG de S&N

Les livrables réalisés



Analyse des écarts

Mission :

- ▶ Etude sur l'opportunité de positionner S&N comme organisme de formation non finalisée car le poste a été pourvu en septembre 2023. Cette étude est donc reportée à 2024.

Les chiffres clés



3. Perspectives 2024

- ▶ Positionner S&N dans le cadre des deux projets régionaux engagés dans le cadre de l'AMI CMA
- ▶ Rédiger la note d'opportunité sur le positionnement de S&N en tant qu'organisme de formation
- ▶ Définir un plan d'intervention « Compétences en santé numérique » applicable dans le cadre de la formation initiale des IFSI et autres professions médicales
- ▶ Accompagner les collaborateurs de S&N dans l'ingénierie et la conception pédagogique des formations dispensées par S&N
- ▶ Définir et mettre en place un LMS (plateforme d'e-learning) pour les formations internes comme externes
- ▶ Définir et gérer un catalogue de formations